L'îlot des Palais

Chantier-école de l'Université Laval, saison 2013

Geneviève Gagné-Dumont, Huguette Lamontagne et Mélissa Labonté-Leclerc

Sous la direction d'Allison Bain et de Réginald Auger

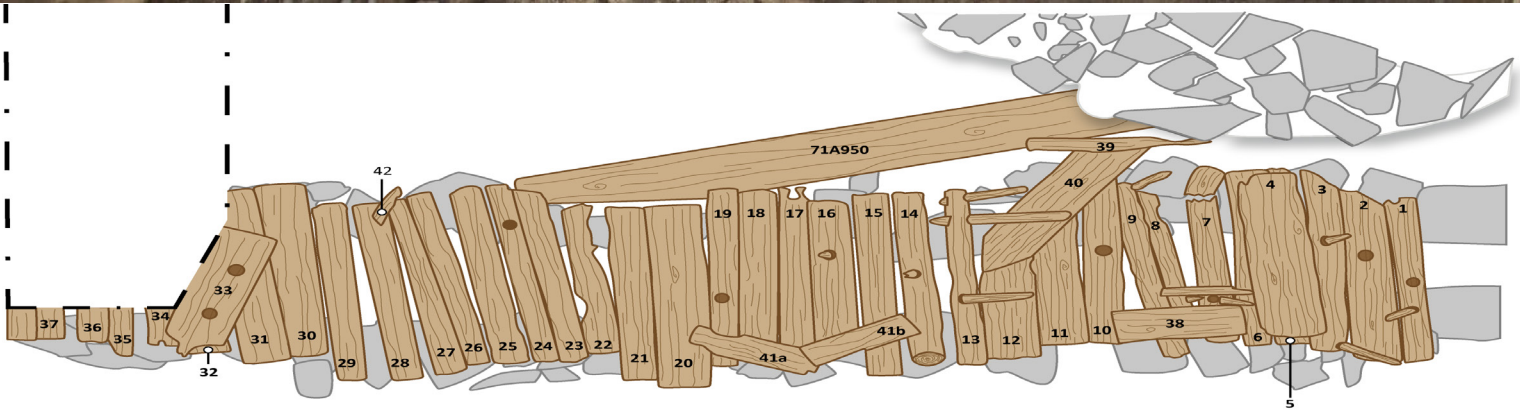

Cahiers d'archéologie du CELAT

48

Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'entente de développement culturel conclue entre la Ville de Québec et le Ministère de la Culture et des Communications du Québec avec la collaboration de l'Université Laval.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Coordination	Allison Bain
Chargée de projet	Allison Bain
Design Graphique	Roxane Lévesque
1re de couverture	Photo et plan du vestige 71A850
4e de couverture arrière	Photo d'ambiance de l'opération 70 Vue du vestige 70A600 Vue en plan des lots 72A20, 72A15, 72A600, 72A500, 72A650, 72A700 Stratigraphie de la paroi est de l'opération 72 Tige creuse plissée en forme de cigare tordu surmonté d'un collet à fine cannelure appartenant à un verre à tige en verre incolore au plomb, numéro de catalogue CeEt-30-72A17-2.
Révision	Huguette Lamontagne

Cahier d'archéologie du CELAT, No 48

Responsables de la collection: Réginald Auger et Allison Bain
©Centre interuniversitaire d'étude sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT)
Bureau 5173, pavillon Charles-De Koninck, Université Laval
1030, avenue des Sciences-Humaines
Québec, (Québec) Canada G1V 0A6
Tél.: 418 656-5510, fax: 418 656-5727
celat@celat.ulaval.ca
www.celat.ulaval.ca

ISBN 978-2-923663-35-7
Dépôt légal 2e trimestre 2023
Bibliothèque nationale du Québec

Avant-Propos

Les deux rapports de recherche présentés dans cet ouvrage des *Cahiers d'archéologie du CELAT* ont été produits par trois étudiantes stagiaires inscrites au programme de 2e cycle en archéologie à l'Université Laval. Les auteures, Geneviève Gagné-Dumont, Melissa Labonté-Leclerc et Huguette Lamontagne, y décrivent les fouilles archéologiques qui se sont déroulées sur le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) à Québec, au printemps 2013, dans le cadre du chantier-école en archéologie historique de l'Université Laval. Ce cours, offert par le Département des sciences historiques, est soutenu grâce à une entente tripartite entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Ville de Québec et l'Université Laval.

Le chantier-école offre une formation sur les méthodes de fouilles en archéologie et s'adresse aux étudiant.es inscrit.es au programme de baccalauréat en archéologie et à des stagiaires inscrit.es au 2e cycle en archéologie. Cette expérience de terrain leur permet de faire l'apprentissage de tous les aspects d'une intervention professionnelle. Sous la supervision de deux professeur.es présent.es en permanence pendant les fouilles, les stagiaires assument la direction d'une fouille archéologique incluant la rédaction d'une demande de permis, la logistique entourant l'intervention de terrain, la préparation de la collection et la rédaction d'un rapport rencontrant les standards de la profession. Ce stage se veut un lieu d'enseignement professionnel qui allie à la fois la théorie et les méthodes de la pratique professionnelle. Il leur fait vivre une expérience complète, qui fait la réputation du chantier-école depuis ses débuts.

Les trois opérations réalisées pendant la saison 2013 sont situées dans le secteur nord-ouest du site CeEt-30. Huguette Lamontagne et Geneviève Gagné-Dumont ont dirigé leurs équipes dans les opérations 70 et 71. Les fouilles des années précédentes dans ce secteur avaient laissé plusieurs questions en suspens, les principales portant sur l'organisation spatiale de l'espace. Ces interventions avaient mis au jour différents vestiges de bois, des murets et les traces de ce qui semblaient être des remises de jardin. Les fouilles de cette année ont donc permis de mieux comprendre ces éléments et leurs relations spatiales et physiques avec la palissade de 1690 et la brasserie Boswell construite au XIXe siècle. De plus, nous avons pu obtenir une vue d'ensemble de cet espace à la limite ouest du site tel qu'il l'était au XVIIe siècle, et celui entre les jardins formels et le deuxième palais pendant le XVIIIe siècle.

Quant à l'opération 72, qui se trouvait à la limite ouest du site CeEt-30, cette intervention sous la direction de Melissa Labonté-Leclerc avait pour but d'étudier les vestiges de maçonnerie interprétés comme étant des murs de fortifications par les équipes précédentes. Son équipe a saisi l'opportunité pour confirmer l'identification et l'orientation de ce mur d'enceinte. Leur intervention a aussi été l'occasion de proposer une interprétation plus avancée d'un vestige rapporté initialement en 2001 et 2003 et interprété comme étant la maison de l'ingénieur, le colonel Elias Walker Durnford.

Les deux rapports contenus dans ce numéro de la série des *Cahiers d'archéologie du CELAT* constituent donc une précieuse contribution à nos connaissances sur le site de l'îlot des Palais (CeEt-30), et à une période particulièrement longue et riche sur le plan archéologique, culturel et historique.

Allison Bain et Réginald Auger
Coresponsables des chantiers-écoles de l'Université Laval

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACQ	**Archives civiles du Québec**
AN	**Archives nationales (France)**
ANC	**Archives nationales du Canada**
ANQ	**Archives nationales du Québec**
ANQ-Q	**Archives nationales du Québec à Québec**
APC	**Archives publiques du Canada**
AVQ	**Archives de la Ville de Québec**
CCQ	**Centre de conservation du Québec**
CELAT	**Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions populaires**
DFC	**Dépôt de fortification des colonies**
MACQ	**Ministère des Affaires culturelles du Québec**
MCCQ	**Ministère de la Culture et des Communications du Québec**
NMM	**Niveau moyen de la mer**
PR	**Point de référence (géodésique)**
TCC	**Terre cuite commune**
TCF	**Terre cuite fine**
UTM	**Universal Tranverse Mercator (projection transverse univer selle de Mercator)**

Table des matières Opérations 70 et 71

Avant-Propos ..... **iii**
Liste des sigles et abréviations ..... **v**
Liste des figures Opérations 70 et 71 ..... **viii**

Remerciements **3**
1. Introduction **5**
1.1. Objectifs 5
1.2. Méthodologie 6
1.2.1. Méthodologie de terrain 6
1.2.2. Méthodologie de laboratoire 8
2. Description des lots de sédiments et de vestiges **9**
2.1. Lots non stratifiés 9
2.2. Les lots stratifiés 11
2.2.1. Les lots équivalents 11
2.2.2. Les lots de l'opération 70 19
2.2.3. Les lots de l'opération 71 31
2.3. Les vestiges maçonnés 40
2.3.1. Les vestiges maçonnés équivalents 40
2.3.2. Les vestiges maçonnés de l'opération 70 41
2.3.3. Les vestiges maçonnés de l'opération 71 46
2.4. Les vestiges de bois 48
2.4.1. Les vestiges de bois équivalents 48
2.4.2. Les vestiges de bois de l'opération 70 49
2.4.3. Les vestiges de bois de l'opération 71 50
2.5. Les vestiges de béton 54
2.5.1. Les vestiges de béton équivalents 54
2.5.2. Le vestige de béton de l'opération 70 56
3. Séquence événementielle et interprétations **57**
3.1. Séquence événementielle de l'îlot des palais 57

3.2. Séquence événementielle des opérations 70 et 71 58
3.3. Matrice événementielle des opérations 70 et 71 59
3.4. Interprétations 60
3.4.1. Phase 0 : Sol naturel 60
3.4.2. Phase III : Brasserie de Jean Talon (1668-*ca*. 1675) 60
3.4.3. Phase IV : Premier palais de l'intendant (*ca*. 1686-1713) 61
3.4.4. Phase V : Second palais de l'intendant et ses jardins (1716-1760) . 63
3.4.5. Phase VI : Occupation britannique et réaménagement (1760-1852) 69
3.4.6. Phase VIIa et VIIb : Brasserie Boswell-Dow (1852-1880) 75
3.4.7. Phase VIIc et VIId : Brasserie Boswell and Brother Limited, National Breweries Ltd. (1886-1968) 76
3.4.8. Phase VIII : Démolition de la brasserie Dow, aménagements paysagers et fouilles archéologiques (1968-2008) 79
4. Conclusion 84
5. Recommandations 85
Bibliographie 86
Figures 93
Annexe 1 Stratigraphie 115

Liste des figures Opérations 70 et 71

Figure 1. Plan de la ville de Québec montrant la localisation du site CeEt-30 94

Figure 2. Plan général des fouilles à l'îlot des Palais.Les opérations 70 et 71 sont localisées au coin des rues Vallière et des Prairies.....95

Figure 3. Plan des vestiges des opérations 70 et 71 96

Figure 4. Vestige de bois 70A650 13NU70A-06-10.....97

Figure 5. Vestige 71A850 (couvercle) 13NU71A-06-06 98

Figure 6. Vestige 71A850 (maçonnerie) 13NU71A-09-09 98

Figure 7. Détail du vestige 71A850-18 13NU71A-10-29.....99

Figure 8. Détail du vestige 71A850-40 13NU71A-10-30.....99

Figure 9. Détail du vestige 71A850-13 13NU71A-10-31.....100

Figure 10. Vestige de bois 71A900 13NU71A-07-13 100

Figure 11. Détail du plan de Villeneuve (1685), montrant le premier palais (3). Plan de la ville et chasteau, fait en 1685, mezurée exactement, par le Sr Villeneuve, 1685, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM03DFC 349B.....101

Figure 12. Détail du plan de Villeneuve (1692) montrant la palissade. Plan de la ville de Québec en Nouvelle-France où sont marqués les ouvrages faits et à faire pour la fortification, par le Sr de Villeneuve, ingénieur du Roy, 1692.....101

Figure 13. Détail d'un plan de Levasseur de Néré (1694-1695) montrant la palissade et le fossé humide. Plan de l'enceinte de la ville et château de Québek, 1694, Levasseur de Néré, 1694.....102

Figure 14. Détail du plan de Beaucours (1710), montrant la palissade et le fossé humide. Plan de la ville de Québec, 1710, Boisberthelot de Beaucours, 1710 102

Figure 15. Superposition d'un plan de Villeneuve sur le plan actuel du site 103

Figure 16. Cartouche de Fonville (1699), montrant la palissade à l'ouest du palais de l'intendant. Détail du cartouche de la carte de Jean-Baptiste-Louis Franquelin attribué à de Fonville et montrant le Palais de l'Intendant en 1699 104

Figure 17. Détail du plan de Levasseur de Néré (1709), montrant la palissade. Plan de la ville de Québec, 1709 104

Figure 18. Détail du plan de LaGuer de Morville (1717), où la palissade est absente. Plan des terrains joignant celui du Palais, LaGuer de Morville 105

Figure 19. Détail du plan de Beaucours (1712). Plan de Québec, 1712, Boisberthelot de Beaucours, 1712 105

Figure 20. Détail du plan de Chaussegros de Léry (1716), montrant les aménagements faits aux jardins. Plan de la ville de Québec, Capitale du Canada, octobre 1716, Chaussegros de Léry, 1716.....106

Figure 21. Détail du plan de Chaussegros de Léry (1739) montrant un bâtiment à l'ouest des latrines. Plan d'une partie de la ville de Québec, 4 octobre 1739, Chaussegros de Lery 106

Figure 22. Plan général combiné des opérations 46, 47, 48, 62, 70 et 71 (Les opérations 70 et 71 sont représentées en cours de fouille).....107

Figure 23. Figure 23. Pièce de monnaie, double sol français (1738-1770) a) Côté face 13NU71A-10-14 b) Côté pile 13NU71A-10-15 ..108

Figure 24. Vestige de bois 71A300 13NU71A-04-033.....108

Figure 25. Plan de Durnford (1823), montrant le complexe des écuries. Ground plans, sections and elevations of coal shed, old palace and old boat house or straw house, E. W. Durnford, Quebec, 24 septembre 1823.....109

Figure 26. Gravure de Georges Hériot (ca. 1799). Aquarelle de Georges Hériot, Georges Hériot, *ca.* 1799.....109

Figure 27. Détail de l'atlas de Sanborn (1875). Insurance plans of the City of Quebec, Sanborn, D.A., juillet 1875.....110

Figure 28. Stratigraphie paroi est de l'opération 71 13NU71A-09-17 110

Figure 29. Vestiges 70A200/71A100, 70A600 et 71A750 13NU71A-03-36 111

Figure 30. Dessin de Staveley (1884), montrant le projet de la touraille et de son annexe ouest. Plan de la Boswell et Brother Brewery – Brasserie, 1884.....111

Figure 31. Plan de Stavely (1911), montrant l'annexe (dry room). Plan of Brewery of Messrs Boswell and Bro., Quebec, March 21th 1911, Staveley and Staveley, architects.....112

Figure 32. Photographie des bâtiments de Boswell (1934) montrant l'annexe à l'ouest du hangar. Boswell Brewery [building], 2 mai 1934 ..112

Figure 33. Plan des installations de Boswell (vers 1940-1945). Plan au sol de la Brasserie Boswell & Brother Ltd, vers 1940-1945 113

Figure 34. Plan des installations de Boswell (1959), montrant un «parking» à l'ouest.....113

Table des matières Opération 72

Liste des figures Opération 72.....xii

Remerciements 123

1. Introduction.....125

1.1. Objectifs de fouilles.....125

1.2. Méthodologie.....126

1.2.1. Procédures des fouilles et d'enregistrements.....126

1.2.2. Traitements et analyses des données.....127

2. Description des vestiges et des lots 129

2.1. Vestiges architecturaux.....129

2.1.1. Vestiges de béton 129

2.1.2. Vestiges de tuyauterie 133

2.1.3. Vestiges de bois.....133

2.1.4. Vestiges de maçonnerie.....135

2.2. Descriptions des lots.....137

2.2.1. Lots enregistrés en stratigraphie et non-fouillés.....137

2.2.2. Lots fouillés stratigraphiquement 141

3. Séquence chronologique des phases d'occupation et des événements....150

3.1. Séquence événementielle de l'îlot des Palais (CeEt-30) 150

3.2. Séquence événementielle de l'opération 72 151

3.3. Matrice événementielle de l'opération 72 152

3.4. Interprétations.....153

3.4.1. Phase 0 : Niveaux non-anthropiques 153

3.4.2. Phases I, II et III : Occupation autochtone (*ca.* 1300), Première occupation européenne (*ca.* 1665-1673) et Brasserie de Jean Talon (1668-*ca.* 1675).....154

3.4.3. Phases IV et V : Premier palais de l'intendant (*ca.* 1675-1713) et second palais de l'intendant et magasins du roi (1716-1760).....154

3.4.4. Phases VI : Période de réaménagement et d'occupation britannique et civile (1760 à *ca.* 1895) 156

3.4.5. Phases VIIc et VIId : Brasserie Boswell and Brother (*ca.* 1895-1919)/Boswell-National Breweries Ltd (1919-1968).....166

3.4.6. Phase VIII : Démolition de la brasserie Dow/aménagements paysagers/fouilles archéologiques/mise en valeur/remblayage (1968-2013) 170

4. Conclusion et recommandations.....174

Bibliographie 176

Figures.....185

Liste des figures Opération 72

Figure 1. Plan de la ville de Québec montrant l'emplacement de l'îlot des Palais (CeEt-30).....186

Figure 2. Limites du site archéologique de l'îlot des Palais (CeEt-30). ...187

Figure 3. Localisation des opérations 70, 71 et 72 (2013) par rapport aux autres opérations du site de l'îlot des Palais (CeEt-30). 188

Figure 4. Présence d'un grand nombre de tiges métalliques apparaissant à la suite de l'ouverture de l'opération 72 189

Figure 5. Plan général de l'opération 72 comprenant les principaux vestiges et leurs élévations (72A100, 72A150, 72A200, 72A300, 72A350, 72A500, 72A550, 72A600, 72A650 et 72A700).....190

Figure 6. Vue du vestige 72A200, de la délimitation de l'opération et de son environnement avant le début de la fouille. 191

Figure 7. Vue en plongée du vestige 72A300 et ses modes de constructions, ainsi que celle du vestige 72A550. 191

Figure 8. Dessin en élévation et vues en plongée des vestiges 39A14 et 39A300 retrouvés dans l'opération 39 ressemblant au vestige 72A300. 192

Figure 9. Vue en plongée des planches de bois retrouvées dans le lot 72A14b et accolées au vestige 72A300. 192

Figure 10. Vue en plongée d'un élément de construction appartenant au vestige 72A300. 193

Figure 11. Vue en plan du vestige en bois 72A400 et de ses élévations.....193

Figure 12. Vue en plongée du vestige 72A450. 194

Figure 13. Vue de face du vestige 72A550 compris dans le vestige 72A300. 194

Figure 14. Vue en plongée des vestiges 72A500, 72A600, 72A650 et 72A700 et du lot 72A22. 195

Figure 15. Élévations des parements des vestiges de maçonnerie 72A500, 72A600 et 72A700.....195

Figure 16. Coupe stratigraphique de la paroi sud de l'opération 72. 196

Figure 17. Coupe stratigraphique de la paroi est de l'opération 72. 199

Figure 18. Bouterolle de fourreau d'épée retrouvé dans le lot 72A99, numéro de catalogue CeEt-30-72A99-1. 201

Figure 19. Fond d'une bouteille de bière retrouvé dans le lot 72A11, numéro de catalogue CeEt-30-72A11-1. 201

Figure 20. Vue en plongée du lot 72A11 lors de la découverte de l'objet de catalogage (bouteille) CeEt-30-72A11-1 près du vestige 72A350. 202

Figure 21. Vue en plongée des lots 72A14 et 72A15.....202

Figure 22. Jatte en faïence anglaise à décor floral peint en bleu, numéro de catalogue CeEt-30-72A17-1. 203

Figure 23. Tige creuse plissée en forme de cigare tordu surmonté d'un collet à fine cannelure appartenant à un verre à tige en verre incolore au plomb, numéro de catalogue CeEt-30-72A17-2. 203

Figure 24. Bouton comportant une marque en diamant au dos, enregistré au British Patent Office, numéro de catalogue CeEt-30-72A17-1. .204

Figure 25. Vue en plongée du sondage exécuté dans le lot 72A22 où on peut apercevoir du bois.....204

Figure 26. Gravure de Fonville (1699) présentant le réduit de l'intendance où on peut apercevoir le mur d'enceinte 205

Figure 27. Superposition du plan de Chaussegros de Léry (1739) et des vestiges archéologiques retrouvés à l'îlot des Palais (CeEt-30).. 205

Figure 28. Détail du plan de la ville selon un plan de Villeneuve de 1692. 206

Figure 29. Détail du plan de 1694, présentant l'espace de réduit où demeure l'intendant au numéro trois.. 206

Figure 30. Détail du plan de Chaussegros de Léry (1716) montrant l'enceinte du palais.....207

Figure 31. Détail du plan de Chaussegros de Léry (1739), montrant l'enceinte du palais de l'Intendant à l'ouest. 207

Figure 32. Détail de la légende du plan de 1790. 208

Figure 33. Détail du plan de 1790 montrant la demeure de Thompson en A, B et G 208

Figure 34. Plan de John Marr de 1771 présentant la propriété de Zachariah Thompson (Source: William Clements Library, University of Michigan) 209

Figure 35. Détail de la maquette Duberger (1806-1807) montrant la maison des ingénieurs et le Palais de l'intendant en ruines. 210

Figure 36. Plan de Durnford situant les lots en vente à des civils le long de la rue Saint-Vallier en 1820.. 211

Figure 37. Détail de la feuille 12 d'un plan d'assurance montrant les installations de la fonderie Bisset en 1875. 211

Figure 38. Détail de la planche A de l'Atlas de la ville et des comtés de Québec de 1879. 212

Figure 39. Publicité de George Bisset, ingénieur et fondeur.....212

Figure 40. Plan de Staveley et Staveley (1911) montrant les infrastructures du hangar (shed) de la brasserie Boswell. 213

Figure 41. Détail de la feuille 14 du plan d'assurance de 1917[1910]. 213

Figure 42. Détail de la feuille 14 du plan d'assurance de 1923 présentant l'entrepôt à bière. 214

Figure 43. Plan de la Brasserie Boswell (1940-1945), montrant l'entrepôt frigorifique. 214

Figure 44. Détail du plan de la ville de Québec de la compagnie d'assurance Underwriters datant de 1957 montrant l'entrepôt frigorifique de la brasserie Dow.. 215

Figure 45. Photographie montrant l'entrepôt frigorifique derrière l'ancienne touraille (1934). 215

Figure 46. Dessin illustrant une technique de construction de plancher en béton. 216

Figure 47. Photographie aérienne de Google Earth datant du 30 mai 2007 dans le secteur du palais. On peut y apercevoir le vestige 72A200. 216

Figure 48. Photographie prise par Google Earth en avril 2012 montrant le banc de parc sur le vestige 72A200 et l'aménagement paysager de 2009. 217

LE SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS

Rapport d'intervention archéologique
Opérations 70 et 71
(CeEt-30)

Geneviève Gagné-Dumont et Huguette Lamontagne

Remerciements

Ce stage ainsi que la rédaction de ce rapport de fouille archéologique sont les fruits d'un travail d'équipe. Cette recherche a été rendue possible grâce à l'entente bipartite entre la Ville de Québec et l'Université Laval. Nous soulignons également l'appui technique de la Ville de Québec dans la préparation et la remise en état du terrain. L'implication de nombreuses personnes a facilité le déroulement, à une étape ou une autre, de ce chantier-école. Nos plus chaleureux remerciements vont aux deux professeurs responsables du chantier, madame Allison Bain et monsieur Réginald Auger. Leurs judicieuses remarques et leurs questions pertinentes ont suscité de riches discussions et permis de soulever d'intéressantes hypothèses. Merci aussi à Céline Dupont-Hébert qui a souvent participé aux prises de décisions concernant l'opération 70 et qui a aussi mis la main à la pâte, on devrait plutôt écrire « à la truelle ». Merci à messieurs William Moss et Daniel Simoneau, archéologues à la Ville de Québec, qui ont partagé avec nous, à moult occasions, leurs expériences du secteur et leurs hypothèses. Toujours de la Ville de Québec, nous remercions monsieur François Pellerin pour l'arpentage et la cartographie de nos opérations et monsieur Nicolas Tremblay, technicien en documentation. Merci aussi à toutes ces personnes croisées au fil des mois : monsieur Marcel Moussette, pour sa grande disponibilité à répondre à nos questions et à partager son savoir; monsieur Jacques Guimont, qui a fouillé le site lors de la quatrième campagne en 1985, et qui lui aussi n'a pas hésité à partager ses connaissances; mesdames Nathalie Gaudreau et Caroline Parent qui nous ont généreusement fait part de leur expérience. On ne pourrait passer sous silence la belle collaboration qui s'est établie entre les assistantes du stage 2013 : Geneviève Gagné-Dumont, Melissa Labonté-Leclerc et Huguette Lamontagne ont développé une complicité qui a facilité le travail de laboratoire. Soulignons le travail de Melissa Labonté-Leclerc pour l'infographie des plans et dessins archéologiques. Merci enfin à Lise Jodoin, du laboratoire de restauration et d'archéologie historique de l'Université Laval, toujours disponible pour nous aider au laboratoire, et à OIivier Roy, qui a lui aussi eu sa part de questions à répondre. Merci aux fouilleurs de l'opération 70, Marie-Claude Boisvert-Bégin, Vanessa Messier, Jessica Roy et Pascal St-Jacques avec la participation occasionnelle d'un bénévole, monsieur Brendan Picha, et à ceux de l'opération 71, Sylvie Chevalier, Dorothée Dubé, Josianne Jetté, Alexandre Lévesque et Maude Noël-Brindle.

Si nous avons oublié quelqu'un, veuillez nous en excuser. Cette omission est bien involontaire de notre part.

Geneviève Gagné-Dumont

Huguette Lamontagne

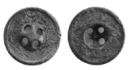

1. Introduction

Le site de l'îlot des Palais (fig. 1) est connu sous le code Borden CeEt-30. Sa localisation géographique est 70°12' 45'' de longitude par 46°48' 52'' de latitude (UTM nord : 86.90, UTM est, 31.05) (Nadeau 2005 : 3). Il a fait l'objet de nombreuses campagnes de fouilles, tant par l'Université Laval, de 1982 à 1990 et depuis l'an 2000, que par la Ville de Québec. Se concentrant sur la documentation des vestiges du premier palais de l'intendant et des autres édifices situés le long de la rue de St-Vallier est, entre autres les magasins du roi, les écuries, la brasserie Jean Talon, la boulangerie Clearihue et la brasserie Boswell, les campagnes des années 1980 nous en ont appris beaucoup sur l'occupation initiale du territoire et sur le passé industriel du site.

À partir de l'an 2000, l'intérêt s'est porté sur l'ensemble des vestiges trouvés à l'intérieur des limites de l'îlot des Palais, leurs relations avec les occupations française et anglaise, puis leur relatif abandon. Ces recherches ont permis une meilleure compréhension de l'histoire des deuxième et troisième palais, et ce, sur fond d'évolution urbaine et industrielle qui transformait ce secteur.

Ce rapport rendra compte des résultats obtenus par la fouille des opérations 70 et 71A et de leur relation avec les données antérieures mises à notre disposition. La description des vestiges trouvés et leur interprétation jetteront, nous l'espérons, un regard neuf sur cette partie maintes fois transformée.

1.1. OBJECTIFS

• Excaver la berme entre les sous-opérations 62A et 62B afin de mieux comprendre la limite sud du vestige 62A350 et de mieux documenter la partie manquante des cabanons de l'époque de la brasserie Boswell;

• permettre la cueillette de nouvelles données à propos des vestiges de bois découverts dans les opérations 62 et 48;

• ouvrir jusqu'au sol stérile pour compléter la stratigraphie de ce secteur.

La fouille 2013 avait donc comme but d'augmenter nos connaissances du secteur situé à l'ouest du site, soit à l'intersection des rues des Prairies et Vallière (fig. 2). En plus de ces grands questionnements, le chantier-école de l'Université Laval se veut un lieu de formation pour les étudiants, des niveaux baccalauréat et maîtrise, en leur offrant un milieu de travail près de la réalité de la pratique archéologique.

1.2. MÉTHODOLOGIE

1.2.1. Méthodologie de terrain

La campagne de fouilles 2013 fut autorisée par le permis d'intervention archéologique 13-BAIA-01 (Allison Bain) émis par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ce permis concerne trois opérations, portant les numéros 70, 71 et 72. Les opérations 70 et 71 sont situées à l'intersection des rues des Prairies et Vallière, à l'ouest des voûtes du deuxième palais de l'intendant, que nous retrouvons à cet endroit à partir de 1715 (fig. 2). L'opération 70 a pour dimensions 4,30 m dans son axe est-ouest et 4,00 m dans son axe nord-sud. L'opération 71 mesure 4,43 m dans son axe est-ouest et 4,30 m dans son axe nord-sud. Ensemble, les deux opérations ont une longueur de 8,30 m dans l'axe nord-sud et entre 4,30 m et 4,43 dans l'axe est-ouest. La contigüité de ces deux opérations, fouillées distinctement, a mené à l'élaboration d'un rapport unique, ce qui nous a donné une vision plus globale des évènements s'étant déroulés dans le secteur nord-ouest du site CeEt-30. Le traitement conjoint des opérations 70 et 71 a évité une redondance dans la description de certains lots et vestiges.

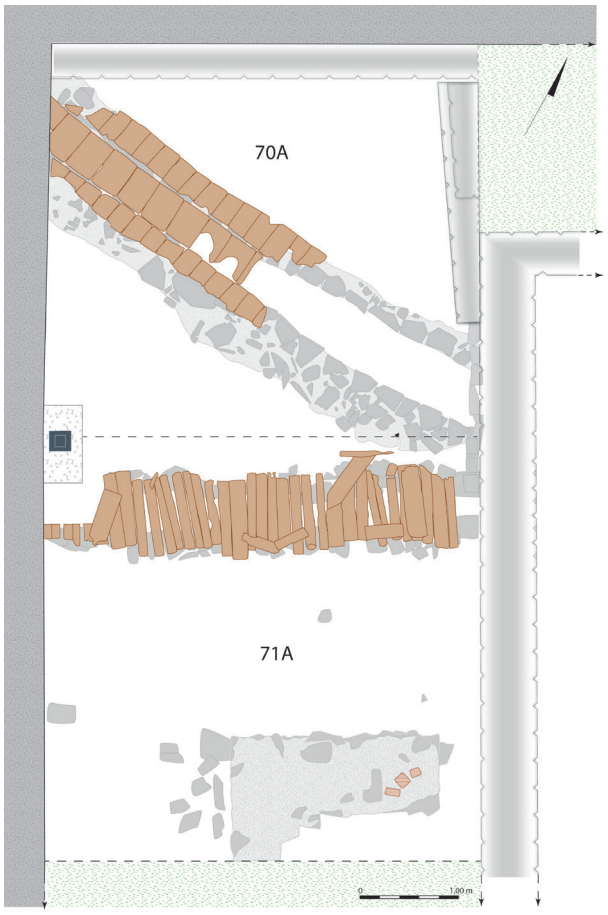

Plan 1.Dimensions des opérations 70 et 71

Le 7 mai 2013 marque le début de la semaine de préparation du chantier. Le décapage des opérations s'est déroulé sur deux jours, soit les 8 et 9 mai 2013. Les niveaux de surface, correspondant aux secteurs préalablement fouillés et comblés de sable de remplissage, ont été enlevés mécaniquement à la rétro-excavatrice par le Service des Travaux publics de la Ville de Québec sous la supervision des trois assistantes. Le reste du matériel a été enlevé manuellement (truelle, pelle, binette, pioche, etc.) sans tamisage. Monsieur Daniel Simoneau nous a aidées à transporter le matériel nécessaire à la fouille entre le laboratoire d'archéologie historique et le site CeEt-30. Tout au long de la fouille, nous avons veillé à ce que le Service des Travaux publics de la Ville de Québec vienne procéder à l'étançonnement périodique des parois pour éviter les éboulis et les accidents, assurant ainsi la sécurité de tous les intervenants. Le Service des Travaux publics de la Ville de Québec a aussi fourni les installations nécessaires à l'évacuation des sédiments.

Toutes les données ont été enregistrées sur des fiches de sols et de vestiges mises au point par l'Université Laval (voir Cédérom). Des relevés photographiques numériques, graphiques (dessins en coupe, en plan, en élévation) et topographiques sont venus compléter ces données. L'enregistrement des lots fut réalisé selon le système Tikal : code Borden (CeEt-30), numéro d'opérations (70 ou 71), lettre majuscule de la sous-opération (A), et numéro de lot. Lors du catalogage, les objets ont été identifiés par lot, par exemple CeEt-30-71A24-2 étant le deuxième objet catalogué du lot 71A24. Les nombres 1 à 99 désignent les lots de sols, 98 et 99 étant réservés à des sols non stratifiés. Les centaines ont été associées aux vestiges de l'opération 70, les nombres pairs étant réservés pour ceux qui sont orientés nord-sud (70A200, 70A400, etc.) et les nombres impairs pour ceux orientés est-ouest (70A100, 70A300, etc.). En conservant le même principe, les nombres 150, 250, 350, etc., désignent les vestiges de bois et de béton. Pour ce qui est de l'opération 71, les nombres dans les centaines ont été attribués aux vestiges sans égard à leur orientation ou à la composition du vestige.

Un premier point de référence (PR 1 : 6,96 m NMM) a été obtenu par transfert à partir de la borne géodésique, située sur la rue St-Vallier. Cette borne porte le numéro 936 : l'élévation est de 8,37 m au-dessus du niveau moyen de la mer. Les lectures ont été prises à l'aide d'un théodolite et d'une stadia. Un second point de référence (PR 2 : 5,67 m NMM) a été établi à partir du point PR 1 quand l'altitude a rendu plus que difficiles les relevés optiques. Pour cette deuxième série de mesures, un niveau à bulle et un fil à plomb ont été utilisés. Pour valider nos mesures, des données supplémentaires ont été ajoutées par l'arpenteur, monsieur François Pellerin.

La fermeture des opérations 70 et 71 s'est faite progressivement à partir de la semaine du 17 juin 2013. Nous avons retourné le matériel au laboratoire d'archéologie historique le 20 juin 2013 après avoir recouvert les vestiges de maçonnerie et le bois de géotextile. En juillet, le Service des Travaux publics de la Ville de Québec est venu combler mécaniquement le site avec du sable. Plus tard, une fois le sable stabilisé, une couche de terre a été installée pour recevoir une couche de tourbe afin de remettre visuellement le terrain à son état initial.

1.2.2. Méthodologie de laboratoire

Chaque jour, les artefacts et écofacts étaient ensachés selon le lot duquel ils étaient issus et envoyés au laboratoire. À partir de la deuxième semaine, un étudiant de premier cycle de chaque opération allait au laboratoire pour les nettoyer et les numéroter, sous la supervision d'Olivier Roy. Ces opérations ont été terminées pendant l'été 2013 par les étudiantes du deuxième cycle. Les feuilles d'enregistrement du logiciel File Maker Pro (voir Cédérom) ont servi à l'enregistrement de l'inventaire : il est à noter que nous avons procédé immédiatement à l'inventaire analytique de nos collections, ce qui nous a permis de mieux connaître notre matériel et nous a aidées dans la sélection des objets à cataloguer (voir Cédérom). Les principales sources utilisées pour l'identification des artefacts lors de l'inventaire sont citées en bibliographie : rapports de fouilles antérieures (surtout 46, 48, 62A et 62B), articles scientifiques, monographies et sites internet. Toutes les notes de terrain, la documentation numérique, les inventaires, les artefacts et les écofacts sont conservés au laboratoire d'archéologie historique sis au 6 rue de la Vieille-Université, à Québec. Une copie numérique du rapport technique a été transmise au ministère de la Culture et des Communications du Québec en même temps que le rapport final.

§

Le rapport, quant à lui, sera divisé en deux grandes parties. La première présentera la description détaillée des lots de sols et des vestiges structuraux mis au jour dans les opérations 70 et 71. Nous commencerons par les lots de sols, des couches supérieures vers les couches inférieures en faisant ressortir les relations entre ces lots. Nous traiterons ensuite des vestiges structuraux. C'est à partir de ces liens que sera élaborée la matrice événementielle, l'essence de la deuxième partie du rapport. Nous appuyant aussi sur l'analyse des artefacts issus de nos opérations, sur l'examen de documents historiques et sur les données que nous avons recueillies à l'été 2013 ou lors de fouilles précédentes, nous chercherons à cerner l'histoire de l'occupation du secteur ouest.

2. Description des lots de sédiments et de vestiges

Chaque description a été élaborée de la façon suivante : un tableau synthèse présentant les caractéristiques du lot, un plan localisant le lot, un court texte descriptif et, s'il y a lieu, les artefacts diagnostiques. Le tableau synthèse comprend l'identification du lot (numéro), la composition et la consistance de sa matrice, la couleur selon le code Munsell, les altitudes inférieure et supérieure, l'épaisseur, ainsi que les techniques de fouille utilisées. Un plan accompagne chaque description afin de situer le lot dans l'ensemble des opérations 70 et 71. Dans le court texte, nous retrouvons les lots limitrophes, les inclusions et les artefacts. Parmi les artéfacts, certains nous permettent de dater nos lots : c'est ce que nous appelons des artefacts diagnostiques. Ce sont ces artéfacts diagnostiques que nous retrouvons en encadré. L'annexe B (voir Cédérom) offre une synthèse de toutes les informations et références bibliographiques relatives aux lots de sol, aux vestiges et aux artefacts diagnostiques. Un plan général des vestiges (fig. 3) se retrouve dans la section Figures.

2.1. LOTS NON STRATIFIÉS

Les lots 70A99/71A99, 70A98, 71A3 et 71A98 sont des lots non stratifiés, correspondant au remplissage des opérations antérieures 48 et 62. Ils résultent de l'opération de nettoyage et de préparation du chantier par la rétro-excavatrice et du mélange de différents niveaux de déposition.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A99/ 71A99	Sable	10 YR 4/6 *dark yellowish brown*	Meuble	6,27 à 6,62	4,98	1,45	Rétro-excavatrice, pelle, truelle, piolet	Plan 2

Le lot 70A99/71A99 est formé par un sable meuble, brun jaunâtre foncé, contenant peu d'inclusions, à peine 1 % de mortier, et des sédiments excavés lors du nettoyage des parois. Il recouvre le géotextile utilisé à la fin des fouilles des années 2006 et 2008 pour recouvrir les maçonneries avant de combler l'excavation. C'est un lot perturbé dans lequel nous retrouvons un mélange des lots 70A1, 70A2 et 70A3.

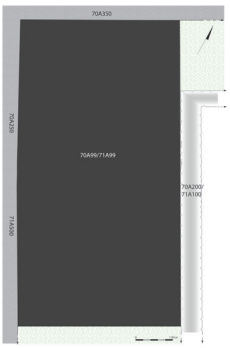

Plan 2.

Plusieurs artefacts et écofacts d'époques différentes ont été mis au jour : terres cuites communes, terres cuites fines, faïences, tessons de verre, objets corrodés de métal ferreux. Une lame de couteau français dans un très bon état de conservation a été retrouvée.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique (s) de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A3	Sable	10 YR 5/4 *yellowish brown*	Meuble	n. d.	n. d.	n. d.	Pelle	Plan 3

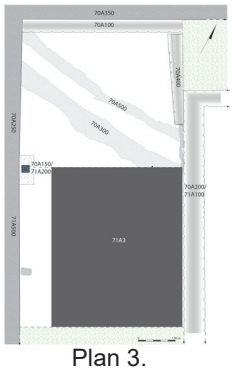

Plan 3.

Le lot 71A3 couvre une bonne surface de l'opération 71 puisqu'il s'agit du sable de remplissage après la fouille de 2008. On le retrouve donc sur toute la longueur (4,30 m) de l'opération et sur une largeur de 3,44 m. Le lot 71A3 est complètement recouvert du lot 71A1. Les lots 71A2, 71A4, 71A6, 71A7, 71A9 et le vestige 70A200/71A100 lui sont latéraux. Le lot 71A3 recouvre le lot 71A12. Puisqu'il s'agit d'un sable de remplissage, déposé après la fouille de 2008, aucune inclusion ni artefact n'ont été retrouvés dans ce lot.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A98	Sable	2,5Y 5/6 *light olive brown*	Compacte	4,97 à 4,98	4,49 à 4,57	0,445	Pelle	Plan 4

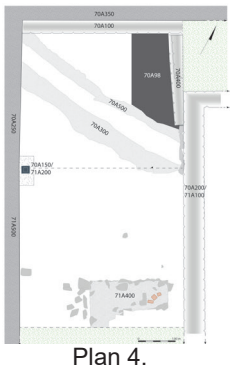

Plan 4.

Le lot 70A98, situé dans le coin nord-est de l'opération, est formé par un sable compact, brun olivâtre, ne contenant pas d'inclusions. Il est inférieur au lot 70A99 avec lequel il partage une interface nette. La fouille a été arrêtée avant que l'on puisse atteindre un lot inférieur. Les lots 70A20, 70A22, 70A23, 70A25, 70A100 et 70A400 viennent y buter latéralement. Ce lot renferme trente-deux artefacts et écofacts d'époques différentes : briques françaises, tessons de verre, terre cuite fine, terre cuite commune, clou forgé, ossements.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A98	n. d.	n. d.	n. d.	4,97	n. d.	n. d.	Pelle	Plan 5

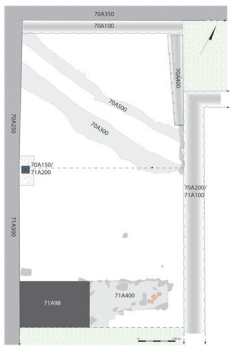

Plan 5.

Le lot 71A98 correspond à une berme laissée en place dans le coin sud-ouest de l'opération pour faciliter les déplacements. En fin de fouille, nous avons tout de même senti le besoin d'excaver en partie cette section de l'opération 71. Le lot 71A98 débute sous le lot 71A20 et est latéral aux lots 71A21, 71A22, 71A27, ainsi qu'aux vestiges 71A400, 71A800 et 71A900. Certaines planches du vestige 71A900, celles qui appartiennent à un tonneau, étaient à moitié comprises dans le lot 71A98.

Très peu d'artefacts ont été ramassés dans ce lot, soit un tesson de terre cuite commune verte de France et deux clous forgés. Deux ossements de

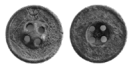

mammifères viennent compléter l'inventaire des écofacts de ce lot.

2.2. LES LOTS STRATIFIÉS

2.2.1. Les lots équivalents

Cette section décrit des lots stratifiés découverts dans les opérations 70 et 71. Puisque ces deux opérations ont été séparées arbitrairement pour faire deux équipes de fouille, plusieurs lots sont équivalents puisqu'ils appartiennent à la même séquence stratigraphique.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A1/ 71A1	Gazon et humus	5Y 3/1 *very dark grey*	Compacte	6,27 à 7,06	6,50 à 6,98	0,12	Rétro-excavatrice, pelle	Plan 6, Annexe 1

Le lot 70A1/71A1 désigne la couche supérieure de tourbe, qui recouvrait les opérations 70 et 71 avant le passage de la rétro-excavatrice. Il est supérieur aux lots 70A2 et 71A3, avec lesquels il a une interface nette. À l'ouest et au nord, le lot 70A1/71A1 se bute au trottoir, soit le vestige 70A250/71A500 à l'ouest et le vestige 70A350 au nord. Le vestige 70A150/71A200 lui est également latéral et inférieur. À l'est, le lot 70A1/71A1 s'étend jusqu'au mur de maçonnerie 70A200/71A100.

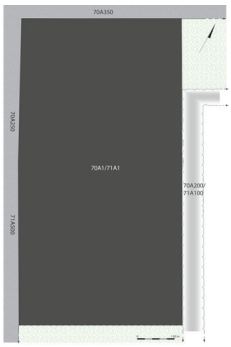

Plan 6.

Ce lot correspond à l'horizon organique (Ah) du sol. Il se compose de gazon et d'humus, un loam sableux gris très foncé. Il contient environ 20 % de petites racines. Aucun artefact ou écofact n'ont été mis au jour dans ces lots

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A3/ 71A6	Sable	2.5 YR 3/2 *dusky red*	Compacte	6,29 à 6,35	6,18	0,09	Pelle, truelle	Plan 7, Annexe 1

Le lot 70A3/71A6 longe la paroi ouest sur une longueur d'environ 6 m en partant de l'extrémité sud. La largeur varie entre 1,1 m au sud et 0,65 m plus au nord, avec un étranglement aux deux tiers. Les lots 70A2 et 71A2 lui sont supérieurs, alors qu'il est lui-même supérieur aux lots 70A6 et 71A7. Les lots 71A3, 70A4, 71A4, 70A5/71A5 et 70A99 viennent y buter.

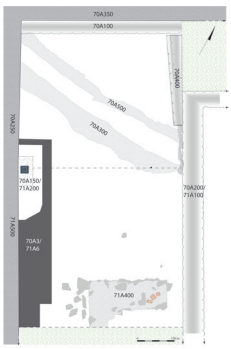

Plan 7.

Sa matrice est composée d'un sable moyennement compact rouge sombre. C'est un lot hétérogène dans lequel on trouve plusieurs inclusions : des déchets (métalliques, scories et autres, 40 à 50 %), de l'anthracite (<1 %), des traces de cendres (environ 15 %) et de mortier (<1 %).

Artefacts diagnostiques de 71A6
Terre cuite fine vernissée et vitrifiée de type *white granite* (1840 à aujourd'hui)
Clous laminés (*ca.* 1780 à *ca.* 1890)

On a retrouvé dans cette couche quelques morceaux de verre de plusieurs couleurs (vitres et bouteilles), de la terre cuite fine de type *white granite* et des clous laminés (XIX^{e} siècle).

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A4/ 71A2	Sable	2.5Y 3/1 *dark reddish grey*	Friable	6,14 à 6,68	5,97 à 6,30	0,20	Rétro-excavatrice, pelle, pioche, truelle	Plan 8, Annexe 1

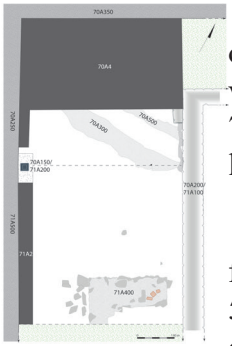

Plan 8.

Le lot 70A4/71A2, encore visible sur les parois est, ouest et nord des opérations, est localisé sous les vestiges 70A250/71A500 et 70A350. Le vestige 70A150/71A200 le traverse complètement. Les lots 70A1/71A1 et 70A2 lui sont supérieurs. Il est latéral et supérieur au lot 70A3/71A6 alors que les lots 71A3, 71A4, 70A5/71A5 et 70A6 viennent y buter.

Sa matrice est composée de gravier de schiste, gris rougeâtre foncé et friable. Quelques inclusions de briques rouges (< de 5 %) et de scories (< de 5 %) ont été notées. Peu d'artefacts et d'écofacts ont été trouvés dans ce lot : quelques tessons de verre, des clous et des ossements.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A5/ 71A5	Sable	2.5Y 4/4 *reddish brown*	Meuble	6,18 à 6,29	5,08	1,20	Pelle, truelle, piolet, pioche	Plan 9, Annexe 1

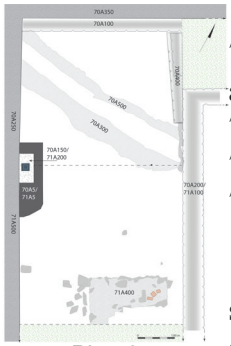

Plan 9.

Le lot 70A5/71A5, situé en paroi ouest à mi-chemin entre les opérations 70 et 71, entoure le vestige 70A150/71A200. Il est situé sous 70A2 et 71A2 avec lesquels il partage une interface nette. Les lots 70A3/71A6, 70A4, 70A6, 70A7, 71A7, 70A8, 71A8, 71A9, 70A12, 71A12, 70A13, 70A14 71A14 et 70A15 lui sont latéraux. Le lot 70A5/71A5 repose complètement sur le lot 71A18.

Sa matrice est un sable meuble brun orangé. Il y a peu d'inclusions, seulement environ 2 % de petits galets. Nous notons aussi quelques artefacts et écofacts : des tessons de verre et de terre cuite, des objets en métal ferreux (clous et cerceau), du plastique (tuyau) et des ossements.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A7/ 70A10 /71A7	Sable	5Y 2,5/1 *black*	Compacte	6,14 à 6,25	5,73 à 6,08	0,10 à 0,40	Truelle, piolet	Plan 10, Annexe 1

Le lot 70A7/70A10/71A7 est situé au coin sud-ouest de l'opération 70 et le long de la paroi ouest dans l'opération 71. Il est inférieur à 71A4, 70A6, 71A6 et

71A8. Le lot 70A7/70A10/71A7 repose sur les lots 70A8, 71A9, 70A11 et 71A11. Les lots 71A3, 70A4, 70A5/71A5 et 70A99 lui sont latéraux. Les lots 70A7 et 70A10 avaient été considérés initialement comme deux lots différents puisque 70A7 avait été mis au jour en premier lors de la fouille du talus demeuré en place après le passage de la rétro-excavatrice. Ce n'est que lorsque nous avons atteint le niveau arasé par la rétro-excavatrice que nous avons découvert la similitude entre 70A7 et 70A10.

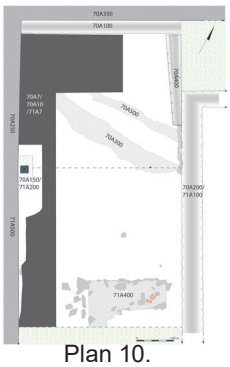

Plan 10.

Sa matrice se présente comme un sable noir et compact. La présence de plusieurs pièces de métal ferreux fortement oxydées donne une coloration rouge orangé au sol. Les inclusions varient sur la superficie du lot, ce qui fait que les mêmes inclusions n'ont pas été notées dans les deux opérations. Pour l'opération 70, nous notons la faible présence de pierres chauffées et de pierres schisteuses (5 – 10 %), de briques (< 1 %), de mortier (< 1 %), de déchets métalliques dont des scories (< 1 %) et d'anthracite (< 1 %). Au nord de l'opération 70, une tache composée de cendres semble correspondre à une lentille de cendres semblable trouvée dans le lot 70A6. Nous avons une lentille d'argile au centre sud de ce lot, toujours dans l'opération 70. Pour l'opération 71, de nombreuses pierres de schiste ont été retrouvées, principalement en surface du lot. Le lot comprenait également une bonne proportion de briques altérées (10 %), une lentille de mortier (10 %), des traces de bois (moins de 1 %), des traces de cendres (20 %), quelques nodules de charbon de bois, de l'anthracite (moins de 1 %) et des scories. Une lentille de cendres de 1,64 m de long et de 0,70 m de large a été découverte au centre du lot 71A7. Cette lentille était composée à 100 % de cendres.

Plusieurs catégories d'artefacts et d'écofacts ont été mises au jour. Dans les céramiques, nous avons trouvé une bille en terre cuite commune non vernissée, une tuile en terre cuite commune de la Saintonge, un fragment de brique (possiblement de touraille), des faïences (françaises, britanniques et hollandaises), du grès cérame grossier glaçuré au sel façon Derbyshire (dont un fragment d'encrier) et une grande variété de terres cuites fines. Plusieurs tessons de verre ont été excavés, dont quelques-uns ont pu être remontés pour former un cul de bouteille carrée avec l'inscription KING OVAL, sur deux lignes, entourée des lettres R et G en haut et Co et T en bas. De nombreux objets en métal ont aussi été trouvés dans le lot : des clous (forgés, laminés et tréfilés), deux boutons (un en métal et un en métal et liège) et une grille d'assez grosse dimension.

Notons également une pierre à fusil et un fragment de peigne en os. L'assemblage de ce lot comprend également plusieurs ossements. On retrouve en majorité des ossements de mammifères, dont un os portant des marques de boucherie (coupe nette aux deux extrémités), mais aussi des ossements d'oiseaux et des coquilles de mollusques.

Artefacts diagnostiques de 70A7/70A10/71A7	
Terre cuite commune vernissée verte de France (XVI[e] à 1760) Faïence blanche française (grande popularité entre 1700-1760) Faïence blanche britannique (XVII[e]- fin XVIII[e]) Faïence blanche hollandaise (dernier quart du XVII[e] jusqu'au milieu du XVIII[e]) Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (*ca.* 1760 à *ca*.1820) Terre cuite fine vernissée de type *pearlware* (*ca*. 1770, jusqu'à la fin de la décennie 1820) Terre cuite fine blanche vernissée (*ca.* 1810 jusqu'à aujourd'hui)	Terre cuite fine vernissée et vitrifiée de type *white granite* (1840 à aujourd'hui) Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Derbyshire (trois premiers quarts du XIX[e]) Grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au sel (début XIX[e] jusqu'au premier quart XX[e]) Bouteille avec l'inscription KING OVAL (à partir de 1912) Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (production massive entre 1720-1787) Clous forgés (jusqu'au XIX[e]) Clous laminés (*ca.* 1780 à *ca.* 1890) Clous tréfilés (*ca*. 1850 à aujourd'hui)

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique (s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A12/ 71A9	Loam sableux	7.5 YR 3/1 *very dark grey*	Compacte	5,75 à 5,82	5,45 à 5,57	0,30	Pelle, truelle, piolet, bêche	Plan 11, Annexe 1

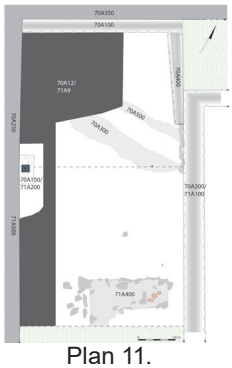

Plan 11.

Le lot 70A12/71A9 s'étend sur les opérations 70 et 71. Dans l'opération 70, ce lot a été créé arbitrairement après environ 15 cm de fouille du lot 70A11, pour mieux identifier l'altitude des artefacts trouvés. Il occupe un espace de forme irrégulière de 3,50 m le long de la paroi ouest, 2,35 m le long de la paroi nord où il bifurque à angle droit sur 1,75 m avant d'entreprendre une courbe de 0,50 m sur une longueur de 1,50 : il continue vers le sud parallèlement et à 1 m de la paroi. Dans l'opération 71, il forme une bande d'environ 1 m de large collée à 71A7 et vient buter contre le vestige 70A100 au nord. Les lots 71A3, 70A5/71A5 et 70A99 lui sont aussi latéraux. Il est supérieur aux lots 71A10, 71A12 et 70A13, ainsi qu'au vestige 71A300.

Sa matrice est un loam sableux d'un gris très foncé. La fouille de ce lot a permis d'observer des inclusions très similaires à celles du lot qui lui est supérieur soit entre 15 et 20 % de pierres schisteuses plus ou moins grossières, environ 5 % de briques, entre 5 et 10 % de mortier[1], du charbon de bois (< 1 %), de l'anthracite, (< 1 %) et une concentration de racines à l'est. Il y a aussi une lentille de charbon de bois de couleur noire (10 YR 2/1) dans l'opération 70.

Une grande variété d'artefacts et d'écofacts a été recueillie. Dans les céramiques, notons un carreau hexagonal vernissé vert de France, de la terre cuite commune locale, de la faïence française, plusieurs variétés de terre cuite fine blanche, du grès, fin et grossier, ainsi que de la porcelaine orientale. Pour le verre, nous avons récolté plusieurs tessons de verre de différentes couleurs, soit à vitre ou à bouteille. Nous avons également plusieurs objets en métal ferreux, dont des clous, forgés et laminés. Dans l'opération 71, un poids en plomb servant à la mesure des quantités a été

1. Comme pour le lot 70A11 la présence de briques et de mortier est plus importante au voisinage du vestige 70A100.

retrouvé. Un autre artefact mérite d'être mentionné. Il s'agit d'un gros tesson de verre de couleur verte taillé en racloir. Enfin, la fouille de ce lot a considérablement contribué à augmenter le nombre d'ossements dans la collection.

Artefacts diagnostiques de 70A12/71A9	
Terre cuite commune vernissée verte de France (XVI^{e} à 1760)	Terre cuite fine jaune vernissée (XIX^{e} jusqu'au début du XX^{e})
Faïence blanche française (grande popularité entre 1700-1760)	Terre cuite fine porcelaineuse et vernissée de type *Mason ironstone* (début XIX^{e} à aujourd'hui)
Faïence blanche britannique (XVII^{e}- fin XVIII^{e})	Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (production massive entre 1720-1787)
Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (*ca.* 1760 à *ca*.1820)	Pipe à fumer à effigie d'hommes (postérieure à 1840)
Terre cuite fine vernissée de type *pearlware* (*ca*. 1770, jusqu'à la fin de la décennie 1820)	Clous forgés (jusqu'au XIX^{e})
Terre cuite fine blanche vernissée (*ca.* 1810 jusqu'à aujourd'hui)	Clous laminés (*ca.* 1780 à *ca.* 1890)

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A13/ 71A12	Loam sableux	7.5 YR 3/1 *very dark grey*	Compacte	5,45 à 5,58	5,35 à 5,53	0,10	Bêche, piolet, truelle,	Plan 12, Annexe 1

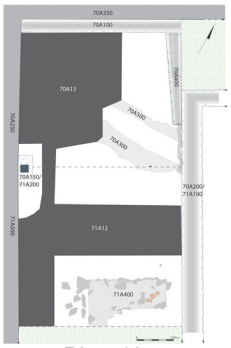

Plan 12.

Le lot 70A13/71A12 s'étend sur toute la superficie des opérations 70 et 71 qui n'a pas été excavée en 2008. Dans l'opération 70, il se concentre dans la section nord-ouest. Dans l'opération 71, il forme un T, bordant la paroi ouest avec une longue bande 1,30 de longueur au centre de l'opération. Il a été créé arbitrairement après environ 30 cm de fouille sous le lot 70A12/71A9. Il est supérieur au lot 70A14/71A14 et latéral aux lots 71A3, 70A5/71A5, 71A11, 71A13 et 70A99, de même qu'aux vestiges 70A100 et 70A200/71A100.

Il se présente comme un loam sableux, compact, d'un gris très foncé, et montre des inclusions : de la pierre (environ 15 %), de la brique (environ 5 %), du mortier (5 à 10 %), du bois (< 1 %), du charbon de bois (< 1 %), de l'anthracite (< 1 %), des déchets métalliques (moins de 1 %), des scories (< 1 %) et des racines localisées à l'est du lot dans l'opération 70 (environ 5 %).

Des artefacts provenant de diverses époques ont aussi été mis au jour. Dans les céramiques, le lot 70A13/71A12 contient des fragments de terre cuite commune vernissée et non vernissée, dont un de façon Staffordshire, de la faïence française et hollandaise, plusieurs variétés de terre cuite fine blanche (*creamware*, *pearlware*, blanche vernissée, jaune vernissée), et des fragments de pipes à fumer (tuyaux et fourneaux). Plusieurs sortes de verre ont été ramassées, principalement associées à des contenants ou à des carreaux de fenêtre. On compte dans les objets en métal certains spécimens plus rares. Dans l'opération 70, on a découvert un fragment de boulet de canon portant la trace d'un moule. Dans l'opération 71, on a trouvé un bouton en métal ferreux et une contreplatine en laiton d'origine britannique. Plusieurs ossements (mammifères, poissons et oiseaux), de même que des coquilles de mollusques (huîtres) étaient aussi présents en quantité. Compte tenu de l'hétérogénéité du contenu, ce lot est

possiblement un remblai.

Artefacts diagnostiques de 70A13/71A12	
Terre cuite commune vernissée verte de France (XVI^{e} à 1760) Terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Stafforshire (fin du XVII^{e} et tout le XVIII^{e}) Faïence blanche française (grande popularité entre 1700-1760) Faïence blanche britannique (XVII^{e}- fin XVIII^{e}) Faïence blanche hollandaise (dernier quart du XVII^{e} jusqu'au milieu du XVIII^{e}) Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (*ca.* 1760 à *ca.*1820) Terre cuite fine vernissée de type *pearlware* (*ca.* 1770, jusqu'à la fin de la décennie 1820) Pipe à fumer avec les marques TD (populaire vers 1840)	Terre cuite fine blanche vernissée (*ca.* 1810 jusqu'à aujourd'hui) Terre cuite fine jaune vernissée (XIX^{e} jusqu'au début du XX^{e}) Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (production massive entre 1720-1787) Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Nottingham (XVIII^{e}) Verre teinté bleu-vert français (milieu XVII^{e} à 1760) Contreplatine britannique (entre 1720-25 et 1770) Clous forgés (jusqu'au XIX^{e}) Clous laminés (*ca.* 1780 à *ca.* 1890)

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A14/ 70A16/ 71A14	Loam sableux	7.5 YR 3/2 *dark brown*	Compacte	5,33 à 5,53	5,13 à 5,26	0,27	Bêche, piolet, truelle	Plan 13, Annexe 1

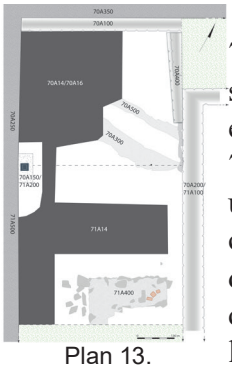

Plan 13.

Le lot 70A14/71A14 est aussi un lot arbitraire créé après la fouille de 70A13/71A12. Il couvre sensiblement la même surface que le précédent. Il est supérieur à 70A15/71A15 et latéral aux vestiges 70A100, 70A300, 71A300 et 70A500 et aux lots 71A3, 70A5/71A5 et 71A19. Les vestiges 71A600 et 71A700 sont entièrement enveloppés du lot 71A14. Il se présente comme un loam sableux, compact, brun foncé. On y retrouve plusieurs lentilles de cendres de couleur noire (GLEY1 2,5/N). Nous avons aussi noté la présence d'une lentille de mortier faisant 0,80 m x 0,80 m et environ 0,045 m de haut qui vient buter sur le vestige 70A100 du côté est du lot 70A14 et celle d'une lentille de cendres de 0,17 m sur 0,26 m au sud-est du lot à 1,20 m de la paroi ouest de l'opération et à 2,20 m de la paroi nord. Elle fait environ 0,08 m d'épaisseur : on y retrouve un peu de métal et de scories à proximité.

À la jonction des deux opérations près de la paroi ouest il y a des inclusions de schiste et de grès (environ 10 %). On retrouve également des traces de cendres (environ 1 %) concentrées au coin sud-est de l'opération 70. Dans tout le lot on remarque du charbon de bois (< 1 %), des déchets métalliques dont des scories (< 1 %), du bois brûlé et décomposé (environ 7 %), de la brique (environ 3 %) et de gros morceaux de mortier, dont un gardant la trace en négatif d'un objet à angle droit (environ 7 %) uniformément égrenés et répartis dans le lot 70A14. Dans la partie plus basse de 70A14, coupant 70A5, des pierres semblent avoir été empilées. Nous remarquons aussi la présence d'une pierre taillée ayant appartenu à une maçonnerie dans le lot 70A14.

Ici aussi le contenu en artefacts appartient à plusieurs époques. On retrouve une grande variété de terres cuites communes, vernissées ou non (Vallauris, locale, verte

de France, Saintonge, de la vallée de Huveaune et Staffordshire). Un fragment de tuile hexagonale portant les lettres IM en creux a aussi été collecté. Des faïences françaises, britanniques et hollandaises, tout comme du *cream coloured* et du *creamware* y ont été trouvées. On a également ramassé de nombreuses pipes à fumer (fourneaux et tuyaux). Plusieurs fragments de verre ont été trouvés, dont du verre bleu-vert français et du verre vert de type britannique ou anglo-américain (tesson de goulot fini manuellement, mais dont le reste est moulé mécaniquement). Le lot compte également huit pierres à fusil, quatre françaises, une britannique et trois indéterminées. Une guimbarde, presque entière, en laiton, a été retrouvée dans l'opération 70A14 ainsi qu'une contreplatine française. À cette énumération nous devons ajouter la présence de gros morceaux de briques anglaises et d'au moins un fragment de brique française. Certains objets portent des traces d'incendie : nous avons trouvé un goulot de bouteille déformé ainsi que de la céramique vitrifiée par la chaleur. Dans ce lot étaient également présents des écofacts tels du bois, des racines, des ossements (mammifères, oiseaux et poissons), des coquilles d'huîtres et d'escargots. Le lot 70A16 a été ouvert, dans un premier temps, pour le centre de la tranchée, entre les vestiges 70A300 et 70A500, au nord-est de l'opération. Constatant sa similitude avec 70A14 et après discussion il a été décidé de le supprimer et de l'intégrer au lot 70A14.

Artefacts diagnostiques de 70A14/71A14	
Terre cuite commune vernissée de Vallauris (surtout dans des contextes du XVIII^{e})	Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (*ca.* 1760 à *ca*.1820)
Terre cuite commune vernissée verte de France (XVI^{e} à 1760)	Terre cuite fine agate vernissée (courant vers le troisième quart du XVIII^{e})
Terre cuite commune non vernissée portant en creux les lettres IM (tuile hexagonale française, jusqu'en 1760)	Terre cuite fine blanche vernissée (*ca.* 1810 jusqu'à aujourd'hui)
Terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge (XVII^{e} à 1760)	Terre cuite fine vernissée et vitrifiée de type *white granite* (1840 à aujourd'hui)
Terre cuite commune avec engobe et vernissée, de la vallée de l'Huveaune (première moitié XVIII^{e})	Grès cérame grossier français non glaçuré à pâte claire (surtout XVII^{e} et début XVIII^{e})
Terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Stafforshire (fin du XVII^{e} et tout le XVIII^{e})	Grès cérame grossier rhénan gris glaçuré au sel (début du XVIII^{e} jusqu'au troisième quart)
Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est (deuxième moitié du XVIII^{e} et XIX^{e})	Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Fulham ou Lambeth ancien (à partir de 1671 jusqu'au troisième quart du XVIII^{e})
Terre cuite commune graveleuse du Nord Devon, vernissée (XVII^{e} à 1760)	Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (production massive entre 1720-1787)
Faïence blanche vitrifiée (rare, fin XVIII^{e} siècle)	Verre teinté bleu-vert français (milieu XVII^{e} à 1760)
Faïence blanche française (grande popularité entre 1700-1760)	Contreplatine française (début XVIII^{e} jusqu'à 1760)
Faïence blanche britannique (XVII^{e}- fin XVIII^{e})	Dard de fourreau d'épée (1690 à fin XVIII^{e})
Faïence blanche hollandaise (premier quart du XVII^{e} jusqu'au milieu du XVIII^{e})	Pierre à fusil française sur éclat (1650-1770)
Terre cuite fine vernissée de type *cream coloured* (début 1720, déclin dès 1760)	Clous forgés (jusqu'au XIX^{e})
	Clous laminés (*ca.* 1780 à *ca.* 1890)

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique (s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A15/ 71A15	Argile loameuse	7.5 YR 2,5/2 *very dark brown*	Très compacte	4,99 à 5,14	4,85 à 4,99	0,25	Bêche, truelle	Plan 14, Annexe 1

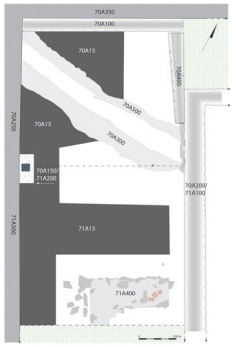

Plan 14.

Le lot 70A15/71A15 est situé directement sous 70A14, avec lequel il partage une interface abrupte. Dans l'opération 70, il s'étend au nord-ouest et au sud-est de l'opération, et 70A14 le coupe au centre de ces deux zones. Dans l'opération 71, il couvre la même superficie que 71A14, moins la bande à l'ouest que couvre le lot 71A19. Il est supérieur à 70A18 et 71A20 et inférieur aux lots 71A3, 70A14, 71A23 et 70A99. Le lot 70A15/71A15 se bute sur le vestige 70A100 au nord.

Sa matrice est une argile loameuse, très compacte, brun très foncé et montre des inclusions de pierres, sous forme de petits morceaux de schiste (environ 3 %), de briques (environ 7 %), de mortier (environ 7 %), de bois (< 1 %), de charbon de bois réparti uniformément (environ 2 %) et de scories.

Il contient des ossements de mammifères, en grande partie, et des coquilles d'huîtres. Parmi les artefacts mis au jour nous remarquons de la terre cuite commune, dont un fragment de marmite vernissée de Cox, de la faïence blanche, française et britannique, des terres cuites fines (*creamware*, *pearlware*) dont un tesson de terre cuite fine blanche vernissée avec un décor *Blue Willow*, du verre, des tuyaux de pipe, un fourneau de pipe. Nous avons également trouvé des briques françaises et un morceau d'ardoise à toitures, une charnière dite à vase, un bouton en métal ferreux, en plus de nombreux clous. Une pierre à fusil usée et fragmentaire, probablement d'origine française, a aussi été trouvée. Parmi les morceaux de terre cuite grossière, on en retrouve un avec les bords arrondis rappelant un effet généralement causé par un séjour dans l'eau. Il fut découvert à proximité de l'emplacement du drain mis au jour lors de l'opération 62.

Artefacts diagnostiques de 70A15/71A15	
Terre cuite commune vernissée verte de France (XVI^{e} à 1760)	Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Nottingham (XVIII^{e})
Terre cuite commune vernissée de Cox (marmites) (fin XVII^{e} jusqu'à 1760)	Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (production massive entre 1720-1787)
Terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Stafforshire (fin du XVII^{e} et tout le XVIII^{e})	Verre teinté bleu-vert français (milieu XVII^{e} à 1760)
Terre cuite commune avec engobe et vernissée, de la vallée de l'Huveaune (première moitié XVIII^{e})	Pipe à fumer avec les marques TW (période 1780-1840)
Faïence blanche française (grande popularité entre 1700-1760)	Boucle de ceinturon (dans les contextes datés entre la première moitié du XVII^{e} et la fin du XVIII^{e})
Faïence blanche britannique (XVII^{e} - fin XVIII^{e})	Pierre à fusil française (*ca.* 1675 jusqu'au XVIII^{è} siècle)
Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (*ca.* 1760 à *ca*.1820)	Clous forgés (jusqu'au XIX^{e})
Terre cuite fine vernissée de type *pearlware* (*ca*. 1770, jusqu'à la fin de la décennie 1820)	Clous laminés (*ca.* 1780 à *ca.* 1890)

2.2.2. Les lots de l'opération 70

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A2	Loam sableux	7.5 YR 3/2 *dark brown*	Moyennement compacte	6,50 à 6,54	6,26 à 6,48	0,15	Rétro-excavatrice, pelle, truelle	Plan 15, Annexe 1

Le lot 70A2 (62A2) désigne la couche organique qui reçoit la tourbe : elle a été décapée par la rétro-excavatrice. À l'ouest de l'opération 70, il ne reste qu'une bande d'environ 4,0 m de long sur 0,30 m de large située sous le lot 70A1. On en retrouve aussi une autre bande d'environ 1,75 m de long sur 0,15 m de large à l'est de l'opération 70. Il est inférieur au lot 70A1 avec lequel il a une interface nette et supérieur aux lots 70A3, 70A4, 70A5 et 70A99 avec lesquels ses interfaces sont plus graduelles. Il est latéral aux lots 70A150, 70A250, 70A350 et 70A200.

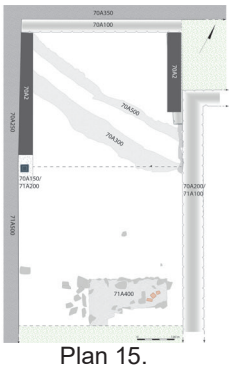
Plan 15.

Sa matrice est constituée d'un loam sableux brun foncé. Il y a environ 20 % de racines incluses dans ce sol. Aucun artefact ou écofact n'ont été mis au jour dans ces lots.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A6	Sable	10YR 3/1 *very dark grey*	Moyennement compacte	6,27	6,15 à 6,18	0,09	Truelle	Plan 16, Annexe 1

Le lot 70A6 est situé au coin sud-est de l'opération 70. Il est inférieur à 70A3, supérieur à 70A7 et les lots 70A4, 70A5 et 70A99 lui sont latéraux. Ses dimensions sont de 0,75 m sur 1,75 m, mais on doit en exclure le rectangle (0,35 m sur 0,60 m) formé par 70A5 au sud. Il se présente comme une couche de sable moyennement compact, gris très foncé, contenant une grande quantité de déchets métalliques, surtout des scories (30 à 50 %). Les autres inclusions sont des morceaux de brique (< 1 %), du bois et de l'anthracite (~1 %).

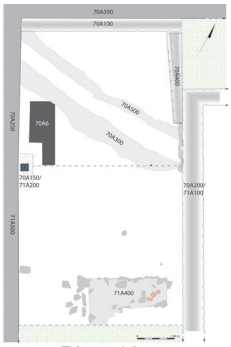
Plan 16.

Artefacts diagnostiques 70A6
Terre cuite commune vernissée verte de France (XVI^{e} à 1760)
Terre cuite fine vernissée et vitrifiée de type *white granite* (1840 à aujourd'hui)
Clous forgés (jusqu'au XIX^{e} siècle)
Clous tréfilés (*ca.* 1850 à aujourd'hui)

Ce lot contient aussi deux lentilles de cendres, une d'un gris très foncé (2.5 Y 3/1 au code Munsell) et une autre, brun rougeâtre foncé (2.5YR3/4 au code Munsell). Peu d'artefacts et d'écofacts ont été mis au jour : du verre, des clous et du bois.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A8/ 70A11	Loam sableux	10YR 3/2 *very dark greyish brown*	Compacte	6,06 à 6,08	5,76 à 5,81	0,29	Truelle, piolet	Plan 17, Annexe 1

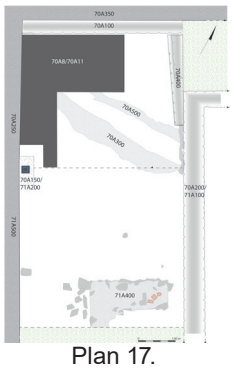

Plan 17.

L'interface entre les lots 70A7/70A10 /71A7 et 70A8/70A11, nouvellement ouverts, est très rocailleuse. Les sédiments entre les pierres sont plutôt noirs et sont attribués à 70A7/70A10/71A7 plutôt qu'à 70A8/70A11. Nous serions donc à la limite inférieure de 70A7/70A10/71A7.

Le lot 70A8/70A11 est situé à l'est de l'opération 70. Il est inférieur au lot 70A7/70A10/71A7, supérieur au lot 70A12 et latéral aux lots 70A5/71A5, 70A11, 70A99 et 70A100. Les lots 70A8 et 70A11 avaient été considérés initialement comme deux lots différents : le lot 70A11 se trouve directement sous 70A10 et correspond à 70A8 qui se trouve au sud de l'opération pour les mêmes raisons qui ont fait conclure à la similitude des lots 70A7, 70A10 et 71A7. La partie identifiée 70A11 à l'origine présente une surface de plus de 2,25 m sur 1,50 m et son épaisseur moyenne est de 0,13 m.

Sa matrice montre un loam sableux foncé et compact contenant environ 30 % de pierres[2], de la brique[3] (< 1 %), environ 10 % de mortier, du bois (< 1 %), des scories (< 5 %) et de l'anthracite (moins de 1 %). Dans la partie 70A8 nous avons aussi observé la présence de deux lentilles, l'une formant une poche de pierres et de mortier, et l'autre, une poche de scories de 30 cm sur 30 cm sur la paroi ouest. Il n'y a pas de structures apparentes.

Nous avons trouvé quelques artefacts et écofacts : un fourneau de pipe complet avec inscription « W&D », un tuyau de pipe avec l'inscription « …UGALL GLAS… », de la terre cuite commune de la Saintonge, de la faïence française, du verre français, de gros morceaux de verre (fonds de bouteilles et goulots) près du vestige 70A100, du grès cérame glaçuré au sel façon Derbyshire avec l'inscription « HARTSHORNERPOTTER DERBYSHIRE », du bois, des ossements et une grosse dent d'un herbivore.

Artefacts diagnostiques de 70A8/70A11	
Faïence blanche française (grande popularité entre 1700-1760)	Terre cuite fine vernissée et vitrifiée de type *white granite* (1840 à aujourd'hui)
Terre cuite graveleuse du North Devon, vernissée (XVII^{e} siècle surtout dans la deuxième moitié et XVIII^{e} siècle jusque vers 1760)	Grès cérame grossier avec inscription HARTSHORNERPOTTER DERBYSHIRE (trois premiers quarts du XIX^{e})
Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (*ca.* 1760 à *ca*.1820)	Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (production massive entre 1720-1787)
Terre cuite fine vernissée de type *pearlware* (*ca*. 1770 jusqu'à la fin de la décennie 1820)	Grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au feldspath (*ca.* 1840 jusqu'aux premières décennies du XX^{è} siècle)
Terre cuite fine blanche vernissée (*ca.* 1810 jusqu'à aujourd'hui)	Fourneau de pipe avec inscription W&D (1862-1881)
Tuyau de pipe portant l'inscription « UGALL GLAS » (entre 1847 et 1967)	Clous forgés (jusqu'au XIX^{e} siècle)
Terre cuite commune vernissée verte de France (XVI^{e} à 1760)	Clous laminés (*ca.* 1780 à *ca.* 1890)
	Clous tréfilés (*ca.* 1850 à aujourd'hui)

2. Les pierres, en calcaire, sont plus grosses au voisinage du vestige 70A100 : quelques-unes portent des marques de chauffe.
3. La concentration de brique et de mortier devient plus importante au voisinage du vestige 70A100.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A9	Sable	5Y 3/1 *very dark grey*	Friable	5,95 à 6,00	n. d.	n. d.	Truelle, piolet	Plan 18

Le lot 70A9 est situé au nord-ouest de l'opération 70 où il comble l'espace entre le vestige 70A100, qui le borde à l'est et au sud, et la limite nord de l'opération 70. Sa matrice est un sable gris très foncé et contient environ 50 % de gravats schisteux. Nous notons la présence de mortier (< 1 %) en provenance de l'effritement du vestige 70A100. Aucun artefact ou écofact ne furent découverts. Nous sommes demeurés à la surface de ce lot, ne voulant pas le fouiller et risquer ainsi de déstabiliser le vestige 70A100.

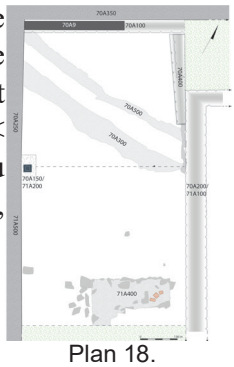

Plan 18.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A17	Loam argileux	10YR 2/2 *very dark brown*	Compacte	4,76 à 4,84	4,63 à 4,69	0,14	Truelle	Plan 19

Le lot 70A17 a été créé arbitrairement, sous 70A14, à égalité du dessus du drain et fouillé vers l'intérieur entre les deux vestiges 70A300 et 70A500. Il mesure environ 2,5 m de long sur 0,50 m de large. Il est supérieur au lot 70A24 et vient buter contre 70A99 au sud-est. Sa matrice est un loam argileux compact, d'un brun très foncé dans lequel nous retrouvons environ 20 % de pierres dont certaines assez grosses (0,38 m sur 0,20 m), moins de 1 % de briques (dont une fait 0,10 m sur 0,07 m), du mortier (environ 5 %), des scories (environ 4 %) et du bois. Les artefacts mis au jour sont : de l'ardoise à toiture, des tuyaux de pipe, de la brique française, de la tuile hexagonale vernissée verte de France et de la terre cuite commune de la Saintonge.

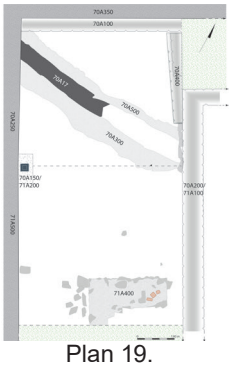

Plan 19.

Artefacts diagnostiques de 70A17	
Terre cuite commune vernissée façon de Cox (marmites) (du XVI^{e} siècle jusque vers 1760)	Terre cuite fine blanche vernissée (*ca.* 1810 jusqu'à aujourd'hui)
Faïence blanche française (grande popularité entre 1700-1760)	Carreau de terre cuite commune vernissée verte de France (XVI^{e} à 1760)
Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (*ca.* 1760 à *ca.*1820)	Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Derbyshire (trois premiers quarts du XIX^{e})
Terre cuite fine vernissée de type *pearlware* (*ca.* 1770 jusqu'à la fin de la décennie 1820)	Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (production massive entre 1720-1787)
	Clous forgés (jusqu'au XIX^{e} siècle)

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A18	Argile	10YR 3/2 *very dark greyish brown*	Compacte	4,93 à 4,96	4,84 à 4,88	0,09	Bêche, pelle carrée, truelle, piolet	Plan 20, Annexe 1

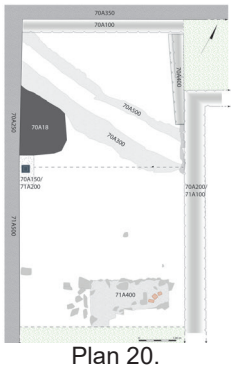

Plan 20.

Le lot 70A18 est situé au sud-ouest de l'opération. Situé sous 70A15 et supérieur au lot 70A19 avec lesquels il partage des interfaces nettes, il se présente comme un sol argileux brun grisâtre très foncé, avec très peu d'inclusions : moins de 1 % de pierres et moins de 1 % de bois. Les lots 70A99 et 70A300 viennent y buter. Il a la forme d'un trapèze dont les petits et grands côtés auraient respectivement 1,25 m et 2,0 m et la hauteur, 1,25 m. Aucun artefact n'a été recueilli dans ce lot.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A19	Loam sableux	10YR 3/1 *very dark grey*	Compacte	4,81 à 4,88	4,71 à 4,77	0,11	Piolet, truelle	Plan 21

Plan 21.

Le lot 70A19 est situé au sud-ouest de l'opération, sous 70A18 avec lequel il partage une interface abrupte. Il est supérieur au lot 70A22 et leur interface est graduelle. Il vient buter sur le vestige 70A300. Il adopte la forme d'un pentagone irrégulier dont le plus grand côté, parallèle à 70A300, mesure 4,0 m et celui parallèle à la limite sud, près de 3,0 m. Une aire rectangulaire de 1,0 m sur 0,75 m dans le coin sud-ouest de l'opération ne fait pas partie du lot. La matrice se présente comme un loam sableux compact, gris très foncé et contenant plusieurs inclusions : environ 25 % de pierres, 25 % de mortier, moins de 1 % de briques, moins de 1 % de bois, moins de 1 % de charbon de bois et moins de 1 % d'anthracite.

Artefacts diagnostiques de 70A19
Terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge (XVII^{e} et XVIII^{e} siècles jusqu'en 1760)
Faïence blanche française (grande popularité entre 1700-1760)
Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (*ca.* 1760 à *ca.*1820)
Tuyau de pipe avec inscription EB (pipe hollandaise 1720-1880)
Carreau de terre cuite commune vernissée verte de France (XVI^{e} à 1760)
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (production massive entre 1720-1787)
Boucle en métal cuivreux (seconde moitié du XVIII^{e} siècle)
Clous forgés (jusqu'au XIX^{e} siècle)

Les artefacts mis au jour sont : un peigne en os, de la faïence française, de la brique française, un tuyau de pipe avec l'inscription « EB », des clous forgés, des tessons de verre vert pâle, un balustre en verre et de la terre cuite commune vernissée verte de France. Un balustre en verre a aussi été mis au jour mais comme il est très altéré, et même s'il ressemble au niveau de la forme à un item semblable provenant des magasins du Roi (Cloutier 2010, 68), nous ne pouvons le dater avec certitude : cet objet ne sera donc pas considéré parmi les artefacts diagnostiques. Parmi les écofacts, nous avons des os dont aucun ne porte des traces de boucherie.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A20	Argile loameuse	2.5Y 3/2 *very dark grey*	Compacte	5,03	4,77 à 4,82	0.21	Pelle	Plan 22

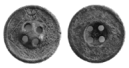

Le lot 70A20 est situé au nord de l'opération où il prend la forme d'un triangle rectangle dont l'hypoténuse, parallèle au vestige 70A500 a une longueur d'environ 2,0 m et le plus petit côté, environ 1,0 m. Il est inférieur au lot 70A15, supérieur au lot 70A22 et latéral aux lots 70A98, 70A99, 70A100 et 70A500. Sa matrice est une argile loameuse, compacte, de couleur gris très foncé, qui contient peu d'inclusions : moins de 1 % de mortier, dont les plus gros morceaux mesurent 0,02 m sur 0,04 m, et moins de 1 % de charbon de bois.

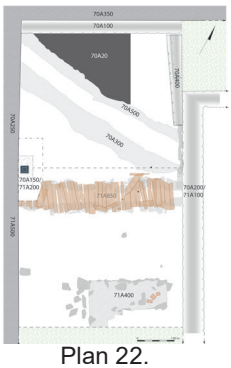

Plan 22.

Les artefacts mis au jour sont : un tuyau de pipe, des tessons de verre vert pâle, de la terre cuite fine, de la terre cuite commune, du *creamware*, du grès, de l'ardoise à toitures et de la terre cuite commune vernissée verte de la Saintonge ainsi qu'un tesson de terre cuite commune non vernissée qui s'est avéré être une tuile de touraille. Plusieurs os et dents constituent l'ensemble des écofacts de ce lot.

Artefacts diagnostiques de 70A20
Faïence blanche française (populaire en Amérique coloniale entre 1700-1760)
Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (*ca.* 1760 à *ca.*1820)
Terre cuite fine blanche vernissée (*ca.* 1810 jusqu'à aujourd'hui)
Carreau de terre cuite commune vernissée verte de France (XVI^{e} à 1760)

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A21	Loam sableux	10YR 3/2 *very dark greyish brown*	Moyennement compacte	5,03	n. d.	n. d.	Pelle, truelle	Plan 23

Le lot 70A21, de dimension modeste, est situé à environ 0,10 m au sud du vestige 70A100. Il est inférieur au lot 70A15, supérieur au lot 70A22 et latéral aux lots 70A20 et 70A100. D'une largeur d'environ 0,30 m au nord-ouest, il va en s'amenuisant légèrement vers l'est. Sa longueur est d'environ 2,25 m et il ne semble pas se prolonger vers l'est. Sa forme le relierait possiblement à la tranchée de fondation du vestige 70A100. Il se présente comme un loam sableux, moyennement compact, brun grisâtre très foncé, et contenant de faibles inclusions de mortier (< 1 %) uniformément réparties, environ 1 % de briques et moins de 1 % de charbon de bois. Aucun artefact n'y a été trouvé.

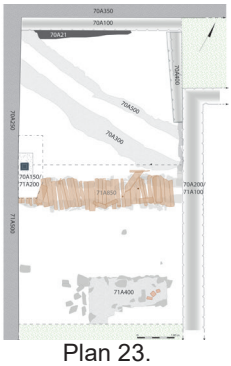

Plan 23.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A22/ 70A23	Loam argileux	10YR 2/2 *very dark brown*	Moyennement compacte	4,42 à 4,86	4,33 à 4,76	0,22	Bèche, pelle, piolet, truelle	Plan 24, Annexe 1

Le lot 70A22/70A23 est situé de part et d'autre des vestiges 70A300 et 70A500. Il repose sous 70A19 et 70A20. Il est supérieur à 70A25. Les lots 70A98, 70A100, 70A300 et 70A500 viennent y buter.

Il se présente comme un loam argileux, moyennement compact, de couleur noire, avec des marbrures, certaines brun foncé (7.7 YR 4/6 du code Munsell) et d'autres, gris très foncé (5 Y 3/1). Il contient plusieurs inclusions, surtout concentrées à l'est de

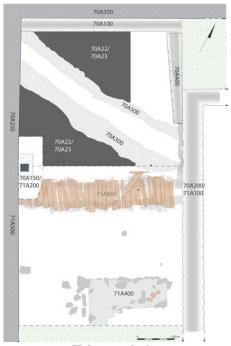
Plan 24.

l'opération : de grosses pierres (< 5 %), de la brique (< 1 %), du bois (< 1 %), du charbon de bois (environ 1 %), des scories (< 1 %) et du mortier (environ 5 %) ainsi que plusieurs lentilles de sable réparties uniformément.

Les artefacts et écofacts recueillis sont variés dans les matériaux : de la brique française, de la terre cuite commune de Saintonge, du verre teinté de fougère, de la faïence française et une pierre à fusil sur éclat (française). Certaines céramiques ne sont pas d'origine française, comme : un tesson de terre cuite commune vernissée de Buckley, un tuyau de pipe au motif hollandais et du *creamware*. On a également mis au jour des écofacts : quelques ossements de mammifères et d'oiseaux ainsi qu'une coquille d'huître.

Artefacts diagnostiques 70A22/70A23
Terre cuite commune vernissée verte de France (XVI^{e} à 1760)
Faïence blanche française (populaire en Amérique coloniale entre 1700-1760)
Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (*ca.* 1760 à *ca*.1820)
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (production massive entre 1720-1787)
Pierre à fusil française (*ca.* 1675 jusqu'au XVIII^{e} siècle)
Clous forgés (jusqu'au XIX^{e})
Clous laminés (*ca.* 1780 à *ca.* 1890)

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A24	Loam argileux	10YR 2/1 *black*	Meuble	4,63 à 4,69	4,60 à 4,61	0,05	Truelle	Plan 25, Annexe 1

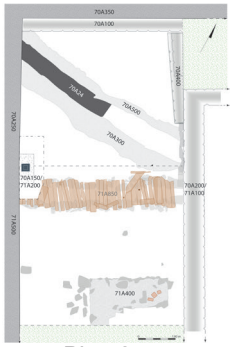
Plan 25.

Le lot 70A24 est situé entre les vestiges 70A300 et 70A500. Il est inférieur à 70A17 et à 70A550, avec lesquels il partage une interface nette, et supérieur à 70A27. Il est bordé latéralement par les lots 70A300 et 70A500. Il adopte une forme rectangulaire d'environ 2,5 m sur 0,50 m. Sa matrice est un loam argileux, meuble, noir, avec des inclusions de petits fragments de schiste (2,5 %), de briques (< 1 %), de mortier (< 1 %), de bois (environ 2 %), que nous associons au vestige 70A550, et de charbon de bois (< 1 %).

Nous y avons trouvé des artefacts et des écofacts : de la terre cuite commune vernissée, de la terre cuite fine vernissée de type *creamware*, un fragment de goulot en verre vert, du verre incolore au plomb, du verre teinté bleu-vert français et des ossements de mammifères.

Artefacts diagnostiques de 70A24
Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (*ca.* 1760 à *ca*.1820)
Verre teinté bleu-vert français (milieu XVII^{e} siècle jusqu'à la fin du XVIII^{e})

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A25	Argile loameuse	GLEY1 3/10Y *very dark greenish grey*	Compacte	4,58 à 4,64	4,29 à 4,36	0,29	Bêche, pelle, truelle,	Plan 26

Le lot 70A25 est situé au nord du vestige 70A500, sous la partie nord de 70A23 dont il épouse la forme triangulaire et les dimensions de 1,75 m (côté parallèle à 70A100) sur 1,25 m (côté perpendiculaire à 70A100). Il est donc inférieur à 70A23 avec lequel il partage une interface nette. Il est supérieur à 70A30 où il montre une interface graduelle. Il est latéral aux vestiges 70A100, 70A500 ainsi qu'au lot de sol 70A98.

Plan 26.

Sa matrice est une argile loameuse, compacte, gris verdâtre très foncé qui contient quelques inclusions de schiste, de la brique (< 1 %), environ 2 % de mortier, moins de 5 % de bois, du charbon de bois (< 2 %). Le bois se décline sous plusieurs formes : branchage, branches, planches. Un morceau est brûlé des deux côtés. À moins de 0,10 m de la limite nord-ouest du lot, nous observons la présence de deux lentilles argileuses vert pâle montrant des taches d'un noir bleuté à l'intérieur. Nous observons aussi la présence d'une coloration brun rougeâtre le long des vestiges 70A100 et 70A500. Un morceau d'ardoise portant des marques de trous de clous a été mis au jour.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A26	Loam argileux	10YR 2/2 *very dark grey*	Friable	4,49 à 4,54	4,51 à 4,62	0,07	Bêche, pelle	Plan 27

Le lot 70A26 est situé au sud du vestige 70A300, sous la partie sud de 70A23 dont il épouse la forme pentagonale et les dimensions. Il est donc inférieur à 70A23 avec lequel il partage une interface graduelle. Il est supérieur à 70A31, où il montre une interface graduelle, et latéral au vestige 70A300. Il se termine à la limite sud de l'opération.

Plan 27.

Il contient des inclusions : environ 10 % de pierres, environ 10 % de bois brûlé et de fragments de planches, du charbon de bois (< 1 %) et de la matière organique, environ 5 %, sous forme de racines. Une lentille de sable, au sud du lot, se prolonge sous la berme qui soutient le vestige 70A150.

Nous y avons trouvé quelques artefacts et écofacts : de la terre cuite commune, du verre, de la céramique brûlée et des ossements.

Artefacts diagnostiques de 70A26
Terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge (XVII^{e} et XVIII^{e} siècles jusqu'en 1760)
Clous forgés (jusqu'au XIX^{e} siècle)

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A27	Loam argileux	7.5YR 2,5/1 *black*	Compacte	4,60 à 4,61	4,56 à 4,57	0.04	Pelle	Plan 28

Le lot 70A27 est situé entre les vestiges 70A300 et 70A500 et leur est donc, de ce fait, latéral. Il est inférieur au lot 70A24, avec lequel il partage une interface nette, et supérieur à 70A28 avec lequel il partage aussi une interface nette. Il adopte la même forme rectangulaire que le lot qui lui est supérieur, avec les mêmes dimensions soit 2,5 m sur 0,50 m.

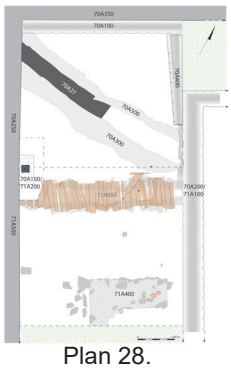
Plan 28.

Il contient des inclusions de schiste (< 1 %), de briques (< 1 %), de mortier (< 1 %), de bois (< 1 %), des traces de charbon de bois (< 1 %), des traces d'anthracite (< 1 %), quelques morceaux de scories (< 1 %) et des racines (< 1 %). Sa matrice est un loam argileux, compact, de couleur noire dans laquelle nous observons, au nord-ouest du lot, la présence d'une lentille de consistance sableuse d'un gris très foncé (5Y 3/1 du code Munsell).

Nous y avons mis au jour un clou en métal ferreux et des coquilles d'huîtres et d'escargots.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A28	Loam sableux	10YR 2/1 *black*	Compacte	4,56 à 4,57	4,46 à 4,48	0,10	Truelle	Plan 29, Annexe 1

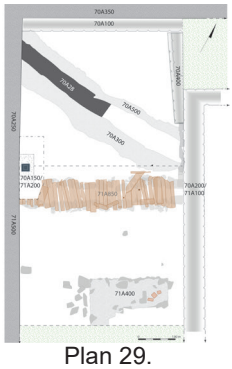
Plan 29.

Le lot 70A28 est situé entre les vestiges 70A300 et 70A500 et leur est donc, de ce fait, latéral. Il est inférieur au lot 70A27, avec lequel il partage une interface nette, et supérieur à 70A29 avec lequel il partage aussi une interface nette. Il adopte la même forme rectangulaire que le lot qui lui est supérieur, avec les mêmes dimensions soit 2,5 m sur 0,50 m.

Il contient des inclusions friables de briques, environ 5 %, de mortier, environ 2 %, de bois, environ 5 %, de charbon de bois (< 1 %), d'anthracite (< 1 %) et de la matière organique, des coquilles d'escargots. Sa matrice est un loam sableux, compact, de couleur noire. La consistance sableuse est davantage perceptible au nord-ouest du lot.

On y a mis au jour un tesson de terre cuite commune vernissée façon locale, et un morceau de cuir (non conservé).

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A29	Sable	10YR 2/1 *black*	Meuble	4,46 à 4,48	4,36	0,11	Truelle	Plan 30, Annexe 1

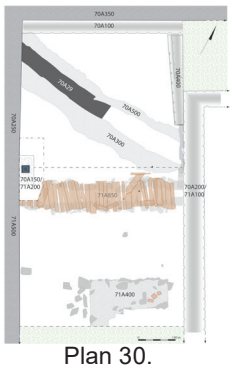
Plan 30.

Le lot 70A29 est, lui aussi, situé entre les vestiges 70A300 et 70A500 et leur est donc, de ce fait, latéral. Il est inférieur au lot 70A28, avec lequel il partage une interface nette, et supérieur à 70A32 avec lequel il partage aussi une interface nette. Il adopte la même forme rectangulaire que le lot qui lui est supérieur, avec les mêmes dimensions soit 2,5 m sur 0,50 m.

Il contient des inclusions de pierres (schiste, calcaire, silex), de briques, environ 15 %, de mortier, environ 10 %, de bois, de charbon de bois, environ 5 %, et de l'anthracite (< 1 %). Une lentille plus sableuse de couleur jaune olivâtre (10 YR 6/6 du code Munsell) est localisée sur la paroi nord de 70A300 à l'ouest du lot.

Nous y avons mis au jour des artefacts et des écofacts : des tessons de céramique (TCC, TCF blanche vernissée, faïence), des tuyaux de pipe, du verre, du métal, un talon en cuir, une mandibule de vache, des os d'oiseaux et un morceau de bois partiellement brûlé. Un de ces artefacts était particulièrement intéressant, même si on ne peut le considérer comme diagnostique à cause de l'étendue de sa chronologie (1746-1920) : il s'agit d'un tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche non vernissée portant une inscription «L. Fiolet, St-Omer, Déposé» (Bradley 2001 : 137).

Artefacts diagnostiques de 70A29	
Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est (deuxième moitié du XVIII^{e} et XIX^{e} siècle) Faïence blanche française (grande popularité entre 1700-1760) Terre cuite fine vernissée de type creamware (*ca.* 1760 à *ca*.1820) Terre cuite fine vernissée de type pearlware (*ca*. 1770, jusqu'à la fin de la décennie 1820)	Grès cérame grossier non glaçuré de la Basse-Normandie (XVII^{e} siècle et début du XVIII^{e} siècle) Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (production massive entre 1720-1787) Porcelaine fine chinoise à pâte dure de type Imari (1695-1793 sur le marché hollandais, 1700-1760 sur le marché anglais) Clous laminés (*ca.* 1780 à *ca.* 1890)

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A30	Loam sableux	n. d.	Compacte	4,29 à 4,36	4,21	0,12	Pelle	Plan 31

Le lot 70A30 est situé au nord du vestige 70A500. Il est inférieur à 70A25, avec lequel il partage une interface graduelle, et supérieur à 70A33 avec lequel il partage aussi une interface graduelle. Le lot 70A500 vient y buter. Il est de forme vaguement rectangulaire avec des dimensions approximatives de 0,80 m sur 0,45 m.

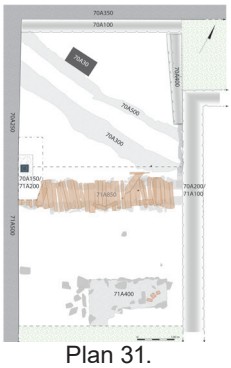

Plan 31.

Sa matrice est un loam sableux, compact, avec des inclusions de mortier (< 2 %) et une importante présence de bois (environ 30 %), surtout à l'interface de 70A25.

Six tessons de bouteille de verre teinté ont été récoltés. Aucun écofact n'a été mis au jour.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A31	Loam argileux	10YR 2/2 *very dark brown*	Moyennement compacte	4,51 à 4,62	4,35	0,17	Pelle, truelle	Plan 32, Annexe 1

Le lot 70A31 est situé au sud de l'opération 70. Il est inférieur à 70A26 dont il reprend la forme pentagonale et les dimensions : il partage une interface abrupte avec ce lot. Il est supérieur à 70A37, un sondage creusé à l'intérieur de ce lot. Il borde le vestige 70A300 au sud et est limité par la fin de l'opération au sud.

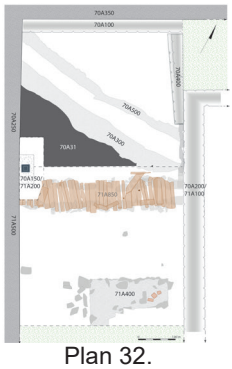
Plan 32.

Sa matrice est un loam argileux, moyennement compact, brun très foncé avec des inclusions de petites pierres (environ 1 %), d'un peu de mortier, de bois (environ 20 %), de charbon de bois (environ 5 %) et d'une lentille de sable loameux noir (2,5Y 2.5/1 du code Munsell) dans la partie inférieure sud du lot.

Nous avons mis au jour des tessons de verre, une planche avec deux clous dont la forme les associe au Régime français, du verre, de la terre cuite commune vernissée façon locale, un clou forgé, des os et de petits gastéropodes. Le bois recueilli est d'origines naturelle et anthropique. Nous reconnaissons des rondins tillés et des pieux : certains morceaux présentent des marques de sciage bien nettes.

Artefacts diagnostiques de 70A31
Fourneau de pipe décoré à la molette (pipe hollandaise 1720-1880)
Clou forgé (jusqu'au XIX^{e} siècle)

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A32	Loam sableux	7.5 YR 3/1 *very dark grey*	Meuble	4,36	4,18 à 4,26	0,14	Piolet, truelle	Plan 33, Annexe 1

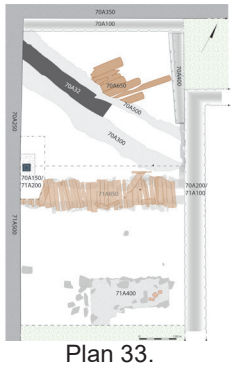
Plan 33.

Le lot 70A32 est situé non seulement entre les vestiges 70A300 et 70A500, mais aussi tout autour du drain au nord et au sud de ces vestiges. Les lots 70A300 et 70A500 viennent y buter. Il est inférieur aux lots 70A29, avec lequel il partage une interface abrupte, et 70A31. Il est supérieur à 70A33 avec lequel il partage une interface nette. Il semble adopter la même forme que les lots qui lui sont supérieurs.

Sa matrice est un loam sableux, meuble, d'un gris très foncé qui contient des inclusions de grosses pierres, environ 20 %, de briques (< 1 %), de mortier (< 1 %), de bois (environ 5 %) et d'anthracite (< 1 %).

Artefacts diagnostiques de 70A32
Faïence blanche française (populaire en Amérique coloniale entre 1700-1760)
Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (*ca.* 1760 à *ca.*1820)
Terre cuite fine blanche vernissée (*ca.* 1810 jusqu'à aujourd'hui)
Grès cérame grossier rhénan gris glaçuré au sel (XVIII^{e} siècle jusqu'au troisième quart du XVIII^{e} siècle)
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (production massive entre 1720-1787)

Des artefacts et écofacts ont été mis au jour : des tuyaux de pipe, de la terre cuite commune, de la terre cuite fine, du verre vert, une partie de semelle de cuir, un morceau de bois brûlé, du bois avec cerceaux, des os, des dents, incluant un morceau de dent brûlée et un morceau d'écorce de bouleau, au sud de 70A300, près du drain de l'opération 71 (71A850).

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A33	Loam argileux	2.5Y 2,5/1 *black*	Meuble	4,21	4,02	0,19	Pelle	Plan 34, Fig. 3, Annexe 1

Le lot 70A33 est un sondage effectué entre les vestiges 70A300 et 70A500 et, de ce fait, leur est latéral. De forme carrée, il a comme dimension 0,40 m sur 0,40 m : il est situé à 1,20 m de la paroi ouest de l'opération. Il est inférieur au lot 70A32 et supérieur au lot 70A35. Comme il a aussi été découvert sous les lots 70A30 et 70A31, il est aussi inférieur à ces derniers.

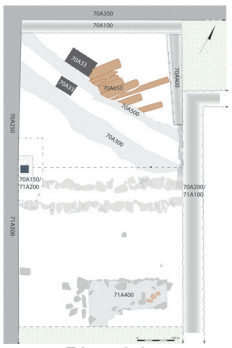
Plan 34.

C'est un loam argileux, meuble et noir, qui contient des inclusions de pierres, de la brique française (environ 40 % entre les deux vestiges), du bois et une lentille de sable au centre de la limite sud de ce lot.

Artefacts diagnostiques de 70A33
Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est (deuxième moitié du XVIII^{e} et XIX^{e} siècles)
Faïence blanche française (populaire en Amérique coloniale entre 1700-1760)
Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (*ca.* 1760 à *ca*.1820)
Terre cuite commune vernissée verte de France (XVII^{e} siècle jusqu'en 1760)
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (production massive entre 1720-1787)

Nous y avons observé des fragments de céramique, beaucoup de briques françaises, des os noircis et une mandibule.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A34	Sable	5YR 2,5/1 *black*	n. d.	n. d.	4,36	n. d.	Truelle	Plan 35

Le lot 70A34 a été observé en paroi au-dessus de 70A32, entre 70A300 et 70A500. Il serait inférieur à 70A29 dont l'altitude minimale serait de 4,36 m NMM. Ceci implique que c'est un lot très mince qui est passé inaperçu lors de la fouille.

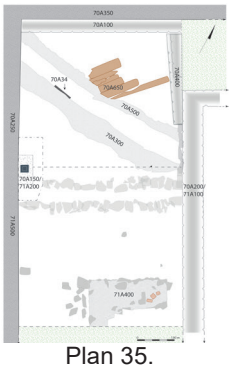
Plan 35.

C'est un sable de couleur noire qui contient quelques inclusions de briques et de mortier, dans un pourcentage inférieur à 5 % pour chacun.

Quelques minuscules coquilles de gastéropodes et une coquille d'huître ont été recueillies.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A35	n. d.	n. d.	n. d.	3,93	Fin de fouille	n. d.	Pelle	Plan 36

Le lot 70A35 est un sondage ouvert entre les vestiges 70A300 et 70A500, à 1,20 m de la paroi ouest de l'opération 70. Il est inférieur à 70A32 et latéral à 70A33 qu'il traverse.

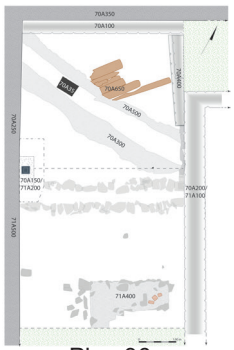
Plan 36.

Il n'y avait pas d'inclusions, mais nous avons noté une présence importante de briques françaises. Ces restes n'ont pas été récoltés.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A36	Sable loameux	5Y 3/1 *very dark grey*	Compacte	4,02	Fin de fouille	n. d.	Pelle	Plan 37

Le lot 70A36 est un sondage mené sous 70A33. Ce lot lui est donc inférieur. C'est un lot ouvert en fin de fouille.

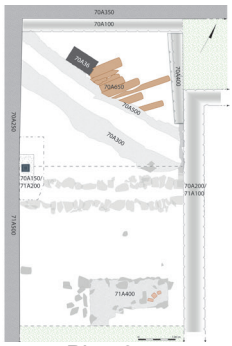
Plan 37.

Nous n'avons pas identifié formellement de lot inférieur quoique l'examen des parois de 70A36 ait montré la présence d'un loam argileux compact et brun très foncé (10YR 2/2 du code Munsell) contenant environ 10 % de mica : ce sol brille moins que 70A36. Son altitude fait qu'il n'y a pas de lot latéral parmi ceux identifiés. C'est une matrice de sable loameux, compact, de couleur gris très foncé. Nous observons une importante (environ 20 %) inclusion de particules, probablement du mica, qui rend ce sol très brillant.

Artefacts diagnostiques de 70A36
Couvercle en métal plombifère (1716-1760)

Un bouchon de métal plombifère du Régime français et un morceau très épais d'une semelle en cuir ont été mis au jour à une altitude d'environ 3,875 m NMM.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
70A37	n. d.	n. d.	n. d.	3,93	Fin de fouille	n. d.	Pelle	Plan 38, Fig. 3

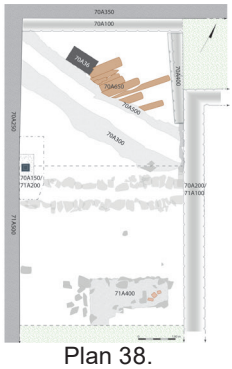
Plan 38.

Le lot 70A37 est un sondage ouvert au sud du vestige 70A300 : il empiète sur l'opération 71.

Une planche de bois d'environ 0,18 m de largeur est visible au nord du sondage, parallèlement à 70A300, et s'y appuyant. Il y a plusieurs roches au sud du sondage.

2.2.3. Les lots de l'opération 71

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A4	Argile sableuse	10 YR 5/4 *Yellowish brown*	Compacte	6,59	6,31	0,15	Pelle et truelle	Plan 39

Le lot 71A4 se concentre dans la partie sud-ouest de l'opération 71. Il est collé à la limite sud et sur près de 1,60 m vers le nord. Pour sa largeur, il se situe à quelques centimètres de la paroi ouest sur 0,77 m vers l'est. Le lot 71A2 lui est supérieur et latéral, ainsi que les lots 71A3 et 71A6 qui lui sont également voisins. Le lot 71A4 est posé sur le lot 71A7.

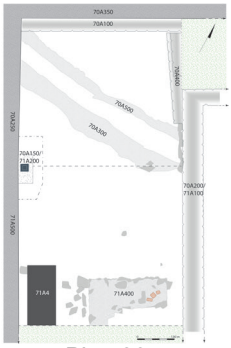
Plan 39.

La composition du lot ressemble à celle du lot 71A2. On y retrouve des inclusions de schiste (50 %), de briques rouges (25 %), de mortier (10 %), de scories (5 %). On note également la présence de racines. Comme on le voit, il s'agit d'un sol très hétérogène avec de multiples matériaux. Les briques contenues dans le lot se sont décomposées, ce qui a donné aux sédiments une teinte rougeâtre. Il s'agit probablement d'une lentille du lot 71A2.

Les artefacts retrouvés montrent une diversité de matériaux. On compte de la terre cuite commune, de la terre cuite fine vernissée et vitrifiée de type *white granite*, différents verres (bouteille), des objets en métal ferreux (clou et bouchon) ainsi qu'une languette de plastique.

Artefacts diagnostiques de 71A4
Terre cuite fine vernissée et vitrifiée de type *white granite* (1840 à aujourd'hui)
Clous laminés (*ca.* 1780 à *ca.* 1890)

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A8	Sable	10 YR 4/6 *dark yellowish brown*	Meuble	6,35	n.d.	0,07	Truelle	Plan 40, Annexe 1

Longeant le trottoir (71A500) à l'ouest de l'opération 71, ce lot est presque essentiellement visible en paroi. En partant du sud, il s'étend sur 2,98 vers le nord. Au plus large, il fait jusqu'à 0,21 m d'épaisseur. Le lot 71A2 lui est supérieur, alors que les lots 71A5 et 71A6 lui sont latéraux. Il est à noter que le lot 71A5 coupe nettement le lot 71A8. Le lot 71A7 lui est inférieur.

Il s'agit d'un lot de sable homogène sans inclusions ni artefacts.

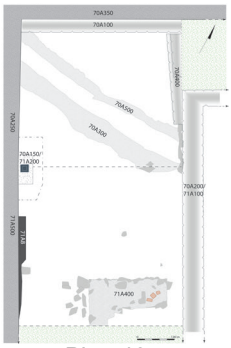
Plan 40.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A10	Argile sableuse	7.5 YR 2.5/1 *black*	Friable	5,62	5,53	0,09	Truelle	Plan 41

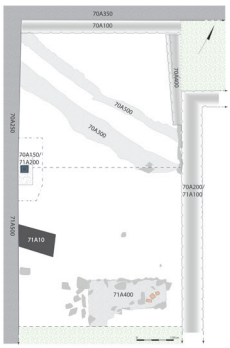

Plan 41.

Le lot 71A10 est un petit lot identifié en paroi ouest de l'opération 71. Il se retrouve par-dessus le vestige de bois 71A300 et a une largeur de 0,51 m. Le lot 71A10 est complètement entouré du lot 71A9, qui lui est supérieur, latéral et inférieur. Ce lot argileux comporte des inclusions de pierres (15 %) de grandes dimensions (30 cm), des traces de mortier (1 %) et de gros nodules de charbon de bois.

Peu d'artefacts ont été découverts dans ce lot. Notons un tesson de faïence britannique, une terre cuite fine de type *creamware*, un tesson de bouteille de verre britannique ou anglo-américain, et des objets en métal ferreux (clou découpé et rondelle). Un ossement de mammifère a également été récupéré dans ce lot.

Artefacts diagnostiques de 71A10
Faïence blanche britannique (XVII^{e}- fin XVIII^{e})
Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (*ca.* 1760 à *ca.*1820)
Clous laminés (*ca.* 1780 à *ca.* 1890)

Le lot 71A10 est considéré comme une lentille à l'intérieur du lot 71A9. En effet, le lot 71A10 est complètement intégré dans le lot 71A9. La différence dans la couleur du sédiment entre les deux lots est probablement due à la décomposition du bois du vestige 71A300.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A11	Loam sableux	7.5 YR 3/1 *very dark gray*	Friable	5,60	5,38	0,20	Truelle	Plan 42

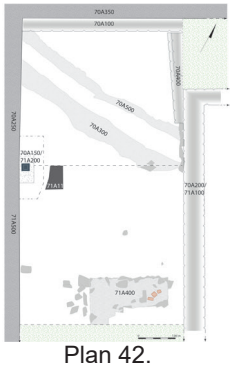

Plan 42.

Le lot 71A11 est situé à la limite entre les opérations 70 et 71. Il est accolé à la limite est du lot 70A5/71A5. Il est d'une longueur d'un peu plus de 0,60 m dans son axe nord-sud, d'une largeur d'environ 0,30 m dans sa partie nord et d'une largeur de 0,50 m dans sa partie sud. Plusieurs lots lui sont limitrophes. Le lot 71A7 lui est supérieur, les lots 71A3, 71A5 et 71A9 lui sont latéraux. Enfin, le lot 71A12 lui est inférieur.

De nombreuses pierres de grosses dimensions (plus de 0,20 m) étaient présentes dans ce lot. Ces pierres occupaient près de 50 % de l'espace. La présence de ces pierres a justifié la séparation entre les lots 71A11 et 71A9, mais 71A11 est en fait la continuation du lot 71A9 vers le nord.

Artefacts diagnostiques de 71A11
Terre cuite fine blanche vernissée (*ca.* 1810 jusqu'à aujourd'hui)
Clous forgés (jusqu'au XIX^{e})

On retrouve dans ce lot de la brique, de la terre cuite commune locale (assiette creuse), de la terre cuite fine blanche vernissée, du verre à vitre et du verre à bouteille, et un clou forgé.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A13	Sable limoneux	10 YR 2/2 *very dark brown*	n. d.	5,56	5,15	0,40	Truelle	Plan 43

Le lot 71A13 se retrouve à l'extrémité est de l'opération 71. Il borde le mur de maçonnerie 70A200/71A100, de l'extrémité sud de l'opération sur une longueur d'environ 3 m. La largeur de ce lot diffère selon l'altitude. Au sommet, le lot a une largeur

d'environ 0,42 m, mais cette mesure va en diminuant puisque le lot est en forme d'entonnoir. Le lot 71A13 a déjà été nommé lors des fouilles antérieures dans le secteur, soit les lots 62A11 et 62B13. Puisqu'il a été partiellement excavé en 2008, le lot 71A13 se retrouve sous le lot de remplissage 71A3. Les lots 71A12, 71A14 ainsi que le vestige 70A200/71A100 lui sont latéraux. Le lot 71A23 et le vestige 71A750 lui sont inférieurs.

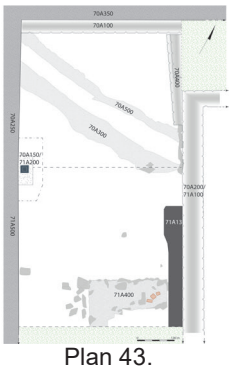

Plan 43.

Les inclusions contenues dans ce lot sont principalement des pierres (20 %) de dimensions moyennes (entre 0,10 m et 0,20 m) surtout retrouvées en surface. On y a également retrouvé des fragments de briques (1 %), du mortier (10 %) et de la cendre.

Les artefacts contenus dans ce lot sont en quantité considérable, soit 137 artefacts et écofacts. Dans les céramiques, on retrouve deux fragments de carreaux hexagonaux en terre cuite commune verte de France, de la céramique locale, des faïences françaises et hollandaises, un tesson de *cream coloured*, des tuyaux de pipe à fumer, du grès fin et grossier, plusieurs types de verre (bouteille et vitre), des clous et du laitier. L'artefact le plus intéressant du lot est sans doute un fragment de fourneau de pipe en pierre de type «micmac». On retrouve sur cet objet un décor gravé ou incisé de triangles et de lignes parallèles.

Artefacts diagnostiques de 71A13
Terre cuite commune vernissée verte de France (XVI^{e} à 1760)
Faïence blanche française (grande popularité entre 1700-1760)
Faïence blanche hollandaise (dernier quart du XVII^{e} jusqu'au milieu du XVIII^{e})
Terre cuite fine vernissée de type *cream coloured* (début 1720, déclin dès 1760)
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (production massive entre 1720-1787)
Pipe de type micmac (XVIII^{e})

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A16	Loam sableux	2.5 Y 3/2 *very dark grayish brown*	n. d.	5,12	4,96	0,16	Truelle	Plan 44

Seulement en stratigraphie, le lot 71A16 se situe sous le mur de maçonnerie 70A200/71A400. Il est circonscrit au nord par le vestige 71A600 et au sud par le vestige 71A750 et coupe le lot 71A23. Le lot 71A16 est visible en paroi est seulement puisqu'il a été excavé en 2008 (lots 62A15 et 62A18).

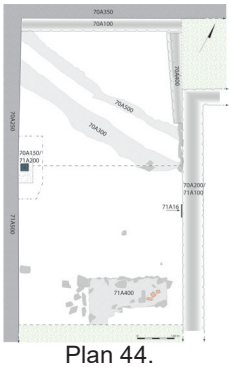

Plan 44.

Ce sol loameux contient des inclusions de pierres (15 %), de briques (10 %) et de mortier (moins de 5 %). Outre les briques, aucun artefact n'a été découvert dans ce lot. Seulement un ossement de mammifère a été récupéré. Par contre, les lots 62A15 et 62A18 ont fourni un nombre considérable d'artefacts. Dans le lot 62A15, on a découvert des tessons de plusieurs types de céramique, notamment des faïences, des terres cuites communes et des terres cuites fines. On y a également récolté des tessons de différents verres, soit des verres à vitre et des contenants. On note également quatre pierres à fusil et un nombre considérable de restes fauniques (mammifères et mollusques). La composition des objets recueillis dans le lot 62A18 se compare à celle du lot 62A15, présentant des artefacts tant français qu'anglais.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A17	Argile loameuse	10 YR 2/2 *very dark brown*	Friable	5,09	5,02	0,05	Truelle	Plan 45

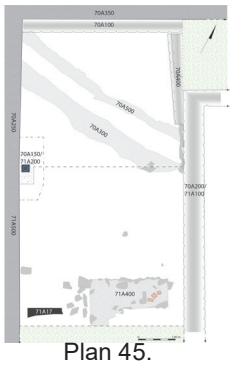

Plan 45.

Lors de la fouille du lot 71A15, le lot 71A17 s'est démarqué par sa consistance et sa couleur plus foncée. Les interfaces sont toutefois diffuses entre le lot 71A17 et ses lots inférieurs et supérieurs. Le lot 71A17 est sous le lot 71A14 et sur le lot 71A15. Il est également voisin du lot 71A15 et du lot 71A3. À l'est, l'extrémité du lot 71A17 s'appuie sur le vestige maçonné 71A400. La consistance du lot fait croire que le lot 71A17 serait en continuité avec le lot 70A14/70A16/71A14, qui se poursuivrait plus en profondeur dans le coin sud-ouest de l'opération 71.

Quelques inclusions ont été notées lors de la fouille, soit la présence de pierres schisteuses (5 %), des fragments de briques (moins de 1 %), des nodules et de la poussière de mortier (moins de 1 %) ainsi que du charbon (moins de 1 %). Trois ossements de mammifères ont été retrouvés.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A18	Gravier	10YR 3/2 *very dark grayish brown*	Compacte	5,08	4,84	0,10	Non excavé	Plan 46, Annexe 1

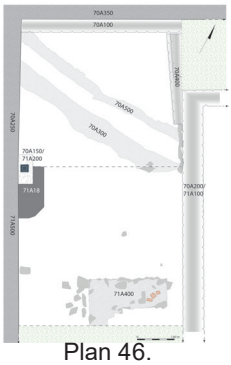

Plan 46.

Situé sous le vestige 70A150/71A200, le lot 71A18 est en plein cœur de la paroi ouest, séparant les opérations 70 et 71 presque également. Ce lot de gravier est directement sous les lots 70A5/71A5 et sous le vestige 70A150/71A200. Sous le lot 71A18, qui fait 0,10 m en moyenne, on retrouve le lot 71A21. De plus, le lot 71A15 lui est latéral. Il est important de noter que le lot 71A18 a été exclu de la fouille, puisque le vestige 70A150/71A200, un lampadaire sur un socle de béton, y est directement posé. Cette zone préservée s'étend sur moins de 2 m dans un axe nord-sud et sur une largeur d'environ 0,70 m en partant de la paroi ouest.

Ce sol de remplissage est bien homogène et est composé de petits graviers. Aucun artefact ni écofact n'y a été découvert, confirmant l'hypothèse de sol de remplissage pour la pose du lampadaire (vestige 70A150/71A200).

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A19	Argile limoneuse	10 YR 3/2 *very dark grayish brown*	Friable	4,85 à 5,15	4,55	0,58	Truelle	Plan 47, Annexe 1

Le lot 71A19 a été dégagé durant l'excavation du lot 71A14. Ce dernier est supérieur et latéral au lot 71A19. Le vestige 71A300 est latéral au lot 71A19 et le lot 71A15 est voisin du lot 71A19. Enfin, le lot 71A20 se retrouve sous le lot 71A19. Il s'agit d'une bordure de sédiments de 0,20 m à 0,50 m qui suit la paroi ouest. Au nord, le lot 71A19 semble se terminer sous le vestige 71A300.

Ce lot d'argile limoneuse comporte peu d'inclusions. Les pierres, principalement du schiste, se retrouvent dans une proportion de moins de 1 % alors que le mortier est présent dans environ 5 % du lot.

Peu d'artefacts ont été retirés de ce lot, soit un morceau d'os et un tesson de verre.

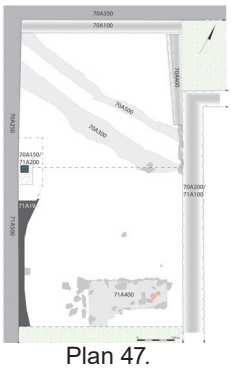
Plan 47.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A20	Argile	10 YR 3/2 *very dark grayish brown*	Compacte	4,88	4,60	0,13	Pelle et truelle	Plan 48, Annexe 1

Le lot 71A20 couvre une grande partie de l'opération 71. Au sud, il se borde sur le vestige 71A400 et sur la paroi. À l'ouest, le lot 71A20 s'étend sur tout le sud du lot 71A18. Au nord, le lot 71A20 coupe abruptement puisqu'il a été retiré en 2008 par l'opération 62, soit le nord de la berme. À l'est, le lot 71A20 s'arrête quelques centimètres avant la paroi. Le lot 71A20 se retrouve sous les lots 71A15, 71A23 et sous le vestige 71A300. Le lot 71A18 lui est voisin. Il est intéressant de noter que stratigraphiquement, le vestige maçonné 71A400 coupe le lot 71A20, mais qu'aucune tranchée n'est visible. Ceci suggère que le vestige est antérieur au lot 71A20. Enfin, les lots 71A21, 71A22 ainsi que les vestiges 71A800 et 71A850 se retrouvent sous 71A20. Le lot 71A20 a été découvert lors des fouilles de 2008 et il a été partiellement excavé. On l'avait alors nommé 62A17, 62A25 et 62B17.

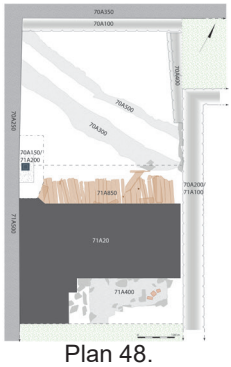
Plan 48.

Le lot 71A20 se présente comme une argile gris foncé avec des inclusions de pierres, des traces de mortier, de cendres et de charbon de bois, tous dans une proportion de moins de 1 %.

Artefacts diagnostiques de 71A20
Terre cuite commune vernissée verte de France (XVI^{e} à 1760)
Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (*ca.* 1760 à *ca.*1820)
Clous forgés (jusqu'au XIX^{e})

La fouille de ce lot a permis la collecte de quelques artefacts (15) et écofacts (28). Dans les céramiques, de la terre cuite commune vernissée verte de France et façon locale ont été retrouvées. Dans les céramiques, on retrouve également de la terre cuite fine commune de type *creamware*, ainsi qu'un fragment de fourneau de pipe à fumer. Quelques tessons de verre à vitre et de verre à bouteilles font également partie de la collection. Trois clous forgés, ainsi qu'un piton ont également été découverts. La majorité des écofacts viennent de mammifères, mais mentionnons aussi des os de poissons et d'oiseaux.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A21	Argile	GLEY 1 3/10Y *very dark greenish gray*	Meuble	4,66 à 4,945	4,27 à 4,67	0,34	Truelle, pelle et piolet	Plan 49, Annexe 1

Plan 49.

Le lot 71A21, qui se trouve en bonne partie sous le lot 71A20, couvre la totalité de l'opération 71, sans les bermes non excavées au sud et dans le coin nord-ouest. Ce lot argileux se différencie du lot 71A20 par sa couleur bleutée et son absence d'artéfact. Il pourrait tout de même s'agir du même événement. Le lot 71A21 se retrouve sous les lots 71A20, 71A23 et 71A24, ainsi que sous le vestige 71A400. Il est latéral au lot 71A26. Les lots 71A22 et 71A27, tout comme les vestiges 71A800 et 71A850 lui sont inférieurs. Des billes de bois semblables à celles du vestige 71A850 ont été découvertes en 2005, 2006 et 2008. Ces vestiges ont tous en commun d'être recouverts d'une couche argileuse pauvre en artéfacts. Les sédiments qui constituent le lot 71A21 peuvent donc être associés à certains lots excavés dans les années antérieures, soit le lot 46A21 (Lambert et Mercier 2010 : 52), le lot 48A30 (Janson 2011 : 48) et les lots 62A17, 62A25 et 62B17 (Beaudry et Parent 2013 : 243).

L'argile de ce lot est pure avec très peu d'inclusions. On y remarque quelques pierres, des traces de mortier et des traces de bois, mais tous dans un faible pourcentage, soit moins de 1 %.

Le seul artefact retrouvé dans ce lot est une pièce en bois de 0,22 m de longueur avec une partie qui se termine en pointe. Il s'agit fort probablement d'une cheville ou d'une pièce de fixation. Cette pièce de bois provient sans doute du vestige 71A850, qui se trouve sous le 71A21, où plusieurs chevilles de ce genre ont été retrouvées. Autrement, le lot 71A21 est stérile d'artefact. Des échantillons de sol ont été prélevés dans ce lot.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A22	Loam argileux	10 YR 2/2 *very dark brown*	Friable	4,45 à 4,70	4,33 à 4,45	0,15	Truelle, pelle et piolet	Plan 50, Annexe 1

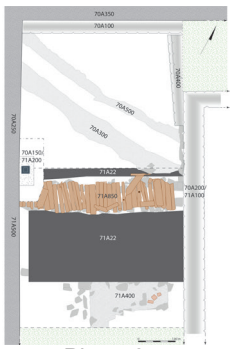

Plan 50.

Le lot 71A22 se retrouve sur toute la superficie fouillée de l'opération 71, de part et d'autre du vestige 71A850, qui lui est latéral. Il se retrouve sous les lots 71A20 et 71A21. Les lots 71A26, 71A27 et 71A950 sont couverts du lot 71A22. Les pièces de bois qui composent le vestige 71A900 sont ensevelies dans le lot 71A22. Outre le bois du vestige 71A900 (30 % du lot 71A22), peu d'inclusions ont été notées. On retrouve une faible quantité de rocaille (1 %), de mortier (2 %) de charbon de bois (< 1%) et de l'écorce (environ 2 %). À l'endroit où se trouvait le lot 71A26, le lot 71A22 était plus sableux.

Le lot 71A22 comporte un bon nombre d'artefacts (n = 83). Plusieurs types de terres cuites communes ont été identifiées, soit de la locale, de la Saintonge,

de la verte de France, de la verte de Buckley et de la non vernissée.

On a également retrouvé quelques tessons de faïence blanche française, un tesson de *creamware* et un tuyau de pipe hollandaise avec un motif à la molette. Pour le verre, on remarque une variété de couleurs, mais également un fragment de verre à vin en verre teinté de fougère. Ont également été découverts dans ce lot : une plaque de cuivre, probablement un fragment de chaudron, un porte-plume en bois, une semelle en cuir. Le reste de l'inventaire pour ce lot correspond à l'assemblage faunique, soit des ossements de mammifères. Pour ce qui est du tesson de *creamware*, sa présence dans le lot 71A22 porte à confusion. En effet, ce lot est scellé par les lots argileux 71A20 et 71A21 qui sont datés d'avant 1739, date de la construction de la maison du jardinier (voir événement 4). La présence de ce tesson pourrait s'expliquer par une contamination d'un lot supérieur durant le redressement des parois lors de la fouille.

Artefacts diagnostiques 71A22
Terre cuite commune vernissée verte de France (XVI^{e} à 1760)
Terre cuite commune vernissée de Buckley (première moitié du XVIII^{e})
Terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge (XVII^{e} à 1760)
Faïence blanche française (populaire en Amérique coloniale entre 1700-1760)
Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (*ca.* 1760 à *ca*.1820)
Verre teinté «de fougère» (fin du XVII^{e} jusqu'en 1770)
Tuyau de pipe avec motif denticulé (période 1680-1720)
Clous forgés (jusqu'au XIX^{e})

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A23	Loam argileux	10 YR 3/2 *very dark grayish brown*	Friable	5,16	4,78	0,20	Non excavé	Plan 51

Le lot 71A23 se situe directement sous le vestige 71A750, l'assise de bois du mur de maçonnerie 70A200/71A100. Ce même sédiment a été retrouvé lors des fouilles de 2005 de l'autre côté du vestige maçonné et correspond aux lots 46A10 et 46A16. Dans l'opération 71, le lot 71A23 est seulement visible sur la paroi est. Il est coupé au sud par le vestige 71A400 et au nord par le lot 71A16. Comme il a été mentionné, le lot 71A23 est sous l'assise en bois du vestige 70A200/71A100, et repose sur les lots 71A20 et 71A21.

Plan 51.

Plusieurs pierres (30 %) se retrouvent dans ce loam argileux. On y retrouve également des fragments de briques (5 %) ainsi que des traces de mortier (10 %). Ce lot n'a toutefois pas été excavé puisqu'il ne se retrouve qu'en paroi. Aucun artefact n'a donc été recueilli, mais un clou et un objet ferreux ont été observés en paroi.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A24	Argile loameuse	2.5 YR 3/2 *dusky red*	Compacte	4,76	4,43	0,26	Truelle	Plan 52, Fig. 23

Directement sous le géotextile placé à la fin de la fouille de 2008, le lot 71A24 est adossé à la section sud du drain de l'opération 70 (70A300) et s'étend jusqu'au linteau de ce drain (70A600). Le lot 71A24 est également latéral aux lots 71A22 et 70A23. Le lot 71A24 est supérieur au lot 71A21 et au vestige de bois 71A950.

Plan 52.

Un morceau de bois était posé directement sur le lot 71A24. Outre le bois, ce lot contenait peu d'inclusions. Un fragment de brique française, ainsi qu'un fragment d'ardoise constituent les seuls inclusions dans ce sol homogène. Par contre, le lot 71A24 contenait une bonne variété d'artefacts. Dans les céramiques, notons la présence de terre cuite commune vernissée verte de France, de la faïence hollandaise et deux fragments de tuyau de pipe à fumer. On y a également récupéré du verre teinté vert et deux clous forgés, en plus de nombreux (17) ossements de mammifères. Enfin, on y a découvert une boucle de laiton, ainsi qu'une pièce de monnaie (un double sol français : 1738-1770). Les artefacts diagnostiques témoignent tous du Régime français.

Artefacts diagnostiques de 71A24
Terre cuite commune vernissée verte de France (XVI^{e} à 1760)
Faïence blanche hollandaise (dernier quart du XVII^{e} jusqu'au milieu du XVIII^{e})
Tuyau de pipe avec motif denticulé (période 1680-1720)
Monnaie double sol français (1738-1770)
Clous forgés (jusqu'au XIX^{e})

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A25	Argile sableuse	2.5 YR 2.5/1 *reddish black*	Moyennement compacte	4,44	3,93	0,38	Truelle	Plan 53

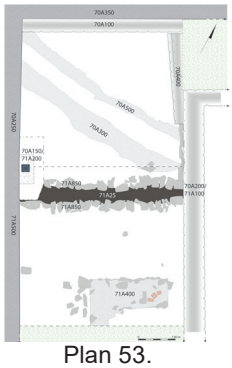
Plan 53.

Le lot 71A25 correspond aux sédiments contenus dans le drain sud, soit le vestige 71A850. Puisque le couvercle et les côtés de ce drain étaient toujours en place lors de l'excavation, le vestige 71A850 est supérieur et latéral au lot 71A25. Le lot 71A28, le sol stérile, se retrouve sous le lot 71A25. D'est en ouest du drain, le même sédiment a été retrouvé. Juste sous les billes de bois qui composaient le couvercle du drain, les sédiments avaient une couleur orangée, probablement due à la décomposition du bois. Par contre, sous cette fine couche orangée les sédiments du lot 71A25 ont pris une teinte très foncée, presque noire.

Pour les inclusions, quelques fragments de briques ont été notés, soit moins de 1 %. Des traces de cendres et de charbon sont aussi présentes dans une proportion de moins de 1 % chacune. L'interface entre les lots 71A25 et 71A27, au fond, était graduelle et difficilement visible étant donné l'humidité du sol à ce niveau (la nappe phréatique était atteinte). Nous avons considéré la fouille du lot 71A25 terminée lorsque nous avons atteint un sol argileux contenant des fragments de schiste et de nombreux morceaux de bois. Dans la section est du drain, le bois prenait la forme de planches plus ou moins bien travaillées, posées dans un axe nord-sud. Ces planches ne couvraient pas plus de 0,60 m du fond du drain. Dans l'extrémité ouest, il s'agissait plutôt de bois non travaillé, tel que des branches et des rondins de bois. Ce bois était pêle-mêle sous le drain et s'étendait sur le tiers ouest.

Contrairement à nos attentes, le lot 71A25 était très pauvre en artefacts. De plus, les artefacts qui y ont été découverts ne sont pas diagnostiques d'une époque. Néanmoins, nous avons trouvé quelques ossements de mammifères, une anse en terre cuite commune non vernissée, un fragment de verre teinté vert et un clou forgé. Lors de l'excavation du lot 71A25, des échantillons de sol ont été ramassés.

Artefacts diagnostiques de 71A25
Clous forgés (jusqu'au XIX^{e})

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A26	Sable	10 YR 3/4 *dark yellowish brown*	Friable	4,68	4,38	0,11	Truelle	Plan 54, Annexe 1

Le lot 71A26 a d'abord été considéré comme le sol stérile puisqu'il s'agit d'un sable de plage pauvre en artéfacts et qu'il couvre une bonne section de l'opération 71. Il s'est toutefois avéré que le lot 71A26 est localisé au centre de l'opération, sous le lot 71A22 et les vestiges 71A800 et 71A900. Il est également latéral à une section du drain 71A850. Le lot 71A26 repose entièrement sur le lot 71A27.

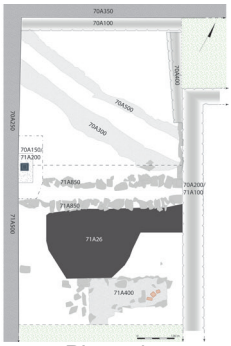

Plan 54.

Le lot 71A26 est composé d'un sable homogène sans inclusion. Peu d'artefacts s'y trouvaient : un fragment de fourneau de pipe, un clou forgé et un objet en métal ferreux. Le fragment de fourneau de pipe comporte toujours le talon où un motif est estampé. Il s'agit d'un gros mammifère, soit un bœuf ou un cervidé. Sur le dos de l'animal, on remarque une étoile à six branches. La pipe est de fabrication hollandaise, le fini est particulièrement soigné et le motif est hollandais. La datation de cette pièce est plus difficile puisque dans son ouvrage *Pijpelogie*, l'auteur mentionne seulement la date 1600 pour ce motif (Friederich 1975 : 99).

Artefacts diagnostiques de 71A26
Fourneau de pipe hollandaise (dès 1600)
Clous forgés (jusqu'au XIX^{e})

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A27	Loam sableux	2.5 YR 2.5/3 *dark reddish brown*	Friable	4,44	4,20	0,17	Truelle et binette	Plan 55, Annexe 1

En fin de fouille, le lot 71A27 occupait toute l'aire excavée (à l'exception des bermes au coin nord-ouest et au sud). Il s'agit d'un loam sableux foncé. La présence d'eau issue de la nappe phréatique a compliqué la fouille de ce lot. Puisqu'il s'étendait sur toute l'opération 71, le lot 71A27 se retrouvait sous les lots 71A21, 71A22 et 71A26. Le vestige 71A850 lui est latéral et supérieur. Le lot stérile sous 71A27 a été nommé 71A28. Le lot 71A27 n'a toutefois pas été fouillé dans son entièreté. Les fouilles se sont arrêtées en raison des contraintes de temps, mais les artefacts contenus dans le lot 71A27 étaient principalement en surface. Le lot inférieur (71A28) a été observé dans deux sondages effectués dans le lot 71A27. La stratigraphie de ces sondages montre que le lot 71A27 continuait sur près de 0,10 m.

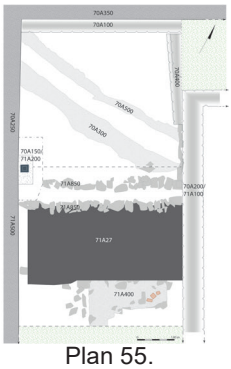

Plan 55.

Plusieurs nodules de schiste se retrouvaient parmi les sédiments du lot 71A27. Ces pierres représentent près de 45 % du lot. Des inclusions de briques (moins de 1 %) et de bois (moins de 1 %) ont également été notées. Le bois se trouvait sous la forme de bois travaillé et de quelques échantillons d'écorce de bouleau.

Le lot 71A27 est également pauvre en artefacts. Seuls un gros fragment de brique et un petit tesson de terre cuite fine ont été excavés. La brique est probablement d'origine française, vu ses dimensions et sa couleur orangée. Le tesson de terre cuite fine a été identifié comme un *creamware*. Le *creamware* est habituellement associé à des contextes entre

Artefacts diagnostiques de 71A27
Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (*ca.* 1760 à *ca.*1820)

1760 et 1820, ce qui ne concorde pas avec nos données. Il pourrait s'agir d'un objet intrusif, ou bien d'un des premiers spécimens produits de *creamware*. Toutefois ces premiers *creamware* sont habituellement d'une teinte verdâtre, ce qui n'est pas le cas ici. L'hypothèse de la contamination, bien que difficilement explicable vu la profondeur, est privilégiée. Une semelle de cuir en bon état de conservation a aussi été recueillie dans ce lot. L'empreinte du pied est complète et le talon est assemblé par des chevilles de bois.

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne (m)	Techniques de fouille	Références aux figures
				Sup.	Inf.			
71A28	Loam sableux	5 Y 2.5/1 *black*	Meuble	3,99	n. d.	n. d.	Pelle	Plan 56, Fig. 3

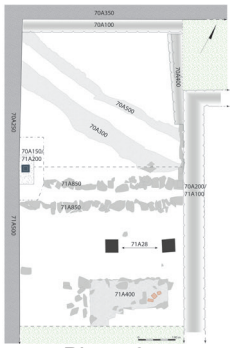
Plan 56.

Le lot 71A28 correspond au sol naturel. Il a été découvert dans deux sondages effectués dans le lot 71A27. Les deux sondages ont été réalisés à la pelle et forment des carrés d'environ 0,30 m sur 0,30 m. Ils sont localisés à 0,50 m au nord du vestige 71A400, le premier étant à 0,20 m de la paroi est, et le second à 1,25 m à l'ouest du premier. Puisque le lot 71A28 a été interprété comme étant le sol stérile, on est en droit de penser qu'il s'étend sous toute la superficie de l'opération.

Il s'agit d'un loam sableux très foncé. La consistance est difficile à déterminer pour ce niveau puisque l'eau remontait immédiatement à la surface, rendant le tout plutôt meuble.

Aucun artefact n'a été retrouvé dans ce lot, ce qui vient appuyer notre hypothèse que nous avons atteint le sol naturel.

2.3. LES VESTIGES MAÇONNÉS

2.3.1. Les vestiges maçonnés équivalents

Lot	Mode de construction	Altitudes (m) NMM		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux plans et figures
		Sup.	Inf.					
70A200/ 71A100	2	7,57 à 7,83	5,14 à 5,17	2,56 à 2,69	6,45	0.63	Nord-sud	Plan 57, Fig. 3, 29
70A200a/ 71A100a	1 de 2	7,57 à 7,83	6,56 à 7,26	0,61 à 1,12	6,45	0,63	Nord-sud	
70A200b/ 71A100b	2 de 2	6,56 à 7,26	5,14 à 5,17	1,39 à 2,12	6,45	n. d.	Nord-sud	

Le vestige 70A200/71A100, de taille imposante, est situé à la limite est des opérations 70 et 71. Le parement ouest de ce vestige est constamment visible puisqu'il constitue, à présent, le mur qui délimite le stationnement érigé sur le site de l'ancienne touraille. Dégagé jusqu'à sa base, il a été mis au jour sur une longueur de 2,15 m dans l'opération 70 et 4,30 m dans l'opération 71, pour une longueur totale de 6,45 m[4]. En 2008, l'opération 62 a nommé ce vestige 62A400 et l'a décrit de long en large. D'autres parements de ce mur ont déjà fait l'objet d'une description détaillée, mentionnons Desjardins en 2004 (45A400), Lambert et Mercier en 2005 (46A100) et

4. Cette mesure est une longueur partielle puisque ce vestige se prolonge vers le sud en dehors des deux opérations.

Janson en 2006 (48A400). Les fouilles de l'été 2013 ont permis de confirmer les informations déjà obtenues sur ce vestige. C'est pourquoi le vestige 70A200/71A100 ne sera pas décrit plus en détail ici, mais nous vous invitons à aller voir dans Beaudry et Parent (2013 : 214-216).

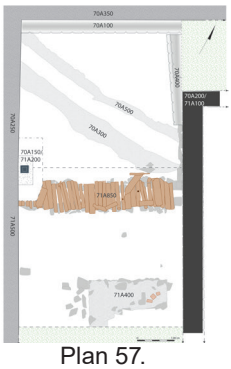
Plan 57.

Il est tout de même important de noter son état de conservation lors des fouilles de 2013. Une section d'environ 1,80 m s'est détachée du sommet de la maçonnerie, amputant le mur d'une partie du couronnement de béton et d'une assise. Le fragile état de cette section avait déjà été constaté en 2008, où l'on voyait des failles de part et d'autre.

Les lots qui viennent s'y buter sont nombreux : 70A1/71A1, 70A4/71A2, 71A3, 71A12, 71A13, 70A99, ainsi que le vestige 71A400. Le lot 71A16 et les vestiges 70A600 et 71A750 lui sont inférieurs. Le vestige 71A750 correspond à la semelle de fondation en bois sous 70A200/71A100.

2.3.2. Les vestiges maçonnés de l'opération 70

Lot	Mode de construction	Altitudes (m) NMM		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux plans et figures
		Sup.	Inf.					
70A100	-	5,79 à 6,04	4,52 à 4,53	1,26 à 1,52	4,30	0,20 à 0,31	Est-ouest	Plan 58, Fig. 3
70A100a	1 de 4	5,79 à 6,04	5,52	0,27 à 0,52		0,20 à 0,31	Est-ouest	
70A100b	2 de 4	5,52	5,19	0,33	4,30	n. d.	Est-ouest	
70A100c	3 de 4	5,19	4,85	0,34	4,30	n. d.	Est-ouest	
70A100d	4 de 4	4,85	4,52	0,33	4,30	n. d.	Est-ouest	

Longeant la limite nord de notre opération le vestige de maçonnerie 70A100[5] a été partiellement mis au jour lors de l'opération 48 (Janson 2011). Il correspondrait au lot 48A200. Il est présent dans toute l'opération[6] et semble se prolonger en dehors de la limite ouest. Rapidement découvert par le nettoyage du terrain en vue de la campagne de fouilles de 2013, son sommet est fortement perturbé, comme le prouvent les altitudes prises à divers endroits. Si nous comparons l'altitude supérieure de 70A100 avec celle de 48A200 (6,0 à 6,08 m NMM), nous ne pouvons que constater l'arasement de la partie supérieure de ce vestige, surtout au centre de l'opération. Soulignons aussi que nous ne voyons que le parement sud de 48A200, le reste du vestige se prolongeant avec certitude vers l'est. Les limites de l'opération nous empêchent de nous prononcer sur une prolongation éventuelle vers l'ouest ou vers le nord. Il présente une section amincie à l'est qui se comble brusquement à l'ouest. Entre la limite nord de l'opération et la partie amincie se trouve le lot 70A9, rempli de petites pierres : nous hésitons quant à la provenance de ces gravats. Débris dus à l'arasement mécanique lors d'une des opérations menées dans le secteur au fil des ans? Remplissage médian entre les parements sud et nord du vestige? Il est aussi à noter que l'opération 48 n'a cité qu'un seul mode de construction pour ce vestige alors que nous en avons identifié

Plan 58.

5. La longueur est partielle puisque ce vestige se prolonge au moins 7,0 m vers l'est.
6. La largeur est partielle du vestige puisqu'une partie se prolonge vers le nord en dehors des limites de l'opération. En 2006, une largeur entre 0,54 m et 0,59 m avait été observée (Janson 2011 : 15).

quatre (70A100a, b, c, d).

Dans son ensemble, il est composé de pierres en calcaire schisteux (65 %), ébauchées, d'un peu de grès beige et de schiste à près de 35 %. La dimension des pierres, disposées régulièrement, varie entre 0,11 m sur 0,12 m et 0,30 m sur 0,55 m. Nous notons la présence de cales et de quelques fragments de brique commune dans le mortier grisâtre, très altéré. Son parement est plus ou moins dressé. Un morceau de cale, qui inclut de la brique réfractaire, de la cendre, une partie spongieuse et une partie vitrifiée, attire notre attention : ces caractéristiques indiquent une pierre chauffée. Après éclatement du morceau de cale, on retrouve la brique réfractaire au centre du morceau et en grande quantité, alors que la partie vitrifiée, présente sur le dessus du morceau se retrouve dans les cavités. On a constaté la présence d'une lentille de sable brun jaunâtre (10 YR 5/8) déposée sur une des pierres composant ce vestige.

Le mode 70A100a est la partie supérieure, donc la plus récente, de ce lot de maçonnerie. Elle est composée de pierres équarries, en calcaire schisteux (60 %), d'un peu de grès beige et de schiste (40 %). La dimension des pierres, disposées plus ou moins régulièrement en 5 assises, varie entre 0,17 m sur 0,05 m et 0,17 m. Ces pierres ne semblent pas être de bonne qualité : elles sont fortement désagrégées et s'effritent facilement. Elles sont disposées en panneresse en rangées plus ou moins régulières formant un parement plus ou moins dressé. Une cale a comme dimension 0,04 m sur 0,085 m. Sur le dessus du vestige, nous remarquons la présence d'un dérasement important, probablement lié à la pose du trottoir (70A350) ou aux opérations antérieures. Il y a même un effondrement dans la partie est. Le mortier, presque absent du côté est, est désagrégé, mais il est possible de constater des restes de joints baveux d'une épaisseur variant entre 0,03 m et 0,08 m. Les lots 70A7, 70A9, 70A1 et 70A12, tous associés à du remblai, viennent buter sur cette partie.

Immédiatement sous 70A100a se trouve 70A100b. Sa construction est donc antérieure à celle de 70A100a. Cette partie du vestige est formée de pierres ébauchées, disposées plus ou moins régulièrement en 4 assises, en calcaire schisteux (65 %), de grès beige (5 %) et de schiste (30 %). Nous notons aussi la présence d'un morceau de calcaire de teinte rosée. La dimension des pierres, disposées régulièrement, varie entre 0,15 m sur 0,07 m et 0,07 m sur 0,40 m. Une cale a comme dimension 0,03 m sur 0,04 m. Le mode b est mieux dressé que le mode a et contient moins de mortier : ce dernier est un peu plus grisâtre et à peine visible à certains endroits. Le mode b est en retrait par rapport au mode a. Quelques traces de mortier, d'une épaisseur variant entre 0,04 m et 0,06 m, subsistent entre les pierres disposées en panneresse : les rangées semblent plus régulières que celles du mode a. Les lots 70A13 et 70A14, associés à du remblai, viennent y buter.

Les matériaux formant le mode 70A100c sont fort différents : nous observons du calcaire (70 %) et du calcaire schisteux (30 %). La dimension des pierres ébauchées, disposées de façon plus ou moins régulière sur 4 assises, varie de moyennes à grosses, entre 0,055 m sur 0,13 m et 0,11 m sur 0,38 m. Nous avons aussi moins de 1 % de brique française dans le mortier désagrégé à joints débordants variant entre 0,027 m et 0,08 m. Ce mode est en contact avec l'extrémité nord-ouest du vestige 70A500. C'est

la deuxième partie de ce vestige à avoir été érigée. Son organisation physique irrégulière donne à penser qu'elle n'était pas destinée à être vue. Les lots 70A15, 70A20 et 70A22 viennent buter contre ce mode.

Le plus ancien mode de construction est 70A100d. Les lots 70A22, partiellement, et les lots 70A23 et 70A25, contenant peu de mortier, moins de 1 %, viennent y buter. Les pierres, ébauchées, disposées de façon plus ou moins régulière sur un nombre variable d'assises (de 3 à 5), sont en calcaire schisteux (90 %) et en calcaire (10 %). Elles sont de petites (0,05 m sur 0,08 m) et de grandes (0,075 m sur 0,545 m) dimensions. Il reste très peu de mortier : on pourrait confondre avec une maçonnerie sèche. Ce qui reste du mortier est désagrégé et a été posé en creux sur une épaisseur variant entre 0,01 m et 0,02 m. Le vestige 70A500 vient buter sur ce dernier mode à l'ouest. Il coupe 70A400 à l'est. On a trouvé du bois à la base de 70A100d. Celui-ci n'étant pas parallèle à ce vestige, il ne peut avoir servi de semelle de fondation. On ne remarque pas de tranchée de fondation, seulement la présence d'une bordure rougeâtre, à la base, que nous associons au produit d'une réaction chimique entre le calcaire schisteux et son environnement. Cette coloration disparaît sous la base, comme si elle suivait le contour du vestige.

Lot	Mode de construction	Altitudes (m) NMM		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux plans et figures
		Sup.	Inf.					
70A300	1	4,75 à 4,91	4,18 à 4,26	0,57 à 0,65	4,90	0,70 à 0,85	Sud-est/nord-ouest	Plan 59, Fig. 3

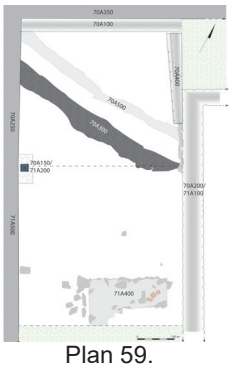
Plan 59.

Le vestige 70A300 est la continuation de 62A300 mis au jour en 2008, qu'il inclut, et constitue la limite sud d'un drain. Il traverse l'opération 70 du sud-est vers le nord-ouest et semble se prolonger dans cette direction sous 70A250[7]. Il est relativement parallèle au vestige 70A500 situé entre 0,38 m et 0,50 m plus au nord. Il s'appuie au sud-est sur le vestige 70A600 et au nord-ouest, aux lots 70A18, 70A19, 70A20, 70A22, 70A23, 70A26 et 70A31. Les lots 70A24, 70A27, 70A28, 70A29 et 70A32 viennent buter sur sa face nord. Il est recouvert par les lots 70A17 et 70A550. Il repose sur le 70A33 (sondage). C'est une maçonnerie à paroi simple faite de calcaire schisteux à 90 % et en grès beige à 10 %. Les pierres sont ébauchées et de tailles diverses, petites, moyennes et grosses. Les dimensions varient entre 0,10 m sur 0,03 m et 0,34 m sur 0,20 m pour le calcaire schisteux. Une pierre en grès avait comme dimension 0,60 m sur 0,08 m. Le parement nord-est de 70A300 forme l'intérieur, rectiligne, du drain : les pierres, disposées avec soin en panneresse, sont dressées régulièrement sur 4-5 assises plus ou moins régulières. Elles sont liées par du mortier, dont on ne peut déterminer le mode de liaison, en assez bon état de conservation. Un échantillon de ce mortier, portant le numéro 3, a été prélevé. L'aménagement 70A300 est plus large[8] que 70A500 d'environ 0,47 m.

Même si elles sont de formes irrégulières, les pierres formant le dessus du drain ont une surface relativement plane, un couronnement, étant destinées à recevoir un couvercle de bois (70A550). Nous avons retrouvé ce vestige de bois en partie en place

7. La longueur est approximative puisque ce vestige semble se prolonger vers le nord-ouest, en dehors de l'opération 70.

8. La largeur dans le tableau est celle du dessus du vestige, la largeur de sa base étant impossible à mesurer.

sur le drain et en partie effondré à l'intérieur du drain où la partie centrale des planches était tombée. Nous y avons trouvé un tesson de verre et un morceau de cuivre.

Lot	Mode de construction	Altitudes (m) NMM		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux plans et figures
		Sup.	Inf.					
70A400	3	5,04 à 5.71	4,48 à 5,04	0,44 à 1,23	2,48	n. d.	Nord/sud	Plan 60, Fig. 3
70A400a	1 de 3	5,71	5,24 à 5,34	0,37 à 0,47	1,15	n. d.	Nord/sud	
70A400b	2 de 3	5,24 à 5,34	4,98 à 5,06	0,23 à 0,33	1,50 à 2,4	n. d.	Nord/sud	
70A400c	3 de 3	4,98 à 5,06	4,48	0,45 à 0,65	2,48	n. d.	Nord/sud	

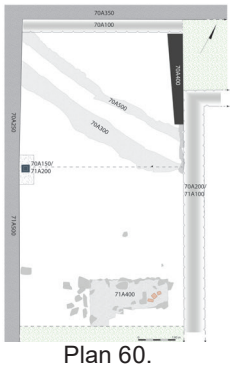

Plan 60.

Le vestige 70A400[9] a été partiellement mis au jour en 2008 lors de l'opération 62 (62A600) et en 2006 lors de l'opération 48 (48A100/300). Il est situé au nord-est de l'opération et en constitue la limite est[10]. Il est coupé au nord par le vestige 70A100 sans que ces deux vestiges se touchent[11]. Il semble passer sous 70A200/71A100, à l'est, mais sans y toucher. Il a été progressivement dégagé pendant toute la campagne de fouille 2013. Les lots 70A98 et 70A99 viennent buter sur son parement ouest et le lot 70A3 est visible au-dessus, dans la paroi est de l'opération. Au sud, 70A400 vient buter contre l'extrémité nord de 70A600, qui semble être son prolongement. Il est constitué de pierres ébauchées, en calcaire (environ 90 %) et en calcaire schisteux (environ 10 %), de taille variable, entre 0,11 m sur 0,13 m et 0,49 m sur 0,13 m, liées par des cales (environ 0,10 m sur 0,05 m) et du mortier blanchâtre désagrégé. Le parement ouest est plus ou moins dressé. Son appareil, régulier, compte six à sept assises plus ou moins régulières. Le vestige a subi des arrachements importants à son extrémité nord et vers le sud, là où il passe sous 70A200/71A100. Le vestige n'est pas dans l'alignement du mur de la malterie (70A200/71A100), mais légèrement décalé. Nous notons la présence d'un ressaut au sud : il y en a un aussi entre les modes 70A400a et 70A400b.

Le mode 70A400a forme la partie supérieure du vestige, donc la plus récente. Il est composé de pierres équarries en calcaire, environ 90 % et en calcaire schisteux, environ 10 %, de tailles moyennes à grandes liées par des cales et du mortier blanc désagrégé. Les joints sont affleurant et d'une épaisseur variant entre 0,08 m et 0,20 m. Le parement ouest est plus ou moins dressé. Son appareil, régulier, compte quatre assises régulières.

Le mode 70A400b constitue la partie médiane du vestige. Ce mode est antérieur à 70A400a, mais postérieur à 70A400c. Il est composé de pierres équarries en calcaire, environ 30 % et en calcaire schisteux, environ 70 %, de grandes dimensions, leur taille variant entre 0,59 m sur 0,12 m et 0,42 m sur 0,10 m liées par quelques cales (de 0,05 m sur 0, 02 m à 0,12 m sur 0,03 m) et du mortier désagrégé. Ce qui reste du mortier semble posé en creux avec des joints d'épaisseur variant entre 0,01 m et 0,04

9. Les hauteurs ont été mesurées à partir du dessin à l'échelle de 70A400.
10. Une partie du vestige se prolonge vers l'est en dehors de l'opération (voir Janson 2011).
11. La longueur est approximative puisque ce vestige, coupé par 70A100, semble se prolonger vers le nord, en dehors de l'opération 70.

m. Contrairement à 70A400c, il ne se prolonge pas en direction de l'opération 71. Cette partie présente un ressaut par rapport au mode 70A400a. De facture plus soignée que 70A400c, il était possiblement destiné à être vu.

Le mode 70A400c constitue la partie inférieure du vestige et est le plus ancien. Il est composé de pierres ébauchées en calcaire schisteux, environ 93 %, de grès beige, environ 5 %, et de schiste, environ 2 %, de taille variant entre 0,14 m sur 0,11 m et 0,45 m sur 0,19 m, liées par plusieurs cales (de 0,07 m sur 0,01 m à 0,14 m sur 0,06 m) et du mortier désagrégé. Ce qui reste du mortier semble posé en creux avec des joints d'épaisseur variant entre 0,01 m et 0,04 m. Il se prolonge vers l'opération 71. Le côté nord a été arasé pour permettre l'érection de 70A100 : on peut le constater par les irrégularités au nord de 70A400c. La finition de ce mode est peu soignée.

Lot	Mode de construction	Altitudes (m) NMM		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux plans et figures
		Sup.	Inf.					
70A500	1	4,75 à 4,91	4,18 à 4,26	0,54 à 0,65	5,00	0,24 à 0,36	Sud-est/nord-ouest	Plan 61, Fig. 3

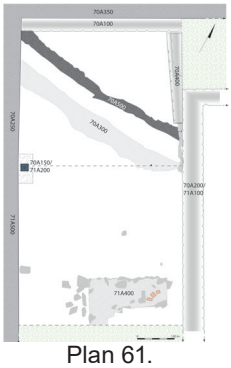
Plan 61.

Le vestige 70A500 est la continuation de 62A100 mis au jour en 2008, qu'il inclut, et constitue la limite nord du drain. Il traverse l'opération 70 du sud-est vers le nord-ouest et semble se prolonger vers cette direction[12] sous 70A250 et 70A350. Il est relativement parallèle au vestige 70A300 situé entre 0,38 m et 0,50 m plus au sud. Il s'appuie au sud-est sur le vestige 70A600 et au nord-ouest, aux lots 70A17, 70A18, 70A19, 70A22, 70A23, 70A24, 70A25, 70A27, 70A28, 70A30 et 70A31. Les lots 70A24, 70A27, 70A28, 70A29 et 70A32 viennent buter sur sa face sud. Il est recouvert par les lots 70A17 et 70A550. Il repose sur le 70A33 (sondage) que l'on retrouve sous le drain. C'est une maçonnerie à paroi simple faite de calcaire schisteux à 80 % et en grès beige à 20 %. Les pierres sont soit ébauchées, soit équarries, et de tailles diverses, moyennes et grosses. Les dimensions varient entre 0,14 m x 0,03 m et 0,64 m x 0,09 m. Le parement sud de 70A500 forme l'intérieur, rectiligne, du drain : les pierres, disposées avec soin en panneresse, sont dressées régulièrement sur cinq assises plus ou moins régulières. Elles sont cependant moins bien taillées que celles du 70A300. Elles sont liées par du mortier, plus abondant dans ce vestige que dans son vis-à-vis 70A300, posé en creux, en bon état. 70A500 est plus étroit que 70A300[13]. Il y a un avancement de pierres sur une longueur de 0,91 m vers l'intérieur du drain à 1,08 m de la paroi nord

Même si elles sont de formes irrégulières, les pierres formant le dessus du drain ont une surface relativement plane, étant destinées à recevoir un couvercle de bois (70A550). Nous avons retrouvé ce vestige de bois en partie en place sur le drain et en partie effondré à l'intérieur du drain où la partie centrale des planches était tombée.

12. La longueur est approximative puisque ce vestige semble se prolonger vers le nord-ouest, en dehors de l'opération 70A.
13. La largeur dans le tableau est celle du dessus du vestige, la largeur de sa base étant impossible à mesurer.

Lot	Mode de construction	Altitudes (m) NMM		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux plans et figures
		Sup.	Inf.					
70A600	1	5,16 à 5,18	4,88 à 4,93	0,27 à 0,35	1,86	0,15	Nord/sud	Plan 62, Fig. 3, 29

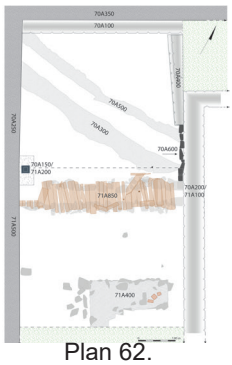

Plan 62.

Le lot 70A600 (62A200 des fouilles 2008) est situé au sud-est de l'opération 70 et fait partie de la limite est, sous 70A200. Il n'a été dégagé que partiellement puisqu'une portion de celui-ci se prolonge sous le vestige 70A200[14]. Ce vestige avait aussi été mis au jour en 2005, lors de l'opération 46, et était désigné par 46A1100 (Lambert, Mercier *et al*. 2010 : 70-71). Il repose directement sur 70A300 et 70A500. Le lot 70A99 lui est latéral. Au nord, il vient s'appuyer contre la partie sud du vestige 70A400. Cette structure forme un linteau et assure un passage sous 70A200.

Il est formé de pierres ébauchées, en calcaire (95 %) et en calcaire schisteux (5 %), de moyennes et grandes dimensions (entre 0,20 m sur 0,08 m et 0,70 m sur 0,16 m). Comme c'est une maçonnerie sèche, il n'y a pas de mortier : par contre, nous notons la présence de cales (environ 0,06 m sur 0,02 m). Son parement visible est dressé et son appareil, régulier, compte de deux à trois assises régulières. Son extrémité sud est légèrement altérée. Une grosse pierre est posée perpendiculairement aux vestiges 70A300 et 70A500 sous 70A200. Nous notons la présence de briques anglaises au nord du vestige. Le sommet de 70A600 est au même niveau que la semelle de fondation en bois du mur situé sur la paroi est de l'opération 71A (71A750). L'ensemble est bien conservé.

2.3.3. Les vestiges maçonnés de l'opération 71

Outre le vestige 70A200/71A100 qui s'étend sur les deux opérations, l'opération 71 ne comporte qu'un seul autre vestige de maçonnerie.

Lot	Mode de construction	Altitudes (m) NMM		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Références aux figures
		Sup.	Inf.					
71A400	3	5,51	4,85	0,66	2,65	0,8	Est-ouest et nord-sud	Plan 63, Fig. 3
71A400a	1 de 3	5,51	5,40	0,15	2,65	0,8		
71A400b	2 de 3	5,40	4,87	0,53	1,50 à 2,65	0,8		
71A400c	3 de 3	5,2	4,84	0,36	1,10	n. d.		

Le vestige de maçonnerie 71A400 forme un angle droit dans la partie sud-est de l'opération 71. D'une longueur de 2,65 m dans l'axe est-ouest et de 1,70 dans son prolongement nord-sud, le vestige 71A400 comporte trois modes de construction. Ces modes ont été identifiés sur la paroi nord seulement. À son extrémité est, le vestige est grandement désagrégé et le lot 71A13 sépare le vestige 71A400 du vestige 70A200/71A100. Il est également parallèle aux lots 71A13, 71A17 et 71A20. Dans sa partie est, le vestige repose sur une semelle de bois. Cette semelle, ainsi que le dernier mode de construction maçonné reposent sur le lot argileux 71A21. Lors de

14. La largeur dans le tableau est celle de la partie visible du vestige seulement.

la fouille de 2008, on avait attribué les lots 62B100 et 62B600 à ce vestige, différenciant l'axe nord-sud de l'axe est-ouest. De l'autre côté du vestige 70A200/71A100, le vestige 71A400 semble se poursuivre. En 2004, le vestige 45A1300 a été découvert (Desjardins 2010 : 244-245). En 2006, la fouille de ce vestige, alors nommé 46A200, s'est poursuivie (Lambert et Mercier 2010 : 66). Lors des fouilles de 2008, le vestige 71A400, d'abord nommé 62B100/62B600, fut associé au vestige découvert en 2004 et 2006 (Beaudry et Parent 2013 : 221). L'association entre les vestiges de part et d'autre du mur 70A200/71A100 est renforcée par la concordance entre les altitudes supérieures et inférieures, ainsi que par la présence d'un même sédiment situé juste sous cette maçonnerie.

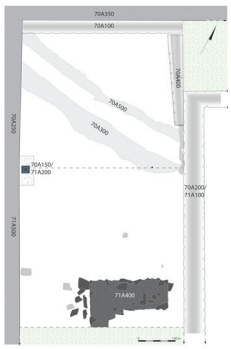

Plan 63.

Le premier mode de construction 71A400a se compose de calcaire schisteux de petite dimension (autour de 0,10 m). Il s'étend sur toute la superficie du vestige. On ne distingue pas clairement d'assise à ce niveau, il s'agit plutôt d'un remplissage de caillasse assemblé avec un mortier baveux. On remarque également la présence de trois fragments de briques au travers de ce mortier. Ces briques sont vraisemblablement d'origine française. Il est important de noter que la partie supérieure du mode 71A400a, donc du vestige lui-même, est complètement arasée et est donc manquante.

Le mode 71A400b débute sous le mode a et s'étend sur toute la hauteur du vestige dans sa partie ouest. Dans la partie est du vestige, le mode b est supérieur au mode c. Les pierres qui composent ce mode sont de plus grosses dimensions (environ 0,30 m). Ces blocs, également de calcaire schisteux, sont disposés en assises plus ou moins régulières. On peut distinguer trois assises dans lesquels de petits blocs sont insérés comme cales. Puisque le parement sud du vestige 71A400 n'a pas été dégagé, il n'est pas possible de dire si les pierres font toute la largeur du vestige. Étant donné l'épaisseur du mur, il est plus probable que le vestige a été construit en deux parements parallèles, puis remplis de blocaille. Le mode 71A400a correspondrait à cette blocaille.

Le troisième mode se concentre à l'est du vestige. Débutant à environ 0,40 m sous la surface du vestige, le mode 71A400c comprend tout ce qui se trouve à 1,10 de la paroi est. La pierre utilisée est toujours un calcaire schisteux, mais la grosseur et la forme des blocs sont plus variables qu'au mode précédent. Le mortier est également beaucoup plus présent dans cette section, comme si on y avait fait une réparation. La construction de 71A400c repose sur une assise en bois. Une telle assise a été observée sous le vestige 46A200 en 2005. Cette assise, le vestige 46A650, est semblable à celle retrouvée sous le vestige 71A400 par son épaisseur et son altitude.

2.4. LES VESTIGES DE BOIS

2.4.1. Les vestiges de bois équivalents

Lot	Altitudes (m) NMM		Épaisseur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Technique (s) de fouilles	Réf. aux plans et figures
	Sup.	Inf.						
70A450a	5,10	5,01	0,09	0,72[1]	0,20	Est-ouest	Truelle et petit balai	Plan 64, Fig. 3, 24
70A450b	5,25 à 5,31	5,10	0,15 à 0,21	0,14	0,03	Est-ouest	Truelle et petit balai	
71A300	5,54 à 5,15	5,01	0,12 à 0,75	0,70[13]	0,26	Est-ouest	Truelle et petit balai	

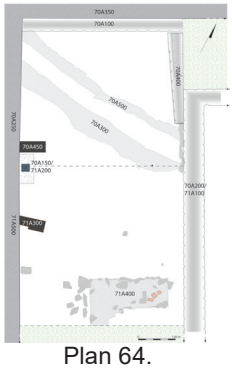

Plan 64.

Les lots 70A450 et 71A300 sont des vestiges de bois qui ont été retrouvés émergeant de la paroi ouest, un dans chaque opération[15]. Celui de l'opération 70, 70A450, repose au-dessus du lot de sol 70A18 et est situé près de la limite sud-ouest de l'opération, légèrement au nord de 70A150/71A200. Le vestige 71A300, toujours en paroi ouest, est situé à quelque 2,50 m au sud de 70A450. Ce vestige a été découvert en premier puisque sa partie verticale était présente sur une hauteur d'environ 0,75 m. De son côté, le vestige 71A300 est sous les lots 71A9 et 71A10. Il repose sur le lot 71A20 et les lots 71A12, 71A14 et 71A19 lui sont latéraux.

Le vestige 70A450 est formé de deux éléments que nous avons identifiés sous l'appellation 70A450a et 70A450b : ces deux éléments sont perpendiculaires l'un à l'autre. Le vestige 70A450a est un madrier[16] posé horizontalement selon une orientation est-ouest : cette orientation est aussi celle de ses fibres. Il se prolonge vers l'ouest au-delà de la limite de l'opération. Une tête de clou dont le diamètre est d'approximativement 0,01 m est visible à environ 0,56 m de la paroi ouest et 0,10 m de la bordure nord du madrier. Nous n'avons pu déterminer si ce clou était relié à une structure quelconque parce que nous n'avons pas creusé plus bas que la base visible du madrier pour des raisons de sécurité. L'extrémité exposée du vestige, à l'est, est nette : elle semble avoir été coupée intentionnellement.

Le vestige 70A450b est très détérioré : lors de sa mise au jour, dans un premier temps, nous avons cru avoir affaire à deux chevilles de bois. En continuant son dégagement, nous avons réalisé que ce que nous avions considéré comme deux morceaux isolés étaient en réalité les pointes abîmées d'une même extrémité. Vu la proximité de la base du lampadaire, le vestige 70A150/71A200, il se peut que ce vestige ait été fortement perturbé lors de la préparation du sol avant la coulée du béton. Les fibres de 70A450b sont orientées verticalement : il vient s'appuyer perpendiculairement sur 70A450a, au sud-ouest de celui-ci, à environ 0,07 m de la paroi ouest. Aucun mode de fixation n'est visible entre ces deux items. Un échantillon, portant le numéro 1, a été prélevé.

15. La longueur dans le tableau est partielle puisque 70A450a et 71A300 se prolongent vers l'ouest, en dehors des limites des opérations.
16. Un madrier est une planche dont l'épaisseur est supérieure à 0,054 m (http://fr.wikipedia.org/wiki/Madrier).

Le vestige 71A300 est également un assemblage de plusieurs pièces de bois. Une première pièce, très semblable à 70A450a a été dégagée. Les fibres du bois, ainsi que la pièce, sont orientés est-ouest. Cette pièce doit être profondément ancrée dans la paroi ouest puisque son dégagement n'a pas été possible, même avec de grands efforts. Une seconde pièce de bois est fixée perpendiculairement à la première. Un clou reliait ces deux sections du vestige. Cette pièce verticale est encastrée dans le coin sud-ouest du madrier horizontal[17], de la même façon que sont liées les pièces 70A450a et 70A450b. Du côté de l'opération 71, un troisième élément de bois était visible. Très altérée, cette pièce de bois devait servir de renfort à la pièce verticale. En effet, cette section correspond à l'hypoténuse du triangle rectangle que forment les trois pièces du vestige.

Quelques artefacts ont été retrouvés lors du dégagement de ces vestiges. On y retrouve quelques clous forgés, des ossements, un tesson de terre cuite commune façon locale, un tuyau de pipe et des fragments de verre.

Artefacts diagnostiques de 71A300
Clous forgés (jusqu'au XIX^{e})

2.4.2. Les vestiges de bois de l'opération 70

Lot	Altitudes (m) NMM		Épaisseur (m)	Longueur (m)	Largeur(m)	Orientation	Technique (s) de fouilles	Réf. aux plans et figures
	Sup.	Inf.						
70A550	4,78 à 4,91	4,75 à 4,87	0,02 à 0,04	2,50 à 2,90	0,23 à 0,38	Nord-est/Sud-ouest	Truelle	Plan 65, Fig. 3

Le vestige de bois 70A550 est constitué par un ensemble d'une quinzaine planches, de longueurs et d'épaisseurs variables, disposées à plat, côte à côte et perpendiculairement au-dessus des vestiges de maçonnerie 70A300 et 70A500. Son centre est coupé par le lot 70A17.

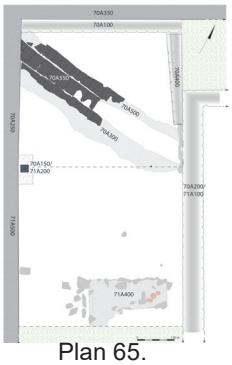
Plan 65.

Mis au jour le 31 mai 2013 lors de la fin de la fouille du lot 70A14, il se présente en deux parties : l'une repose sur le dessus des pierres de la maçonnerie et l'autre est effondrée entre les deux murets du drain. Le vestige est bien conservé même si le bois, d'une couleur brun rougeâtre, est très fragile et s'effrite facilement.

Nous avons interprété ce vestige comme étant la continuation du couvercle du drain mis au jour dans l'opération 62 où cet ensemble était identifié comme 62A150. Aucun mode d'assemblage ne semble relier ces planches. Un échantillon de bois portant le n^{o}2 a été recueilli. Deux tessons de verre plat ainsi qu'un fragment d'os de mammifère ont été trouvés en enlevant ce lot de planches.

17. La mesure de la largeur dans le tableau est celle du dessus du vestige, la largeur de sa base étant impossible à mesurer.

Lot	Altitudes (m) NMM		Diamètre (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Technique (s) de fouilles	Réf. aux plans et figures
	Sup.	Inf.						
70A650	4,23 à 4,25	4,00 à 4,09	0,16 à 0,23	0,52 à 1,60	-	Nord-est/Sud-ouest	Truelle, pelle, piolet	Plan 66, Fig. 3, 4

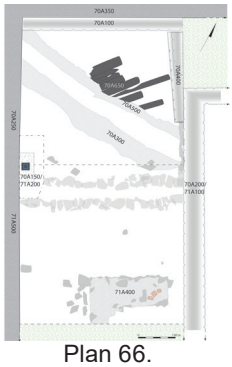
Plan 66.

Situé au sud-est du vestige de maçonnerie 70A100 et presque parallèle à celui-ci, le vestige 70A650 est constitué par un ensemble de six billes[18] reliées par ce qui semble être des planches et est d'orientation nord-est/sud-ouest.

L'extrémité nord de chaque bille montre une coupure bien nette, ce qui pourrait correspondre à la prise d'échantillon qui fut effectuée en 2006 lors de l'opération 48 (fig. 4). Les résultats d'analyses effectuées en 2006 ont démontré que l'espèce présente était le cèdre blanc, *Thuya occidentalis* (Janson 2011 : 38). Ce lot serait donc seulement en partie identique à 48A44, deux billes, 70A650/I et II n'étant apparues que lors de l'opération 70 : ces billes montrent elles aussi une coupure d'origine anthropique. Dans le cas de 70A650/I, la coupure est biseautée alors qu'elle est à angle droit pour l'autre. Ces billes sont en bon état de conservation : leur diamètre varie entre 0,16 m et 0,23 m. Cependant, deux billes présentent un rétrécissement plus ou moins prononcé de leur diamètre sur une partie de leur longueur : 70A650/V et VII. Ce rétrécissement est plus apparent sur 70A650/V.

Ce lot, mis au jour en dehors de la période officielle de fouilles, fut le dernier enregistré. Nous avons dû renoncer à examiner les planches entre les billes et à explorer le sol argileux sous ces dernières à cause de la présence envahissante de la nappe phréatique.

2.4.3. Les vestiges de bois de l'opération 71

Lot	Altitudes (m) NMM		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Références aux figures
	Sup.	Inf.					
71A600	5,15 à 5,35	5,14	0,13	0,32	0,30	Nord-sud	Plan 67
71A700	5,18	5,14	0,04	0,28	0,21	Est-ouest	

Les vestiges 71A600 et 71A700 ont été dégagés lors de l'excavation du lot 71A14. Ils se situent sur la berme laissée en place lors des fouilles de 2008, pratiquement au centre de l'opération 71. Le lot 71A14 les enveloppe complètement. Toutefois, les deux vestiges sont à l'interface entre les lots 71A14 et 71A15. Ils sont traités simultanément puisqu'ils appartiennent probablement au même événement. En 2008, le sommet de ces vestiges avait été atteint. Ils avaient alors été nommés 61A13b pour le vestige 71A700 et 61A13c pour le vestige 71A600 (Beaudry et Parent 2013 : 222).

Artefacts diagnostiques de 71A600
Clou forgé (jusqu'au XIX^{e})

Le vestige 71A600 est situé à environ 1,75 m de la paroi sud et à environ 1,30 de la paroi ouest. De

18. Les longueurs dans le tableau sont approximatives puisque au moins une extrémité de toutes les pièces observées vient buter sur le vestige de maçonnerie 70A500, sauf 70A650/IV dont l'extrémité ouest est déchiquetée, et que l'aspect physique de celles-ci nous demeure inconnu.

forme carrée (environ 0,31 m sur 0,31 m), ce vestige de bois a une épaisseur d'environ 0,13 m. Les fibres du bois indiquent que la pièce était posée à la verticale. À première vue, le vestige semblait posé sur un lit de pierre de schiste. Après l'avoir retiré, il semble plutôt que les pierres de schiste autour du vestige n'aient pas de lien avec ce dernier. Un petit clou forgé a été retrouvé dans le vestige.

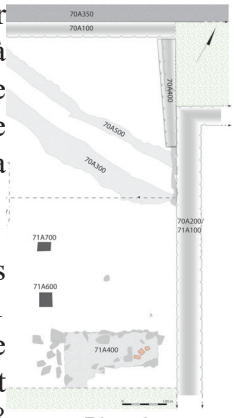

Plan 67.

Également en bois, le vestige 71A700 se retrouve à un peu moins d'un mètre au nord du vestige 71A600. Ses dimensions sont d'environ 0,21 m dans l'axe nord-sud et d'environ 0,28 m dans l'axe est-ouest. L'état de conservation de ce vestige était encore moins bon que pour 71A600. Il est difficile de déterminer l'orientation des fibres du bois. Néanmoins, en 2008 on a décrit le vestige 62A13b comme étant placé à la verticale.

Lot	Altitudes (m) NMM		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Références aux figures
	Sup.	Inf.					
71A750	5,21	5,18	0,03	2,84	0,08	Nord-sud	Plan 68 Fig. 3, 29

Le vestige 71A750, nommé en 2008 61A400c, se retrouve sous le vestige maçonné 70A200/71A100. Le vestige 70A200/71A100 lui est supérieur, ainsi que le lot de sol 71A13. Le lot 71A16 lui est latéral et le lot 71A23 lui est inférieur. Il n'est pas possible de dire s'il s'agit d'une seule planche, ou bien de planches mises bout à bout.

Plan 68.

En tout, le vestige à une longueur de 2,84 m, en partant de l'extrémité sud de l'opération 71. La largeur de la planche est difficile à estimer. Dans l'opération 71, l'assise de bois déborde du mur d'environ 0,08 m. Les fouilles de 2005, localisées de l'autre côté du mur de maçonnerie 70A200/71A100 ont également permis de mettre au jour une semelle de fondation en bois, le vestige 46A150 (Lambert et Mercier 2010 : 73). Toutefois, nous ne pouvons pas dire si la partie de la semelle découverte de l'autre côté du vestige appartient à la même planche de bois, ou s'il s'agit de plusieurs planches mises côte à côte. On y remarque la présence de nœuds de bois ou de chevilles à quelques endroits.

Lot	Altitudes (m) NMM		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Références aux figures
	Sup.	Inf.					
71A800	4,80	4,44 à 4,52	entre 0,27 et 0,36	1,35	entre 0,14 et 0,21	Nord-sud	Plan 69 Fig. 3

Le vestige 71A800 est une bille de bois d'une longueur de 1,35 m et d'un diamètre d'environ 30 cm. Son extrémité sud est à la limite du lot 71A98 et son extrémité nord est près du vestige 71A850. Le vestige 71A800 est à un peu plus de 1,25 de la paroi ouest. Il est recouvert par le lot 71A20 et repose sur le sable du lot 71A26. Les lots 71A21 et 71A22 viennent donc s'y buter.

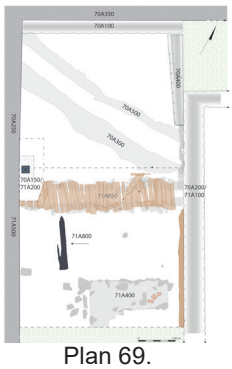

Plan 69.

La pièce de bois est complètement dégagée de son écorce. Par contre, l'examen des surfaces du bois ne permet pas d'y distinguer des traces de travail anthropique. La partie sud de la pièce est coupé assez nettement pour suggérer le travail de l'homme, mais aucune trace ne confirme cette idée. L'état fragmentaire du billot et son apparence laissent penser à du bois flotté. Cette hypothèse n'est pas impossible puisque la berge de la rivière Saint-Charles était beaucoup plus au sud à l'époque et que le morceau de bois repose sur un sable de plage.

Lot	Altitudes (m) NMM		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Références aux figures
	Sup.	Inf.					
71A850	4,45 à 4,69	4,13 à 4,20	0,25 à 0,55	4,43	1	Est-ouest	Plan 70, 71 Fig. 3, 5, 6, 7, 8, 9

Plan 70.

Le vestige 71A850 correspond à un ensemble de rondins de bois et de structures de pierres qui sont associés à un drain (fig. 5 et 6). Les mesures d'altitude, ainsi que l'orientation décrite dans le tableau technique correspond aux mesures de l'ensemble du drain, et non de ses éléments pris séparément. Le vestige 71A850, orienté est-ouest traverse l'opération 71 d'une paroi à l'autre. Le vestige est localisé à quelques centimètres de la limite sud de l'opération 70. Le lot 71A20 recouvre la majorité du vestige, excepté à l'ouest où une partie des rondins de bois sont recouverts du lot 71A21. Le lot 71A22 est latéral aux parois extérieures du vestige, tant au nord qu'au sud. Les sédiments à l'intérieur du vestige appartiennent au lot 71A25. À l'intérieur du drain, sous le lot 71A25, les sédiments avaient une forte ressemblance avec le lot 71A28. Il est donc fortement probable que le vestige 71A850 repose sur le lot 71A28, le sol naturel. En 2008, une partie des rondins de bois a été mise au jour sous le nom 62A350 (Beaudry et Parent 2013 : 225). On n'avait toutefois pas encore les limites sud et ouest du vestige. En 2005, vis-à-vis le vestige 71A850, mais de l'autre côté du mur 70A200/71A100, six rondins de bois similaires ont également été découverts (Lambert et Mercier 2010 : 81). De ce côté, les pièces sont désalignées, mais elles présentent les mêmes caractéristiques.Enfin, les fouilles de 2006 ont livré elles aussi une structure apparentée au vestige 71A850. Orientées nord-sud, les structures 48A33, 48A500, 48A700, 48A900 et 48A1100 correspondent à un drain en maçonnerie fermé d'un couvercle de bois (Janson 2011 : 18, 52). Les rondins de bois du couvercle 48A33 portent également les mêmes caractéristiques que celui du drain 71A850.

Plan 71.

Le drain 71A850 est donc composé d'un couvercle de rondins de bois, posés sur deux structures de pierre non maçonnées. Pour ce qui est du couvercle, 42 pièces ont été enregistrées, mais le vestige se poursuit à l'ouest et à l'est. Les pièces sont orientées nord-sud, sauf les pièces 41a et 41 b, posées sur d'autres pièces de bois, qui sont placées est-ouest. La pièce 40, quant à elle, est plutôt orientée nord-est vers sud-ouest. Il n'y a pas de mode de fixation entre les pièces, mais elles sont disposées très proches

les unes des autres, laissant peu ou pas d'espace entre ces dernières. Les pièces de bois présentent des caractéristiques communes, mais on remarque également certaines particularités (voir tableau 6, annexe B, cédérom).

• En majorité, les pièces ont une longueur variant entre 0,69 m et 0,82 m. On compte 25 pièces mesurant entre 0,75 et 0,79 m, ce qui montre une certaine standardisation.

• La majorité des pièces sont rondes ou équarries avec les coins arrondis. Par contre, la pièce 18 se démarque par sa section particulièrement carrée (fig.7). L'épaisseur des rondins varie entre 0,06 et 0,125 cm.

• 7 pièces (4, 11, 12, 20a, 20 b, 30, 40) sont des planches travaillées. Elles ont une épaisseur entre 0,015 et 0,045 cm. Sur toute la longueur de la pièce 12, on remarque une rainure, comme pour l'assembler à une autre planche. La planche 40 se termine en pointe à l'une de ses extrémités (fig. 8).

• Plusieurs pièces sont trouées de bord en bord (1, 3, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 24, 33). Les perforations sont rondes, mais le contour des trous peut être plutôt triangulaire, plutôt carré ou plutôt ovale. On retrouve, sur certaines pièces perforées, des chevilles de bois enfoncées dans les trous. Les pièces 7, 8, 14, 15 et 16 comportent une cheville, les pièces 1, 3, 9, 33 en comptent deux, alors que la pièce 13 comporte trois chevilles (fig. 9).

• L'écorce de la composante 15 est toujours présente. Néanmoins, la pièce a été travaillée à ses extrémitées pour lui donner la longueur souhaitée : deux trous ont été pratiqués sur la pièce, dont un qui retient encore une cheville.

Sous les composantes de bois, on retrouve deux rangées parallèles de pierre. Les pierres sont disposées sous les extrémités des pièces de bois qui composent le couvercle. Il s'agit d'un calcaire schisteux non équarri. La dimension des pierres varie entre 10 cm et 50 cm. L'excavation des sédiments à l'intérieur du drain a permis de voir que le vestige compte trois assises, assemblées sans mortier : les pierres ne sont qu'empilées près les unes des autres.

Lors du dégagement du vestige 71A850, quelques objets ont été récoltés parmi les sédiments. Parmi les artefacts, une petite concrétion de métal ferreux a été récoltée. Ce sont principalement des ossements de mammifères (n = 9) qui ont été retrouvés. Ces ossements étaient concentrés près des pièces 41a et 41b, au sud-est du centre du vestige.

Lot	Altitudes (m) NMM		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Références aux figures
	Sup.	Inf.					
71A900	entre 4,17 et 4,67	n. d.	entre 0,018 et 0,08	entre 0,10 et 0,90	entre 0,03 et 0,33	Pêle-mêle	Plan 72 Fig. 3, 10

Le lot 71A900 correspond à un amas de bois retrouvé durant l'excavation du lot 71A22 et en partie dans le lot 71A98 (fig. 10). Les lots 71A20 et 71A21 leur sont supérieurs. Les vestiges de bois reposent en partie sur le lot 71A26 et en partie sur

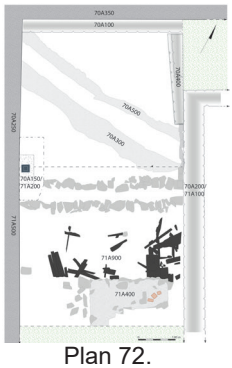
Plan 72.

le lot 71A27. Nous ne pouvons pas parler d'une structure, mais plutôt de vestiges de bois disposés pêle-mêle. La majorité de ces vestiges de bois sont concentrés dans le coin sud-est de l'opération 71, mais on en retrouve aussi en quantité près de la paroi ouest.

La nature de ces vestiges est également variable. On retrouve des planches travaillées et des madriers, des billots et des brindilles de bois. En plus, les formes et les dimensions varient grandement d'une pièce à l'autre. Durant le dégagement des pièces à l'est, il a été noté qu'au cœur des vestiges on retrouvait parfois des charbon de bois. Entremêlé dans les planches, un porte-plume en bois (catalogue 71A22-1) a été dégagé. Nous avons également découvert une pièce en bois travaillé, de forme triangulaire, qui comporte de nombreux trous sur toutes ses faces. Cet objet (voir catalogue CeEt-30-71A-900-2) pourrait être une pièce servant à bloquer un système de cordage dans les navires. Plus à l'ouest, certaines planches semblaient plus organisées. La fouille du lot 71A98 a permis de dégager 9 douves de tonneau, dont certaines qui ont leur pleine longueur, et une partie d'un couvercle.

Lot	Altitudes (m) NMM		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Références aux figures
	Sup.	Inf.					
71A950	entre 4,405 et 4,365	n. d.	0,05	1,4	0,7	Est-ouest	Plan 73 Fig. 3

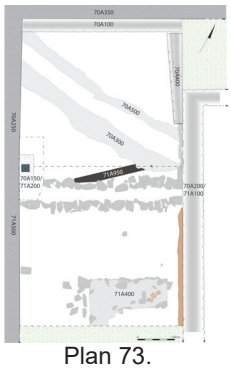
Plan 73.

Le vestige de bois 71A950 est à la limite entre les opérations 70 et 71. Son extrémité ouest est à 1,50 de la paroi ouest et est posé près de la deuxième assise de pierre du vestige 71A850. Son extrémité est semble passer sous 70A300. Les lots 71A21, 70A22/70A23/71A22 et 71A24 lui sont supérieurs. Le vestige 71A950 est enfoncé dans le lot 71A27, qui lui est donc latéral et inférieur. La relation entre le vestige 70A300 et 71A950 n'est pas claire. Le vestige de bois est soit collé sur le vestige maçonné, soit il traverse celui-ci.

Cette planche de bois est d'une longueur de 1,40 m, mais comme il l'a été mentionné, son extrémité est n'est pas visible. Il s'agit d'une planche régulière avec une largeur de 0,70 m et d'une épaisseur de 0,05 m. À près de 0,50 m de l'extrémité ouest on remarque un trou d'un diamètre de 0,04 m. Ce trou traverse complètement la pièce. Le vestige 71A950 a été laissé en place à la fin des fouilles.

2.5. LES VESTIGES DE BÉTON

2.5.1. Les vestiges de béton équivalents

Lot	Altitudes (m) NMM		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Technique (s) de fouilles	Réf. aux plans et figures
	Sup.	Inf.						
70A150/ 71A200	6,64	5,20 à 5,25	1,44	0,60 à 0,68	0,31 à 0,42	Nord-sud	Bêche, pelle	Plan 74 Fig. 3

Plan 74.

Le vestige 70A150/71A200 est situé à la jonction entre les opérations 70 et 71, sur la paroi ouest. Il a été dégagé à la bêche et à la pelle. Il s'agit du socle en béton et du lampadaire posé après la création d'un parc urbain en 1974 : ces travaux pourraient avoir été entrepris en 1995 lorsqu'Hydro-Québec a enfoui les fils dans ce secteur. Il affecte la forme d'une pyramide tronquée à base rectangulaire. D'une hauteur de 1,44 m sa longueur[19] (axe nord-sud) est de 0,60 m (extrémité supérieure) et 0,68 m (extrémité inférieure) ; sa largeur (axe est-ouest) varie entre 0,31 m (extrémité supérieure) et 0,42 m (extrémité inférieure). Il repose sur le lot 71A18 et est latéral aux lots 70A1/71A1, 70A2, 71A2, 70A3, 70A4, 70A5/71A5 et 70A250/71A500. Il a été coulé sur place à l'intérieur d'une structure de contre-plaqué dont nous avons retrouvé quelques petits morceaux, probablement détachés lors du démoulage. Une tranchée de sable entoure la majeure partie de ce vestige. Des pièces de métal ayant servi à la construction du coffrage, opération précédant le coulage du béton, ont été retrouvées dans les deux opérations. La finition du béton est irrégulière à la base. Peut-être est-ce dû au séchage non uniforme ou au manque de profondeur du coffrage.

Un lampadaire a ensuite été posé sur ce pilier de béton. Bien que supérieur aux limites des opérations, la hauteur de ce lampadaire est de 3,85 m. Il s'agit d'un lampadaire moderne appartenant à la Ville de Québec qui sert à la fois de source de lumière et de poteau d'identification des rues Vallière et des Prairies.

Lot	Altitudes (m) NMM		Épaisseur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Technique (s) de fouilles	Réf. aux plans et figures
	Sup.	Inf.						
70A250/ 71A500	6,72 à 6,81	6,35 à 6,68	0,08 à 0,18	8,30	1,20	Nord-sud	Pelle	Plan 75, Fig. 3

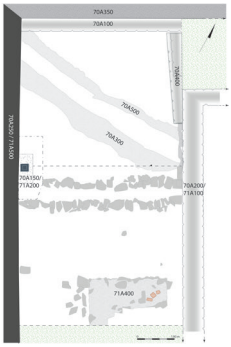
Plan 75.

Parallèle à la rue Vallière, le vestige 70A250/71A500, d'orientation nord-sud, constitue le trottoir bordant les opérations 70 et 71 à l'ouest. En 2006, une partie de ce vestige avait été mis au jour sous la désignation 48A5 (Janson 2011 : 7). Il a été dégagé à la pelle. Il repose sur le lot 70A4/71A2, qui lui est donc inférieur, et les lots 70A1/71A1 et 70A2 viennent y buter. Le vestige 70A150/71A200 lui est également latéral. Il est de forme irrégulière : trois segments sont identifiables dont l'épaisseur varie entre 0,08 m et 0,18 m. Il présente deux ruptures de pente, une à 5,30 m de son extrémité sud et l'autre, plus accentuée, à environ 1 m de son extrémité nord. Il y a une dénivellation totale de 0,46 m sur 8,30 m, soit une pente de 5,5 %, l'extrémité sud se trouvant à 6,81 m NMM et l'extrémité nord à 6,35 m NMM.

Le vestige 70A250/71A500 semble présenter trois modes de construction, repérables par l'épaisseur et le fini du béton. Nous avons établi que la partie sud, près de 70A150, est la moins ancienne parce qu'elle aurait été refaite après la pose du lampadaire ; sa surface moins usée que celle des autres segments nous conforte dans cette idée. La partie la plus au nord semble être la plus vieille : la bordure de rue ou chaîne de trottoir est usée. Une photo datant de 1934 montre cette partie très inclinée,

19. Une seule partie du socle, orientée nord-sud, est visible entièrement : celle orientée est-ouest continue en dehors de l'opération.

supportant un poteau : ce poteau pourrait être situé à l'endroit où on note la présence d'une plaque blanche au sol.

2.5.2. Le vestige de béton de l'opération 70

Lot	Altitudes (m) NMM		Épaisseur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Technique (s) de fouilles	Réf. aux plans et figures
	Sup.	Inf.						
70A350	6,52	6,35	0,09 à 0,15	4,30	-	Est-ouest	Pelle	Plan 76, Fig. 3

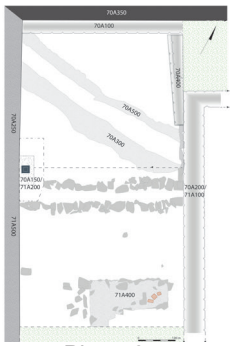

Plan 76.

Parallèle à la rue des Prairies, le vestige 70A350, d'orientation est-ouest, constitue le côté du trottoir[20] bordant l'opération 70 au nord. Lui aussi dégagé à la pelle ce vestige présente deux modes de construction dont un très récent, à l'est. Les deux segments montrent un fini, une composition et une couleur des matériaux fort différents. L'épaisseur du béton varie entre 0,09 m à l'extrémité ouest et 0,15 m, une valeur relativement constante à partir de 1,50 m vers l'est de l'opération.

Le premier segment a une longueur de 2,40 m à partir de la limite ouest de l'opération et le second, 1,90 m, pour une longueur totale de 4,30 m. La limite entre les deux parties est nette. Par contre, la préparation du sol précédant la pose de la couche de béton semble la même pour les deux segments : lit de gravier sur une couche de sable. Le vestige 70A350 a, à notre avis, été installé à deux époques différentes.

La consultation du rapport de la campagne de fouilles de 2006 nous apprend que la partie est de ce vestige a été enlevée lors de l'opération 48. Le segment à l'est a dû être refait, après la fouille, à l'été 2006. Quant au segment ouest, une photo datant de 1934 montre qu'il existait un bout de trottoir du côté sud de la rue des Prairies. Dans les années 1960, la rue des Prairies a été asphaltée, par-dessus le pavage en briques de laitier, et un égout pluvial installé du côté nord, à l'est de l'intersection avec la rue Vallière. En 1995, Hydro-Québec a procédé à des excavations et probablement à l'enlèvement de ce bout de trottoir pour l'enfouissement des fils électriques.

20. La surface du trottoir n'appartient pas à l'opération 70.

3. Séquence événementielle et interprétations

3.1. SÉQUENCE ÉVÉNEMENTIELLE DE L'ÎLOT DES PALAIS[21]

Phase 0 : Niveaux naturels

Phase I : Occupation autochtone (*ca*. 1300)

Phase II : Première occupation européenne (*ca*. 1665-1673)

Phase III : Brasserie de Jean Talon (1668 - *ca*. 1675)

Phase IV : Premier palais de l'intendant (*ca*. 1686-1713)

Phase V : Second palais de l'intendant et magasin du roi (1716-1760)

Phase VI : Période d'abandon et de réaménagement (1760-1852)

VIa : Période d'abandon et de réaménagement (1760-1820/30)

VIb : Période boulangerie Clearihue (*ca* 1820/30-1845)

VIc : Période boulangerie Clearihue and Frew (1845-1852)

Phase VII : La brasserie Boswell-Dow (1852-1968)

VIIa : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (1852 - *ca* 1865)

VIIb : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (*ca*. 1865-1880)

VIIc : Brasserie Boswell and Brother (1880-1919)

VIId : Boswell/National Breweries Ltd (1919-1968)

Phase VIII : Démolition de la brasserie Dow; aménagements paysagers; fouilles archéologiques, mise en valeur (1968-2013)

21. Auger *et al*. 2009 : 156

3.2. SÉQUENCE ÉVÉNEMENTIELLE DES OPÉRATIONS 70 ET 71

Phase 0 : Sol naturel

Phase IV : Premier palais de l'intendant (*ca*. 1686-1713)

Événement 1 : Présence d'un fossé humide (1694-1710)

Phase V : Second palais de l'intendant et ses jardins (1716-1760)

Événement 2 : Démantèlement de la palissade (1710-1722)

Événement 3 : Construction et utilisation d'un drain couvert (1715-1732)

Événement 4 : Construction de la maison du jardinier (1732-1739)

Phase VI : Occupation britannique et réaménagement (1760-1852)

Événement 5 : Occupation extérieure (deuxième moitié du XVIII^{e} siècle)

Événement 6 : Aménagement d'une clôture (deuxième moitié du XVIII^{e} siècle)

Événement 7 : Construction d'une maçonnerie orientée nord-sud (dernier quart du XVIII^{e} siècle)

Événement 8 : Construction d'une maçonnerie orientée est-ouest (première moitié du XIX^{e} siècle)

Événement 9 : Construction d'un canal maçonné (première moitié du XIX^{e} siècle)

Phase VIIa et VIIb : La brasserie Boswell-Dow (1852-1880)

Événement 10 : Occupation extérieure (1852-1886)

Phase VIIc et VIId : Boswell/National Breweries Ltd (1880-1968)

Événement 11 : Construction de la touraille et de ses annexes (1886)

Événement 12 : Destructions des annexes (1934-1939)

Événement 13 : Aménagement d'un stationnement (*ca*. 1959)

Phase VIII : Démolition de la brasserie Dow; aménagements paysagers; fouilles archéologiques, mises en valeur (1968-2013)

Événement 14 : Démolition du hangar et aménagement d'un parc urbain (1969-1970)

Événement 15 : Pose d'un trottoir pour les rues Vallière et des Prairies

Événement 16 : Pose d'un lampadaire et remise en place du trottoir de la rue Vallière

Événement 17 : Fouilles archéologiques (2006 et 2008)

3.3. MATRICE ÉVÉNEMENTIELLE DES OPÉRATIONS 70 ET 71

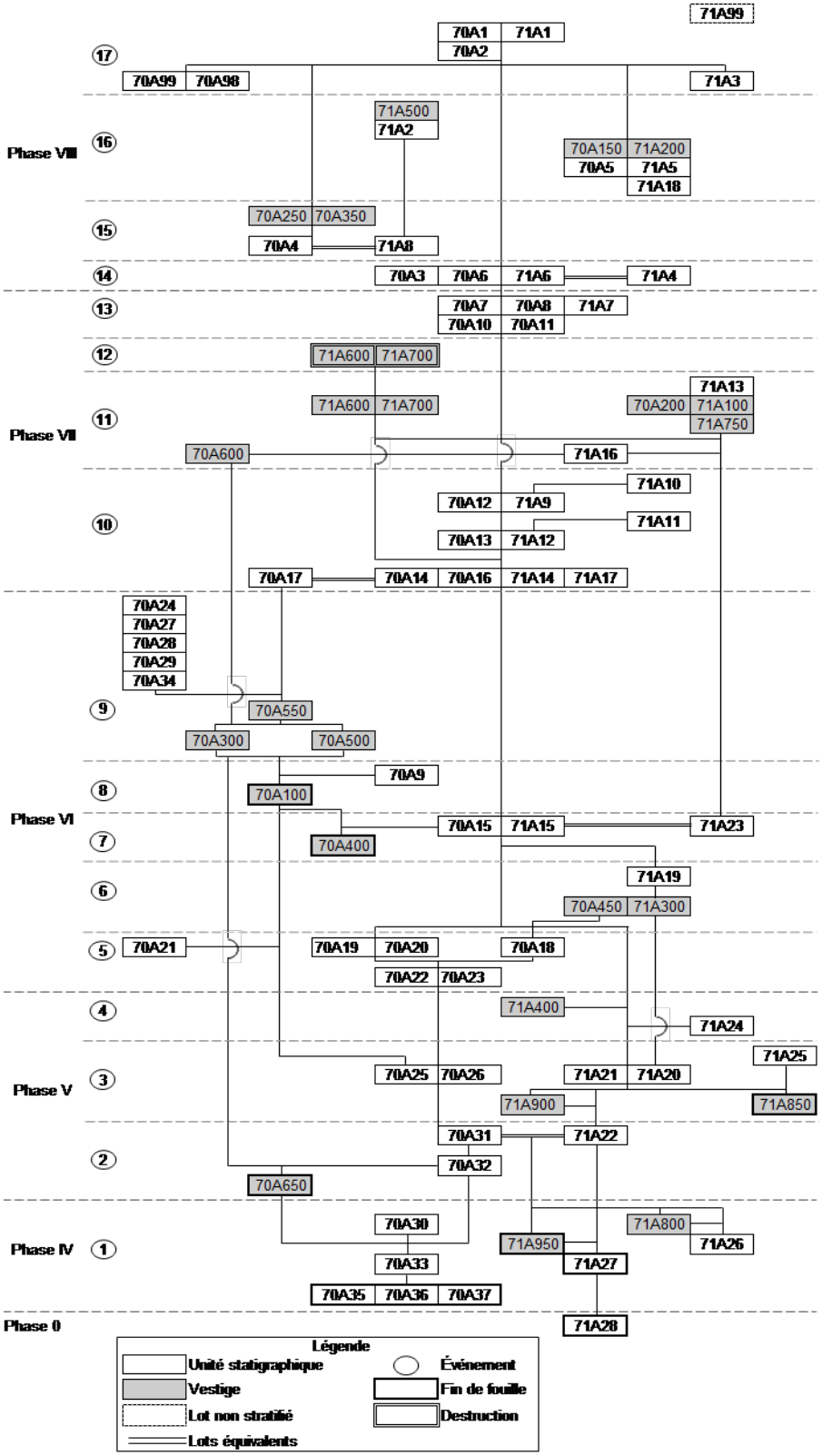

3.4. INTERPRÉTATIONS

3.4.1. Phase 0 : Sol naturel

Lot 71A28

Un des objectifs de la fouille de 2013 était de terminer la séquence stratigraphique jusqu'au sol stérile, qui n'avait pas encore été atteint dans ce secteur du site. Les nombreux chamboulements qui ont marqué ce secteur peuvent d'ailleurs expliquer l'absence du sol naturel lors des campagnes de fouille précédentes.

Le lot 71A28, deux sondages effectués dans le lot 71A27, a été identifié comme étant le sol naturel. Sur le terrain, cette affirmation se basait sur l'absence d'artefacts depuis plusieurs centimètres, sur la composition du sédiment, ainsi que son altitude. D'abord, les artefacts retrouvés dans le lot 71A27, au nombre de trois, ont été retrouvés dans les premiers centimètres de ce lot. Or, le lot 71A27 a été fouillé jusqu'à une altitude de 4,20 m sur toute sa surface, et jusqu'à 3,99 m dans les sondages. Ensuite, la composition des lots 71A27 et 71A28 montre une forte concentration de fragments de pierre de schiste, ce qui laisse supposer que la roche-mère était presque atteinte. Enfin, la correspondance avec les lots naturels, déjà identifiés dans les années précédentes, pose problème. En effet, seule l'opération 48, un peu plus au nord, peut être un repère. Lors des fouilles de 2007 (Fortier 2013 : 150) et de 2010 (Dussault 2012 : 36 et Fields 2012 : 23), un sol stérile avait bien été identifié comme étant naturel, mais ces sols, en plus d'être éloignés de plusieurs mètres de nos opérations, se retrouvent à une altitude entre 5,65 m et 3,62 m. Cette situation n'est toutefois pas incongrue si on accepte l'hypothèse du fossé humide (voir événement 1), qui aurait été creusé dans ce secteur, abaissant ainsi le niveau des sols anthropiques.

Le lot 71A28 peut donc être attribué aux actions naturelles, mais qu'en est-il du lot 71A27 ? La présence d'artefacts a éliminé l'hypothèse d'un sol naturel, mais cette interprétation s'est peut-être faite trop rapidement. La ressemblance entre le lot 71A27 et le lot 48A40 est notable. À des altitudes similaires, ces deux lots loameux comportent une quantité de branches et de brindilles, en plus de dégager une odeur de décomposition. Le lot 48A40 a été daté au carbone 14 et offre un intervalle entre 1980 ± 15 AA et 475 ±15 AA, donc avant l'arrivée des Européens (Janson 2011 : 61). Le lot 71A27 peut donc être vu comme un lot déposé naturellement, mais qui a été en contact avec l'activité humaine suite à la construction du fossé humide.

3.4.2. Phase III : Brasserie de Jean Talon (1668-*ca*. 1675)

Nous devons la première occupation documentée du terrain à Jean Talon qui en avait acquis une première partie de Guillemette-Marie Hébert, veuve de Guillaume Couillard et fille de Louis Hébert, le premier colon canadien. Selon la carte de Gédéon de Catalogne de 1663, c'était un lot de six arpents et vingt-trois perches qui fit l'objet de cette transaction en 1668 (Gagnon 1983). En 1671, Talon achète le terrain à l'ouest de sa brasserie, ce qui amène les limites de son domaine jusqu'à la rue Saint-Roch vers

la rivière Saint-Charles (Gagnon 1983 : 4).

Jean Talon, le 1er intendant de la Nouvelle-France, est un visionnaire dont la mission est de relancer l'économie, fort mal en point, de la jeune colonie. C'est donc sur le site de l'îlot des Palais que débute l'histoire industrielle de la Nouvelle-France avec la naissance d'une brasserie en 1668 (Dionne 2001 : 3, Auger et al. 2009 : 146) puis, d'une potasse, d'un chantier naval et d'un atelier de poterie. Bien que l'entreprise de Talon ait porté fruit, la brasserie fermera ses portes autour de 1675 (Moussette 1994 : 46).

Les fouilles archéologiques menées à l'été 2013 n'ont pas permis de documenter cette première occupation européenne du territoire. Les opérations 70 et 71 sont beaucoup trop au nord pour avoir été perturbées par les activités de l'intendant Talon. Comme le montre le plan de Villeneuve en 1685, le secteur qui nous intéresse était probablement un boisé, au mieux un lieu de circulation (fig. 11).

3.4.3. Phase IV : Premier palais de l'intendant (*ca*. 1686-1713)

Autour des années 1670, plusieurs options sont envisagées quant à l'avenir du grand bâtiment de la brasserie de Talon (Moussette 1994 : 49). Certains ont proposé un hôpital, d'autres qu'on le transforme en manufacture, mais un statut plus prestigieux attendait le bâtiment. C'est qu'à l'époque, le roi cherchait une demeure pour loger l'administrateur en chef de la colonie, l'intendant. Sous la recommandation de l'intendant de Meulles, le roi achète la brasserie en juin 1686, puis les terres aux alentours (Moussette 1994 : 51).

Malgré son nom de « palais », on doit considérer que l'édifice était plutôt une imposante demeure, entourée de jardins et de nombreux bâtiments secondaires. Au nord de l'aile ouest, le plan de la ville en 1692 de Robert de Villeneuve montre un immense « bassin pour les batteaux » relié à la rivière St-Charles par un canal. Sur la carte attribuée à Fonville illustrant le palais en 1699 le bassin est de taille beaucoup plus modeste. Cet hypothétique bassin aurait disparu lors de l'érection du second palais en 1715.

En janvier 1713, le premier palais, construit en partie en bois, fut la proie d'un violent incendie qui le détruisit jusqu'aux fondations. Michel Bégon de la Picardière, le 9e intendant de la colonie, suggéra alors au roi de reconstruire le palais, mais dans un nouvel édifice, indépendant des magasins royaux. Les fondations épargnées du premier palais furent récupérées pour la construction des magasins du roi, d'une boulangerie, de la prison civile et de quelques logis de fonction.

Événement 1 : Présence d'un fossé humide (1694-1710)

Lots 70A30, 70A33, 70A35, 70A36, 70A37, 71A26, 71A27, 71A800 et 71A950

Les fouilles antérieures, menées par l'Université Laval dans le secteur ouest du second palais de l'intendant, ont permis d'identifier les restes de la palissade du premier palais. Les vestiges de bois 45A250 et 46A250 correspondent à la palissade érigée à la hâte en 1690 par le major François Provost, face aux menaces britanniques et autochtones (Lambert et Mercier 2010 : 92). Cette palissade est visible sur les plans de la Ville de Québec dès 1692, où l'ingénieur Robert de Villeneuve y trace les éléments en place en plus de ceux que l'on doit ajouter (fig. 12).

Les textes nous apprennent en effet qu'en 1693, Beaucours souhaite améliorer la fonction défensive de la palissade en l'adaptant au système de Vauban, alors Lieutenant général des armées du Roi de France (Beaudry et Parent 2013 : 187). Ce système inclut un fossé humide à l'extérieur de la palissade. Selon les documents d'archives consultés, ce fossé serait donc construit entre 1693 et 1694, puisqu'il n'apparait pas sur le plan de 1692, mais qu'on peut l'apercevoir sur le plan de Levasseur de Néré en 1694-1695 (fig. 13).

Bien que la palissade ait été formellement identifiée, la présence d'un fossé humide restait hypothétique. Les opérations 70 et 71 sont localisées à l'ouest de la palissade, exactement où les plans présentent ce fossé. Lors des fouilles de 2013, les derniers niveaux excavés, 70A30, 70A33, 70A35, 70A36, 71A26 et 71A27 présentaient effectivement un caractère humide, puisque la nappe phréatique était atteinte. Bien que peu propices à l'occupation, ces niveaux comportaient quelques artefacts. Le fossé humide n'a pas été identifié hors de tout doute durant la fouille, mais les recherches post-fouilles vont dans ce sens.

Comme il a été noté en 2006, la succession aléatoire de branchages et de lentilles de sable pourrait être expliquée par l'action des marées. Ainsi, le lot 71A26, qui repose sur le lot 71A27, est un sable de plage sans inclusions et pratiquement sans artefacts. Sur ce sable reposait un rondin de bois, le vestige 71A800, de grosse dimension et très altéré. Lors des fouilles, il a été noté que le vestige 71A800 ressemblait à du bois flotté. L'altération du vestige 71A800 tranche également avec tous les autres vestiges de bois retrouvés au cours de la fouille, puisque ces derniers étaient dans un état de conservation remarquable. Il semble donc que le vestige 71A800 soit resté longtemps exposé aux intempéries, comme s'il avait été déposé naturellement à cet endroit.

Les fouilles de cette année n'ont pas permis de connaître la largeur du fossé. Le lot 71A27, le seul excavé sur toute la largeur des opérations 70 et 71, ne permet pas de mesurer la limite ouest du fossé. Encore une fois, les textes peuvent nous venir en aide. Dans un mémoire rédigé en 1715 par La Guer de Morville, on y apprend les dimensions d'un futur fossé près du coteau de la potasse, soit de « huit toises de largeur et deux pieds évalués de profondeur »[22]. Suivant ce modèle, le fossé pourrait avoir une

22. *Mémoire des ouvrages faits en 1715 et à faire pour achever le Palais de Québec en 1716 avec ce qu'il est nécessaire de demander* par La Guer de Morville, 5 novembre 1715, Archives nationales d'outre-mer, COL C11 35/fol. 196-199v

largeur d'environ 16 mètres, alors que les opérations 70 et 71 s'étendent seulement sur 4,40 m. Il n'était donc pas possible d'atteindre la limite ouest de ce fossé, même si l'estimation de 16 m nous paraît exagérée.

La fonction défensive du fossé nous apparait claire, mais il se pourrait que le fossé ait eu d'autres usages. D'abord, des analyses archéobotaniques ont été pratiquées en 2006 sur des sédiments provenant de lots (46A38 et 46A45) associés à l'utilisation du fossé humide. Les résultats montrent la présence de déchets de tables (des fragments d'huîtres et des ossements) et des rejets de pots de chambre (graines de framboises, de figues, de merises, de sureaux, etc.) (Janson 2011 : 63). Ces éléments, ainsi que la présence de quelques artefacts, portent à croire que le fossé ait pu être un lieu de rejet des déchets. Cette fonction aurait d'ailleurs pu survivre à la fonction défensive.

3.4.4. Phase V : Second palais de l'intendant et ses jardins (1716-1760)

Suite à l'incendie du premier palais, on décide d'en reconstruire un nouveau, un peu plus au nord du premier (Moussette 1994 : 79). Achevé en 1719, d'une longueur de plus de 50 mètres et de style architectural inspiré du classicisme français, cet édifice élevait ses deux étages et ses combles sur des caves voûtées. La partie nord du palais était plus large que la partie sud : selon les plans de Chaussegros de Léry (1726), le palais avait sa partie centrale et ses deux pavillons, est et ouest plus avancés vers le sud, les deux sections intermédiaires étant plus en retrait (Herzog 2005 : 39). Si la façade du premier palais était orientée vers la rivière, celle du second regardait résolument la ville. Pour la commodité des occupants, des latrines furent érigées de part et d'autre de ce nouveau bâtiment autour de 1722 (Gaudreau et Taschereau 2010 : 376). Des jardins « à la française » occupent le même espace que ceux jouxtant le premier palais, bordés à l'ouest par la rue St-Roch et au nord par la rivière St-Charles. Du bois de chauffage est entreposé sur le terrain à l'arrière du palais, ce qui ne sera pas sans conséquence sur la sécurité de l'édifice.

En 1725, un incendie ravage le nouveau palais. On reconstruit presque à l'identique, mais en remplaçant le toit « à la Mansart » par un toit à deux versants, et en ajoutant des murs coupe-feu. Le bâtiment ne connaitra pas d'autres changements majeurs, outre les modifications apportées par l'intendant Dupuy. Des aménagements extérieurs seront toutefois entrepris, surtout dans le secteur des jardins.

Événement 2 : Démantèlement de la palissade (1710-1722)

Lots 70A31, 70A32, 71A22 et 70A650

Tel que mentionné dans l'événement 1, une palissade est visible sur les plans de la ville de Québec jusqu'en 1710 (fig. 14). Elle apparait clairement sur la carte de Villeneuve de 1692 (fig. 12) à proximité du premier palais. Sur cette même carte nous retrouvons les ouvrages faits et à faire, dont un déplacement vers l'ouest des fortifications. Ce qui est prévu est un ouvrage défensif plus imposant avec un chemin de ronde formé par un talus de terre ceinturé de pieux. La superposition du plan de

Villeneuve et d'une projection du deuxième palais sur le plan actuel du site (Herzog 2005 : 72) montre que la partie extérieure des fortifications correspondrait au site des opérations 70 et 71 (fig. 15). Cependant, il existe un problème cartographique majeur : le cartouche de Fonville, en 1699 (fig. 16), montre toujours la palissade à proximité du palais, ce qui est en contradiction avec le plan de Levasseur de Néré en 1694 (fig. 13) qui présente un imposant ouvrage défensif entourant le terrain sur lequel est érigé le premier palais. Pour expliquer cette contradiction, nous serions enclines à penser, comme l'a proposé Robert Nadeau (Nadeau 2007 : 148), que quelques géographes se sont peut-être inspirés de cartes antérieures, sans aller voir sur le terrain.

En 1709, la première palissade semble toujours présente (fig. 17), mais elle est disparue du plan de La Guer de Morville en 1717 (fig. 18). Ici aussi nous remarquons une contradiction apparente entre les cartes de Levasseur et de Beaucours. L'auteur du plan de 1712 (fig. 19) illustre les ouvrages projetés, quant à l'orientation de la muraille de fortification, cette dernière s'évasant davantage vers le nord-ouest que celle de 1709. Selon Lambert et Mercier (2010 : 96), le Conseil des fortifications avait pris la décision de revoir le plan de fortification de la ville afin de la doter d'un système permanent et avait adopté le projet de Beaucours en 1712. Devons-nous penser que le système de fortification alors en vigueur n'était que temporaire? Le plan de Beaucours n'ayant jamais été appliqué au secteur du palais, peut-être la palissade est-elle toujours en place en 1715 (Lambert et Mercier 2010 : 96).

En 1716, Chaussegros de Léry produit un plan montrant certains aménagements associés aux jardins du palais (fig. 20) : le fossé humide semble disparu, en même temps que les fortifications, pour faire place à une délimitation peut-être plus esthétique entre le palais et les jardins; cette nouvelle structure épouse le tracé de l'ancien ouvrage défensif. Nous pouvons alors penser que des pieux de la première palissade auraient été réutilisés pour faire cette nouvelle structure. Il serait cependant difficile de l'affirmer hors de tout doute puisque le secteur où se trouvait la première palissade a été fortement perturbé par l'activité humaine qui a suivi l'incendie du premier palais et la construction du second, et ce sans compter les nombreuses activités commerciales et civiles qui s'y sont déroulées à partir de 1765 (Moussette 1994 : 129).

Vers 1722, la palissade aurait été démantelée pour préparer le terrain en vue de la construction de la tour des latrines associée à l'aile ouest du second palais (Lambert et Mercier 2008 : 102), les pieux ayant été coupés à ras le sol, laissant leur base en place. Cette hypothèse est vraisemblable, car le plan de Chaussegros de Léry de 1739 (fig. 21) montre une construction au site présumé de la deuxième palissade.

Le vestige 70A650, sa correspondance dans l'opération 46 est le lot 46A44, est tout à fait cohérent avec une telle description. Nous avons trouvé ce qui pourrait s'apparenter à des piquets reliés par des planches et dont les extrémités montrent une coupure nette (fig. 4). Même si nous savons que trois de ces rondins ont fait l'objet de prélèvements pour des analyses en dendrochronologie, les autres, y compris les deux qui ont été mis au jour lors de l'opération 70, présentent aussi une action anthropique, ce qui nous permet de les associer aux pieux coupés de la palissade. Tout comme Lambert et Mercier (2005 : 97) nous avons constaté le bon état de conservation des

pièces de bois, ce qui tendrait à prouver leur enfouissement rapide, consécutif au besoin de niveler le terrain en vue d'une construction ultérieure.

Ces pieux ont été jetés sur les sols 70A31, 70A32 et 71A22 qui correspondraient au niveau immédiatement supérieur au fossé humide. Le vestige de bois 70A650 a été mis au jour coincé entre les bases des maçonneries 70A100, 70A200/71A100 et 70A500 : il est donc clair que leur déposition est antérieure à leur construction. Il reste à chercher une explication plausible à ce geste. Nous savons que le terrain sur lequel est érigé le second palais était fort humide puisqu'il recevait l'eau de ruissellement de la falaise (Moussette, 1994 : 31) et qu'il était aussi dans la zone d'estran de l'actuelle rivière Saint-Charles : ces deux éléments seraient à l'origine du système de canalisations et du pavage de la cour du deuxième palais. Peut-être a-t-on voulu ajouter un élément de stabilisation par-dessus le fossé humide avant le nivellement du terrain. La collection archéologique des lots 70A31, 70A32 et 71A22 ne nous aide pas à préciser davantage une période de déposition même si nous avons de fortes présomptions en faveur du XVIII^{e} siècle. La présence d'un tesson de terre cuite fine blanche vernissée (*ca*. 1810 jusqu'à aujourd'hui) nous semble incongrue, mais, comme il fut trouvé dans la partie du lot 70A32 située entre les vestiges 70A300 et 70A500, nous pouvons supposer une contamination due à une construction ultérieure. Nous devons aussi souligner la présence de bois sous toutes ses formes, d'origines naturelle et anthropique, y compris du matériel pouvant s'apparenter à une industrie maritime, soit un morceau de douve et un cerceau. Nous avons aussi observé la présence de longs et minces pieux dans le lot 70A31, tillés et épointés à une de leurs extrémités. Des rondins tillés, dont au moins un a conservé ses clous français, pourraient-ils être en relation avec le mode de fabrication de la palissade (des patins?) ou avec celui d'une autre structure? Plusieurs questions se sont posées, sans nécessairement entrevoir de réponses claires.

Événement 3 : Construction et utilisation d'un drain couvert (1715-1732)

Lots 70A25, 70A26, 71A20, 71A21, 71A25, 71A850 et 71A900

La découverte, lors des derniers jours de la fouille de 2008, d'un vestige en bois, 62A350, est probablement la raison principale de notre intervention dans ce secteur en 2013. Bien que le vestige ait été dégagé en partie seulement, l'hypothèse qui avait été émise d'un couvercle de drain était juste. Les fouilles de 2013 ont permis de dégager entièrement les pièces de bois qui formaient le couvercle, dévoilant ainsi deux structures en pierres parallèles (fig. 5 et 6).

La construction du drain et son recouvrement par un couvert se sont probablement déroulés sur une courte période de temps. Tel que mentionné, la première étape a été de creuser dans le lot 71A22 une tranchée, plus large que le drain final. La profondeur de la tranchée s'étend d'ailleurs au lot 71A27. Les deux structures de pierre qui forment le drain sont de même fabrication, c'est-à-dire de petits murets de trois assises en maçonnerie sèche. Sur le sommet de ces pierres, on a déposé des rondins et des planches de bois en guise de couvercle. Le couvercle d'un drain découvert en 2006 présentait les mêmes caractéristiques. Il avait alors été proposé que les pièces de bois utilisées pour le recouvrement du drain aient pu provenir des parties supérieures de la

palissade (Janson 2011 : 68). La réutilisation des pièces de bois ne fait pas de doute. Leurs formes irrégulières, ainsi que la présence de chevilles pointant dans toutes les directions, ne sont pas des éléments souhaitables pour un couvercle étanche (fig. 9). Néanmoins, les pièces de palissade dûment identifiées ont un diamètre beaucoup plus important. Beaudry et Parent ont déjà souligné l'incongruité d'une réutilisation de la palissade et ont plutôt suggéré la réutilisation d'échafaudages (Beaudry et Parent 2013 : 194). Ils suggèrent que ces pièces aient pu faire partie des échafaudages utilisés lors de la construction du second palais, ou encore lors de la construction de la tour ouest des latrines. La réutilisation de bois d'échafaudages concorde mieux avec la datation du drain 71A850 que la réutilisation de pièces de la palissade. Une fois le drain couvert de bois, une couche d'argile a été posée pour sceller le drain. Cette couche de nivellement a également été observée sur le drain découvert 2006, soit le lot 48A30 (Janson 2011 : 68). Les lots 71A20 et 71A21, nommés 62A17, 62A25 et 62B17 en 2008, ont dû être posés rapidement après la construction du drain. Cette affirmation repose sur deux constatations. Premièrement, l'état de conservation remarquable de toutes les pièces de bois suppose que leur exposition à l'air libre a été limitée : les milieux anaérobiques sont en effet beaucoup plus susceptibles de conserver les matières organiques. Deuxièmement, les chevilles présentes dans certains rondins pointaient dans tous les sens, ce qui aurait pu être gênant si l'on devait circuler à proximité.

Les cartes et plans anciens sont muets sur la localisation des drains et canaux d'irrigation, bien que leurs présences soient attestées par de nombreux textes. Puisque le drain 71A850 est construit après la déposition du lot 71A22, lui-même déposé après le démantèlement de la palissade (voir événement 2), ce drain ne peut appartenir à l'époque du premier palais. Il était clairement observable durant la fouille que le lot 71A22 avait été creusé pour permettre la construction du vestige de maçonnerie sèche 71A850. Ce drain peut donc être construit à partir du second palais. Toutefois, le vestige 71A850 ne semble pas avoir fait long feu. À quelques centimètres à l'est de l'extrémité de l'opération 71, un vestige maçonné prend la place du vestige 71A850, empêchant son utilisation.

Lambert et Mercier, en 2005, ont découvert une structure en maçonnerie orientée est-ouest et l'ont interprétée comme étant un drain. Ils ont apporté trois hypothèses quant à la fonction et à la datation de l'ensemble. La première hypothèse, basée sur le mémoire de 1715 de La Guer de Morville, suggère l'idée d'un égout pour l'office. On peut en effet lire dans ce mémoire qu'un « quarré de maçonnerie pour recevoir les eaux dans l'office avec un canal de maçonnerie pour l'égout des eaux jusqu'au dehors du bâtiment s'allant de gorger dans celuy qui est fait »[23]. Leur deuxième hypothèse propose qu'il s'agirait d'un drain d'évacuation pour les latrines, situées à quelques mètres au sud-est. Leur troisième hypothèse concerne les jardins et les travaux qui y ont été faits après l'arrivée de l'intendant Dupuy. La collection archéologique des lots limitrophes aux vestiges 46A800 et 46A1000 concorde plutôt avec cette troisième hypothèse, un peu plus tardive (ca. 1726) (Lambert et Mercier 2010 : 99-100).

23. *Mémoire des ouvrages faits en 1715 et à faire pour achever le Palais de Québec en 1716 avec ce qu'il est nécessaire de demander* par La Guer de Morville, 5 novembre 1715, Archives nationales d'outre-mer, COL C11 35/fol. 196-199v

La période d'utilisation du drain de l'opération 71 semble donc de courte durée. Sa construction pourrait être reliée au système de drainage des égouts dont parle La Guer de Morville, dès la construction du second palais. La fonction du vestige 71A850 ne serait toutefois pas l'évacuation des déchets, mais plutôt l'approvisionnement en eau de pluie pour permettre une meilleure fluidité dans les égouts. Bien que les altitudes de bases soient les mêmes, il semble plus logique, si l'on regarde la topographie du site, qu'un drain d'évacuation des eaux de pluie soit orienté de l'est vers l'ouest, et non l'inverse comme le suggère l'hypothèse des égouts de l'office. Puisque la récolte d'artefacts a été très maigre dans les sédiments à l'intérieur du drain (un tesson d'anse, un clou et un fragment de verre), nous optons pour un drain d'évacuation des eaux de pluie. Dans ce même mémoire, La Guer de Morville énonce également que « l'on a fait environ 110 toises de fossés couverts de bois de cèdre pour l'écoulement du dit palais »[24]. Cette hypothèse semble prévaloir.

La construction du drain 71A850 peut donc être datée de 1715, ou des années suivantes. Le drain découvert en 2006 (48A500, 48A700, 48A1100 et 48A33) est également daté à partir de 1715 (Janson 2011 : 67). Les couvercles des deux drains sont faits du même bois, ce qui suggère que leur construction est simultanée. De plus, l'alignement du drain de 2006 avec les latrines suppose que ces deux structures sont intiment liées. Comme l'ont abondamment démontré Gaudreau et Taschereau, la construction des latrines ouest du deuxième palais se situe entre 1719 et 1722 (Gaudreau et Taschereau 2010 : 376). Il convient de penser que le drain 71A850, contemporain du drain de 2006, ait été construit entre 1715 et 1722.

La courte utilisation du drain pluvial 71A850 se termine avec les travaux entrepris par l'intendant Dupuy, en fonction dès 1726. Les correspondances entre l'ingénieur Chaussegros de Léry et le président du Conseil de la Marine font état d'importants travaux d'aqueduc qui ont été lancés par l'intendant. Chaussegros de Léry écrit : « Pour ce qui est du dehors, il a fait faire plusieurs canaux pour des fontaines, des bassins, des aqueducs, portés sur des murailles, quantité de remuements de terre inutiles »[25]. Les vestiges 46A800 et 46A1000, qui coupent le drain 71A850 à l'est, supposent la destruction partielle du drain 71A850 autour des années 1726-1732.

Événement 4 : Construction de la maison du jardinier (1732-1739)

Lots 71A24 et 71A400

Les aménagements autour du second palais ne s'arrêtent pas avec la construction de la tour des latrines. Un bâtiment maçonné, dégagé en partie dès 2004, semble accolé à la tour des latrines ouest. Les fouilles de 2005 et de 2008 ont permis de mieux documenter ce vestige.

Suite à la découverte du vestige en 2004, Desjardins avait alors proposé que les maçonneries appartiennent à un bâtiment apparaissant sur une carte de Chaussegros de Léry daté de 1739 (fig. 21). Les fouilles de 2005 et de 2008 ont confirmé cette

24. *Ibid.*
25. Lettre de Monsieur Chaussegros de Léry au président du Conseil de la Marine par Chaussegros de Léry, 20 octobre 1728, Inventaire des papiers de Léry, conservé aux archives de la province de Québec, Volume premier.

hypothèse. D'abord, le plan montre un bâtiment d'une largeur de deux toises et d'une longueur de trois toises, soit une largeur d'environ 4 m sur une longueur d'environ 6 m (Lambert et Mercier 2010 : 101). La longueur totale du bâtiment, orienté nord-sud, a été découverte en 2005 et il y a effectivement 6 m entre les vestiges 46A200 (au nord) et 46A400 (au sud) (Lambert et Mercier 2010 : 66-67). Pour ce qui est de la largeur, la distance entre l'extrémité ouest du vestige 71A400 et l'extrémité est des vestiges 46A200/46A400 se rapproche grandement du 4 m. La localisation, ainsi que les dimensions du bâtiment, nous laissent croire que 71A400 est l'annexe construite à l'ouest des latrines (fig. 22).

Le mode de construction du bâtiment n'a pas pu être documenté cette année. Comme il a été observé en 2008, aucune tranchée de fondation ne se retrouve à l'extérieur du vestige. C'est seulement à l'intérieur de celui-ci que l'on peut en apprendre davantage sur sa construction. La campagne de fouille de l'année 2008 comportait une grande partie de l'intérieur du bâtiment, ce qui a permis de mieux comprendre sa construction. Lors de la fouille de la section sud du vestige 62B100 (71A400), une tranchée de construction intérieure a été retrouvée. Beaudry et Parent proposent la séquence suivante. La tranchée a été creusée à même le sol de remplissage qui recouvre le drain 71A850 (voir événement 3). Les parements extérieurs ont été apposés à même les parois de la tranchée, ce qui explique le positionnement aléatoire des assises (Beaudry et Parent 2013 : 198). Les sols sont par la suite venus se buter au vestige.

Reste maintenant à savoir à quoi servait ce bâtiment. Comme l'ont mentionné Lambert et Mercier : « la codification du lavis et la légende du plan de l'Intendance de 1739, où il apparaît pour la première fois, permettent de le relier à des activités domestiques, commerciales ou militaires (en rose) » (Lambert et Mercier 2010 : 101). On élimine ainsi les fonctions utilitaires comme les hangars, pour se tourner vers une fonction plutôt domestique. D'ailleurs, Lambert et Mercier n'ont pas manqué de mentionner que la construction du vestige 46A500 rappelle la base d'une cheminée, confortant l'hypothèse d'une habitation ou d'un logis (Lambert et Mercier 2010 : 101). De plus, le devis de construction de 1732 mentionne l'importance de paver la loge du jardinier. Beaudry et Parent ont effectivement retrouvé un niveau de pierres plates schisteuses à l'intérieur du bâtiment (lot 62B250) (Beaudry et Parent 2013 : 198). Il semble donc que le vestige accolé aux latrines ouest soit bien la loge du jardinier, probablement en place dès 1732, mais représentée seulement à partir de 1739.

Les constructions successives dans ce secteur ont eu comme effet l'arasement de nombreux lots en lien avec des vestiges antérieurs. Ainsi, aucun sol d'occupation n'a pu être identifié pour ce vestige au cours des quelques campagnes de fouilles qui se sont déroulées à proximité. La fouille de l'été 2013 pourrait aider à pallier cette lacune. Un petit lot, localisé à environ 2 m au nord du vestige 71A400 et collé sur le vestige 70A300 semble daté de cette occupation. Le lot 71A24 contient la seule pièce de monnaie de la campagne, soit un double sol français daté entre 1738 et 1770 (fig. 23). Les artefacts de ce lot sont tous de la même époque. Ce lot repose également sur le même lot argileux que le vestige 71A400. Toutefois, la concordance entre ce lot isolé et les lots découverts en 2008 est difficile. De plus, la construction du canal maçonné

70A300/70A500 a pu perturber les sols à proximité (voir événement 9).

3.4.5. Phase VI : Occupation britannique et réaménagement (1760-1852)

Après la Conquête et la reddition de la ville, le palais est transformé, tant dans sa fonction que dans son apparence. De lieu de première importance pour la colonie, le bâtiment du second palais sert alors de caserne pour les soldats et les officiers (Moussette 1994 : 126). Lors de l'attaque américaine, les Britanniques décident de faire fuir les attaquants en bombardant le bâtiment, d'où les Américains tiraient (Beaudry et Parent 2013 : 200). Selon les rares documents de l'époque, le palais n'est pas totalement détruit, mais on parle alors de ruines. L'attaque de 1775 aura aussi eu raison du bâtiment situé à l'ouest des latrines. L'abandon de ce que nous avons interprété comme étant la maison du jardinier (voir événement 4) est daté de cet affrontement, comme en témoigne l'impact laissé par des boulets de canon retrouvés dans le plancher du bâtiment (Beaudry et Parent 2013 : 200). L'armée britannique les utilise alors comme lieux d'entreposage et garde l'usage du reste du terrain, au sud, pour du lotissement et la construction de bâtiments de service.

La mixité résidences/industries fut longtemps une caractéristique de ce secteur. Même si la population ne s'y est établie que lentement pendant une centaine d'années, le rythme d'établissement s'est accéléré au cours de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Au fil des décennies, on voit dans le secteur apparaître les quais du marché St-Paul et Orléans en 1832, les quais Caron et St-Roch dans les années 1850 et le début du remplissage pour les voies ferrées de la première gare ferroviaire de la rive nord[26] dans les années 1870. Mais, un véritable lotissement s'amorce vers les années 1820 avec la vente des terrains situés le long de la rue de St-Vallier par l'armée britannique, qui continuait cependant à utiliser le reste comme cour à bois. Derrière les maisons il y avait un passage qui menait aux voûtes du Palais depuis un cul-de-sac qui deviendra la rue Vallière. Au fil des années, on vit apparaître une boulangerie, celle de James Clearihue, qui fut rasée par l'incendie de 1845, la fonderie Bisset[27] en opération entre 1846 et 1894, et, finalement, une importante brasserie, celle de Joseph K. Boswell. Ce dernier achète progressivement, entre 1852 et 1895, tous les lots enclavés dans l'îlot des Palais pour y établir son industrie (L'Anglais 2002).

Événement 5 : Occupation extérieure (deuxième moitié du XVIII^{e} siècle)

Lots 70A18, 70A19, 70A20, 70A21, 70A22 et 70A23

Nous avons déjà mentionné que le secteur de l'opération 70 est situé dans le périmètre des jardins du deuxième palais : nous le considérons comme une aire de passage pendant le Régime français étant donné qu'aucun des plans consultés n'y montre un quelconque édifice. Cependant, nous pouvons supposer qu'il y a eu beaucoup de remuements de terre pendant la construction du second palais et de ses jardins et celle des latrines ouest. D'ailleurs, un passage d'une lettre de Chaussegros de Léry datée du

26. Celle-ci sera inaugurée en 1874.
27. Elle prit le nom de fonderie Gagnon et Frère en 1875.

20 octobre 1728 mentionne : « Pour ce qui est du dehors, il (l'intendant Dupuy) a fait faire plusieurs canaux pour des fontaines, des bassins, des aqueducs, portés sur des murailles, quantité de remuements de terre inutiles… »[28]. Cet énoncé pourrait donc faire dater nos lots à partir de 1726, date d'entrée en fonction de l'intendant Dupuy (Parent 2013 : 196). Au besoin, on n'a pas hésité à procéder au nivellement du sol, trace que gardent les lots 70A19, 70A20 et 70A22/70A23.

Le lot 70A22/70A23, un loam argileux, serait justement le résultat d'un des premiers nivellements de sol dans ce secteur : la grande majorité des artefacts trouvés provenant du Régime français et la nature des inclusions présentes dans ce lot ne sont pas incompatibles avec un remblai. Ultérieurement, ces sols furent creusés pour la construction des ouvrages de maçonnerie 70A300 et 70A500, tel que l'indique leur présence de part et d'autre de ces deux vestiges.

Nous sommes tentées d'associer le lot 70A21 à la tranchée de fondation de 70A100, même si la fouille de 2006 n'en a identifié aucune (Janson 2011 : 15), surtout qu'aucun artefact ou écofact n'y fut trouvé. Comme, rappelons-le, nous n'avons que le côté sud de 70A100, il est difficile de l'affirmer hors de tout doute, surtout que le sol à l'est de 70A21 a été perturbé par la fouille de 2006 (opération 48). Il faut considérer que 70A21 est une mince bande de sol, à la même altitude que 70A20, mais de couleur et texture différentes. C'est ce critère d'altitude, étant donné la coupure nette entre 70A20 et 70A21, qui nous fait pencher en faveur de cette hypothèse. Nous sommes cependant conscientes que la minceur de ce lot pourrait aussi venir en contradiction avec notre hypothèse.

Le lot 70A18 est le sol sur lequel repose le vestige 70A450/71A300. Situé sous 70A15, sa nature argileuse pourrait aussi avoir servi de scellant après la pose du vestige de bois 70A550 sur le dessus de 70A300 et 70A500 contre lesquels il vient buter. L'absence d'artefacts et d'écofacts ainsi que les altitudes de ces trois lots militeraient en faveur de cette interprétation. L'apparente contradiction entre la localisation, en paroi, et son interprétation provient de l'extrapolation faite de l'espace présumé occupé par ce lot entre 70A15 et 70A19.

Quoique situés de part et d'autre des vestiges maçonnés 70A300 et 70A500, les lots 70A19, équivalent à 62A17/62A25/62B17, et 70A20 pourraient être un seul lot tant il y a de ressemblances. La majeure partie des artefacts trouvés dans ces deux lots sont issus du Régime français ou ont été utilisés pendant cette période. Il est aussi remarquable que plus de la moitié du matériel mis au jour dans ces lots est constituée d'écofacts. Il est donc possible que le lot 70A19 soit un remblai, compte tenu de la quantité et de la nature des inclusions présentes, de la même provenance que 70A22/70A23, mais installé ultérieurement. Quant à 70A20, nous pouvons affirmer qu'il était en place et n'a pas été perturbé par l'érection de 70A100, car il ne comporte à peu près pas de débris de construction : le peu d'inclusions présentes et le faible nombre d'artefacts nous font cependant hésiter à le considérer, lui aussi, comme un remblai, même s'il est logique qu'il en soit un. Notre hésitation serait de courte durée

28. *Lettre de M. chaussegros de Léry au ministre*, 20 octobre 1728, ANC, Col., Série C11A, Correspondance générale, Canada, p. 2223-2226 (transcription).

si on considère la possibilité que la terre des remblais puisse avoir été prise à deux endroits différents.

Événement 6 : Aménagement d'une clôture (deuxième moitié XVIII^e siècle)

Lots : 70A450, 71A19 et 71A300

Les aménagements extérieurs faits durant l'occupation britannique ont pris plusieurs formes. Les vestiges de bois 70A450 et 71A300 appartiennent au même événement, même s'ils ne reposent pas sur les mêmes lots. La ressemblance entre les vestiges, de même que leur altitude, ne laisse planer aucun doute quant à leur contemporanéité.

Le vestige 70A450 est composé de deux pièces de bois, alors que le vestige 71A300, mieux conservé, nous en montre trois. Dans les deux cas, une planche est posée à l'horizontale et une seconde s'insère dans la première dans une entaille à mi-bois. La troisième pièce de bois du vestige 71A300 confirme qu'il s'agit d'un assemblage avec jambe de force (fig. 24). Ce type d'assemblage est fréquent dans la construction de palissade (L'Anglais 1999). Toutefois, la grosseur des éléments de bois ne permet pas d'associer ces vestiges à une palissade. En effet, le poteau vertical est une pièce de bois équarrie sur toutes ses faces, et non un rondin ou un demi-rondin comme on en voit sur les palissades. La forme des poteaux laisse plutôt envisager qu'il s'agissait d'une clôture.

La construction des vestiges 70A450 et 71A300 a dû se faire durant le troisième quart du XVIII^e siècle. Les vestiges sont posés sur les sols d'occupation extérieure 70A18, 70A19, 70A20, 70A21, 70A22 et 70A23. Ces lots, datés du début du Régime anglais, ont dû être déposés avant la construction de la clôture. D'un autre côté, ce vestige devait être déjà en place lors de l'érection du vestige maçonné 70A400, puisque le sol de remplissage de la tranchée de construction de ce vestige (les lots 70A15 et 71A15) recouvre en partie la clôture (voir événement 7). D'ailleurs, aucune tranchée n'a été observée autour des vestiges 70A450 et 71A300, ce qui confirme l'antériorité de ceux-ci sur les lots 70A15/71A15. Le lot 71A19 semble précéder de peu la construction du vestige, mais aucun artefact n'a été récupéré dans ce lot.

La fonction de cette structure reste nébuleuse. Installée au début de l'occupation britannique, cette clôture semble toujours en place à l'arrivée de Boswell sur les terrains, en 1852. Stratigraphiquement, le poteau vertical du vestige 71A300 s'étendait jusqu'au lot 71A9 qui a été interprété comme étant un remblai de l'époque de la première malterie de Boswell (voir événement 10). Une première explication pourrait provenir de l'alimentation des soldats britanniques. De grands espaces verts, les jardins du second palais, sont peu à peu laissés à eux-mêmes après la Conquête. En 1791, une partie de cet espace est reprise pour y implanter le potager du régiment (Moussette 1994 : 148). Il est convenable de croire qu'une enceinte devait fermer cet espace. Un peu plus tard, une partie des latrines sera convertie en écuries (Lambert et Mercier 2010 : 102-103 et Beaudry et Parent 2013 : 204). Le plan de Durnford daté de 1823 montre ce complexe et on peut remarquer que l'espace est fermé à l'ouest par un trait simple

(fig. 25). Puisque la clôture semble toujours en place en 1852, il est possible que le vestige 70A450/71A300 ait servi à délimiter l'espace consacré aux écuries.

Puisque ces deux hypothèses sont séparées dans le temps, elles ne sont pas incompatibles. Il se pourrait que la clôture ait été réutilisée au cours de l'occupation britannique. Lors de la destruction de la clôture, on a assurément pris soin de retirer les planches verticales avant d'ensevelir les jambes de force. Ceci explique qu'aucune trace de bois n'ait été notée entre les vestiges 70A450 et 71A300.

Événement 7 : Construction d'une maçonnerie orientée nord-sud (dernier quart du XVIII^{e} siècle)

Lots 70A15, 70A400, 71A15 et 71A23

Le vestige 70A400 a déjà fait l'objet de mises au jour et de descriptions en 2006 (Janson 2011 : 16-17, vestige 48A100) et 2008 (Beaudry et Parent 2013 : 134, vestige 62A600). Comme ceux qui nous ont précédées, nous avons remarqué le fort arasement subi par ce vestige dans sa partie nord. Ce fait fut noté dès le début de la fouille, l'état de détérioration étant assez remarquable.

La fouille nous a démontré, tout comme Janson l'avait écrit, que ce vestige a été coupé pour permettre l'érection de 70A100 (48A200). L'absence de jonction apparente à la base de ces deux vestiges nous conforte dans cette affirmation. Comme cette section avait déjà été dégagée en 2006, nous n'avons pu identifier de tranchée de fondation. Janson (2011 : 15) n'en avait pas repérée non plus. Nous avons aussi identifié un nombre différent de modes de construction : alors que Janson n'en voyait qu'un, nous en avons identifié trois. Cette constatation n'influence cependant pas notre interprétation de 70A400. L'absence d'informations concernant ce vestige sur les plans anciens rend difficile l'attribution d'un usage. Les fouilles 2006 ont cependant démontré que nous avons seulement la partie sud d'un vestige coupé par 70A100 : la partie nord est visible dans le rapport de fouille.

Chronologiquement, 70A400 serait plus ancien que 70A600, même s'il s'y appuie, la jonction entre ces deux vestiges nous permettant de penser que 70A400 a été perturbé lors de l'installation de ce dernier. Le vestige 70A400 est aussi plus ancien que 70A100 puisqu'il fut coupé pour permettre sa construction et qu'il y a un espace entre ces deux murs. Sa relation avec les vestiges maçonnés 70A300 et 70A500 indique qu'il a été érigé antérieurement à ceux-ci, car il a été montré que 70A100 est antérieur au canal maçonné (voir événement 8).

Il est troublant de constater, en regardant la gravure de Georges Hériot (fig. 26), la ressemblance entre la localisation et l'aspect du muret au premier plan avec les caractéristiques du vestige 70A400. Même s'il est difficile de jauger la perspective et d'estimer les distances à partir d'une gravure, la position relative du muret par rapport à la fois à l'appentis et au mur de refend du deuxième palais, nous conforte dans l'hypothèse d'une même structure. Cette hypothèse serait aussi cohérente avec la prolongation de 70A400 sous la rue des Prairies étant donné que le mur représenté par

Henriot se prolonge en direction des ruines du mur nord du deuxième palais. Ce vestige aurait donc déjà été érigé avant 1799, même si aucune des cartes consultées n'en fait mention. Cette hypothèse nous servira d'assise pour la datation des autres maçonneries de l'opération 70.

Événement 8 : Construction d'une maçonnerie orientée est-ouest (première moitié XIX^e^ siècle)

Lots 70A9 et 70A100

Le vestige 70A100 a été mis au jour par Janson en 2006; elle avait identifié et décrit ce vestige sous l'appellation 48A200 (Janson 2011 : 15-16). Dans son rapport, elle émet deux hypothèses (Janson 2011 : 74-75) : ce pourrait être soit le mur nord d'un appentis adossé au mur nord d'un bâtiment reprenant l'ancienne localisation de la tour des latrines ouest, soit un muret de délimitation visant à isoler le secteur Boswell avant 1875. À notre avis, il faut nous tourner vers une autre interprétation pour ce vestige.

Compte tenu de la dimension et de la localisation de ce vestige, la première hypothèse doit être rejetée, car le vestige est beaucoup plus long que ne le laissait entrevoir la fouille de l'été 2006 (48A200) : sa dimension le rend incompatible avec celle d'un appentis. Quant à la seconde, il aurait été curieux qu'une telle structure n'apparaisse pas sur au moins un des plans consultés. De plus, une observation attentive de l'orientation de 70A100 semble en faire la continuation du mur de refend du deuxième palais, ce qui est peu probable, étant donné que ce vestige coupe 70A400 (voir événement 7). Si structurellement 70A100 était relié au deuxième palais, nous aurions observé l'inverse. Une autre hypothèse étonnante mettrait en doute les dimensions acceptées du deuxième palais : en supposant que l'espace entre 70A400 et 70A100 est accidentel et dû à des travaux dans ce secteur, nous pourrions imaginer que 70A400 est un mur qui séparait une pièce du palais d'une autre. Comme nous n'avons pas trouvé de traces de plancher dans notre opération, cette hypothèse ne doit pas être retenue, même si nous savons qu'il existe, sous le trottoir de la rue des Prairies, une maçonnerie parallèle à 70A100 et qu'il serait tentant de relier tous ces vestiges. Malgré les espoirs exprimés par Janson quant à l'éclairage supplémentaire qu'apporterait la fouille du secteur ouest de l'opération 48, l'opération 70 ne nous a pas permis d'éclairer davantage la fonction de 70A100. Le problème d'interprétation de ce vestige demeure entier. Chronologiquement, comme il coupe un vestige que nous avons présumé présent en 1799, nous le situons dans la première moitié du XIX^e^ siècle.

Nous avons observé quatre modes de construction alors que Janson en avait identifié un seul puisque nous avons considéré les différences dans la disposition et la nature des pierres comme autant de modes différents. Les modes a et b sont formés de calcaire schisteux et de grès alors que les modes c et d sont formés de calcaire et de calcaire schisteux. Le vestige 70A500 vient buter sur le mode d, à la base de 70A100, montrant l'antériorité de 70A100 sur 70A500.

Le lot de sol 70A9 retrouvé entre la paroi nord l'opération 70 et le mur sud de 70A100 ressemble fort au remplissage médian décrit en 2006 (Janson 2011 : 16). Il a

donc le même âge que 70A100.

Événement 9 : Construction et utilisation d'un canal maçonné couvert (première moitié du XIX^e^ siècle)

Lots : 70A24, 70A27, 70A28, 70A29, 70A34, 70A300, 70A500 et 70A550

Les lots de maçonnerie 70A300 et 70A500 ont été mis au jour en 2008 (opération 62A) et identifiés respectivement par 62A300 et 62A100 (Beaudry et Parent 2013 : 132-134). Il est clair que ce sont les mêmes structures qui se continuent d'une opération à l'autre. Nous aussi avons constaté l'absence apparente de tranchées de fondation. Tout comme Beaudry et Parent (2008), nous croyons que le sol en place a été creusé, à travers 70A15, afin de monter la maçonnerie contre les parois ainsi dégagées. Cette hypothèse validerait la concordance des lots situés de part et d'autre des murets. Les ouvriers auraient donc travaillé debout, à l'intérieur du canal, ce qui contribuerait à expliquer aussi la régularité du parement intérieur. Nous croyons que, lors de la construction de cet ensemble, les ouvriers ont découvert 70A650 et qu'ils ont éliminé la partie des pieux qui risquait d'être recouverte par la maçonnerie, avec comme conséquence que malgré une altitude supérieure, le vestige 70A650 semble passer sous 70A500.

Nous devons aussi mentionner que ce canal a été construit à proximité d'un autre, plus ancien et de facture fort différente, le drain 71A850 (voir événement 3). Soit l'érection de 70A300 et 70A500 devait répondre à un autre besoin, soit les deux constructions sont tellement éloignées dans le temps qu'on avait oublié l'existence de la première.

Les deux murets présentent un aspect différent. 70A500 (au nord) est plus étroit que 70A300 (au sud). Peut-être est-ce dû à la proximité de 70A100 qui a restreint l'espace de travail. Quant à 70A300, sa largeur est inégale, quoique supérieure à celle de son vis-à-vis : cette caractéristique est très apparente au sud-est de l'opération 70. Lorsque les murets ont été complétés, des planches de bois (70A550) ont été installées pour fermer le tout. C'est ce couvercle que nous avons retrouvé, en partie effondré entre les murets et en partie encore en place sur le dessus des vestiges.

Contrairement à Beaudry et Parent, nous ne supportons pas l'idée que ces murets puissent être reliés au canal dégagé dans l'opération 46 en 2005 (Beaudry et Parent 2013 : 202). L'hypothèse est séduisante : visuellement, les vestiges semblent passer sous 70A200/71A100 et être leur continuation. Un examen attentif des photos et des rapports des fouilles 2005 et 2008 nous montre qu'il n'en est rien. Les deux murets semblent s'appuyer sur 70A200/71A100 sans qu'il n'y ait contrepartie de l'autre côté.

Les lots 70A24, 70A27, 70A28, 70A29 et 70A34 se sont accumulés à l'intérieur des murets tout au long de son utilisation. Le lot 70A34 n'ayant été identifié qu'en paroi, le premier lot à être déposé à l'intérieur des murets est le 70A29. Soulignons que, selon leur description, il se pourrait fort bien que ces deux lots n'en soient qu'un seul. L'assemblage des artefacts nous montre un ensemble matériel rattaché aux XVIII^e^

et XIX^{e} siècles, ce qui l'éloignerait sensiblement de l'époque du Régime français à laquelle Lambert et Mercier (2010 : 100) ont daté leur vestige. Pour expliquer la quantité notable d'artefacts reliés au Régime français, nous pourrions supposer que les personnes utilisaient leurs objets le plus longtemps possible avant de s'en départir et qu'il est probable que des artefacts soient demeurés à l'intérieur des familles pendant plusieurs décennies. Si nous considérons la première moitié du XIX^{e} siècle comme époque de la construction de cet ensemble, la présence d'artefacts variés liés aux deux Régimes n'est pas incompatible.

Par la suite, les autres couches ont continué à s'accumuler, jusqu'à ce que le canal se remplisse et devienne inopérant. Nous avons fort peu d'artefacts dans les lots supérieurs, sauf en 70A24. Cependant, en examinant l'inventaire de ce lot nous nous apercevons que plus de la moitié des artefacts est formée de tessons de verre de diverses provenances. La présence d'un morceau de plastique et d'un fragment de peinture nous fait penser à une contamination possible par des lots supérieurs : les planches formant 70A550, lors de leur effondrement, ne sont pas demeurées jointives et ont pu laisser passer des objets incongrus comme du plastique ou de la peinture.

Nous ne pouvons interpréter la fonction de 70A300 et 70A500. On peut les situer chronologiquement dans la première moitié du XIX^{e} siècle, mais leur environnement et les liens entre les maçonneries ne nous éclairent pas sur leur utilité.

3.4.6. Phase VIIa et VIIb : Brasserie Boswell-Dow (1852-1880)

Déjà dans l'industrie brassicole depuis les années 1830, Joseph Knight Boswell acheta les terrains du premier palais pour agrandir son entreprise en 1852 (Fiset 2001 : 126). La brasserie Boswell était prospère et son propriétaire transforma les lieux en fonction de ses besoins : travaux d'élévation des bâtiments de Clearihue en 1852, érection d'une cheminée à l'ouest et d'une écurie à l'est, première malterie et sa touraille face à la moitié est du deuxième palais. Autour des années 1875, l'entreprise employait 75 personnes. Des difficultés financières ont obligé J.K Boswell à vendre à la *Trust Loan Company of Canada*, devenant ainsi locataire des terrains (Fiset 2001 : 127).

Événement 10 : Première occupation Boswell (1852-1886)

Lots 70A12, 70A13, 70A14, 70A16, 70A17, 71A9, 71A10, 71A11, 71A12, 71A14 et 71A17

Suite à l'achat du terrain à la veuve de Clearihue, Boswell entreprend un réaménagement important du secteur du premier palais. Ces installations, trop au sud pour s'étendre jusqu'à nos opérations, ont eu une incidence sur le secteur qui nous intéresse.

Les lots de remblayage 70A12, 70A13, 70A14, 70A16, 70A17, 71A9, 71A10, 71A12, 71A14 et 71A17 correspondent en fait au même événement. Ces lots ont été séparés arbitrairement lors de la fouille pour permettre un meilleur enregistrement des données archéologiques. On peut bel et bien parler de remblais pour ces lots puisqu'ils

comportent une quantité impressionnante d'artefacts allant du Régime français au milieu du XIX^{e} siècle. De plus, les artefacts sont répartis pêle-mêle dans ces lots. Les artefacts les plus récents découverts dans ce remblai sont datés de la décennie 1840. Quelques tessons de terre cuite fine vernissée et vitrifiée de type *white granite*, ainsi que des fourneaux de pipes populaires à partir de 1840 constituent nos artefacts diagnostiques les plus récents (ex. CeEt-30-71A9-1).

Comment expliquer cet épais remblai à l'ouest du deuxième palais ? On doit chercher du côté du premier palais pour répondre à la question. Comme il a été mentionné, Boswell achète les terrains du premier palais en 1852 pour y installer sa brasserie. Bien que certains bâtiments fussent déjà en place lors de l'achat, l'aménagement a nécessité beaucoup de travaux. Dès 1852, Boswell engage un maçon et un charpentier pour mener à bien les travaux (Moussette 1994 : 179). Cette année-là, il fit construire la brasserie, une malterie, des écuries et un système de drains. Il convient de penser que ces réaménagements ont causé le déplacement de sols lors des excavations. Une dizaine d'années plus tard, Boswell rénove son entreprise en changeant le plancher de la brasserie et en remplaçant le système de tuyauterie par de la fonte (Moussette 1994 : 184). Ces changements ont également dû nécessiter des excavations.

Les premiers aménagements entrepris par Boswell datent donc de la moitié du XIX^{e} siècle, époque qui coïncide avec nos artefacts diagnostiques les plus récents. Mais plus encore, comment expliquer que ces sols se soient retrouvés dans nos opérations. En regardant la documentation de l'époque, on remarque que le secteur à l'ouest du second palais est peu occupé. Sur l'Atlas de Sanborn de 1875 (fig. 27), on remarque qu'une grande section est délimitée comme « ruines ». Il est donc probable que les sols excavés par Boswell aient été déposés à cet endroit, permettant du même coup de niveler le terrain.

Un autre élément milite en faveur de cette hypothèse. La présence de nombreux artefacts de la période française n'est pas remarquable puisque le secteur est situé près des latrines et de la cour du second palais. Par contre, certaines pièces semblent plutôt appartenir à l'époque du premier palais, ou encore de provenir des magasins du roi. Parmi ces objets, on remarque une contreplatine en laiton française semblable à celles retrouvées dans les magasins du roi (CeEt-30-71A14-1) (Moussette 2000), un dard de fourreau d'épée (CeEt-30-70A14-2) et un poids en plomb pour la mesure des quantités. La présence de ces objets au nord-ouest, provenant probablement de la partie sud du site, peut s'expliquer par la présence des installations de Boswell à partir du 1852.

3.4.7. Phase VIIc et VIId : Brasserie Boswell and Brother Limited, National Breweries Ltd. (1886-1968)

Les affaires vont de mieux en mieux pour Boswell, qui forme avec son fils James la *J.K. Boswell and Son* en 1883 (Fiset 2001 : 127). Alors qu'il cède toute l'entreprise à ses fils en 1887, la *Boswell and Brother* est maintenant en mesure de racheter les terrains, redevenant propriétaire de la majorité de l'espace aujourd'hui connu sous le nom de l'îlot des Palais. En 1886, on assiste à la transformation de la tour ouest

des latrines du second palais en malterie avec touraille et germoir[29]. En 1894, Boswell achète les terrains de la fonderie, récemment victime d'un incendie. En adhérant à la *National Breweries Ltd*, en 1909, la brasserie revient aux mains du consortium fondé par Andrew J. Dawes. Les aménagements continuent. C'est ainsi qu'en 1935 on construit un garage au coin des rues Vallière et des Prairies pour abriter et réparer les camions de livraison de la compagnie. La dernière transaction s'est faite en 1952, années où la *National Breweries Ltd* est achetée par les Brasseries canadiennes (Fiset 2001 : 128). C'est toutefois sous le nom de la Dow qu'est alors connue la brasserie.

La Ville n'est pas inactive dans ce secteur, loin de là. Elle achète la cour à bois et fait démolir les bâtiments, soit le hangar à charbon et la maison du distributeur de bois au début des années 1880. Elle en commence le lotissement, par sa partie nord-ouest, vers 1909. Au niveau de la trame urbaine, les rues aussi se transforment : 1890 voit l'ouverture de la rue Vallière jusqu'à des Prairies. Elle rejoindra la rue St-Paul en 1919. La rue des Prairies se prolonge désormais jusqu'à la rue St-Nicolas et cet aménagement est toujours actuel.

Événement 11 : Construction de la touraille et de ses annexes (1886)

Lots 70A200, 70A600, 71A13, 71A16, 71A100, 71A600, 71A700 et 71A750

La construction de la touraille est un événement bien connu et les fouilles précédentes ont permis de documenter les étapes de sa construction. Ces phases de construction, toutes datées entre 1886 et 1887 ont été identifiées par Gaudreau et Taschereau en 2005 : dérasement des fondations du bâtiment des latrines, comblement des fosses, aménagement des anciennes fondations pour la pose de piliers, pose du socle du pilier central, mise à niveau de l'extérieur des anciennes fondations, pose des socles de fournaises et des piliers périphériques, puis consolidation et régularisation du sous-sol (Gaudreau et Taschereau 2010 : 393-398). Le réaménagement des ruines en bâtiment moderne n'est pas perceptible du côté des opérations 70 et 71, mais l'érection des murs de la touraille, le vestige 70A200/71A100, a perturbé la partie est de nos opérations.

Le creusement à l'extrémité est des lots 70A12, 70A13, 70A14, 70A16, 70A17, 71A9, 71A10, 71A12, 71A14, 71A17 correspond à la tranchée de fondation. C'est également à cette étape que le vestige 71A400 a dû être séparé du reste des fondations du bâtiment de la maison du jardinier. La stratigraphie est de l'opération 71 montre cependant un second creusement près du vestige 70A600.

Le vestige 70A600 est un linteau de pierre qui surmonte le canal maçonné 70A300/70A500 (voir événement 9). La construction de ce linteau est probablement due à la construction du mur extérieur de la touraille. Découvert en 2005 du côté est du mur de la touraille et redécouvert en 2008 dans sa portion ouest, le linteau avait alors été daté entre la fin du XVIII^{e} siècle et le premier tiers du XIX^{e} siècle. Les arguments en faveur de cette datation sont faibles et les auteurs en sont conscients. En 2005, on relie la construction du linteau avec celle d'un drain en bois puisque les deux vestiges

29. *Contract, Simon Peters with J.K. Boswell,* Quebec, 20 mars 1886, ACQ, greffe Henry Charles Austin, No 8782.

reposent sur le même sol (Lambert et Mercier 2010 : 103). En 2008, l'absence de creusement pour la construction du linteau et les artefacts à l'intérieur du drain ont laissé croire à cette datation (Beaudry et Parent 2013 : 203-204). Les fouilles de 2013 permettent une nouvelle lecture des événements. En effet, Beaudry et Parent ont bien noté une perturbation au sud, mais la berme laissée en place entre les sous-opérations 61A et 62B empêchait la compréhension de la stratigraphie. La paroi est montre un creusement qui descend jusqu'au sommet du vestige 71A850, qui se trouve lui-même sous les premières pierres du linteau (fig. 28). L'hypothèse proposée par Lambert et Mercier pose aussi problème. Ils ont supposé que ce linteau aurait pu servir de passage pour enjamber un canal à ciel ouvert (Lambert et Mercier 2010 : 103). Ayant seulement la partie est du linteau, l'hypothèse pouvait paraître plausible. Par contre, avec une largeur d'environ 0,80 m il est difficile d'envisager qu'il s'agisse d'un ponceau, surtout s'il représentait le chemin pour accéder aux écuries comme il a été proposé. Enfin, l'altitude du sommet du linteau est exactement la même que la solive de fondation, un peu plus au sud (fig. 29). Bien que déjà en place, on peut donc penser que le canal était toujours en activité au moment de la fondation de la touraille, sinon, il aurait été démoli comme la maison du jardinier. Le lot de sédiments 71A16 correspond au remplissage de la tranchée.

Une fois le linteau en place, la construction du mur extérieur a pu débuter. Le vestige 71A750 est le lit de pose du mur de maçonnerie 70A200/71A100. Il a été dégagé en 2004 et en 2005 du côté est du mur (Desjardins 2010 : 272, Lambert et Mercier 2010 : 106) et en 2008 dans la sous-opération 62B (Beaudry et Parent 2013 : 128). La sole de bois est présente sur toute la longueur du mur, sauf à l'extrémité nord où se trouve le linteau. Les assises de pierre ont été érigées sur la solive de bois ainsi que sur le linteau. Une fois le mur en place, le lot de sédiments 71A13 a été déposé afin de remplir la tranchée de construction.

Le devis de construction émis en 1886 mentionne aussi la construction d'une annexe de dix pieds de carrés à l'ouest de la touraille (Lambert et Mercier 2010 : 108). La première apparition de cette annexe est sur le dessin de Staveley en 1884 (fig. 30), montrant le projet de la touraille et de son annexe ouest. Suite à leur recherche en archives, Lambert et Mercier décrivent cette annexe : « le recouvrement extérieur et le plancher sont faits de planches d'épinettes, alors que son toit est recouvert de tôle » (Lambert et Mercier 2013 : 108). Selon un plan de 1911 où l'on peut lire « dry room » (fig. 31), l'annexe avait probablement comme fonction le séchage du malt en vue de son utilisation.

Les vestiges de bois 71A600 et 71A700 ont pu être liés à cette annexe par la correspondance avec d'autres vestiges découverts en 2008. Les vestiges de bois 71A600 et 71A700 se retrouvent sous le niveau excavé en 2008, à l'emplacement des vestiges 62A13b et 62A13c. Ces vestiges avaient alors été interprétés comme étant les fondations de l'annexe mentionnée plus haut. Cette hypothèse repose sur les données archivistiques, mais aussi sur les relations stratigraphiques. Une tranchée de fondation lie cet ensemble de bois au vestige 62B200, qui est lui-même contemporain de la construction de la touraille (Beaudry et Parent 2013 : 207).

Événement 12 : Destruction des annexes (1934-1939)

Lots 71A600 et 71A700

L'utilisation de la touraille et de la malterie ne durera qu'une cinquantaine d'années. Gaudreau et Taschereau estiment que le bâtiment a été transformé en hangar entre 1928 et 1931 (Gaudreau et Taschereau 2010 : 404-406). Cette transformation est sans conséquence pour l'annexe située à l'ouest du bâtiment. On remarque en effet sur une photographie prise en 1934 que l'annexe de bois est toujours présente (fig. 32).

La démolition de ces annexes n'a pas laissé de traces archéologiques. Il semble qu'après avoir démoli le bâtiment, on ait pris soin de nettoyer le lieu, probablement pour réutiliser les planches de bois. Comme il a été démontré, l'annexe est toujours en place en 1934. La date de sa démolition doit se situer avant 1939 puisqu'un plan de cette année présente le terrain de Boswell sans l'annexe (voir Gaudreau et Taschereau 2010 : 508).

Événement 13 : Aménagement d'un stationnement (*ca*. 1959)

Lots 70A7, 70A8, 70A10, 70A11 et 71A7

Suite à la démolition de l'annexe, il semble qu'aucun autre bâtiment ne sera construit à proximité de l'aile l'ouest du second palais. Sur un plan réalisé entre 1940 et 1945, on peut voir que des ouvertures ont été percées dans le mur de la touraille à l'ouest et au sud (fig. 33). Le terrain à l'ouest du hangar semble vacant. Quelques années plus tard, sur un plan de 1959, on voit que cet espace est occupé par un stationnement (fig. 34).

Les lots correspondant à cet événement sont les suivants : 70A7, 70A8, 70A10, 70A11 et 71A7. La composition de ces lots laisse supposer qu'il s'agit d'un nivellement de terrain. On note la présence de charbon, de cendres, de briques, de mortier, de scories, et de pierres, en plus de nombreux artefacts de toutes les époques.

Les plans ne nous permettent pas de connaître la durée de l'utilisation de ce stationnement. Gardant en tête que la dernière transaction de la compagnie date de 1952, il pourrait s'agir d'un petit réaménagement fait à la Brasserie Dow. Il convient aussi de penser que ce stationnement ait été en utilisation jusqu'à la fermeture de l'entreprise, puisque l'utilisation de l'automobile ne fait qu'augmenter.

3.4.8. Phase VIII : Démolition de la brasserie Dow, aménagements paysagers et fouilles archéologiques (1968-2008)

Suite aux rumeurs de décès liés à la consommation de bière Dow, la brasserie ferme définitivement ses portes en 1968 (Moussette 1994 : 207). Une première démolition des édifices industriels a lieu en 1969 et 1970. Le bâtiment de la touraille est épargné en partie, puisque le permis stipule que la démolition doit arrêter à la hauteur du mur de pierre (Guimont 1987 : 63). La Ville achète le site et le transforme en parc urbain en

1974. En 1980, elle installe le Centre d'initiation à l'histoire de la Ville de Québec dans les voûtes. À partir de 1993, le secteur sera connu sous le nom de l'îlot des Palais.

Depuis 1982, presque à chaque été, l'Université Laval y organise un chantier-école à l'intention des étudiants en archéologie. Ces campagnes de fouilles ont permis de mettre à jour de nombreux vestiges et de mieux comprendre ce site exceptionnel de notre histoire.

Événement 14 : Démolition du hangar et aménagement d'un parc urbain (1969-1970)

Lots 70A3, 70A6, 71A4 et 71A6

Suite aux travaux de démolition des édifices de la brasserie Boswell en 1970 et 1971, une partie des débris occasionnés fut laissée sur place à titre de remblai. Ces débris furent par la suite recouverts de sable ou de gravier pour être ensuite engazonnés ou asphaltés (Simoneau 2014). Rien n'indique que la démolition du hangar, dans le coin nord-ouest du site, ait été traitée différemment.

Le mur ouest du hangar forme la limite est de l'opération 71 et une partie de celle de l'opération 70 (Beaudry et Parent 2013 : 211). En regard des exigences de la Commission des monuments historiques, « le bâtiment situé au coin des rues Vallière et des Prairies n'est démoli qu'en partie seulement, puisque le permis n'est accordé qu'à la condition d'arrêter la démolition à la hauteur du mur de pierre » (Guimont 1987 : 63).

Les traces de la démolition du hangar sont apparentes par la présence d'inclusions de bois, de schiste, de brique rouge, de mortier et de scories dans la matrice sableuse ou sablo-argileuse des lots 70A3/71A6, 71A4 et 71A6. Il faut mentionner que des traces de démolition équivalentes avaient été trouvées dans l'opération 62, en même temps que les vestiges des socles de béton (62A8) installés dans le terre-plein gazonné pour recevoir un panneau annonçant la nouvelle vocation des lieux. La présence d'artefacts diagnostiques, surtout du XIX^{e} siècle, dans nos lots 70A3/71A6, 71A4 et 71A6 semble aussi démontrer que les sols de ces lots auraient été mélangés aux produits de la démolition d'une structure issue de cette époque.

En attendant des jours meilleurs, la Ville de Québec a transformé en stationnement le secteur nord-ouest de l'îlot des Palais, ce qui a eu des conséquences sur le vestige 70A200/71A100 (événement 11). La comparaison des altitudes minimum et maximum de ces deux vestiges nous permet d'affirmer que le vestige 70A200/71A100 est perpendiculaire au vestige 48A400 et en est la continuation. Les remarques émises (Janson 2011 : 81) s'appliquent donc aussi à 70A200 dont le premier mode de construction, 70A200a/71A100a a été aménagé sur l'assise d'arasement de 70A200b/71A100b, c'est-à-dire l'ancien mur ouest du hangar, lui-même aménagé sur celui de la touraille.

Événement 15 : Pose d'un trottoir pour les rues Vallière et des Pairies

Lots 70A4, 70A250, 70A350 et 71A8

Même si l'ouverture de la section est de la rue des Prairie et son pavage en brique de scories se situent en 1923 (Janson 2011 : 77), il fallut attendre jusque dans les années 1960 pour son aménagement en asphalte. Ce n'est qu'entre 1994 et 2003 que la ville a installé un trottoir du côté sud de la rue des Prairies et qu'elle a enfoui les fils électriques (Janson 2010 : 81).

Les lots de sol 70A4 et 71A8, composés de sable et de gravier avec quelques inclusions de briques et de scories, sont les lits de pose des vestiges (trottoirs) 70A250 et 70A350 et se trouvent immédiatement sous ces derniers. Il n'y a aucun artefact ou écofact dans ces lots. Le lot 70A5/71A5 coupe nettement les lots 70A4 et 71A8.

Le vestige en béton 70A250 borde la rue Vallière. Il est orienté nord-sud et semble avoir été fabriqué en trois sections. Faisant partie de la limite ouest de l'opération 70, son côté montre deux cassures nettes dans sa pente en direction nord. La partie située près de 70A150, d'une longueur d'environ 1,0 m, nous apparaît être la continuation du vestige 71A500 (voir événement 16) : c'est aussi la plus récente, présentant une surface apparemment moins usée que les autres[30]. Les deux autres sections semblent aussi montrer un mode de construction différent : la partie qui fait le lien entre 70A250 et 70A350 étant probablement plus ancienne, ce que laisse supposer l'usure importante du revêtement de surface et l'absence de la chaîne de trottoir. Cette partie à la surface de laquelle on retrouve un couvercle d'un matériel plastique est fortement inclinée vers la rue, ce qui pourrait s'expliquer par la présence d'une bouche d'égout pluvial sur la rue des Prairies, tout près de l'intersection avec la rue Vallière. Nous notons aussi la ressemblance entre la localisation du couvercle et celle d'un poteau supportant une lumière, prise en 1934 (fig. 32).

Chronologiquement, ces trois segments pourraient être associés aux périodes et événements suivants, du sud au nord :

- Segment 1 : le plus récent, associé à la pose du lampadaire (événement 16);
- Segment 2 : antérieur ou contemporain à la pose du lampadaire;
- Segment 3 : le premier trottoir qui a été posé sur la rue Vallière.

Le vestige 70A350, longe la rue des Prairies et son côté fait partie de la limite nord de l'opération 70. Ce vestige semble montrer deux modes de construction, remarquables par leur fini, la composition et la couleur de leurs matériaux. La limite entre ces deux parties est nette.

La partie est du vestige, d'environ 1,90 m de longueur, est la plus récente. Elle date de l'année 2006, alors que pour les fins de l'opération 48, on avait dû briser le trottoir existant, et le refaire par la suite (événement 17). La partie la plus ancienne

30. Même si la surface n'appartient pas à l'opération, elle nous aide à interpréter la chronologie du vestige.

mesure environ 2,40 m et daterait de l'aménagement du trottoir de la rue des Prairies par la Ville de Québec et l'enfouissement des fils électriques, entre 1994 et 2003. Elle présente une pente accentuée à l'ouest pour rejoindre l'extrémité nord de 70A250, fort probablement pour la même raison.

Événement 16 : Pose d'un lampadaire et remise en place du trottoir de la rue Vallière (1970-2004)

Lots 70A5, 70A150, 71A2, 71A5, 71A18, 71A200 et 71A500

L'enfouissement des fils électriques entre 1994 et 2003 a eu des conséquences sur les aménagements en bordure des opérations 70 et 71. Nous croyons qu'une partie du vestige 70A250 a été démolie pour permettre l'installation d'un lampadaire, le vestige 70A150/71A200. En ce qui concerne ce lampadaire, il a fallu creuser pour installer un coffrage de bois avant de couler le socle de béton (70A150) servant d'assise au lampadaire (71A200). La présence d'un morceau de contreplaqué, bois habituellement utilisé pour une telle opération semble valider cette approche. Le fond de la tranchée a d'abord été nivelé à l'aide d'une épaisse couche de gravier (lot 71A18). Une fois le béton coulé et séché, le coffrage fut enlevé. Nous avons noté un manque d'uniformité du béton à la base de 70A150, ce qui pourrait indiquer un séchage incomplet, un manque de profondeur du coffrage, ou un écoulement naturel sur le gravier composant 71A18. Par la suite, les ouvriers ont comblé l'espace entre 70A150 et les parois du trou avec du sable naturel, les lots 70A5 et 71A5. Comme l'enfouissement des fils électriques concerne l'ensemble des lampadaires de la rue Vallière, ceci explique que les employés municipaux ont refait une grande partie du trottoir. Le lot 71A2 est le lit de pose du nouveau trottoir, le vestige 71A500.

Événement 17 : Fouilles archéologiques (2006 et 2008)

Lots 70A1, 70A2, 70A98, 70A99, 71A1, 71A3

Les campagnes de fouilles ne sont pas uniquement le lot de l'Université Laval. Dans la partie sud de l'îlot des Palais, la Ville de Québec a entrepris une telle opération, au printemps 2006, dans le cadre d'une étude préalable à la construction d'un musée d'archéologie sur le site, devant intégrer l'ensemble des vestiges et porter le nom de Pavillon Jean-Talon (Simoneau 2014). Sous l'approbation de la mairesse madame Andrée P. Boucher, c'était le legs que la ville entendait se donner pour son 400^{e} anniversaire de fondation. Cette campagne s'est réalisée sur deux saisons, une première de juin à octobre 2006 puis de juin à novembre 2007 (Simoneau 2014). Le décès subit de madame Boucher et l'élection de monsieur Régis Labaume ont sonné le glas de ce beau projet. Il est à noter que ce projet devait être localisé au sud du site, le long de la rue Saint-Vallier. Les fouilles entreprises par la Ville de Québec n'ont pas empêché l'Université Laval de continuer son chantier-école, mais dans la partie au nord du site.

En 2006, l'opération 48 a été ouverte à la fois à l'est de l'opération 70 et en partie dans celle-ci : la partie nord-est de l'opération 70 avait alors été fouillée. Les vestiges

trouvés ont permis de mieux comprendre les nôtres, tout particulièrement 70A100, 70A200 et 70A400. Comme il est habituel de le faire à la fin de la fouille, les vestiges ont été recouverts de géotextile et l'opération 48 a été comblée avec du sable. C'est ce sable qui forme les lots 70A98 et 70A99.

En 2008, la sous-opération 62A couvrait la partie sud-est de l'opération 70 et une partie de l'opération 71. Le lot 71A3 correspond au sable de remplissage de la sous-opération 62A alors que le lot non stratifié 71A99 englobe tous les artefacts découverts hors contexte (principalement lors du redressement des parois). Pour sa part, le lot 70A99 équivaut aux lots 71A3 et 71A99. Suite au remblaiement, une couche de tourbe a été replacée sur l'opération. Les lots 70A1, 70A2 et 71A1 désignent cette couche supérieure de tourbe, qui recouvrait les opérations 70 et 71 avant le passage de la rétro-excavatrice.

4. Conclusion

La campagne de fouille de l'été 2013 dans les opérations 70 et 71 a été très fructueuse en termes de récolte d'artefacts. Au total, ce sont quelques 10 187 artefacts et écofacts qui ont été récoltés, numérotés et inventoriés. Ces nouvelles données sont venues enrichir notre compréhension du site de l'îlot des Palais.

L'objectif principal, qui est de former les étudiants des premier et deuxième cycle a été amplement atteint. Les étudiants au baccalauréat ont pu expérimenter les techniques de fouille, l'enregistrement des données et le traitement des collections archéologiques. Les étudiantes du deuxième cycle se sont familiarisées avec la gestion d'une équipe de fouille, l'inventaire archéologique et la rédaction d'un rapport.

Pour ce qui est des autres objectifs fixés en début de fouille, le bilan est également positif. La berme laissée en place en 2008 entre les sous-opérations 62A et 62B a été excavée. La fouille de cette bande de terre a permis de connaître la limite sud du vestige 71A850 et de le fouiller. Ce vestige permet de replacer l'opération 71 dans une séquence beaucoup plus complète, incluant les opérations 46, 48, 62 et 70. Pour l'époque de Boswell, la fouille de la berme ne nous en a pas appris davantage sur l'annexe en bois, puisque les sédiments reliés à cet événement ont presque tous été enlevés en 2008.

L'ouverture des sondages dans le coin nord-est de l'opération 70 nous a fait redécouvrir les vestiges de bois liés au démantèlement de la palissade. Encore plus important en nombre que ce qu'il avait été estimé, ces vestiges permettent de dater les lots qui leur sont supérieurs et inférieurs. Le démantèlement de la palissade est un événement qui a déjà fait l'objet de recherche par nos prédécesseurs, et l'excavation de ces pieux à l'été 2013 ne fait que confirmer les hypothèses qui ont été posées.

Le dernier objectif était d'atteindre le sol stérile afin d'avoir la stratigraphie complète du secteur ouest du second palais. Un niveau non anthropique a bien été observé dans l'opération 71, et peut-être même dans l'opération 70. Il est toutefois important de noter que les sols archéologiques vont à une profondeur beaucoup plus grande dans les opérations 70 et 71, en raison de l'aménagement du fossé humide. La séquence stratigraphique a cette particularité à l'ouest de la palissade.

Les fouilles de l'été 2013 ont atteint les objectifs fixés et ont permis de préciser quelques interprétations. Toutefois, des questionnements persistent et d'autres sont apparus en cours d'analyse.

5. Recommandations

Notre première recommandation concerne le fossé humide. La fouille de 2013 n'a pas permis de documenter ni la profondeur, ni la construction de ce fossé, puisqu'il s'étendait sur toute la largeur des opérations 70 et 71. En allant voir plus à l'ouest il serait peut-être possible de voir le creusement qui a été fait dans les sols naturels en stratigraphie. Nous proposons d'aller plus à l'ouest de la palissade, car le fossé aurait possiblement huit toises de largeur (16 m) (voir événement 1).

En second lieu, nous estimons que la prolongation de l'opération 70 au nord-ouest pourrait être bénéfique pour la compréhension du secteur au XIX^{e} siècle. Bien que le canal 70A300/70A500 ait pu être placé dans notre séquence chronologique, la nature de son utilisation demeure énigmatique. En poursuivant la fouille au nord-ouest de l'opération 70, l'excavation serait dans l'axe du canal et le lien entre le vestige de maçonnerie 70A100 et le vestige 70A300/70A500 pourrait être mieux compris.

La troisième recommandation concerne également la période entre 1760 et 1852, soit l'occupation britannique. Le vestige maçonné 70A100 est daté de la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle, mais sa fonction, ainsi que sa construction, nous échappent. La découverte d'une parcelle de ce mur en 2006 et en 2013 confirme qu'il est dans l'axe du mur extérieur du bâtiment des voûtes du Palais. Pourquoi et comment un tel mur a-t-il été construit ? Est-ce que son alignement avec le bâtiment est planifié? Ces questions pourraient peut-être trouver une réponse par la fouille d'une opération localisée au coin nord-ouest du bâtiment actuel des voûtes du Palais. Sans ouvrir une opération de fouille en bonne et due forme, il serait pertinent d'effectuer une série de sondages le long de l'alignement du vestige 70A100, situé à quelques centimètres sous la surface, pour connaitre son étendue.

D'un point de vue méthodologique, enfin, nous croyons important d'atteindre les niveaux naturels à la fin d'une opération. Ceci permet d'avoir une meilleure lecture des événements qui se sont déroulés dans un secteur. Toutefois, l'étendue des opérations est un facteur à ne pas négliger si l'on souhaite se rendre à ces niveaux. C'est pourquoi nous proposons l'ouverture d'opérations un peu plus petites.

Bibliographie

Documents d'archives (manuscrits et iconographies)

1685 *Plan de la ville et chasteau, fait en 1685, mezurée exactement, par le Sr Villeneuve*, 1685, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM03DFC 349B.

1692 *Plan de la ville de Québec en Nouvelle-France où sont marqués les ouvrages faits et à faire pour la fortification, par le Sr de Villeneuve, ingénieur du Roy*, 1692, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FRCAOM 03DFC 439A.

1694 *Plan de l'enceinte de la ville et château de Québek, 1694*, Levasseur de Néré, 1694, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FRCAOM 03DFC 358B.

1699 *Détail du cartouche de la carte de Jean-Baptiste-Louis Franquelin attribué à de Fonville et montrant le Palais de l'Intendant en 1699,* AN, Paris-Holzapfel, copie ANC, C-46450.

1709 *Plan de la ville de Québec, 1709*, Centre d'archives d'outre-mer (France), 03DFC 375A.

1710 *Plan de la ville de Québec, 1710*, Boisberthelot de Beaucours, 1710, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 377B.

1712 *Plan de Québec, 1712*, Boisberthelot de Beaucours, 1712, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 385B.

1715 *Mémoire des ouvrages faits en 1715 et à faire pour achever le Palais de Québec en 1716 avec ce qu'il est nécessaire de demander* par La Guer de Morville, 5 novembre 1715, Archives nationales d'outre-mer, COL C11 35/fol. 196-199v.

1716 *Plan de la ville de Québec, Capitale du Canada, octobre 1716*, Chaussegros de Léry, 1716, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 399B.

1717 *Plan des terrains joignant celui du Palais, LaGuer de Morville, 1717*, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, Col C11A 38/fol.229.

1728 *Lettre de Monsieur Chaussegros de Léry au président du Conseil de la Marine* par Chaussegros de Léry, 20 octobre 1728, Inventaire des papiers de Léry, conservé aux archives de la province de Québec, volume premier.

1731 *Devis des ouvrages de maçonnerie nécessaire à faire tant au Château St-Louis, qu'au Palais pendant la présente année mil sept cent trente deux* par Chaussegros de Léry, 18 avril 1732, Bibliothèque et Archives du Canada, Archives Coloniales, Fonds des Colonies, Notariat de l'Acadie et du Canada, MG1-G3, vol. 2040.

1739 *Plan d'une partie de la ville de Québec, 4 octobre 1739*, Chaussegros de Lery, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, Centre des archives outre-mer (France), 03DCF415bsC.

1799 *Aquarelle de Georges Hériot*, Georges Hériot, ca. 1799, Royal Ontario Museum, Toronto, copie MACQ, Inventaire des oeuvres d'art.

1823 *Ground plans, sections and elevations of coal shed, old palace and old boat house or straw house*, E. W. Durnford, Quebec, 24 septembre 1823, APC, H4/350, plate 14, nº 107 (2 sections).

1875 *Insurance plans of the City of Quebec*, Sanborn, D.A., juillet 1875, P600, S4, S51, D65.

1884 *Plan de la Boswell et Brother Brewery – Brasserie, 1884*, Famille Staveley, plan 541 Bis(B).

1886 *Contract, Simon Peters with J.K. Boswell,* Quebec, 20 mars 1886, ACQ, greffe Henry Charles Austin, nº 8782.

1911 *Plan of Brewery of Messrs Boswell and Bro.*, Quebec, March 21th 1911, Staveley and Staveley, architects, plan nº. 374D, N 80-9-41.

1934 *Boswell Brewery [building]*, 2 mai 1934, ANC, PA-080908, Acc. nº. : 1972-210).

1940-1945 *Plan au sol de la Brasserie Boswell & Brother Ltd, vers 1940-1945*, MACQ,Direction générale du Patrimoine, neg.88.049(45).

1959 *Declaration of transmission, re: Dow Brewery limited*, devant Walsh, Auclair et Laberge, notaires, Mtl. nº 393593.

Monographies, articles et rapports

AUGER, Réginal, SIMONEAU, Daniel et Allison BAIN

2009 «Le site du Palais de l'intendant : urbanisation de la basse ville de Québec». Dans *Archéologiques*. nº 22, pp. 146-159.

BEAUDRY, Mathieu et Caroline PARENT

2013 «Le site de l'îlot des Palais : Rapport d'intervention 2008, Opération 62 (CeEt-30)». Dans L'îlot des Palais : Chantier-école de l'Université Laval, saison 2008 Sous la direction d'Allison Bain et Réginald Auger. Québec, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 37, pp. 123-261.

BRASSARD, Michel

2002 Les armureries de la tenaille des nouvelles casernes, 1772-1837. Québec, Centre de services du Québec, Parcs Canada, 77 p.

BRASSARD, Michel et Myriam LECLERC

2001 Identifier la céramique et le verre anciens au Québec : Guide à l'usage des amateurs et des professionnels. Sous la direction de Marcel Moussette et Réginald Auger, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 12, 207 p.

BRADLEY, C.S.

2001 «Les pipes à fumer pour l'archéologue». Étude en culture matérielle. Ottawa, Parcs Canada, pp. 120-154.

BOTTOT, Maurice

1910 L'arme blanche de guerre française au XVIII[e] siècle. Paris, Leroy, 87 p.

BOUCHARD, Russel

1978 Les fusils du poste de traite Pontchartrain: 1690-1760. Chicoutimi, Section des Études amérindiennes de l'Université du Québec à Chicoutimi, 32 p.

CLOUTIER, Céline

2010 La collection archéologique du premier palais de l'intendant : aux portes d'un continent imprévu, Sous la direction de William Moss, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 29, 101 p.

DAVIAU, Marie-Hélène

2008 La pipe de pierre dans la société canadienne des XVII[e], XVIII[e], et XIX[e] siècles. Une approche archéologique. Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 337 p.

DESJARDINS, Marie-Pier

2010 «Des premières fortifications de la ville de Québec à aujourd'hui, secteur ouest du second palais de l'intendant». Dans Site du palais de l'intendant : Chantier-école de l'an 2004. Sous la direction de Réginald Auger et Allison Bain. Québec, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 31, pp. 181-333.

DIONNE, Marie-Michelle

2001 «À la recherche des vestiges du nouveau palais de l'intendant enfouis sous la rue des Prairies : l'opération 33. Intervention archéologique 2000». Dans Site du palais de l'intendant : chantier-école de l'an 2000. Sous la direction de Marcel Moussette et Hélène Côté. Québec, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 9, p. 1-46.

DUBÉ, François

1991 La quincaillerie d'architecture de Place-Royale. Québec, Ministère des Affaires culturelles, Coll. *Patrimoines*, nº 71, 408 p.

DUSSAULT, Frédéric

2012 Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) : Rapport préliminaire de la sous-opération 65B. Sous la direction d'Allison Bain et Réginald Auger. Québec, Rapport déposé au MCC, 114 p.

FIELDS, Martin

2012 Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) : rapport d'intervention sur la sous-opération 65A. Sous la direction d'Allison Bain. Québec, Rapport déposé au MCC, 159 pages.

FISET, Richard

2001 Brasseries et distilleries à Québec (1620-1900) ; Profil d'archéologie industrielle. Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 305 p.

FRIEDERICH, F. H.W.

1975 Pijpelogie: Vorm, versiering en datering van de Hollandse kleipijp. Archeologische Werkgemeenschap Voor Nederland, Monografie n° 2, 139 p.

FORTIER, Nicolas

2012 «Le site de l'îlot des Palais : Rapport d'intervention archéologique, Sous-opération 55B (CeEt-30)». Dans L'Îlot des Palais : Chantier-école de l'Université Laval, saison 2007. Sous la direction d'Allison Bain et Réginal Auger. Québec, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, n° 36, pp. 111-191.

FORTIN, Michel et Marcel MOUSSETTE

1983 Rapport préliminaire de la première campagne de fouilles (1982), *Rapports et mémoires de recherche du CELAT*, n° 1, mai 1983, 99 p.

GAGNON, Hélène

1983 Évolution structurale îlot du palais de l'intendant à Québec (1668 -1850)

GAUDREAU, Nathalie et Étienne TASCHEREAU

2010 «La Boswell a ce goût de «Je ne sais quoi» : Résultats des fouilles des latrines ouest du deuxième palais de l'intendant et de la touraille de la brasserie Bowsell». Dans Site du palais de l'intendant : Chantier-école de l'an 2005. Sous la direction d'Allison Bain et Réginald Auger. Québec, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, n° 32, pp. 297-546.

GAUVIN, Robert

1995 Guide des céramiques : Selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada-Région du Québec. Document inédit, 215 p.

GENÊT, Nicole et Camille LAPOINTE

1994 La porcelaine chinoise de Place-Royale. Québec, Ministère de la Culture et des Communications, Coll. *Patrimoines*, nº 92, 205 p.

GLADYSZ, Kevin et Ken HAMILTON

2011a «French Knives in America: Part I». *Journal of the Early Americas*. Vol. 1, nº 4 (août/septembre), pp. 7-15.

2011b «French Knives in America: Part II». *Journal of the Early Americas*. Vol. 1, nº 5 (octobre/novembre), pp. 8-19.

GUIMONT, Jacques

1987 Le site du premier palais de l'intendant à Québec : Rapport préliminaire de la quatrième campagne de fouilles (1985). Sous la direction de Marcel Moussette et Michel Fortin. Québec, *Rapports et Mémoires de recherche du CELAT*, nº 8, 186 p.

HALLÉ, Pierre

1994 Les pierres à fusil du site du Palais de l'intendant. Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 129 p.

HERZOG, Anja

2005 «Rapport de la XIIe campagne de fouilles : L'îlot des palais de l'intendant». Dans Site du palais de l'intendant chantier-école de l'an 2002. Sous la direction de Réginald Auger et Marcelle Moussette. Université Laval, Québec, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 17, 116 p.

HUME, Ivor Noël

1980 A Guide to Artifacts of Colonial America. New York, A.A. Knopf., 332 p.

JANSON, Rébecca

2011 «Le site de l'îlot des Palais : Rapport d'intervention archéologique de l'opération 48 (CeEt-30)». Dans Site du Palais de l'intendant : Chantier-école de l'Université Laval, saison 2006. Sous la direction d'Allison Bain et Réginald Auger. Québec, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 33, pp. 1-125.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston

1999 «Une redoute temporaire en terre et en bois construite en 1711 : observations sur les pieux découverts à la redoute Dauphine en 1972». *Archéologiques*. nº 13, pp. 20-32.

2002 Le secteur de l'îlot des Palais : un creuset des savoirs historique et archéologique. Résumé des connaissances pour l'élaboration de circuits d'interprétation dans le secteur de l'îlot des Palais comprenant l'îlot des Palais, la Potasse, la Place de la Gare et l'îlot Saint-Nicolas. Québec, Rapport inédit, MCCCFQ, 72 p.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston, FISET, Richard et Nicole DORION

1991 Le site du Palais de l'intendant à Québec : Travaux divers en archéologie. Sous la direction de Marcel Moussette. Québec, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, Hors série, nº 5, 267 p.

LAMBERT, Vincent et Caroline MERCIER

2010 «La palissade du réduit de l'intendance», dans : Site du palais de l'intendant : Chantier-école de l'an 2005. Sous la direction de Réginald Auger et Allison Bain. Québec, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 32, pp. 3-294.

LETARTE, Judith

2005 «À la recherche de la cuisine du second palais de l'intendant». Dans Site du palais de l'intendant : Chantier-école de l'an 2003. Sous la direction de Réginald Auger. Québec, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 20, pp. 1-86.

MARIER, Christiane

1996 Les menus objets de Place-Royale. Québec, Ministère de la culture et des Communications du Québec, Coll. *Patrimoines*, nº 95, 529 p.

MOUSSETTE, Marcel

1994 Le site du palais de l'intendant à Québec : Genèse et structuration d'un lieu urbain. Sillery (Québec), Septentrion, 229 p.

2000 «Les garnitures de fusils de traite des magasins du roi à Québec : un autre chemin de l'univers baroque en Amérique du Nord». *Archéologiques*. nº 14, pp. 50-77.

NADEAU, Robert

2005 «Le plancher du palais et le bassin». Dans Site du palais de l'intendant : Chantier-école de l'an 2003. Sous la direction de Réginald Auger. Québec, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 20, pp. 89-198.

SAVARD, Mario et Pierre DROUIN

2000 Les pipes à fumer de Place-Royale. Québec, Ministère de la Culture et des Communications, Coll. *Patrimoines*, nº 67, 412 p.

SIMONEAU, Daniel

2014 Îlot des Palais. Rapport de fouilles archéologiques réalisées par la Ville de Québe. Saison 2006 et 2007. Québec, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 40, 428 p

STONE, Lyle M.

1974 Fort Michilimackinac : An Archaeological Perspective on the Revolutionary Frontier. Anthropological Series vol. 2, East Lansing, *Publications of the Museum*, 367 p.

TREMBLAY, Yves

1996 Les utensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale. Québec. Ministère de la Culture et des Communications, Coll. *Patrimoines*, n° 96, 390 p.

UNITT, Doris et Peter UNITT

1981 Unitt's Across Canada Bottle Price Guide. Peterborough, *Clock House Publications*, 207 p.

Figures

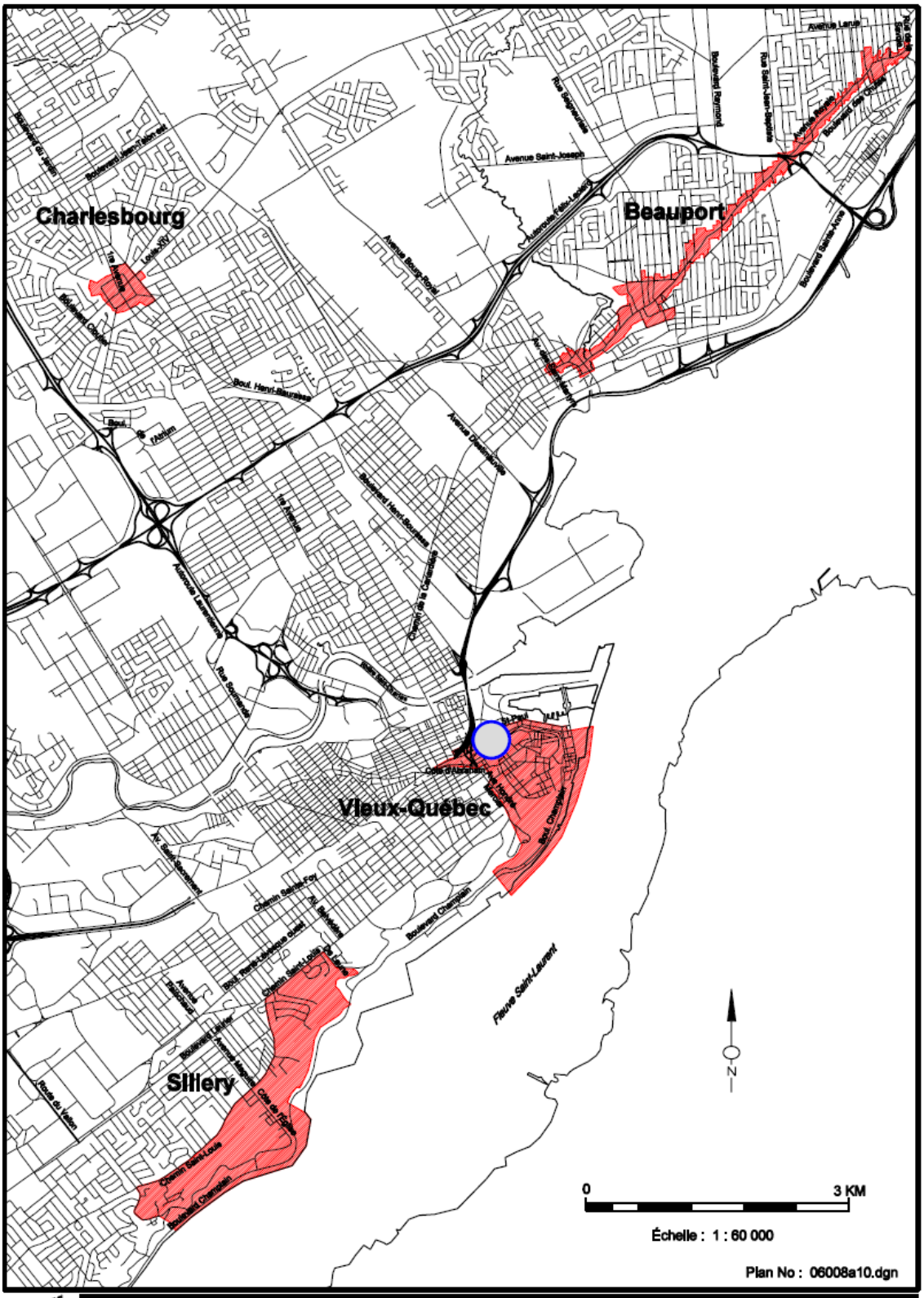

Figure 1. Plan de la ville de Québec montrant la localisation du site CeEt-30

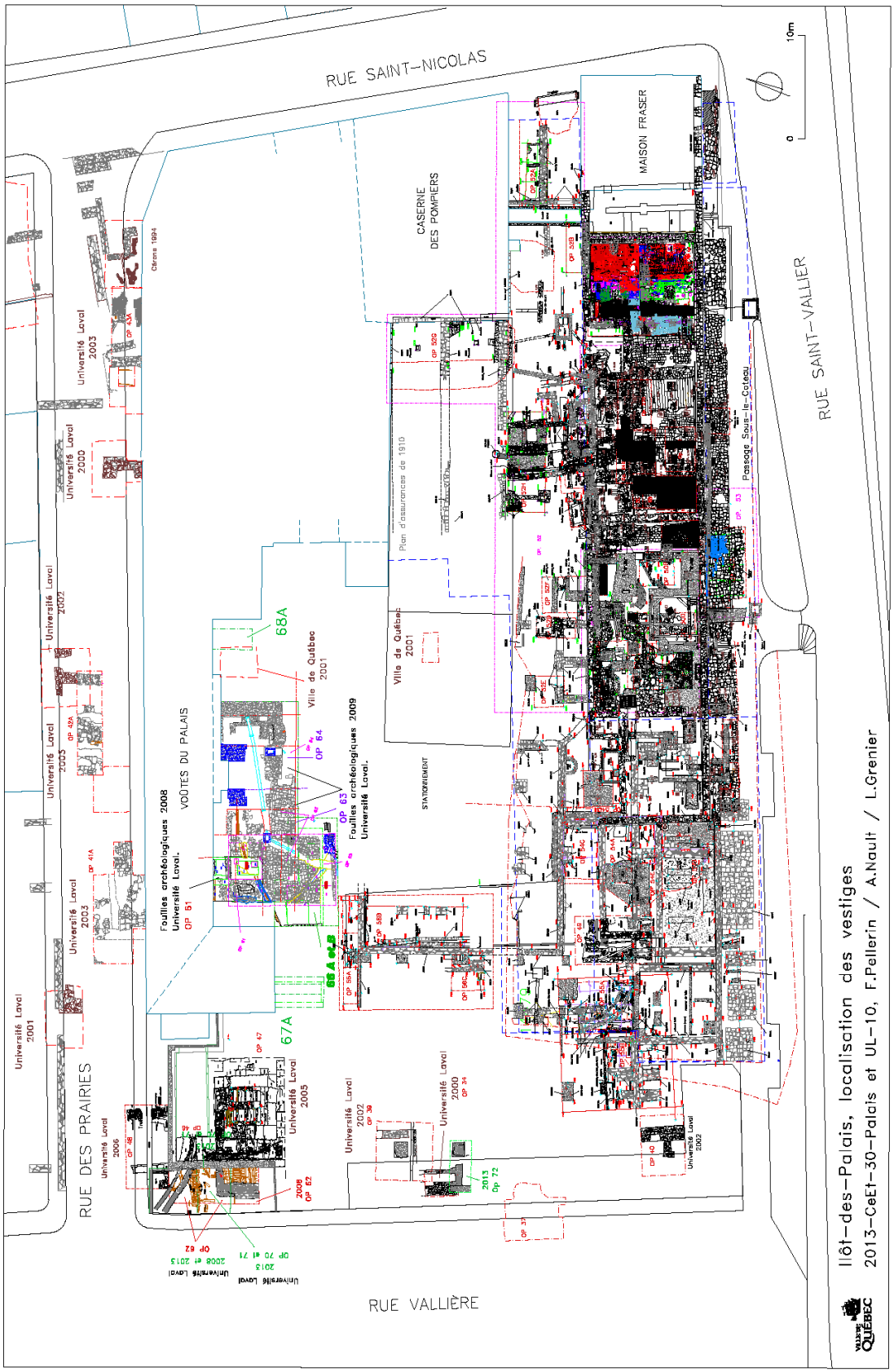

Figure 2. Plan général des fouilles à l'îlot des Palais.Les opérations 70 et 71 sont localisées au coin des rues Vallière et des Prairies

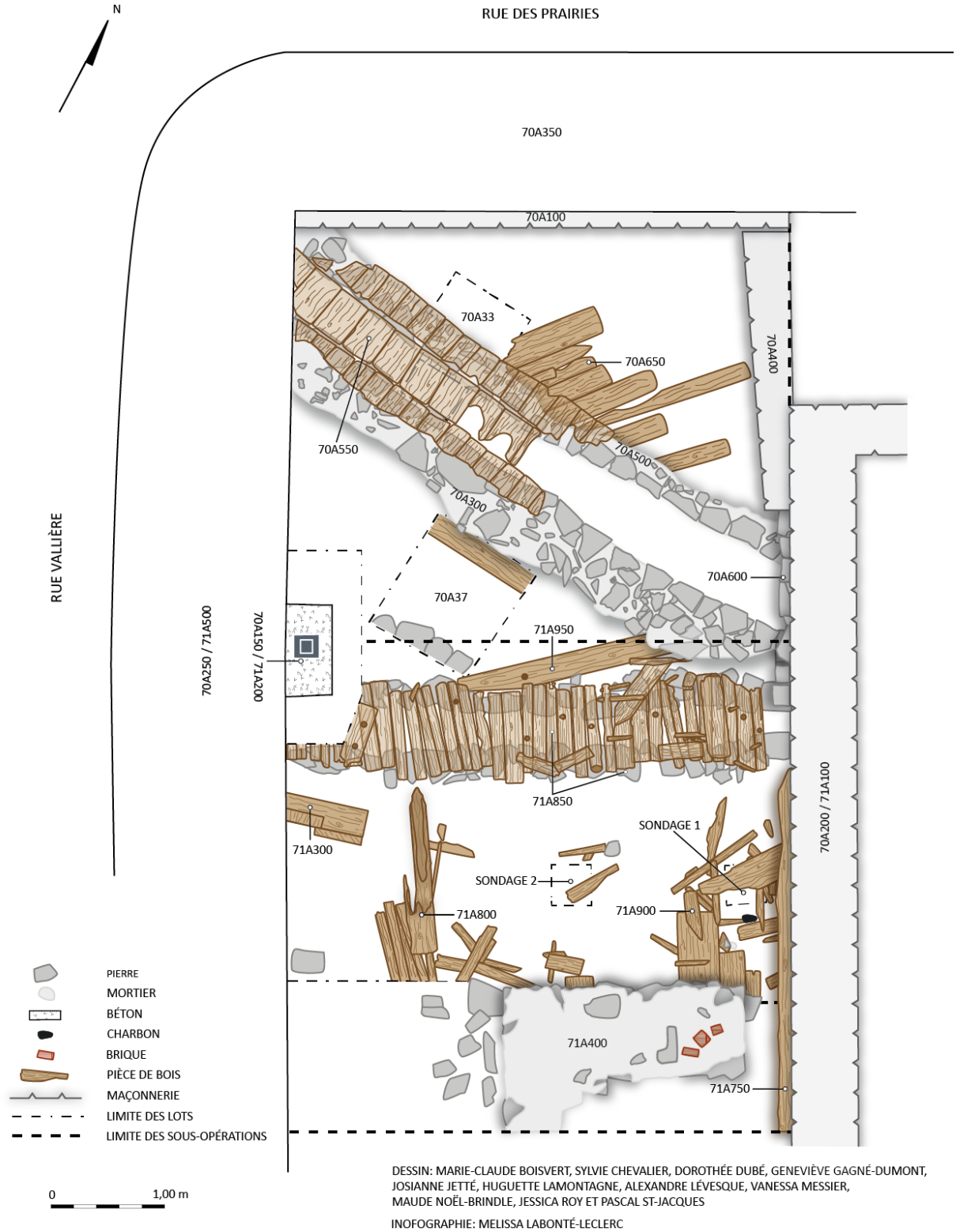

Figure 3. Plan des vestiges des opérations 70 et 71

Figure 4. Vestige de bois 70A650 13NU70A-06-10 (Photo : Huguette Lamontagne)

Figure 5. Vestige 71A850 (couvercle) 13NU71A-06-06 (Photo : Geneviève Gagné-Dumont)

Figure 6. Vestige 71A850 (maçonnerie) 13NU71A-09-09 (Photo : Geneviève Gagné-Dumont)

Figure 7. Détail du vestige 71A850-18 13NU71A-10-29 (Photo : Geneviève Gagné-Dumont)

Figure 8. Détail du vestige 71A850-40 13NU71A-10-30 (Photo : Geneviève Gagné-Dumont)

Figure 9. Détail du vestige 71A850-13 13NU71A-10-31 (Photo : Geneviève Gagné-Dumont)

Figure 10. Vestige de bois 71A900 13NU71A-07-13 (Photo : Dorothée Dubé)

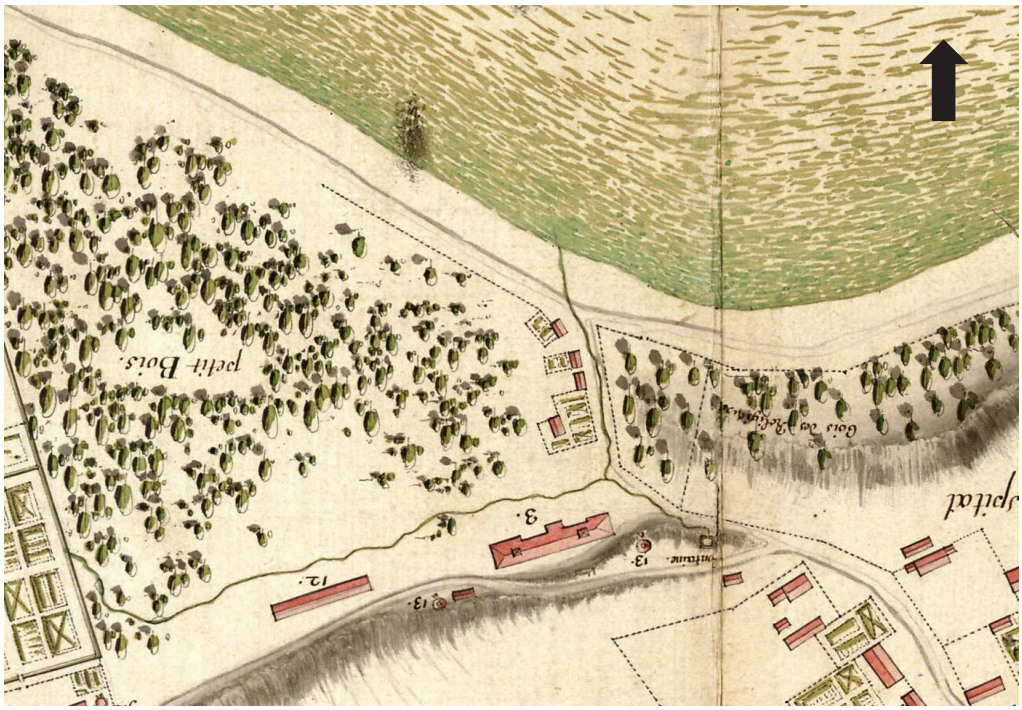

Figure 11. *Détail du plan de Villeneuve (1685), montrant le premier palais (3). Plan de la ville et chasteau, fait en 1685, mezurée exactement, par le Sr Villeneuve, 1685, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM03DFC 349B*

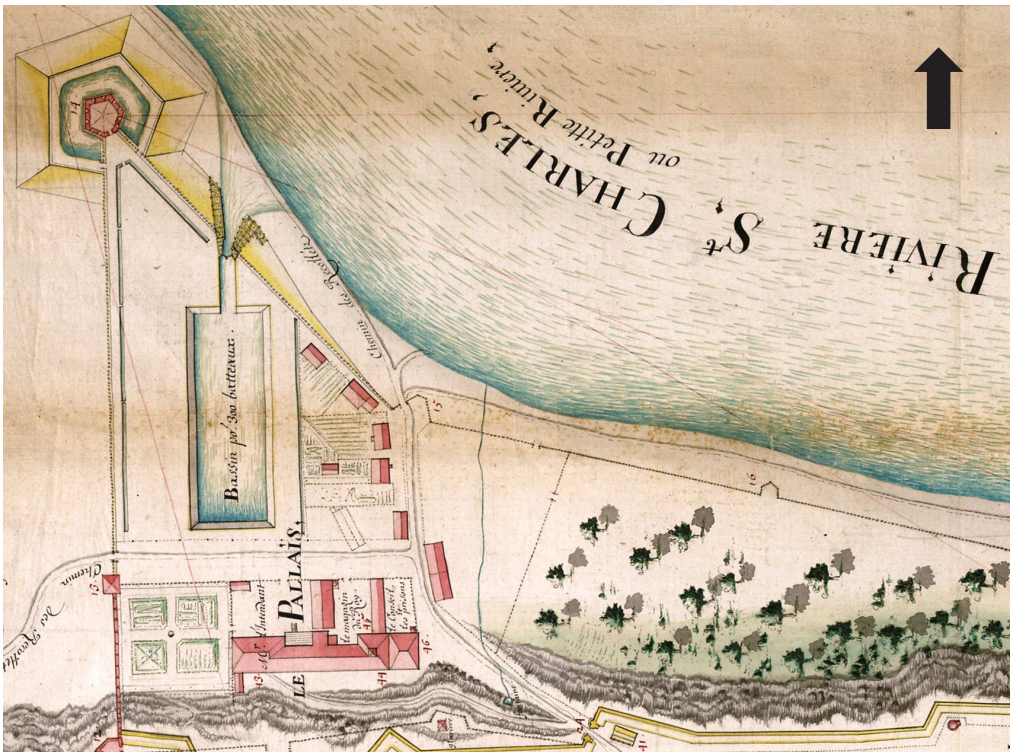

Figure 12. *Détail du plan de Villeneuve (1692) montrant la palissade. Plan de la ville de Québec en Nouvelle-France où sont marqués les ouvrages faits et à faire pour la fortification, par le Sr de Villeneuve, ingénieur du Roy, 1692, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FRCAOM 03DFC 439A*

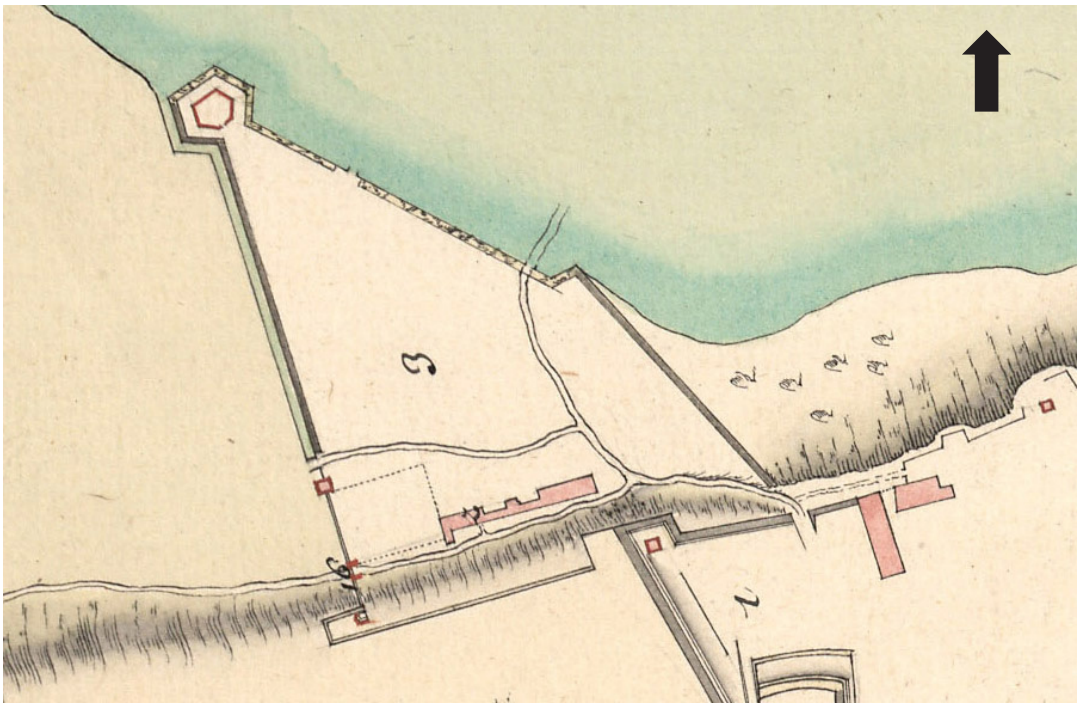

Figure 13. Détail d'un plan de Levasseur de Néré (1694-1695) montrant la palissade et le fossé humide. Plan de l'enceinte de la ville et château de Québek, 1694, Levasseur de Néré, 1694, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FRCAOM 03DFC 358B

Figure 14. Détail du plan de Beaucours (1710), montrant la palissade et le fossé humide. Plan de la ville de Québec, 1710, Boisberthelot de Beaucours, 1710, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 377B

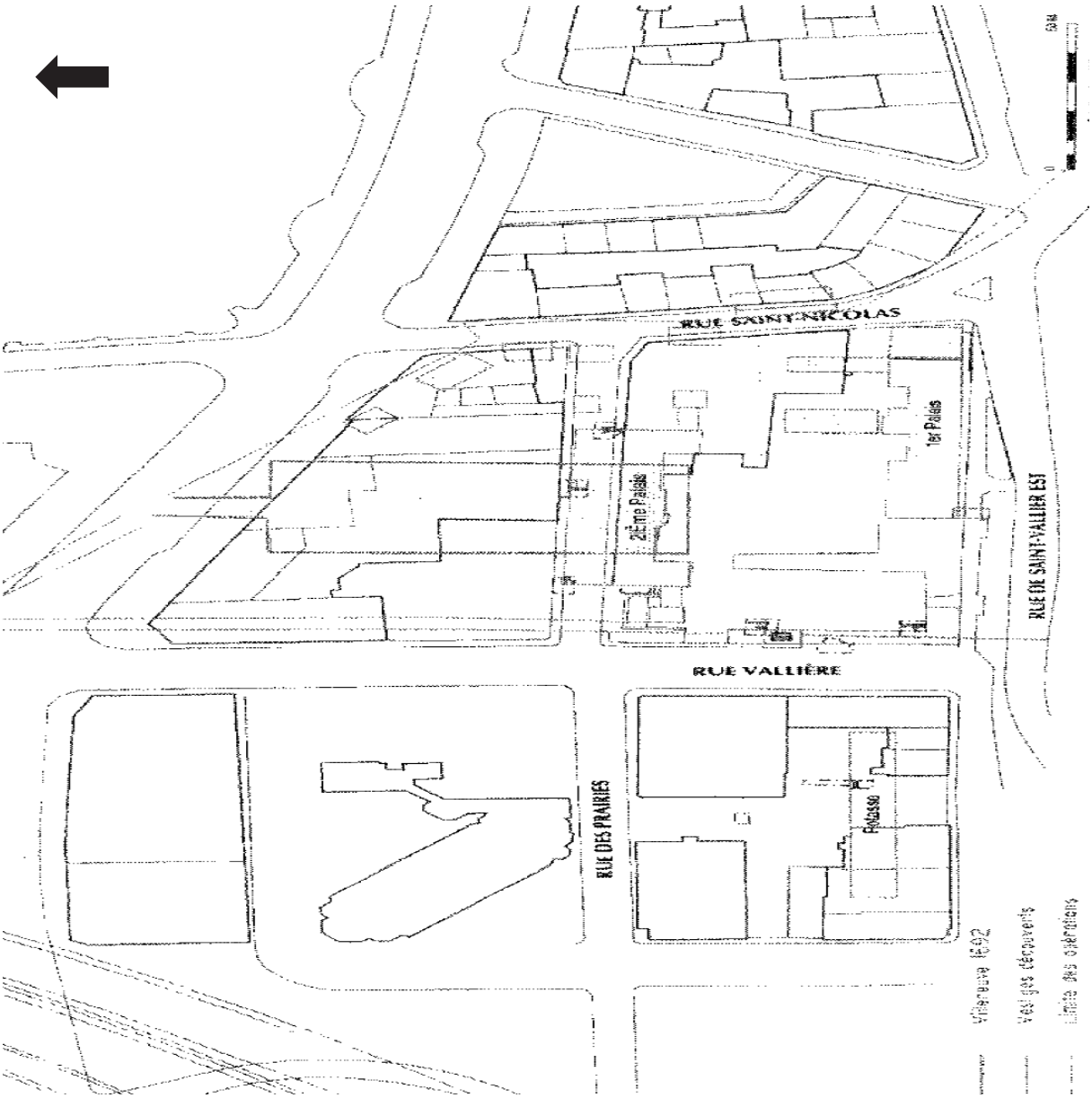

Figure 15. Superposition d'un plan de Villeneuve sur le plan actuel du site. Réalisation : Anja Herzog 2002

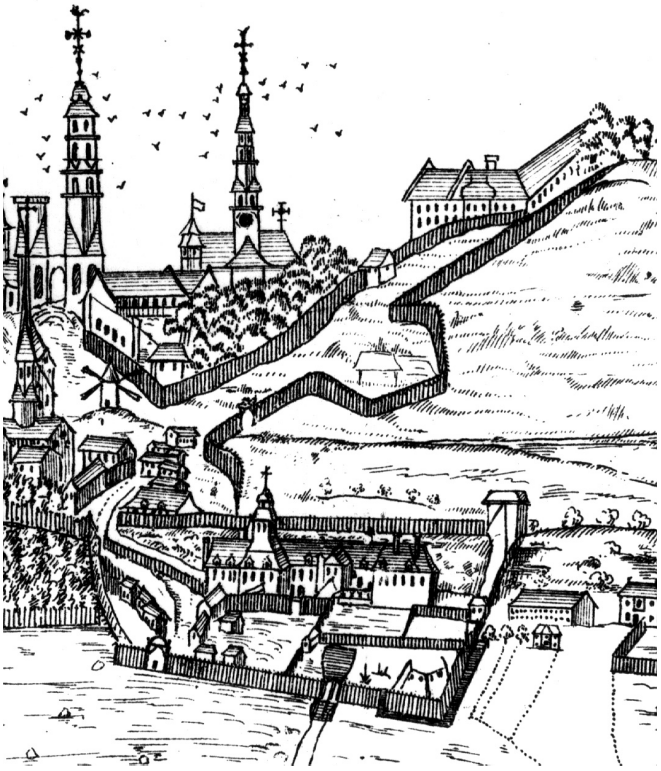

Figure 16. Cartouche de Fonville (1699), montrant la palissade à l'ouest du palais de l'intendant. Détail du cartouche de la carte de Jean-Baptiste-Louis Franquelin attribué à de Fonville et montrant le Palais de l'Intendant en 1699, AN, Paris-Holzapfel, copie ANC, C-46450

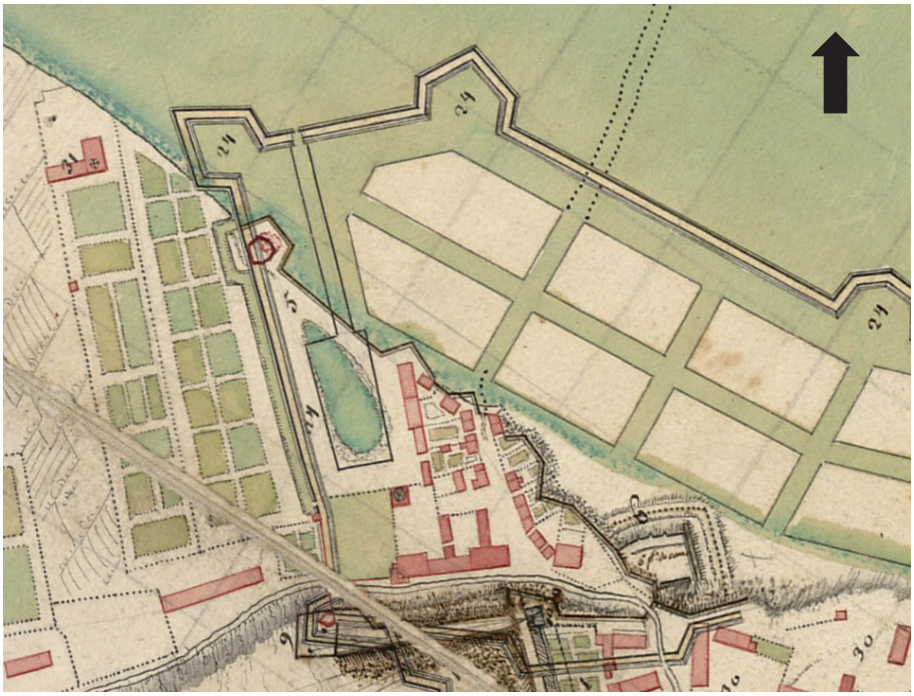

Figure 17. Détail du plan de Levasseur de Néré (1709), montrant la palissade. Plan de la ville de Québec, 1709, Centre d'archives d'outre-mer (France), 03DFC 375A

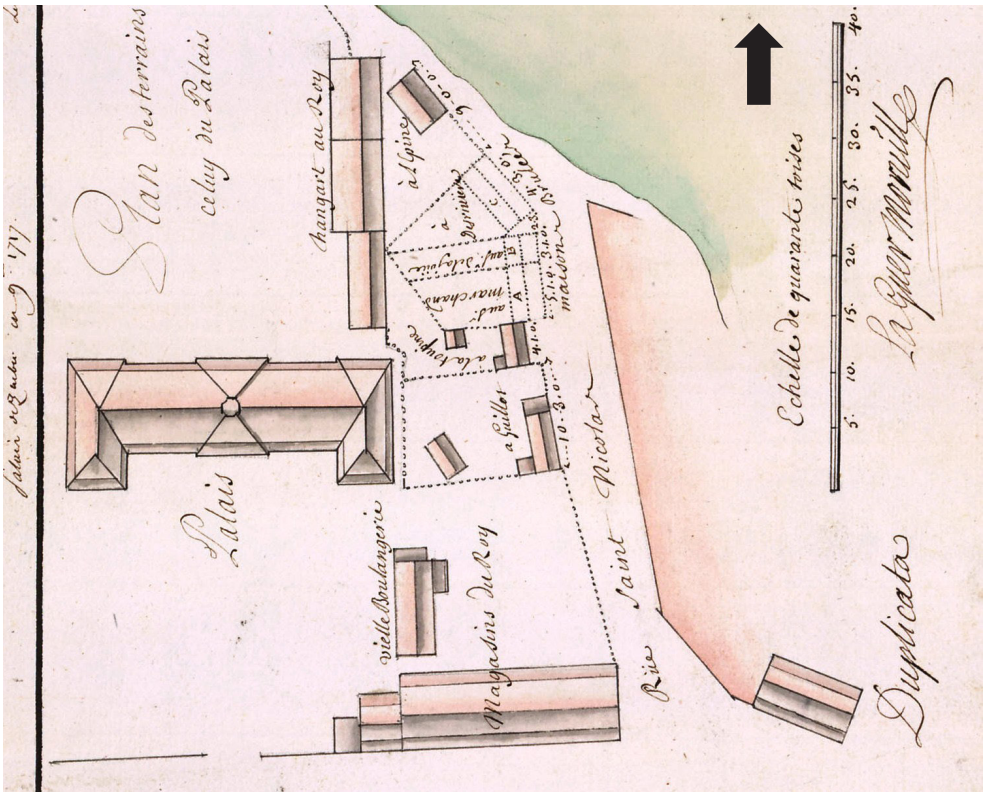

Figure 18. *Détail du plan de LaGuer de Morville (1717), où la palissade est absente. Plan des terrains joignant celui du Palais, LaGuer de Morville, 1717, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, Col C11A 38/fol.229*

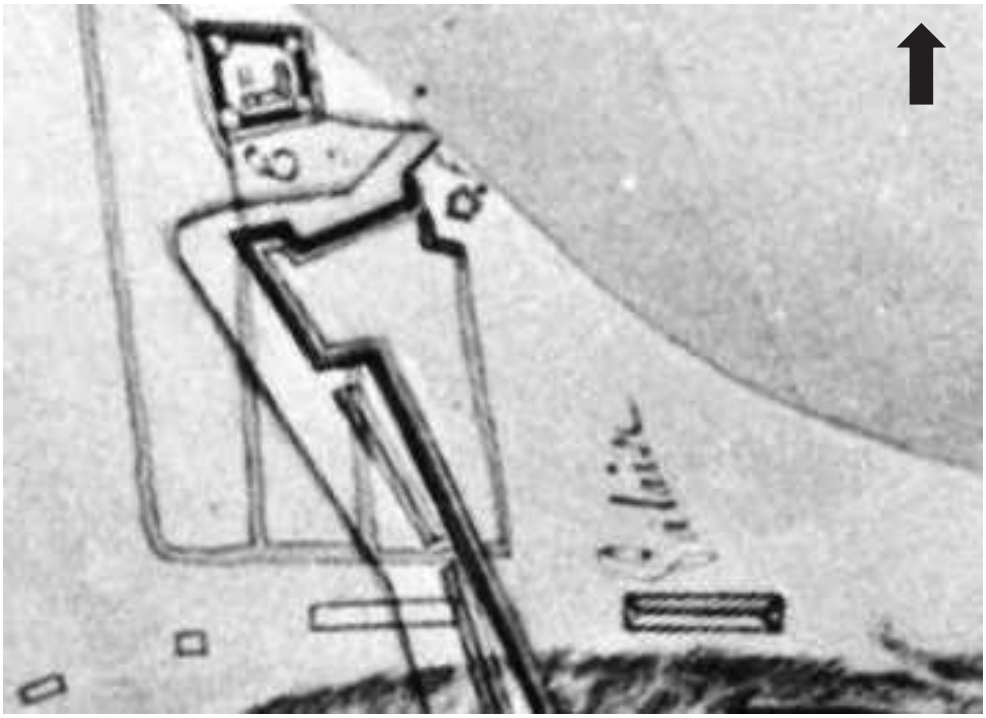

Figure 19. *Détail du plan de Beaucours (1712). Plan de Québec, 1712, Boisberthelot de Beaucours, 1712, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 385B*

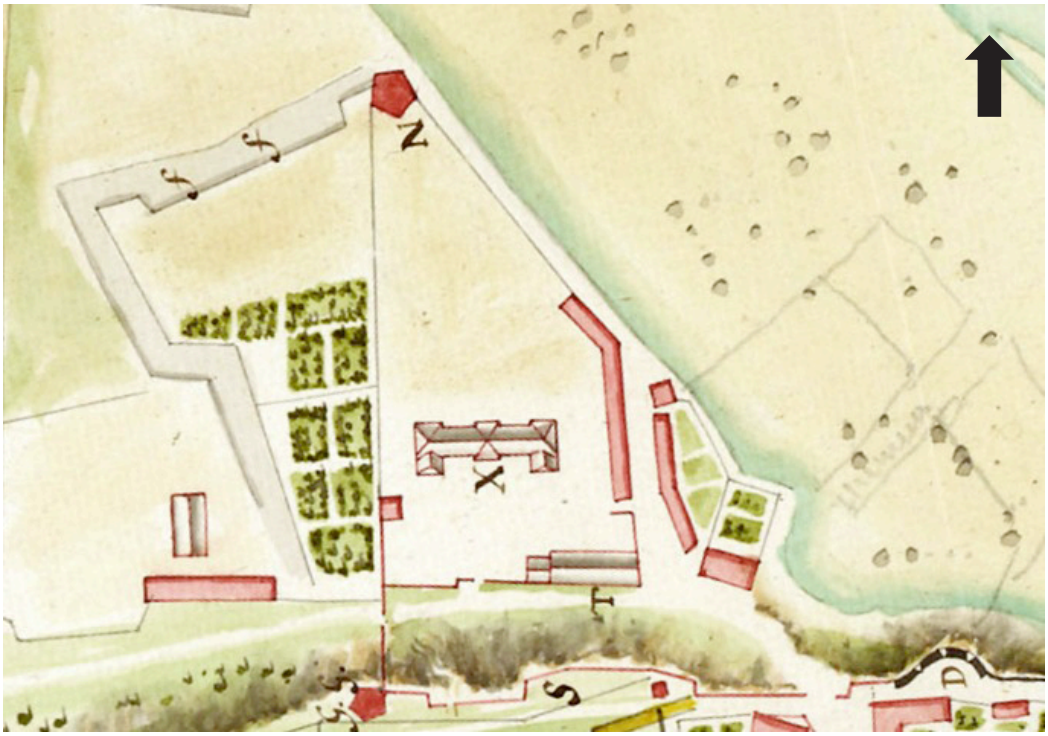

Figure 20. *Détail du plan de Chaussegros de Léry (1716), montrant les aménagements faits aux jardins. Plan de la ville de Québec, Capitale du Canada, octobre 1716, Chaussegros de Léry, 1716, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 399B*

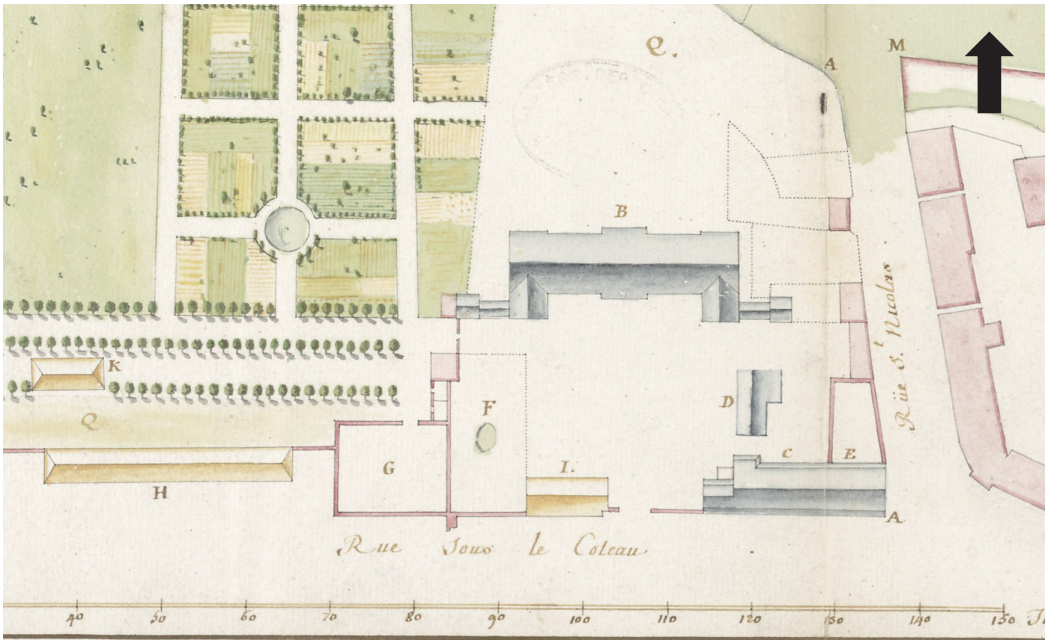

Figure 21. *Détail du plan de Chaussegros de Léry (1739) montrant un bâtiment à l'ouest des latrines. Plan d'une partie de la ville de Québec, 4 octobre 1739, Chaussegros de Lery, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, Centre des archives outre-mer(France), 03DCF415bsC*

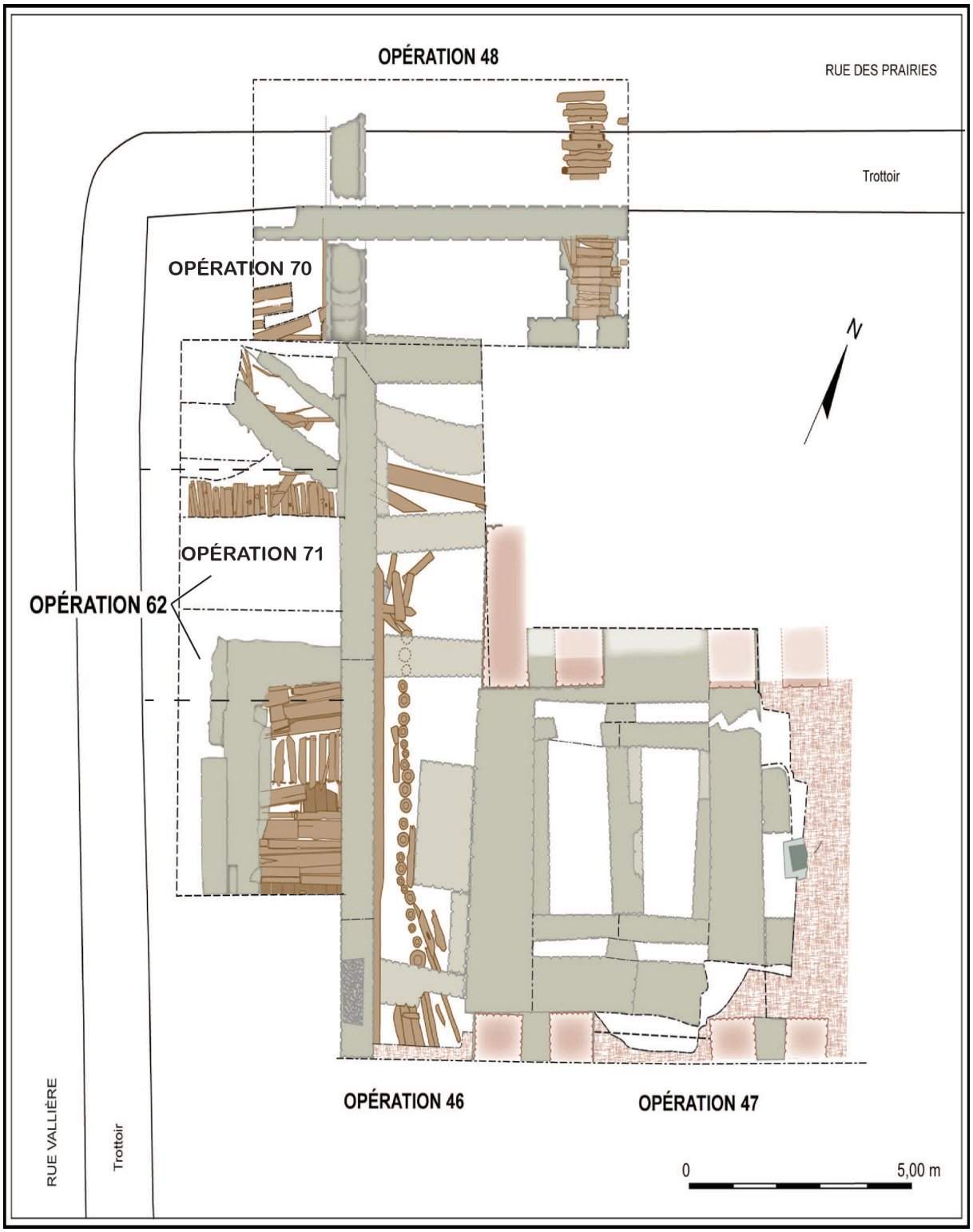

Figure 22. Plan général combiné des opérations 46, 47, 48, 62, 70 et 71 (Les opérations 70 et 71 sont représentées en cours de fouille) (Infographie : Andrée Héroux)

a) b)

Figure 23. *Figure 23. Pièce de monnaie, double sol français (1738-1770)*
a) Côté face 13NU71A-10-14 b) Côté pile 13NU71A-10-15 (Photo : Geneviève Gagné-Dumont)

Figure 24. *Vestige de bois 71A300 13NU71A-04-033 (Photo : Geneviève Gagné-Dumont)*

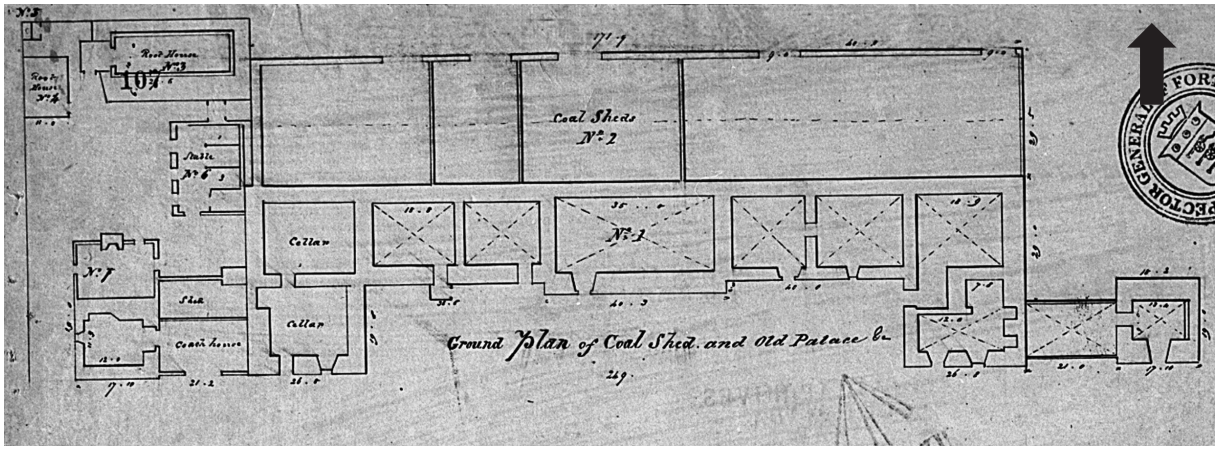

Figure 25. *Plan de Durnford (1823), montrant le complexe des écuries. Ground plans, sections and elevations of coal shed, old palace and old boat house or straw house, E. W. Durnford, Quebec, 24 septembre 1823, APC, H4/350, plate 14, no 107 (2 sections)*

Figure 26. *Gravure de Georges Hériot (ca. 1799). Aquarelle de Georges Hériot, Georges Hériot, ca. 1799, Royal Ontario Museum, Toronto, copie MACQ, Inventaire des oeuvres d'art*

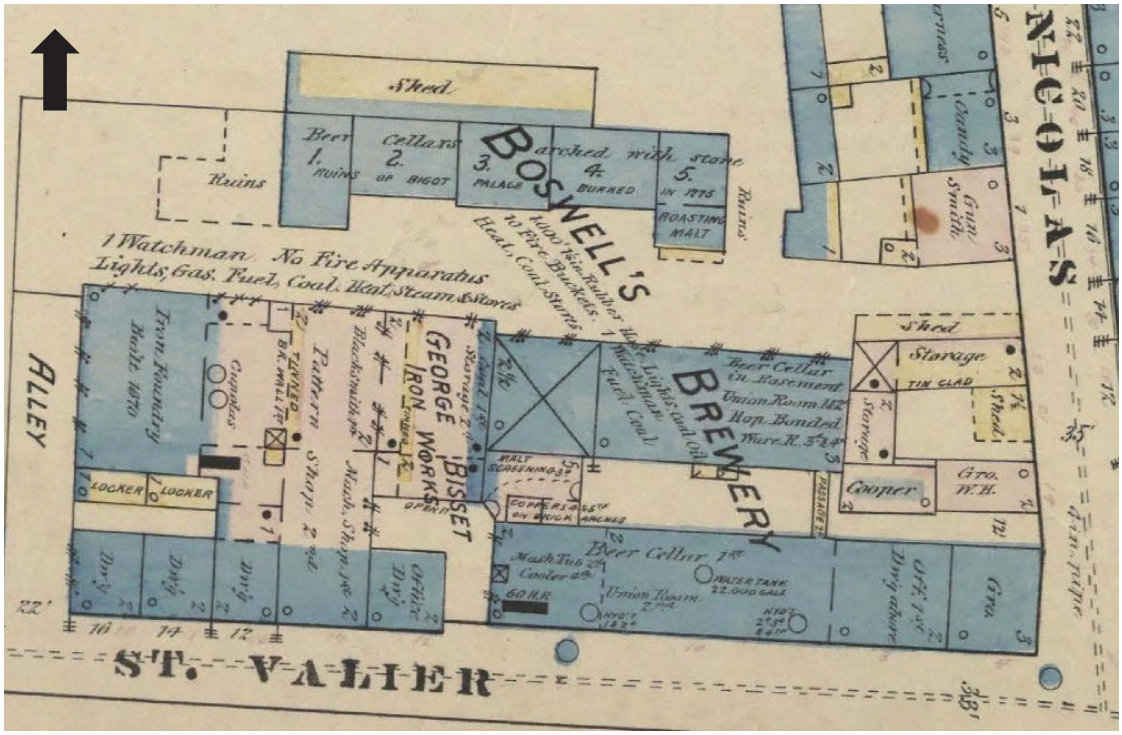

Figure 27. *Détail de l'atlas de Sanborn (1875). Insurance plans of the City of Quebec, Sanborn, D.A., juillet 1875, P600, S4, S51, D65*

Figure 28. *Stratigraphie paroi est de l'opération 71 13NU71A-09-17 (Photo : Geneviève Gagné-Dumont)*

Figure 29. Vestiges 70A200/71A100, 70A600 et 71A750 13NU71A-03-36 (Photo : Alexandre Lévesque)

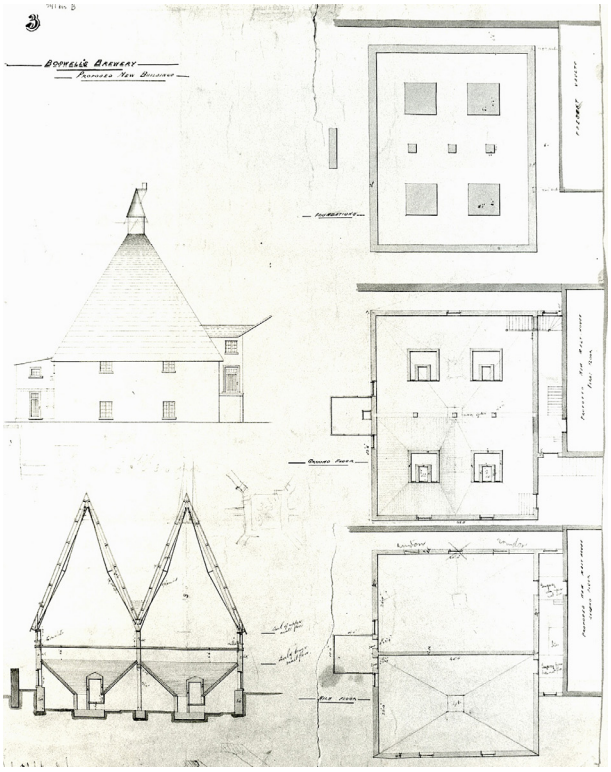

Figure 30. Dessin de Staveley (1884), montrant le projet de la touraille et de son annexe ouest. Plan de la Boswell et Brother Brewery – Brasserie, 1884, Famille Staveley, plan 541 Bis(B)

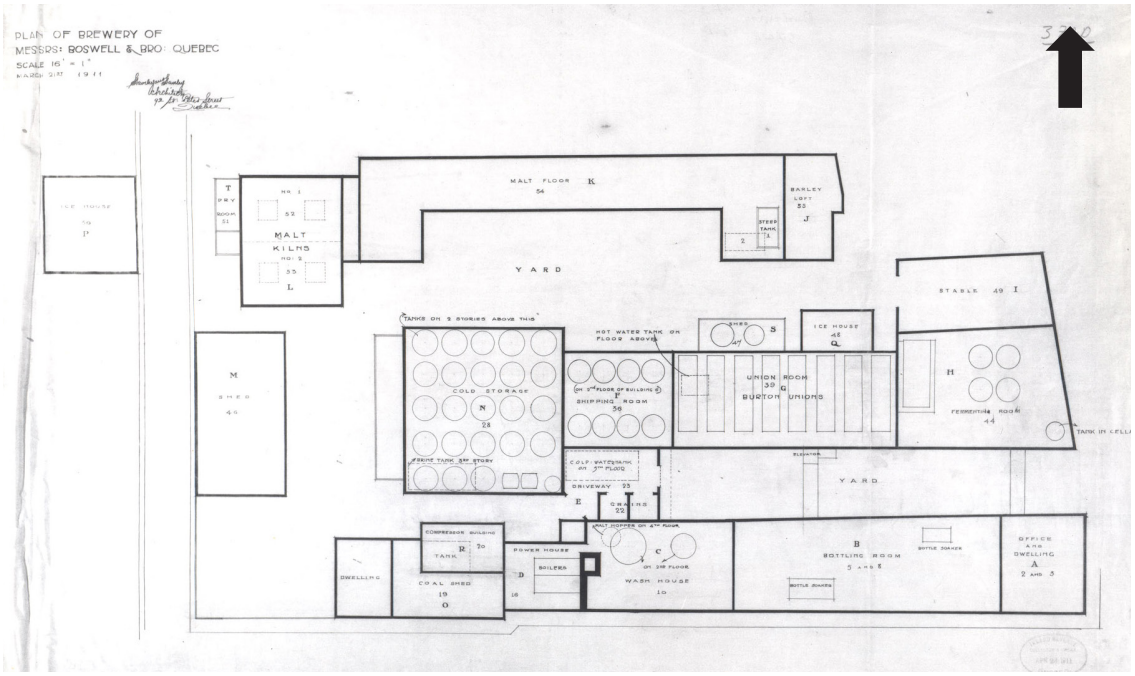

Figure 31. *Plan de Stavely (1911), montrant l'annexe (dry room). Plan of Brewery of Messrs Boswell and Bro., Quebec, March 21th 1911, Staveley and Staveley, architects, plan no. 374D, N 80-9-4*

Figure 32. *Photographie des bâtiments de Boswell (1934) montrant l'annexe à l'ouest du hangar. Boswell Brewery [building], 2 mai 1934, ANC, PA-080908, Acc. No. : 1972-210*

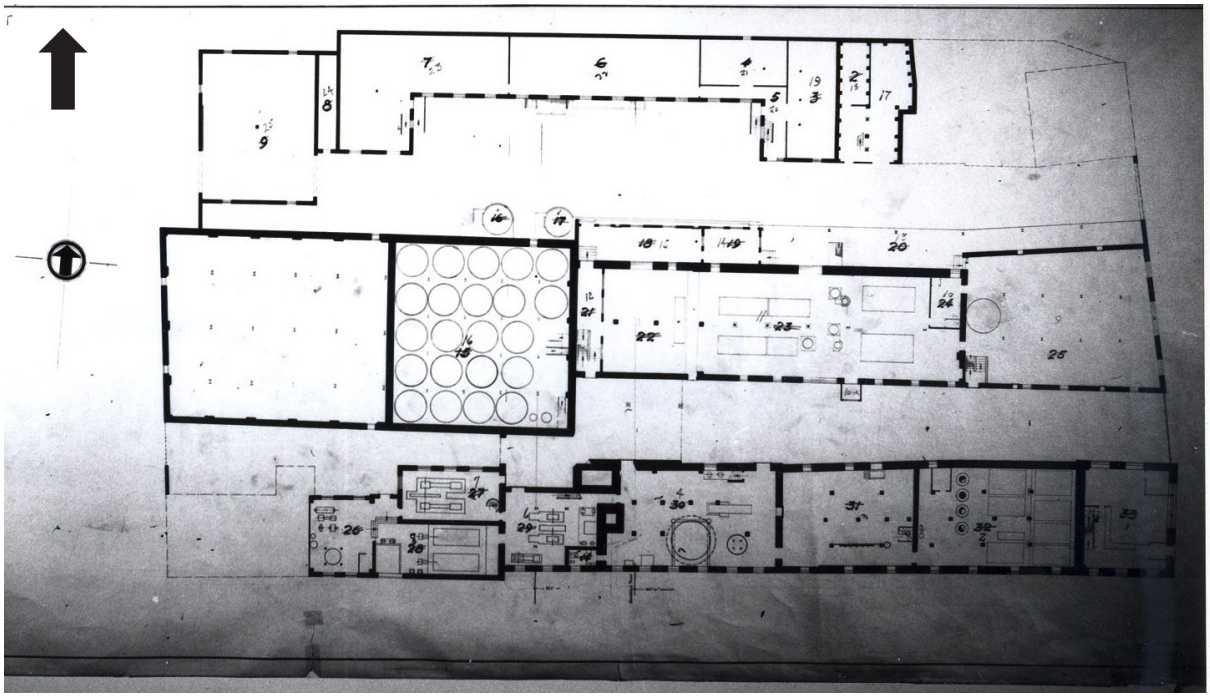

Figure 33. *Plan des installations de Boswell (vers 1940-1945). Plan au sol de la Brasserie Boswell & Brother Ltd, vers 1940-1945, MACQ, Direction générale du Patrimoine, neg.88.049(45)*

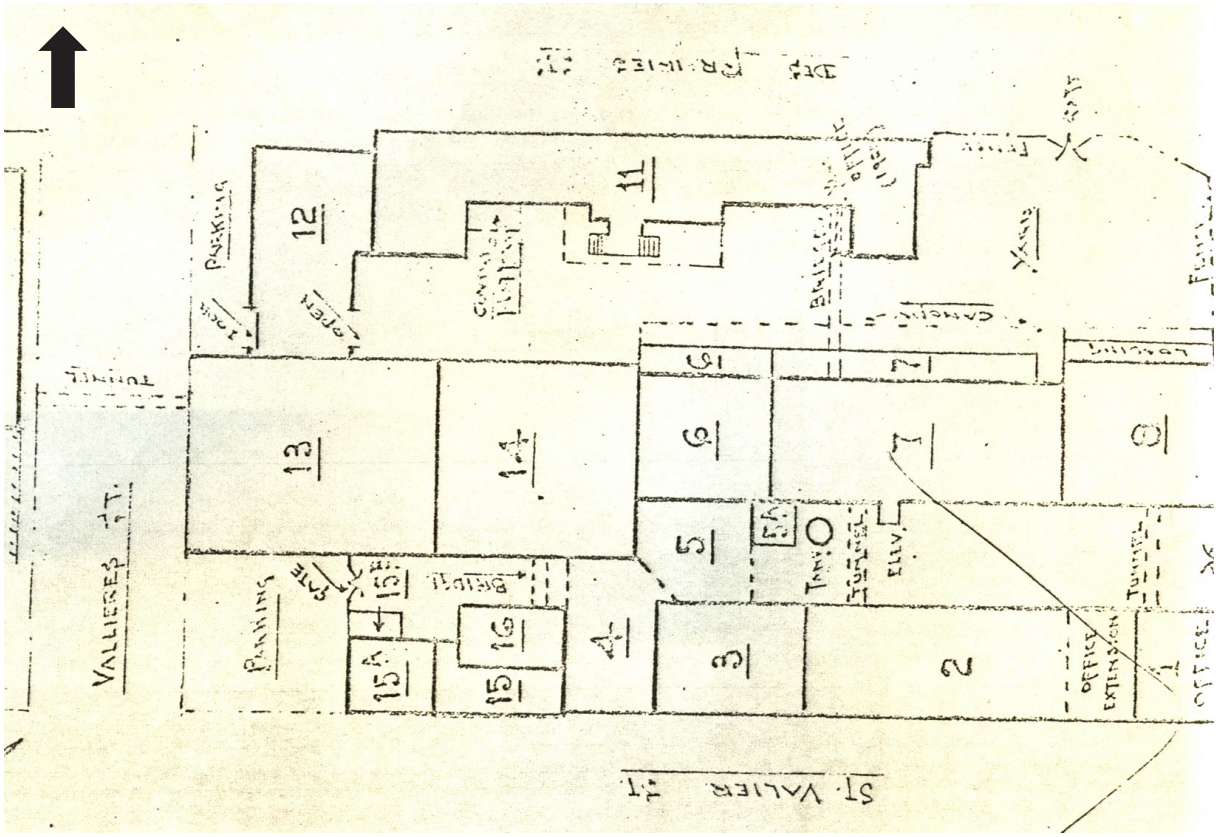

Figure 34. *Plan des installations de Boswell (1959), montrant un «parking» à l'ouest. Declaration of transmission, re : Dow Brewery limited, devant Walsh, Auclair et Laberge, notaires, Mtl. no 393593*

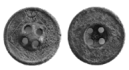

Annexe 1

Stratigraphie

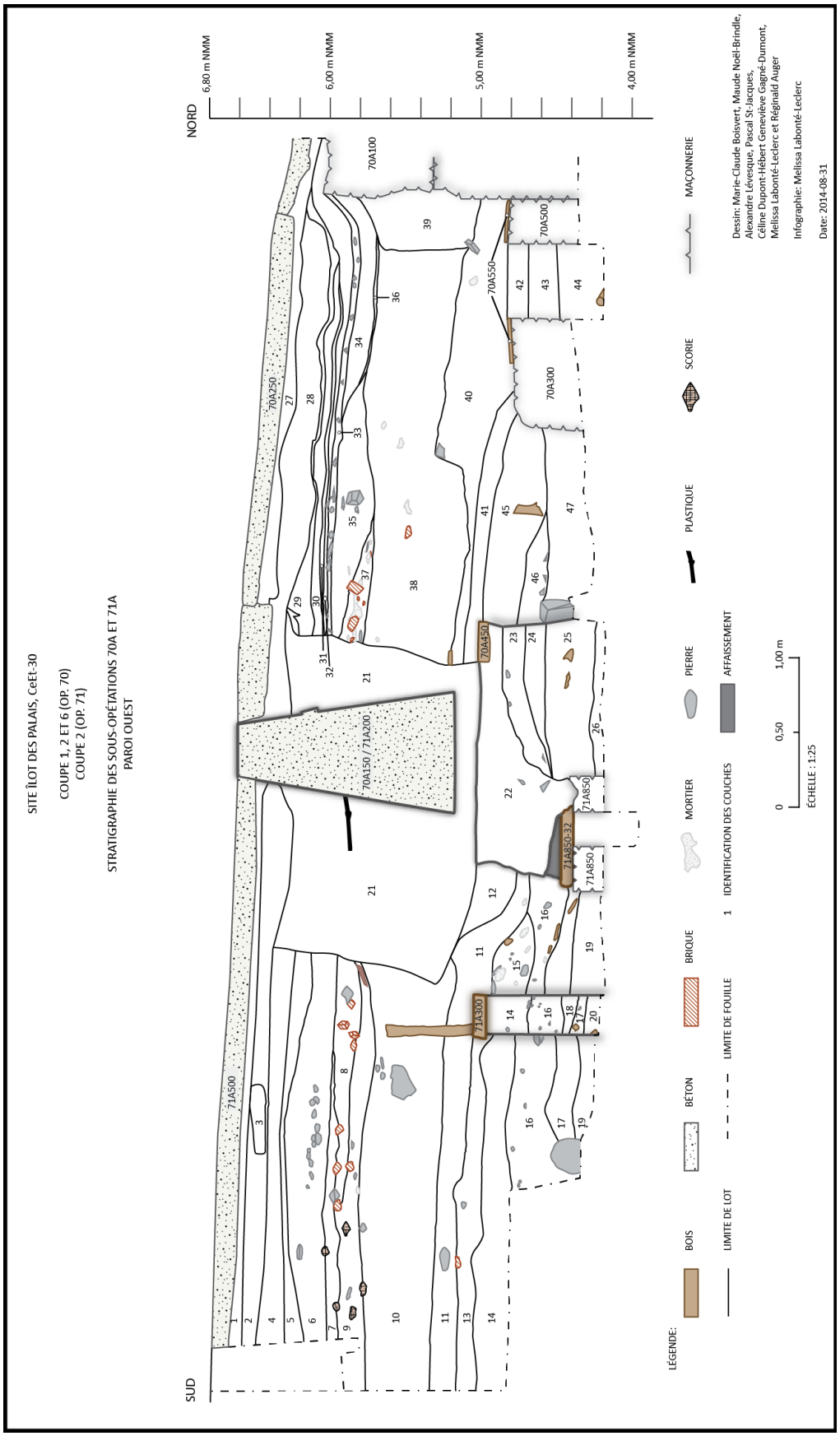
SITE ÎLOT DES PALAIS, CeEt-30
COUPE 1, 2 ET 6 (OP. 70)
COUPE 2 (OP. 71)
STRATIGRAPHIE DES SOUS-OPÉTATIONS 70A ET 71A
PAROI OUEST
NORD
SUD
6,80 m NMM
6,00 m NMM
5,00 m NMM
4,00 m NMM
70A100
70A500
70A550
70A300
70A250
70A150 / 71A200
70A450
71A850
71A850-32
71A300
71A500
LÉGENDE:
BOIS
BÉTON
BRIQUE
MORTIER
PIERRE
SCORIE
PLASTIQUE
MAÇONNERIE
LIMITE DE LOT
LIMITE DE FOUILLE
1 IDENTIFICATION DES COUCHES
AFFAISSEMENT
0
0,50
1,00 m
ÉCHELLE : 1:25
Dessin: Marie-Claude Boisvert, Maude Noël-Brindle, Alexandre Lévesque, Pascal St-Jacques, Céline Dupont-Hébert Geneviève Gagné-Dumont, Melissa Labonté-Leclerc et Réginald Auger
Infographie: Melissa Labonté-Leclerc
Date: 2014-08-31

Coupe stratigraphique des sous-opérations 70A et 71A
Paroi ouest
Description des couches

1- Couche friable composée d'un loam sableux de couleur noire (7.5 YR 2.5/1). La couche contient quelques racines. (Lot 71A1)

2- Les sédiments de la couche sont gris très foncé (5 YR 3/1). Il s'agit d'un sable friable contenant beaucoup de gravier (60 %), avec des inclusions de briques (< 5 %) et de scories (< 5 %). (Lot 71A2)

3- Une lentille de sédiments sableux, de couleur brun rougeâtre (10 YR 5/6) et sans inclusion. (Lot 71A2)

4- Couche contenant beaucoup d'inclusions de gravier, de plus grosse dimension que la couche 2. Les sédiments sont gris très foncé (5 YR 3/1). (Lot 71A2)

5- Couche plus ou moins mince de sable. La matrice est meuble et brun rougeâtre foncé (10 YR 4/6). Aucune inclusion. (Lot 71A8)

6- Couche compacte de sable brun avec gravier. Inclusions de pierres (40 %), principalement au centre et une plus au sud, et de scorie à l'interface entre les couches 6 et 7. Également présence de briques (10 %), de mortier (10 %), de bois (< 1 %), de cendres (20 %) et de déchets métalliques. (Lot 71A7)

7- Couche cendrée friable de couleur noire (10YR 2/1), principalement composée de sable et de gravier. Il y a des inclusions de briques, de scories et de pierres aux interfaces inférieure et supérieure. (Lot 71A6)

8- Couche de sable friable noir. Les inclusions sont de briques (complètes et désagrégées), de pierres et de mortier. (Lot 71A6)

9- Couche de cendres (plus foncés que la couche 7). Inclusions de briques, de pierres (schiste), de bois et de scories. Il y a une tige de métal au nord de la couche. (Lot 71A6)

10- Couche de sédiments brun très foncé (5 YR 2.5/1). La matrice est un sable argileux friable. On retrouve des inclusions de pierres (5 %) et de bois, dont une planche. (Lots 71A9, 71A12, 71A14)

11- Les sédiments de la couche sont argileux et brun verdâtre (10 YR 3/2). Inclusion de briques (< 1 %), de mortier (< 1 %) et de pierres schisteuses (< 1 %). (Lot 71A15)

12- Couche de gravier gris grossier (10 YR 3/2). Il s'agit du lit de pose du vestige 70A150/71A200. (Lot 71A18)

13- Couche d'argile limoneuse friable brun foncé (10 YR 3/2). Les inclusions sont de pierres (schiste, gravier), de cendres, de briques et de mortier. (Lot 71A19)

14- Couche d'argile compacte grise (10 YR 3/2). Aucune inclusion. (Lot 71A20)

15- Couche de sable loameux brun foncé. Beaucoup d'inclusions de mortier, de schiste et de bois. (Lot 71A19)

16- Couche de sédiments sablo-argileux friables de couleur brun foncé (10 YR 2/2). Inclusions principalement de bois (30 %), de schiste (1 %), de mortier (2 %) et de charbon (1 %). (Lot 71A22)

17- Couche de sédiments argileux gris foncé. Inclusions de bois et charbon en petite quantité (< 1 %). (Lot 71A21)

18- Couche de sable brun rougeâtre (10 YR ¾). On n'y retrouve aucune inclusion. (Lot 71A26)

19- Couche d'argile grise bleutée (GLEY 1 3/10 Y). Quelques inclusions de bois (< 1 %). (Lot 71A21)

20- Couche friable de sédiments loameux brun foncé (2.5 YR 2.5/3). Inclusions de schiste (45 %), de bois (1 %), de mortier (1 %) et de charbon. (Lot 71A27)

21- Couche de sable meuble brun jaunâtre (10 YR 5/4). Il y a un tuyau de plastique au nord, contre le vestige 70A150/71A200. (Lot 70A5/71A5)

22- Argile loameuse gris pâle et vert pâle. Inclusions de mortier (< 5%), de petites roches schisteuses (< 5%) et de charbon (< 1%). Présence d'os. (Lot 70A18)

23- Argile loameuse grise. On retrouve des inclusions de mortier (< 2%), de charbon de bois (< 1%) et de schiste (10%). (Lot 70A18)

24- Loam sableux brun. Inclusions de charbon et de mortier (< 1%). (Lot 70A23)

25- Loam argileux gris. Inclusions de bois (5 %), de charbon et de mortier (< 1%). (Lots 70A31, 70A32)

26- Couche de sable brun pâle. Fin de fouille.

27- Loam sableux brun foncé (7.5 YR 2.5/1). Inclusions de racines et de cailloux. (Lot 70A2)

28- Couche de sable et de gravier de couleur gris foncé (7.5 YR 5/1). (Lot 70A4)

29- Sable gris-brun foncé (7.5 YR 5/1). Inclusions de cendres (10 %), de charbon (< 5%) et de gravier (10 %). (Lots 70A3, 70A6)

30- Sable noir avec inclusions de briques et de pierres (< 1%). (Lots 70A7, 70A10)

31- Sable noir avec inclusions de briques et de pierres (< 1%). (Lots 70A7, 70A10)

32- Sable noir avec inclusions de briques et de pierres (< 1%). (Lots 70A7, 70A10)

33- Sable fin beige. Inclusions de pierres (50 %). (Lots 70A8, 70A11)

34- Sable loameux brun-foncé. Inclusions de pierres (5 %), de mortier (1 %) et de briques (1 %). (Lots 70A12, 70A13, 70A14)

35- Sable loameux brun-foncé. Inclusions de pierres (5 %), de mortier (1 %) et de briques (1 %). (Lots 70A12, 70A13, 70A14)

36- Couche de sable gris et blanc constitué de cendres et de déchets métalliques.

37- Couche de sable gris-noir. Inclusions de briques (40 %) et de mortier (10 %). (Correspond au lot 71A7)

38- Couche de sédiments brun très foncé (5 YR 2.5/1). La matrice est un sable argileux. Inclusions de mortier et un morceau de bois. (Lots 70A12, 70A13, 70A14, 70A16)

39- Loam sableux gris-noir. Inclusions de pierres (5 %) et de mortier (1 %). (Lots 70A12, 70A13, 70A14, 70A16)

40- Couche de loam argileux (humide). Inclusions de mortier, de briques et de pierres (< 1%). (Lot 70A15)

41- Couche d'argile gris-vert. Inclusions de petites roches et de charbon de bois (< 1 %). (Lot 70A15)

42- Loam argileux très meuble et de couleur brun foncé (10 YR 2/1). Inclusions de pierres schisteuses (<5 %), de briques (< 1%), de mortier (<1 %), de charbon de bois (< 1%) et des restes du couvercle de bois (vestige 70A550). (Lot 70A24)

43- Loam sableux brun foncé. Inclusions de petits cailloux (< 1%). (Lots 70A28, 70A29)

44- Couche de sable brun. Inclusions de briques (1 %), de bois (5 %), de mortier (1 %) et de roches (1 %). (Lot 70A33)

45- Loam argileux gris. Inclusions de roches, de mortier, de bois (10 %) et de charbon de bois. (Lot 70A18)

46- Loam argileux gris foncé. Inclusions de roches (< 1%) et traces de bois. (Lot 70A23)

47- Loam sableux gris-brun. Inclusions de bois, de roches et de charbon de bois. Deux lentilles, une de sable brun (5 %) et l'autre de sable blanc/noir (< 5 %). (Lots 70A31, 70A32)

LE SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS

Rapport d'intervention archéologique
Opération 72
(CeEt-30)

Melissa Labonté-Leclerc

Remerciements

Ce rapport constitue le résultat de nombreux mois de travail en laboratoire et en archives et n'aurait pu être possible sans l'aide et le soutien de nombreuses personnes. Premièrement, j'aimerais remercier mon équipe de fouilleurs, soit Catherine, Diane, Nicolas et Jessica pour leur dynamisme, leur rigueur, leur persévérance et surtout pour leur enthousiasme à descendre une épaisse couche de sol en peu de temps. Deuxièmement, je souhaiterais remercier les professeurs Allison Bain et Réginald Auger pour leurs conseils, leur soutien et leur appui. Une mention toute particulière à l'assistante d'enseignement Céline Dupont-Hébert pour son aide plus que nécessaire, son écoute et ses conseils.

La réalisation de ce chantier-école de fouille n'aurait pu être possible sans l'entente tripartite entre l'Université Laval et la Ville de Québec. Je tiens à remercier particulièrement William Moss et Daniel Simoneau, archéologues à la Ville de Québec, et toute l'équipe du Service des travaux publics de la Ville de Québec pour leur soutien technique et logistique.

Je voudrais également souligner l'aide, au laboratoire, de Lise Jodoin pour la restauration et ses conseils, d'Olivier Roy pour son travail auprès des étudiants de premier cycle et finalement de Marcel Moussette pour ses conseils et ses histoires. Je tiens à remercier Mathieu Carrier pour son déplacement sur le site afin de couper les nombreuses barres métalliques en provenance du plancher de béton retrouvé en début de fouille permettant ainsi une fouille sécuritaire. Un merci à François Pellerin pour les relevés topographiques des vestiges et du périmètre de l'opération. Je voudrais aussi remercier Charles Dagneau du Service Subaquatique de Parcs Canada pour son temps et ses conseils donnés à chacune des opérations concernant le bois retrouvé en fin de fouille.

Finalement, j'aimerais remercier Geneviève Gagné-Dumont et Huguette Lamontagne pour leur présence et leur soutien. Ce fut une joie de travailler avec elles tout au long de la fouille, du travail en laboratoire et de la rédaction de nos rapports respectifs. Merci aussi à Stéphanie, Coralie, Martin, Patrick, Geneviève et à ma sœur pour l'hébergement durant la fouille, mais surtout à Mathieu pour son appui, sa patience et ses conseils.

Melissa Labonté-Leclerc

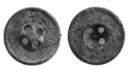

1. Introduction

Le présent rapport traite des résultats de la vingt et unième campagne de fouilles archéologiques du chantier-école de l'Université Laval à l'îlot des Palais (CeEt-30) (figures 1 à 3). Ce site témoigne de la richesse archéologique du Québec par les traces laissées par la période autochtone et deux brasseries, l'une datant du début de la colonie et l'autre des XIX^{e} et XX^{e} siècles. Le site est également connu de la population pour la présence de palais destinés à l'intendance durant la période française, mais il témoigne aussi de la présence de résidences civiles, de bâtiments commerciaux et industriels telles une fonderie et une brasserie. Au cours de ces nombreuses campagnes réalisées par la Ville de Québec et l'Université Laval, il en a résulté une quantité phénoménale de matériel archéologique.

Les premières années de fouilles par l'Université Laval, durant les années 1980, s'étaient concentrées sur la section sud-est du site, ce qui a révélé une grande quantité d'informations sur le premier palais de l'intendant et la brasserie Boswell. Le retour du chantier-école en l'an 2000, après dix ans d'absence sur le site, a permis aux chercheurs de délaisser les fouilles concernant le premier palais pour se concentrer sur le second palais de l'intendant au nord du site et les secteurs nord et ouest de l'îlot. C'est dans cette même veine que les recherches exécutées au printemps 2013 s'inscrivent.

1.1. OBJECTIFS DE FOUILLES

Les objectifs de la fouille de l'opération 72, en 2013, ont été élaborés, outre par l'analyse des documents historiques, principalement par les découvertes et les interprétations réalisées antérieurement par les archéologues dans le secteur de notre opération. Le but principal a été de documenter le secteur ouest du site de l'îlot des Palais datant du premier palais de l'intendant jusqu'au début du XIX^{e} siècle.

Premièrement, par les années passées, des murs de maçonnerie parallèles à la rue Vallière, dans le secteur ouest du site, furent retrouvés par les archéologues. En 2000, l'un de ces murs fut interprété par Duchaine (2001, opération 34) comme étant un mur de fortification datant de la fin du XVII^{e} siècle ayant pour fonction de fermer et protéger le palais. Cependant, une fouille réalisée deux années plus tard à l'est de Duchaine, par Alberton (2005, opération 40), a plutôt conclu que c'est lui qui était en présence du mur de fortification. Puisque les deux murs mis aux jours ne sont aucunement alignés, mais légèrement décalés, aucun indice archéologique ne permet de dire, avec certitude, lequel est le mur de fortification. Une superposition de plans, exécutée par la Ville de Québec, laisse penser que le mur mis au jour en 2002 par Alberton est le mur de fortification. Étant donné le peu d'indices, outre des documents historiques nous permettant d'en apprendre davantage sur ce mur, cette campagne de fouilles avait pour but de reconfirmer l'orientation du mur d'enceinte, et ainsi de vérifier les projections proposées par la Ville de Québec.

Deuxièmement, lors de fouilles antérieures dans le secteur de l'opération 72 certains vestiges avaient été interprétés, initialement par Duchaine (2001, opération 34), comme étant la maison de l'ingénieur, soit celle du Colonel Elias Walker Durnford. Des vestiges similaires furent retrouvés dans l'opération de Arpin (2003, opération 39). Par manque d'indices suffisants pour attribuer les vestiges à Durnford, Arpin les a attribués simplement à la maison de l'ingénieur puisqu'il y aurait eu un ingénieur ayant habité dans ce secteur du site. La fouille de l'opération 72 avait donc comme portée de documenter davantage la maison de l'ingénieur retrouvée par les années passées.

Enfin, le dernier objectif de la fouille était de permettre de documenter un secteur du site peu fouillé et ainsi relier l'opération à l'ensemble du site.

1.2. MÉTHODOLOGIE

Le chantier-école de l'Université Laval à l'îlot des Palais du printemps 2013 était sous la supervision des professeurs Allison Bain et Réginald Auger et de l'assistante d'enseignement Céline Dupont-Hébert. Quant à la supervision de l'opération 72, elle était dirigée par l'assistante Melissa Labonté-Leclerc, étudiante à la maîtrise. Les techniciens de fouille de l'opération étaient quatre étudiants de premier cycle de l'Université Laval, soit Jessica Antony, Nicolas Bourgon, Catherine Delisle et Diane Martin.

1.2.1. Procédures des fouilles et d'enregistrements

La semaine du 6 mai 2013 fut consacrée à la préparation du chantier-école en vue de l'arrivée des stagiaires de premier cycle, sous la supervision des trois assistants stagiaires de deuxième cycle. Il s'agissait, durant cette semaine, de préparer le terrain pour les trois opérations de l'Université Laval de 2013, soit 70, 71 et 72. Tout d'abord, quatre cèdres furent déplacés manuellement par les assistantes Melissa Labonté-Leclerc et Geneviève Gagné-Dumont afin de les préserver et de faciliter le décapage des niveaux de surface à la rétro-excavatrice par le Service des travaux publics de la Ville de Québec. Les deux jours suivants ont été consacrés à l'excavation des niveaux de surface, de façon mécanique, sous la supervision des trois assistantes. Après que la rétro-excavatrice eut enlevé les niveaux de sol de surface, un vestige horizontal en béton fut découvert. Nous avons décidé de dégager ce vestige, d'une grande dureté, au marteau-piqueur intégré à la rétro-excavatrice.

La durée du chantier-école fut du 13 mai au 14 juin 2013, mais les opérations 70 et 71 ont dû être prolongées de quelques journées. Puisque nous avions terminé de fouiller l'opération 72, seulement une documentation supplémentaire des vestiges fut faite durant cette période de quelques jours. D'une orientation est-ouest le long de la rue Vallière, spécifiquement le long du trottoir est de cette rue et au sud-ouest du stationnement de l'îlot des Palais, l'opération 72 avait une dimension de 5,5 m de longueur sur une largeur de 3,5 m lors de son ouverture (figures 3 à 5), afin de permettre de réduire la superficie de fouille une fois l'ancien plancher en béton de la brasserie

Boswell excavé. Nous avons ensuite réduit la superficie de fouille à 5 m de longueur sur 2,5 m de largeur. Cette stratégie d'ouvrir une superficie plus grande avait pour but de rendre la fouille sécuritaire puisqu'une grande quantité de barres métalliques étaient comprises dans le béton (figures 4 et 5). Nous avons privilégié une stratégie de fouille en palier afin de consolider les parois. Un étançon en bois fut également appliqué afin de consolider le tout. Le Service des travaux publics de la Ville de Québec est venu à deux reprises afin d'installer cet étaiement durant les cinq semaines.

Lors de la fouille, les diverses données recueillies furent enregistrées systématiquement grâce aux fiches d'enregistrement élaborées par l'Université Laval (annexe A, voir cédérom). Également, un journal de bord était tenu pour chaque journée de fouille par les stagiaires de premier cycle (annexe B, voir cédérom). Des relevés photographiques, graphiques (coupes, plans et élévation) et topographiques ont été pris afin d'enrichir la qualité des enregistrements (annexe B, voir cédérom). Le système Tikal fut privilégié pour l'enregistrement des lots où l'on retrouve le code Borden (CeEt-30, le numéro de l'opération (72), le numéro de la sous-opération exprimé en majuscule (A), et suivi par le numéro de lot exprimé de façon numérique. Les chiffres de 1 à 99 furent utilisés pour désigner les lots de sols, alors que les centaines furent utilisées pour identifier les différents vestiges retrouvés. Le chiffre 99 fut utilisé pour regrouper tous les artefacts retrouvés hors contexte, soit lors du nettoyage après l'ouverture de l'opération. Étant donné la grande quantité de vestiges retrouvés lors de la fouille, soit quatorze, il a été décidé de ne pas attribuer une unité précise aux différents types de vestige ou encore pour leur orientation. Nous avons plutôt favorisé de les numéroter par cinquantaine (100, 150, 200, 250, etc.) au fur et à mesure des découvertes. Tous les relevés topographiques ont été pris grâce à la borne géodésique # 986 située à une altitude de 8,37 m NMM sur la rue Saint-Vallier. Un relevé topographique exécuté à l'aide d'une station totale par l'arpenteur François Pellerin fut réalisé afin de situer les opérations et les vestiges par rapport aux anciennes opérations.

Suite à la fouille, les vestiges retrouvés dans l'opération 72 ont été recouverts de géotextile, puis les étançonnements furent retirés et la totalité de l'opération fut par la suite comblée mécaniquement avec du sable et les aménagements paysagers ont été réalisés par le Service des Travaux publics de la Ville de Québec.

1.2.2. Traitements et analyses des données

Les artefacts recueillis, lors de la fouille, ont été acheminés périodiquement au Laboratoire d'archéologie historique de l'Université Laval au 6, rue de la Vieille-Université afin de subir un premier traitement de nettoyage et de numérotage par les stagiaires de premier cycle à raison de trois jours par semaine. Ce traitement initial se fit sous la supervision d'Olivier Roy et de la chargée de conservation et de restauration, Lise Jodoin.

À la suite du chantier-école, le traitement des artefacts et écofacts entamé par les étudiants de premier cycle fut achevé par Melissa Labonté-Leclerc au cours du même été, soit pendant l'été 2013. Durant le même été, l'inventaire et le catalogage des artefacts furent également réalisés par cette personne (annexe D, voir cédérom).

Afin de procéder à l'inventaire de ceux-ci et au catalogage de certains d'entre eux, le logiciel *FileMaker Pro* fut utilisé afin d'assurer une standardisation établie par l'Université Laval et la Ville de Québec. Des échantillons de mortier, de sol et de bois furent prélevés durant la fouille (annexe D, voir cédérom). Ces derniers sont conservés également aux Laboratoires d'archéologie de l'Université Laval. L'infographie des plans et coupes stratigraphiques sélectionnés pour la réalisation de ce rapport a été réalisée par l'auteure de ce rapport au cours des mois qui suivirent le chantier-école (annexe C, voir cédérom). L'entièreté des dessins originaux exécutés lors de la fouille est archivée au Laboratoire d'archéologie historique de l'Université Laval.

2. Description des vestiges et des lots

Le présent chapitre expose de façon détaillée les descriptions des lots enregistrés lors de la fouille de l'opération 72. La première section du chapitre traitera des différents vestiges architecturaux mis au jour. Elle est divisée en sections, soit par matériau respectant l'ordre d'apparition lors de la fouille (béton, tuyauterie, bois et maçonnerie). Les lots de sols sont ensuite présentés dans la deuxième et dernière section de ce chapitre. Cette dernière est divisée en deux parties présentant en premier lieu les lots enregistrés en stratigraphie, mais non fouillés stratigraphiquement et en deuxième lieu les lots stratifiés.

Les données recueillies lors de la fouille sont présentées, ici, selon une structure visuelle précise facilitant la lecture et la recherche. Chaque lot est décrit séparément, mais selon une même structure variant entre les vestiges et les lots de sols. La description d'un lot d'architecture commence par un tableau descriptif intégrant le numéro du lot, son orientation, ses dimensions et ses données altimétriques (altitude et hauteur moyenne). Quant aux lots de sédiments, ceux-ci sont décrits selon un tableau descriptif similaire aux lots de vestiges, mais adapté à la nature des sols. Les tableaux sont donc divisés afin d'intégrer le numéro de lot, ses attributs (matrice, couleur Munsell et consistance), ses dimensions altimétriques (altitude et épaisseurs moyennes) et les techniques de fouilles utilisées. Également, chaque description de lot est accompagnée d'un plan de localisation ou de stratigraphie permettant de situer spatialement le lot décrit dans l'opération. Quant à la description textuelle des lots, celle-ci est articulée afin de fournir des renseignements sur les lots limitrophes, les dimensions, les inclusions et toutes informations importantes permettant de mieux comprendre le lot. Suivant toujours la structure visuelle de la présentation des lots, un second tableau, cette fois-ci intégrant les artefacts diagnostiques avec leur datation, est inséré dans certaines descriptions pour certains lots.

2.1. VESTIGES ARCHITECTURAUX

Lors de la fouille de l'opération 72, plusieurs vestiges architecturaux furent mis au jour (figure 5). Les quatorze vestiges dégagés étaient tous différents autant dans leur fonction que dans les matériaux utilisés pour leur construction. La structure de cette section suit l'ordre de découverte des vestiges, soit les vestiges de béton, de tuyauterie, de bois et puis de maçonnerie.

2.1.1. Vestiges de béton

Les premiers vestiges retrouvés dans l'opération 72 étaient en béton. Bien que cinq numéros de lot furent attribués à ces vestiges, nous avons cependant retenu trois vestiges distincts. En effet, les lots de vestige 72A100, 72A150 et 72A250 sont considérés comme un seul et unique vestige, mais comportant trois modes de construction. On

retrouve tout d'abord le vestige 72A200 correspondant à une dalle de ciment, suivi par les vestiges 72A100, 72A150 et 72A250 constituant un plancher de fondation en béton et en papier goudronné, et finalement on retrouve le pilier de béton 72A300.

Lot	Orientation	Longueur	Largeur	Altitudes (m) NMM		Hauteur moyenne (m)	Référence(s)
				Supérieure	Inférieure		
72A200	Nord-sud	2,40 m	1,22 m	7,72 à 7,74	7,54 à 7,56	0,18 m	Fig. 5 et 6

Le tout premier lot découvert lors de la fouille est le vestige 72A200 représentant une dalle en ciment située à l'extérieur du périmètre de l'opération, dont l'épaisseur est visible dans la paroi ouest de l'opération 72. Ce vestige représente la limite ouest de l'opération (figures 5 et 6). Plus précisément, il se retrouve accolé au trottoir est de la rue Vallière et à la même altitude que ce dernier. Visible depuis la surface, il s'agit d'un vestige de forme rectangulaire d'une longueur de 2,40 m sur 1,22 m de largeur avec une épaisseur de 18 cm. Les angles et les arêtes du vestige sont droits et rectilignes. Ce dernier est déposé sur un fin gravier (72A10). Seul le parement est du vestige est visible, mais ce dernier est lisse suggérant l'utilisation d'un coffrage afin de le réaliser. Visible de la surface, la face supérieure est rugueuse contrairement au parement précédemment décrit. Puisque le vestige ne semble pas comporter d'inclusion, il pourrait s'agir d'un vestige réalisé en ciment plutôt qu'en béton.

Lot	Orientation	Longueur	Largeur	Altitudes (m) NMM		Hauteur moyenne (m)	Référence(s)
				Supérieure	Inférieure		
72A100	Toute l'opération	5,50 m	3 m	7,10 à 7,16	6,81 à 6,87	0,23 à 0,34 = 0,29	Fig. 5, 11, 16 et 17
72A150	Toute l'opération	5,50 m	3 m	6,81 à 6,87	6,81 à 6,87	0,004 à 0,007 = 0,005	Fig. 5, 11, 16 et 17
72A250	Toute l'opération	5,50 m	3 m	6,81 à 6,87	6,74 à 6,81	0,5 à 0,7	Fig. 5 et 16

Lors de l'ouverture de l'opération 72 à la pelle mécanique, sous près de 1,25 m de sédiments, une imposante structure de béton (72A100, 72A150 et 72A250) a été mise au jour. Ce vestige faisait la totalité de l'opération hormis au coin nord-ouest où l'on pouvait remarquer la présence de sable de remplissage (72A8) résultant d'une fouille archéologique antérieure (sous-opération 34A). Par la nature même du vestige et du fait qu'il faisait la totalité de l'opération, ce dernier fut creusé à l'aide d'une rétro-excavatrice et d'un marteau-piqueur intégré à cette dernière. La structure semble être composée de trois modes de construction différents, superposés. Par la complexité du vestige, trois numéros de lot ont été attribués à chacun de ces modes afin de faciliter sa description et sa compréhension. Il s'agit des lots de vestige 72A100, 72A150 et 72A250. Le même vestige fut retrouvé lors d'anciennes fouilles réalisées dans le secteur (Duchaine 2001, lot 34A4; et Arpin 2003, lots 39A11, 39A12 et 39A13).

Le vestige 72A100 est une construction réalisée en matériau composite du béton armé, peut-être précontraint, vu la présence de barres d'acier. Le lot semble comporter deux modes de construction. Le premier mode, soit la partie inférieure, la plus épaisse du vestige, est constitué d'un mélange hétérogène de pierres noires concassées liées entre elles par un liant, du ciment, afin de former un béton solide d'une épaisseur moyenne de 0,25 m. On peut remarquer, en son centre, une armature d'acier constituée de barres qui semblent avoir été organisées à l'horizontale de façon à former un quadrillage. Afin de réaliser ce quadrillage, les barres semblent avoir été liées entre elles par des fils métalliques enroulés autour des tiges placées perpendiculairement les unes aux autres afin de former des angles droits. On peut remarquer la présence de deux types de barres composant le vestige, soit des barres lisses et des barres comportant des aspérités formant une torsade autour de celle-ci. Le deuxième mode de construction consiste en la partie supérieure du vestige où une mince couche de ciment sans inclusion recouvre le mode précédent. Ce ciment est homogène et compact d'une épaisseur moyenne de 0,05 m : la partie apparente en surface est lisse.

Immédiatement sous le vestige 72A100, on remarque la présence d'une mince couche de papier goudronné fibreux de couleur noire (72A150). Elle est d'une épaisseur moyenne de 0,005 m et répartie sur la totalité de l'opération 72 hormis au coin nord-est où il y a eu une fouille en 2000 (72A8). Ce papier fibreux dégage une forte odeur de goudron qui a perduré durant les cinq semaines de la fouille.

Le vestige 72A250 est inférieur au papier goudronné (72A150). C'est un béton composé de plusieurs pierres de grandeur variée. Le vestige est d'une hauteur variant entre 0,05 et 0,07 m de haut. Ce béton semble plus friable que celui composant le vestige 72A100. Le béton ressemble au béton armé retrouvé précédemment par les mêmes inclusions de pierre composant le béton 72A100, mais sans l'armature d'acier. On retrouve sous ce vestige, le lot 72A11 et le vestige de béton 72A300.

Lot	Orientation	Longueur	Largeur	Altitudes (m) NMM		Hauteur moyenne	Référence(s)
				Supérieure	Inférieure		
72A300	n/a	1,25	1,25	6,58	n.d	n.d.	Fig. 5, 7, 9 10, 11 et 13

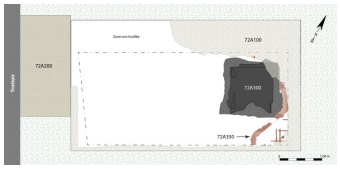

Sous le vestige 72A250 et le lot 72A11, un dernier vestige de béton fut retrouvé, soit le pilier 72A300. Ce dernier est de forme carrée et d'une hauteur minimale de 1,80 m. En effet, puisque la base du pilier n'a pu être atteinte, seule une hauteur minimum peut être donnée[1]. Grâce au sondage réalisé dans le lot 72A15, on a pu remarquer que le vestige semblait se prolonger au-delà de l'altitude 4,79 m NMM. Le vestige 72A300 est situé à l'est de l'opération : ses lots limitrophes sont les lots 72A15, 72A14a, 72A14b et le vestige de bois et de métal 72A550. Seules la surface et les parois sud et ouest sont visibles. Il semble comporter quatre modes de construction (figure 7), soit trois de béton et un d'acier, qui a malheureusement été retiré à la rétro-excavatrice lors de l'ouverture de l'opération. Cependant, une description peut être retrouvée dans

1. La base du vestige n'a pas été atteinte lors de la fouille. Le dernier point d'altitude le concernant est 4,79m NMM relevés dans le sondage réalisé dans le lot 72A15. À cette altitude, le vestige de béton semble encore se poursuivre dans le sol.

le rapport de Arpin (2002 : 10). En effet, un vestige semblable fut découvert lors de la fouille de 2002 au nord-est de l'opération 72 (figure 8).

Le premier mode du vestige 72A300 est la section la plus évasée du vestige où le béton semble avoir débordé (figure 7, lettre A). En effet, l'arête joignant le parement ouest et sud du vestige est nette et droite, alors que les deux surfaces sont irrégulières et difformes. Ce débordement est présent sur les deux côtés et sensiblement à la même hauteur, soit d'une altitude de 5,52 m NMM pour le côté ouest et 5,42 m NMM pour le côté sud. Au niveau supérieur de la bavure, du côté sud, on a retrouvé lors de la fouille du lot 72A14b, une planche horizontale, légèrement inclinée, et accolée au béton (figure 9, lettre A). Cette dernière était fixée perpendiculairement à l'aide d'un grand clou tréfilé à une seconde planche prise dans le béton. Ce béton du mode C semble être plus jaune et plus grossier que les deux autres modes qui lui sont supérieurs. En effet, la recette de ce béton semble comporter beaucoup d'agrégats et peu de ciment, lui donnant une surface irrégulière. On peut également remarquer la présence, dans le béton, d'une pierre en calcaire schisteux comparable à celle constituant les murs de maçonnerie 72A500, 72A600, 72A650 et 72A700. Il est à noter que ce mode, A, semble correspondre approximativement au même niveau que le début de la seconde barre métallique du vestige 72A550.

Le second mode se situe au-dessus du mode précédemment décrit (figure 7, lettre B). Il s'agit d'une section du vestige 72A300 ressemblant au premier mode avec les mêmes agrégats le composant, mais d'une couleur grisâtre. Les surfaces sont cependant moins irrégulières que le dernier mode.

Le troisième et dernier mode du vestige en béton (figure 7, lettre C) consiste à la section supérieure du vestige 72A300 de la forme d'une pyramide tronquée à deux niveaux (figures 5, 7, 8 et 9). Le premier niveau, le plus élevé, est à une altitude de 6,59 m NMM. On retrouve à chaque coin de cette surface une plaque métallique triangulaire. On retrouve également une barre métallique carrée horizontale dont une section semble coulée dans le béton alors qu'une autre section dépasse du coin nord-est. Quant au deuxième niveau, il a une altitude variant entre 6,43 et 6,50 m NMM. Ce mode est le plus régulier des trois modes du vestige : on y retrouve moins de caillasse composant le béton, rendant celui-ci beaucoup plus lisse que celui des deux modes précédemment décrits.

Le quatrième niveau consiste en une structure métallique posée sur la surface du précédent mode décrit. Cette structure n'a cependant pas été documentée en place puisque cette dernière fut arrachée du vestige de béton lors de l'excavation de l'opération. Par contre, une étude visuelle du vestige a permis de remarquer qu'il s'agissait d'une plaque carrée de fonte, ouverte en son centre par deux demi-cercles indépendants placés dans un socle de béton (figure 10). Un vestige identique fut découvert lors de la fouille de l'opération 39 (figure 8, voir 39A14).

2.1.2. Vestiges de tuyauterie

Lot	Orientation	Longueur	Largeur	Altitudes (m) NMM		Hauteur moyenne (m)	Référence
				Supérieure	Inférieure		
72A350	Sud-nord	1,50 m	0,11 à 0,15 m	6,58 à 6,70	6,55 à 6,50	0,13 à 0,08 = 0,105	Fig. 5, 11 et 16

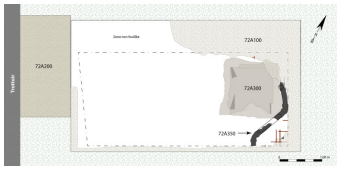

Un vestige de tuyauterie (72A350) en fonte fut retrouvé dans le lot 72A11. En effet, il recouvrait les côtés et le dessus du vestige. Il fut localisé au sud-est de l'opération et du vestige de béton 72A300 (figures 5 et 11). Par ailleurs, au coin sud-est de ce dernier, le vestige 72A350 y était superposé obliquement afin de le contourner. Le vestige 72A350 est un vestige de tuyauterie en fonte d'une orientation nord-sud, mais comportant deux coudes lui donnant la forme d'un « S » allongé. Le vestige est d'une dimension de 1,50 m de longueur sur 0,11 m de diamètre d'extérieur avec des parois d'une épaisseur de 2 cm. Ce dernier semble se poursuivre à l'extérieur des parois nord et sud de l'opération. Il s'agit d'un tuyau de fonte dont nous possédons trois sections reliées par des coudes et composées de trois raccords et d'un té. À son extrémité nord, un raccord en T fut découvert. Ce dernier semblait remonter, mais le tuyau qui y était rattaché n'y était plus. Il est à noter qu'une section d'un tuyau de fonte fut enlevée par la pelle mécanique lors de l'ouverture de l'opération : il pourrait s'agir du tuyau manquant au raccord. La section du milieu du tuyau était fragmentée lors de la découverte, cependant les fragments rattachés à cette dernière étaient toujours en place. Les trois sections du drain sont emboîtées les unes dans les autres par-dessus les raccords et semblent avoir été scellées ensemble par des joints de plomb. Des fragments de plomb collés sur le drain furent retrouvés. Le vestige fut enlevé lors de la fouille afin d'accéder aux niveaux sous-jacents[2].

2.1.3. Vestiges de bois

Au total, trois vestiges de bois furent retrouvés dans l'opération 72, soit deux planchers de bois superposés au coin sud-ouest de l'opération (72A400 et 72A450) et un vestige vertical retrouvé au centre-est de l'opération (72A550). Ce dernier fut retrouvé joint au pilier de béton 72A300. Il est également composé de barres métalliques et de bois.

Lot	Orientation	Longueur	Largeur	Altitudes (m) NMM		Hauteur moyenne	Référence
				Supérieure	Inférieure		
72A400	Est-ouest	1,97 m	1,00 m	6,01 à 6,24	6,01 à 6,17	0,00 à 0,07 m = 0,03 m	Fig. 11

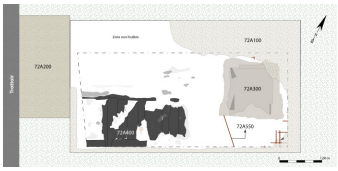

Dans la section ouest de l'opération, sous le lot 72A14, fut découvert un vestige horizontal en bois, très altéré et incomplet, soit le vestige 72A400 (figure 11). Dû à son état très dégradé, il ne reste qu'une longueur de 1,97 m sur une largeur de 1 m. Le vestige fut fouillé à la truelle et, dû à sa fragilité, délimité minutieusement à

2. Suite à l'enlèvement du tuyau, il se pourrait que les altitudes inférieures soient légèrement erronées étant donné qu'il a fallu utiliser la masse pour fragmenter le vestige.

l'aide de bâtonnets en bois. Il a été possible de délimiter cinq planches dont la largeur moyenne est de 23 cm, aucune planche ne possédait sa longueur totale, cependant on a estimé, grâce à l'espace entre les deux assises, que ces planches devaient être d'environ 1 m de longueur. Les cinq planches sont disposées, parallèlement les unes aux autres, avec une orientation nord-sud et elles reposent perpendiculairement sur deux pièces de bois plus épaisses à leurs extrémités. Ces dernières sont moins larges que les autres pièces de bois et très altérées. On remarque la présence de mortier/cendre mêlé avec le plancher de bois. La partie centrale du vestige semble s'être effondrée et être fixée à l'aide de clous forgés et découpés, placés en diagonale par rapport à la surface et également à la verticale sous les lattes du plancher. Le vestige semble avoir été brisé à son extrémité est, soit à l'endroit où débute le lot 72A15 (figure 11). Afin de poursuivre la fouille, le vestige fut enlevé. Dû à sa grande fragilité, des particules de bois s'enlevaient aisément, ce dernier fut jeté. Deux ossements de mammifères associés au vestige ont été retrouvés. Un plancher semblable avait été retrouvé en 2000 (34A11).

Lot	Orientation	Longueur	Largeur	Altitudes (m) NMM		Hauteur moyenne	Référence(s)
				Supérieure	Inférieure		
72A450	Nord-sud	1,00 m	0,90 m	6,10 à 6,08	6,07 à 6,05	0,03	Fig. 12

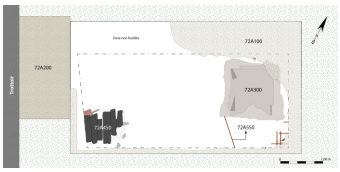

Le vestige 72A450 est situé au coin sud-ouest de l'opération sous le lot 72A16, latéral à ce dernier. Il est composé de six planches de bois carbonisées qui furent dégagées à la truelle (figure 12). Ce vestige est d'une longueur de 1 m sur 0,90 m et chaque planche est d'une largeur de 12 cm et d'une longueur variant entre 63 et 75 cm. Bien que le bois fût ardemment altéré par le feu, la majorité des planches sont, contrairement au vestige précédent (72A400), entières. Le mode de fixation est constitué de clous verticaux, plantés à partir de la surface aux extrémités des planches. Les clous ne sont pas corrodés. Afin de poursuivre la fouille, le vestige fut enlevé et jeté dû à son degré d'altération. Il est à noter que certaines planches du lot 72A450 reposent sur le lot 72A16 et d'autres sur le lot 72A17.

Lot	Orientation	Longueur	Largeur	Altitudes (m) NMM		Hauteur moyenne	Référence(s)
				Supérieure	Inférieure		
72A550	n/a	n.d.	0,58	6,08 à 6,09	n.d.	n.d.	Fig. 5, 7 9 13 et 16

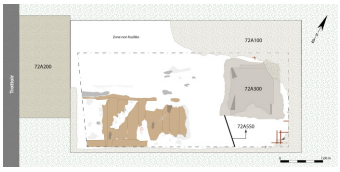

Un troisième et dernier vestige en bois fut découvert lors de la fouille de l'opération 72. Contrairement aux deux vestiges précédemment décrits, soit 72A400 et 72A450, représentant des planchers, le vestige 72A550 est un vestige vertical et également un vestige à composante de bois et de métal. Ce dernier est situé au sud-est de l'opération, au sud du pilier de béton 72A300, auquel il est accolé et intégré (figures 5, 7, 9 et 13). Il s'agit d'un vestige comportant quatre planches placées à la verticale, colées sur trois barres métalliques espacées et placées horizontalement et se prolongeant dans le pilier de béton 72A300 aux niveaux des modes A et B (figures 5, 7, 9 et 13). À l'ouest du vestige, on retrouve le lot 72A15 et à l'est le lot 72A14b. Les

planches semblent ne pas être fixées aux bandes métalliques, mais plutôt posées sur celle-ci. La première planche, la plus au nord du vestige, a son côté accolé au béton du vestige 72A300. Cela lui donne ainsi une arête à angle droit. Cependant la bande métallique sur laquelle reposent les planches est intégrée au béton. De plus, le béton semble avoir coulé par-dessus le vestige, du moins sur les bandes métalliques alors que le bois lui est seulement juxtaposé. La première bande métallique n'est pas jointe aux planches de bois : cependant, l'étude de la stratigraphie de la paroi sud nous montre que la planche de bois au sud semble avoir été plus haute que la première bande métallique. Grâce au sondage réalisé dans le lot 72A15, on a pu voir que le vestige semblait se poursuivre au-delà de l'altitude de 4,79 m NMM, le vestige serait donc plus haut que 1,30 m. De plus, bien que le sondage exécuté dans le lot 72A15 se remplissait, à grande vitesse, d'eau en provenance de la nappe phréatique, on a pu, grâce au tâtonnement sous l'eau, découvrir une troisième barre métallique.

2.1.4. Vestiges de maçonnerie

Lors de la fouille de l'opération 72, quatre murs de maçonnerie furent découverts en fin de fouille sous les lots 72A8 et 72A17 (figures 5 et 14). Bien que tous ces murs soient joints l'un dans l'autre, nous avons choisi de les décrire séparément. Les vestiges 72A500 et 72A700 reposent sur le lot 72A20, alors que le vestige 72A600 est au-dessus du lot 72A21. Le vestige 72A500 est relié par imbrication de pierres aux vestiges de maçonnerie 72A600 et 72A650. Il est également relié par le vestige de maçonnerie 72A700, non pas par imbrication, mais il semblerait qu'il soit seulement joint par du mortier. Un échantillon de mortier fut prélevé sur chaque vestige.

Lot	Orientation	Longueur	Largeur	Altitudes (m) NMM		Hauteur moyenne	Référence(s)
				Supérieure	Inférieure		
72A500	Ouest-Est	2,16 m	0,70 m	5,99 à 5,84	5,48 à 5,48	0,32 à 0,56 m = 0,44 m	Fig. 5, 9, 14, 15 et 16
72A600	Sud-nord	0,55 m	0,55 m	5,98	5,48	0,44 à 0,50 m = 0,47 m	
72A650	Sud-nord	0,61 m	0,37 m	5,99	n.d	0,62 m	
72A700	Sud-nord	2,20 m	0,50 m	6,03 à 5,81	5,33 à 5,29	0,39 m à 0,80 m = 0,60 m	

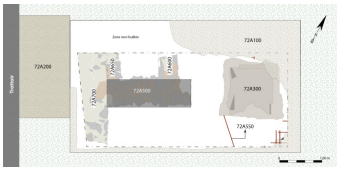

Le vestige de maçonnerie 72A500 est une construction en un seul mode fait de parements simples. Il est composé de pierres brutes en calcaire schisteux de dimensions variées allant de 16 cm sur 11 cm à 44 cm sur 21 cm. Les pierres sont reliées entre elles par un mortier friable de couleur 5Y 5/2 (*olive gray*) posé variablement, en creux ou débordant. Les joints de mortier sont d'une épaisseur variant entre 2 et 15 cm. À certains endroits, il semble ne plus y avoir de liant pour retenir les pierres (figure 15). Le parement sud semble plus irrégulier que le parement nord. Le vestige a une longueur de 2,16 m sur une largeur de 0,70 m et a été dégagé jusqu'à sa base. Cependant, la longueur totale ne peut être connue étant donné que le vestige semble avoir été brisé en sa section est. Le vestige est d'une hauteur d'environ 0,44 m et montre quatre assises plus ou moins régulières. Lors de la fouille, le vestige a subi quelques altérations. Dû à son mortier friable et à sa fragilité, une partie de la section est du vestige a subi un effondrement et le sommet du vestige a perdu plusieurs pierres

lors de la fouille de cette année. Une section au nord du vestige avait déjà été dégagée lors d'une fouille antérieure réalisée en 2000 par l'équipe de Désirée-Emmanuelle Duchaine (34A200, Duchaine 2001).

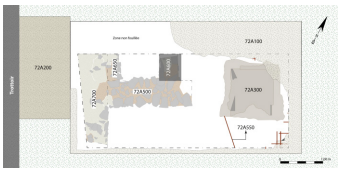

Le vestige 72A600 est d'une orientation sud-nord perpendiculaire et imbriquée dans le vestige 72A500. Il s'agit également d'un vestige qui avait été découvert lors de la fouille de 2000 (34A100). Le vestige est d'une dimension de 0,55 m de longueur sur 0,55 m de largeur et semble se prolonger dans la paroi nord de l'opération 72, donc dans l'ancienne opération 34. Les parements est et ouest du vestige sont visibles. Toutefois, le parement intérieur (ouest) de la construction semble d'une meilleure qualité (figure 15) : les pierres sont mieux équarries et les assises sont plus régulières que son parement est. De façon générale, la maçonnerie est faite d'un parement simple composé de pierres brutes en calcaire schisteux de dimensions variant de 16 cm sur 11 cm à 44 cm sur 21 cm pour le parement est, et de 7,5 cm sur 17 cm à 18 cm sur 38 cm pour le parement ouest. Le tout est lié par un mortier dont les joints sont d'une épaisseur variant entre 1 à 8 cm. Les pierres sont liées par un mortier posé en creux et débordant sur le parement est, et affleuré et baveux sur le parement ouest. Ce mortier friable est de couleur 2.5 YR 5/2 (*grayish brown*). Le vestige est d'une hauteur moyenne de 0,47 m et composé de quatre assises plus ou moins régulières.

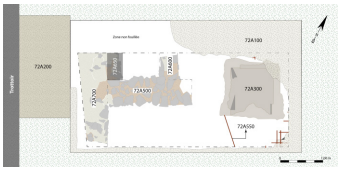

Le vestige 72A650 est d'une orientation sud-nord parallèle au vestige 72A600 et imbriquée en angle droit avec le vestige 72A500. Le vestige de maçonnerie est une construction en parement simple de trois assises régulières de pierres en calcaire schisteux. Il est à remarquer que seul le parement est est visible puisque le vestige est accolé au vestige 72A700 avec lequel il partage sa limite ouest. Les pierres de 72A650 sont équarries, de dimensions variant de 29 cm sur 13 cm à 41 cm sur 19 cm. Les pierres sont liées par un mortier posé de façon affleurée de couleur 2.5YR 7/1 (*light gray*) : l'épaisseur de liant entre les pierres est de 2,5 cm. On peut remarquer à quelques endroits que le mortier est évidé et désagrégé. De plus, les vestiges 72A650 et 72A700 sont accolés l'un à l'autre et reliés par du mortier laissant apercevoir peu de pierres.

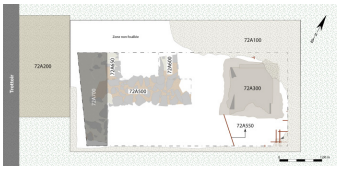

Le vestige 72A700 longe toute la paroi ouest de l'opération 72 et possède une orientation sud-nord. Il est de dimension de 2,20 m de longueur sur 0,50 m de largeur. Ce vestige semble se prolonger vers le sud puisqu'il est présent dans la stratigraphie ouest (figure 16). Il s'agit d'une maçonnerie en parement simple composé de pierres ébauchées en calcaire schisteux de grandeur variant entre 4 cm sur 6 cm à 10 cm sur 30 cm (figure 15). Seul son parement est est visible et seulement dans sa moitié sud : sa hauteur varie entre 0,39 m à 0,80 m avec huit assises de haut, plus ou moins régulières. Il semblerait que les premières assises auraient été arasées. Le mortier compact est de couleur 2.5 YR 7/2 (*light gray*) appliqué de manière débordante : l'épaisseur des joints entre les pierres varie entre 3 et 6 cm. À certains endroits, le liant de mortier est désagrégé. Le vestige 72A700, parmi tous les vestiges de maçonnerie de l'opération

72, semble le plus solide. Le vestige est relié, mais non imbriqué, aux vestiges de maçonnerie 72A500 et 72A650 par du mortier.

2.2. DESCRIPTIONS DES LOTS

Lors de la fouille de l'opération 72, plusieurs lots de sédiments furent mis au jour. La structure de cette section suit, en quelque sorte, l'ordre de découverte des lots, où l'on retrouve en premier lieu ceux reconnus en stratigraphie et non fouillés, suivi des lots qui furent fouillés stratigraphiquement (figures 16 et 17).

2.2.1. Lots enregistrés en stratigraphie et non-fouillés

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A99	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	Rétro-excavatrice, pelle, truelle, piolet	n.d.

Le lot 72A99 regroupe tous les artefacts découverts lors du nettoyage des parois et du fond de l'opération après la venue de la rétro-excavatrice. Ce lot comporte de la brique, du béton et du mortier. Il contient également tous les artefacts découverts lors du nettoyage de l'opération chaque matin tout au long de la durée de la fouille. Bref, il s'agit d'un lot qui identifie et regroupe les objets retrouvés hors contexte. Ces artefacts sont variés autant dans leurs matériaux que dans leur forme et leur datation. On retrouve dans les métaux une bouterolle de fourreau d'épée en laiton (figure 18, objet catalogué CeEt-30-72A99-1), une fermeture de canette en aluminium, des clous forgés, des clous tréfilés. Dans la céramique on retrouve de la terre cuite fine vernissée, à corps tendre, altérée par le feu, une demi-bille en terre cuite commune non vernissée, un fragment jointif au lot 72A16 d'un couvercle en terre cuite commune vernissée façon locale. On retrouve aussi du verre teinté, transparent de couleur et incolore au plomb. L'un des fragments en verre transparent de couleur recolle avec l'objet catalogué CeEt-30-72A11-1 (figure 19). Les écofacts comprenant des ossements d'oiseaux et de mammifères, et ainsi qu'une coquille de mollusque.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A1	Gazon et limon sableux	10 YR 2/1 (*black*)	Friable	8,35 à 7,72	8,26 à 7,62	0,08	Rétro-excavatrice	Fig. 16 et 17

Le premier lot enregistré en stratigraphie (72A1) est constitué d'un gazon, visible en surface, superposant un limon sableux d'une couleur très foncée (*black*, 10 YR 2/1). D'une épaisseur moyenne de 0,40 m, ce lot recouvrait l'entièreté de l'opération à l'exception des coins nord-est et sud-est (lots 72A2), lors de l'ouverture de celle-ci. Puisque ce lot fut excavé à la rétro-excavatrice, aucun artefact et écofact ne fut retrouvé. Le sol friable de la couche était composé d'une importante quantité de racines (40 %) appartenant au gazon et une infime quantité de petites roches (1 %).

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A2	Limon sableux	5Y 2.5/1 (*black*)	Compacte	8,26 à 8,20	7,88 à 7,85	0,36 m	Rétro-excavatrice	Fig. 16 et 17

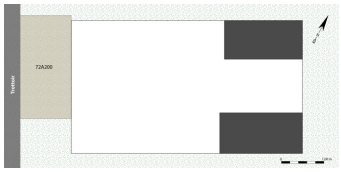

Comme le lot précédent (72A1), le lot 72A2 était visible en surface, mais également présent sous le lot 72A1. En surface, on pouvait apercevoir le lot 72A2 à deux endroits différents, soit au coin nord-est d'une dimension de 1,84 sur 0,90 m et au coin sud-est de 1,95 sur 0,95 m. Ce sol comportait à sa surface des cèdres alignés dont la base était recouverte de paillis. Bien que les deux surfaces se retrouvent éloignées l'une de l'autre de 1,15 m, elles se rejoignent sous le lot 72A1. En effet, une fois le lot 72A1 dégagé, la couche 72A2 recouvre une superficie de 3 m de longueur le long de la paroi est par 1,95 m de large à sa paroi sud et 1,84 m de large à sa paroi nord. Elle occupe alors l'est de l'opération.

Cette couche d'une épaisseur moyenne de 36 cm est composée d'un limon sableux compact de couleur noirâtre (*black*, 5Y 2.5/1). Ce sol comporte quelques inclusions de petites pierres (1 %), mais une grande quantité de racines (30 %) appartenant aux cèdres mentionnés précédemment. Aucun artefact ni écofact ne furent retrouvés.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A3	Poussière de pierre	5YR 4/1 (*black*)	Meuble	7,88 à 7,85	7,80 à 7,78	0,05 m	Rétro-excavatrice	Fig. 16 et 17

Sous le lot 72A2, on peut retrouver en stratigraphie, le lot 72A3, constitué de poussière de pierre meuble de couleur foncée (*black*, 5 YR 4/1), situé à l'est de l'opération. D'une épaisseur moyenne de 5 cm il s'étend sur 3 m de longueur le long de la paroi est : sa largeur varie entre 1,75 m le long de la paroi nord et 0,50 m le long de la paroi sud. Aucune inclusion, ni artefact, ni écofact ne furent retrouvés dans ce lot.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A4	Gravier 0-3/4	Gley 2 5/10B (*Bluish gray*)	Meuble	7,80 à 7,78	7,75 à 7,67	0,08 m	Rétro-excavatrice	Fig. 16 et 17

Également à l'est de l'opération, on retrouve en stratigraphie le lot 72A4 sous le lot précédent (72A3). Il est pour sa part composé entièrement de gravier 0-3/4 de couleur gris foncé (*bluish gray*, Gley 2 5/10B). On retrouve ce lot sur 3 m de longueur et environ 2 m de largeur à partir de la paroi est. Ce lot ne comporte aucun artefact, ni écofact, et fut aussi excavé à la rétro-excavatrice.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A5	Argile sableux	2.5 YR 3/3 (*Dark reddish brown*)	Friable	7,75 à 7,67	7,72 à 7,57	0,065	Rétro-excavatrice	Fig. 16 et 17

Le lot 72A5 est latéral au lot 72A8 et sous le lot 72A4. On peut le retrouver en stratigraphie à l'est de l'opération. Il correspond à une mince couche, d'une épaisseur moyenne de 6,5 cm, composée majoritairement de schiste rouge (90 %) et d'un sol caractérisé par une argile sableuse, le tout d'une couleur rougeâtre (*dark reddish brown*, 2.5 YR 3/3). Ce lot a une longueur de 3 m en paroi est et une largeur de près de 2,10 m en paroi nord et sud. Cette couche ne renferme aucun artefact, ni écofact.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A6	Loam sableux	2.5YR 2.5/4 (*Dark reddish brown*)	Très compacte	7,72 à 7,57	7,37 à 7,34	0,29	Rétro-excavatrice	Fig. 16 et 17

Un lot très compact (72A6) fut retrouvé en stratigraphie sous le lot 72A5 à l'est de l'opération. Il s'agit d'un loam sableux de couleur brun foncé (*dark reddish brown*, 2.5 YR 2.5/4) comprenant une grande quantité d'inclusions hétérogènes en lien avec des matériaux de construction, soit de la brique (45 %), du mortier (5 %), des tiges métalliques (1 %), de la pierre (1 %) et de la cendre (<1 %). Ce lot, sans artefact ni écofact, occupe la largeur de l'opération, soit 3 m, sur une longueur d'environ 2,10 m le long des parois nord et sud.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A7	Sable	7.5YR 4/2 (*Brown*)	Très compacte	7,59 à 7,39	7,15 à 7,10	0,32	Rétro-excavatrice	Fig. 16 et 17

Un second lot très compact fut retrouvé dans l'opération, 72A7. Celui-ci est réparti dans l'ensemble de l'opération hormis au coin nord-est où se trouve le lot 72A8. Il est composé d'un sable brun (*brown*, 7.5 YR 4/2) comportant majoritairement des inclusions de matériaux de construction : du béton (75 %), des tiges métalliques (5 %), du carton fibreux (2 %) et des pierres (10 %), mais aucun artefact ni écofact ne s'y trouvent. Certains fragments de béton retrouvés sont recouverts d'un enduit de couleur verte lorsqu'il est humide, mais blanc lorsque sec. De plus, le lot 72A7 est latéral au lot 72A6 et également sous ce dernier. Il est aussi présent sous les lots 72A5, 72A12 et 72A13. Il est également supérieur au vestige de béton 72A100.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A8	Sable	10 YR 5/6 (*yellowish brown*)	Meuble	7,79 à 7,42	7,43 à 5,37	1,34	Rétro-excavatrice et pelle	n.d.

Durant toute la durée de la fouille, un sable de couleur beige (*yellowish brown*, 10 YR 5/6) avec peu d'inclusions hormis des racines (<1 %) et des petites pierres (<1 %) fut retrouvé au coin nord-est de l'opération. Ce lot (72A8) de sable meuble fut retrouvé sous les lots 72A9, 72A10 et 72A13. Ce sol avait une superficie, en surface, de 7,37 m2 (3,35 x 2,20 m), alors que sa superficie finale fut de 0,495 m2 (0,55 x 0,90 m). Le sable reposait également sur un géotextile recouvrant les vestiges de maçonnerie 72A500, 72A600, 72A650, 72A700 et le lot 72A23. Il était également latéral aux lots 72A4, 72A5, 72A7, 72A11, 72A14, 72A16, 72A17, aux vestiges de béton 72A100, 72A150, 72A250 et au vestige de bois 72A450. Deux artefacts furent aussi retrouvés dans l'opération, soit un fragment de verre en polystyrène et un papier essuie-main brun.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A9	Poussière de pierre	5YR 5/1 (*Grey*)	Friable	7,75 à 7,80	7,52 à 7,75	0,14	Rétro-excavatrice	n.d.

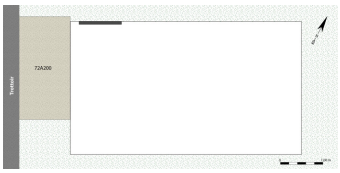

Le lot 72A9 est composé entièrement de poussière de pierre grise (*grey*, 5 YR 5/1) friable. Il est d'une épaisseur moyenne de 14 cm et visible seulement sur une longueur de 1,10 m en paroi nord-ouest. Cette couche est située sous le lot 72A1 et au-dessus des lots 72A8 et 72A10.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A10	Gravier 0-3/4	7.5 YR 5/1 (*Grey*)	Friable	7,52 à 7,43	7,39 à 6,84	0,36	Rétro-excavatrice	n.d.

Sous le vestige de béton 72A200 présent en paroi ouest, on retrouve le lot 72A10 composé de gravier 0-3/4 gris (*grey*, 7.5 YR 5/1). Ce lot est d'une superficie de 2,40 m sur 0,30 m . Il est à noter que cette couche est seulement visible en paroi nord et ouest. Sous ce lot, on retrouve le lot 72A8.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A12	Sable	10 YR 5/3 (*Brown*)	Meuble	7,76 à 7,61	7,60 à 7,50	0,14	Rétro-excavatrice	Fig. 16

Le lot 72A12 est également une couche visible seulement en paroi sud sous les lots 72A13 et 72A2. On peut remarquer un sable brun (*brown*, 10 YR 5/3) latéral au lot 72A5 composé de schiste rouge. On retrouve le lot 72A12 réparti horizontalement et sporadiquement sur toute la paroi sud. Ce sable meuble, d'une épaisseur moyenne de 14 cm, ne comporte aucune inclusion et aucun artefact, ni écofact.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A13	Loam sableux	10 YR 2/1 (*Black*)	Compacte	8,04 à 7,97	7,58 à 7,29	0,57	Rétro-excavatrice	Fig. 16

Situé sous le lot 72A1 et latéral au lot 72A2, le lot 72A13, à l'ouest de l'opération, est un loam sableux de couleur foncée (*black*, 10 YR 2/1) compacte. Il est d'une épaisseur moyenne de 57 cm et comporte des inclusions de petites racines (50 %) et une lentille d'argile. Cependant, on ne retrouve aucun artefact ni écofact. Ce lot est également situé au-dessus des lots 72A6, 72A8, 72A9, 72A10 et 72A12.

2.2.2. Lots fouillés stratigraphiquement

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A11	Loam sableux	10 YR 2/1 (*black*)	Moyennement compacte	6,77 à 6,39	6,59 à 6,27	0,18	Rétro-excavatrice, truelle, pic, piolet	Fig. 16, 17 et 20

À la suite du nettoyage de l'opération, survenu après l'ouverture de l'opération par la rétro-excavatrice, le lot 72A11 fut découvert. Cette dernière avait laissé beaucoup de débris et un sol irrégulier lors de l'ouverture; les altitudes de surface prises pour ce lot varient de 6,77 à 6,39 m NMM[3].

Cependant, en stratigraphie, l'altitude du lot 72A11 est plutôt située entre 6,81 à 6,77 m NMM. En effet, le lot 72A11 se situe directement sous le vestige de béton 72A250. Ce lot est une couche de sol moyennement compact de loam sableux d'un brun foncé (10 YR 2/1, *black*). D'une épaisseur moyenne de 36 cm, il occupait la totalité de l'opération, soit 5,50 m sur 2 m à l'exception de 3,40 m2 au nord-ouest de l'opération occupés par le lot 72A8. Le sol comportait une importante concentration d'inclusions comprenant des débris de construction : des pierres (50 %), des briques (5 %), du mortier (5 %), du bois (1 %), des scories (< 1 %) et du béton (2 %). Une quantité négligeable de racines (<1 %) fut également mise au jour. C'est également à travers ce lot, au coin sud-est, que nous avons découvert le vestige de tuyauterie 72A350 et le début du vestige de béton 72A300 à l'est de l'opération.

Artefacts diagnostiques de 72A11
Creamware (*ca* 1760 à la fin des années 1820) (Brassard et Leclerc 2001 : 77-78)
Pearlware (*ca* 1775 à la fin des années 1820) (Brassard et Leclerc 2001 : 79-80)
TCF imprimé bleu moyen (1784-1859) (Samford 1997)
TCF imprimé bleu léger (1818-1867) (Samford 1997)
Pearlware à décor imprimé géométrique répété et continu (1784-1864) (Samford 1997)
T.c.f. vernissée et vitrifiée de type *white granite* (XIX^{e} siècle à aujourd'hui) (Brassard et Leclerc 2001 : 96-97)
Bouteille de la *Dominion Glass Co.* (fabriquée en mai/juin 1941 ou 1951) (Miller et Jorgensen 1986 : 3)
Clou forgé (disparaît au XIX^{e} siècle) (Dubé 1991 : 172)
Clou découpé (ca 1780 à 1890) (Dubé 1991 : 172-173)
Clou tréfilé (après 1880 à aujourd'hui) (Dubé 1991 : 174)

Le lot 72A11 a révélé un grand nombre d'artefacts et d'écofacts. On retrouve du *creamware*, deux fragments jointifs d'une assiette en *pearlware* à décor imprimé bleu moyen sur le rebord de type

3. En stratigraphie, le lot 72A11 à une altitude variant entre 6,77 à 6,81 m NMM. Cela fait donc une épaisseur de couche de 36 cm.

géométrique répété et continu, de la terre cuite fine blanche vernissée imprimée altérée par le feu, de la terre cuite fine blanche vernissée à décor imprimé bleu léger. Deux fragments de terre cuite fine vernissée et vitrifiée de type *white granite* à motif de blé et de la porcelaine fine britannique à l'os, de type *bone china* ont aussi été retrouvés. Des ossements de mammifères et des coquilles de mollusques ont aussi été retrouvés. On a également retrouvé une bouteille de verre de couleur vert clair de la *Dominion Glass Co*. fabriquée en mai/juin 1941 ou en mai/juin 1951 (Miller et Jorgensen 1986 : 3) (figure 19, CeEt-30-72A11-1). Il est à noter que les fragments de cette bouteille presque entière furent retrouvés près du tuyau 72A350, soit au coin sud-est de l'opération (figure 20). Des clous forgés, découpés et tréfilés furent mis au jour, ainsi qu'une vis très altérée dont seulement quelques filets sont encore apparents.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A14	Sable	Gley 2.5/N (*Black*)	Compacte	6,48 à 6,46	6,18 à 6,14	0,32	Truelle et bêche	Fig. 16 et 21
72A14a	Sable	Gley 2.5/N (*Black*)	Compacte	6,59 à 6,50	6,13	0,46	Truelle	Fig. 16
72A14b	Sable	Gley 2.5/N (*Black*)	Friable	6,13	n.d.	n.d.	Truelle et bêche	Fig. 9, 16 et 17

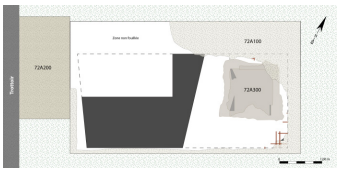

Sous le lot 72A11, on a retrouvé un lot de sable d'un noir profond (*black*, Gley1 2.5/N) compact avec des marbrures de sable de couleur rouge-orangé (*yellowish red*, 5YR 4/6) et d'argile rouge (*reddish brown*, 2.5Y 5/4) (figures 16 et 21). Un lot similaire fut retrouvé en 2000 (34A7). La surface de ce lot comportait des inclusions de brique (<1 %) et de mortier (3 %). Cependant, d'autres inclusions ont pu être observées tout au long de la fouille de 72A14, soit du bois (3 %), du charbon de bois (1 %), de la cendre (1 %), de l'anthracite (<1 %) et des scories (<2 %). Ce lot situé à l'ouest de l'opération, sauf au coin nord-ouest occupé par le lot 72A8, est d'une épaisseur de 32 cm et comporte peu d'artefacts. En effet, seulement 12 fragments ont pu être retrouvés parmi le lot. Cet assemblage suppose une datation du XIX^{e} siècle. On a retrouvé un bouton décoratif de la forme d'une fleur à quatre pétales provenant probablement d'un couvercle de soupière en terre cuite fine vernissée et vitrifiée de type *white granite*. On a également retrouvé du verre teinté vert, de la porcelaine fine britannique à l'os, de type *bone china* et des tuyaux de pipe. L'un des tuyaux de pipe comporte d'un côté l'inscription « [Q]ueb[ec] » et sur l'autre côté « [W]&D Bel[l] ». Cette marque de fabrication est datée d'entre 1862 à 1881 (Bradley 2001 : 136). On a également retrouvé plusieurs concrétions métalliques informes.

Artefacts diagnostiques de 72A14
T.c.f. vernissée et vitrifiée de type *white granite* (XIX^{e} siècle à aujourd'hui) (Brassard et Leclerc 2001 : 96-97)
Pipe Québec /W&D Bell (1862 à 1881) (Bradley 2001 : 136)

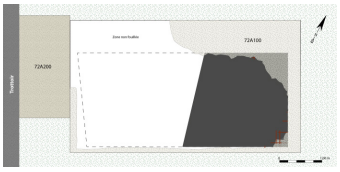

Également situé sous le lot 72A11, le lot 72A14a est situé à l'est de l'opération et latéral au lot 72A14. Il fut également retrouvé sous le vestige de tuyauterie 72A350. La limite ouest du lot fut délimitée arbitrairement à 2,50 m de la paroi est. Cette décision de

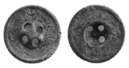

fractionner le lot 72A14 en deux sections, 72A14 et 72A14a, est due au fait qu'en stratigraphie on voyait clairement une différence entre les deux (figure 16), révélant un événement différent, mais non perceptible durant la fouille dû à la nature particulière de ce lot. Ce lot est un sable noir profond (*black*, Gley1 2.5/N) avec en surface des inclusions de brique (<1 %) et de mortier (3 %). On retrouve également des inclusions de bois (3 %), de charbon de bois (1 %), de la cendre (1 %), de l'anthracite (<1 %) et des scories (<2 %) réparties aléatoirement au travers des 46 cm d'épaisseur du lot. Cependant, durant la fouille, on a pu remarquer qu'il n'y avait presque aucune lentille de sable et d'argile de couleur rouge-orangé comme dans le lot 72A14. Également aucun artefact ne fut retrouvé dans ce lot. Le lot 72A14a est situé au-dessus du lot 72A15 et le pilier de béton 72A300, mais également au-dessus du lot 72A14b.

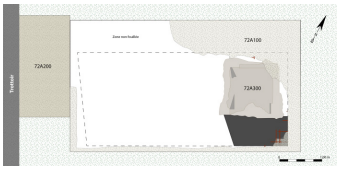

Le lot 72A14b est le dernier lot caractérisé par un sable noir profond (*black*, Gley1 2.5/N) de l'opération 72. Lors de la fouille de ce dernier, il semblait qu'il était plus friable que celui des lots 72A14 et 72A14a. Le lot 72A14b est situé au sud du vestige de béton 72A300 et à l'est du vestige de bois et de métal 72A550 sous le lot 72A14a. Ce lot de 1,50 m de longueur sur 0,50 m de largeur comporte des inclusions de mortier (5 %), de cendre (2 %) et de scories (30 %). Aucune lentille de sable rouge-orangé ne fut retrouvée. Le fond du lot n'a pu être atteint lors de la fouille puisqu'il devenait difficile de travailler dans le secteur dû au manque d'espace. Le dernier relevé d'élévation se situe à 5,30 m NMM. Cependant, en rentrant la truelle à la verticale dans le sédiment friable, on a remarqué que le lot semblait se poursuivre sur une profondeur d'au moins 13 cm (longueur de la lame d'une truelle). Ce lot aurait au moins 83 cm d'épaisseur. Peu d'artefacts furent récoltés lors de la fouille outre quelques objets métalliques sans forme apparente, un bouchon en verre teinté vert de type « club sauce » et une électrode en graphite. Une planche oblique fut découverte, à une altitude de 5,50 m NMM au plus élevé et de 5,36 m NMM au plus bas (figure 9, lettre B). Cette dernière est rectangulaire et plate avec une dimension de 65 cm x 26 cm x 4,9 cm. Lors de sa découverte, elle semblait être prise sur une coulée de béton du pilier de béton 72A300, mais elle était jointe par un grand clou tréfilé à un « madrier » qui semblait aller dans le pilier de béton. En effet, la bavure de béton semble encercler le madrier. Une seconde planche fut découverte à 5,52 m NMM entre le vestige de bois et de métal 72A550 et la première planche précédemment décrite (figure 9 lettre A). La planche « B » semble avoir été prise dans le béton du pilier 72A300. On retrouve entre la planche et le vestige 72A550 un sol différent de celui du lot 72A14b. En effet, on retrouve un sable loameux brun foncé (*black*, 10 YR 2/1) avec des inclusions de mortier (1 %), de petites roches (15 %) et de calcaire schisteux (5 %) semblables à celles du 72A15.

Artefacts diagnostiques de 72A14b
Électrode de type *Dust-pressing* (1878 à aujourd'hui) (Miller et *al* 2000)

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A15	Sable loameux	10 YR 3/2 (*very dark gray*)	Moyennement compacte	6,29 à 6,13	n.d.	n.d	Truelle, pelle et pic	Fig. 9, 11, 16 et 21

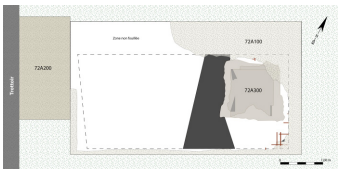

Le lot 72A15 est au centre-est de l'opération et d'une longueur de 2,20 m du nord au sud, soit la largeur totale de l'opération. De plus, il avait une largeur de 0,75 m au sud et de 0,25 m au nord. On pouvait alors observer que ce lot était relativement éloigné du vestige de béton 72A300, soit de 30 à 45 cm (figure 21). Cependant, la progression de la fouille du lot a dévoilé que ce dernier était beaucoup plus large, soit de près de 1,30 m de la paroi sud et de 0,30 m de la paroi nord. Le lot venait désormais s'accoler sur le vestige de béton 72A300 et le vestige composé de bois et de métal 72A550 (figure 11).

Le lot 72A15 est composé d'un sable loameux très compact de couleur foncée (*very dark grey*, 10 YR 3/2). On a retrouvé des inclusions de pierres de calcaire schisteux et de schiste (40 %). Les pierres de calcaire schisteux ressemblent aux pierres composant les murs de maçonnerie 72A500, 72A600, 72A650 et 72A700. En plus de ces pierres, on a retrouvé des inclusions de mortier (5 %) et de bois (1 %). Des petites inclusions de lentille de sable noir et orangé ont été retrouvées dans le lot rappelant le sol que composent les lots 72A14, 72A14b et 72A14b. La fin du lot n'a pu être atteinte lors de la fouille à cause du manque de temps alloué, du manque d'espace pour la fouille et de la profondeur que nous avions atteinte (5,26 à 5,22 m NMM)[4] ce qui pouvait entrainer des situations dangereuses. C'est pourquoi un sondage a été réalisé loin des parois, soit à 0,43 m de la paroi sud et à 1,32 m de la paroi nord. Le sondage est de 45 cm de large sur 90 cm de long. Ce dernier touche à la fois l'arête sud-ouest du vestige de béton 72A300 et une section du vestige de bois et de métal 72A550. La nappe phréatique a vite rempli le sondage empêchant de relever des informations supplémentaires. Cependant, l'altitude du fond du sondage est de 4,79 m NMM et on a pu observer en glissant la main dans le sondage gorgé d'eau et en tassant les sédiments que le lot 72A15, le vestige de béton 72A300 et le vestige 72A550 se poursuivaient au-delà de cette altitude.

Artefacts diagnostiques de 72A15
Faïence blanche (1700-1760)
Clous forgés (disparaît au court du XIX^{e} siècle)
Clous découpés (*ca* 1780 à 1890)
Clous tréfilés (après 1880 à aujourd'hui)

Malgré le 1,07 m d'épaisseur de sédiment qu'est le lot 72A15, très peu d'artefacts et d'écofacts furent retrouvés, soit 31 fragments. Cet assemblage inclut une pipe à écusson en cercle dont le pourtour est constitué de petites perles avec au centre l'inscription « Ed[w]ard », un fragment d'assiette de faïence blanche française à décor géométrique polychrome bleu et orange probablement de Rouen, des ossements de mammifères, des coquilles de mollusques, des clous forgés, découpés et tréfilés et du verre incolore sans plomb et teinté vert.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A16	Argile limoneuse	10YR 3/1 (*Very dark gray*)	Compacte	6,17 à 6,01	6,10 à 5,98	0,06	Truelle et tamisage	Fig. 11 et 16

4. Le fond du lot 72A15 n'a pas été atteint lors de la fouille. Cependant, à la dernière journée de fouille, son altitude était de 5,26 à 5,22 m NMM. De plus, un sondage fait dans ce lot suggère que le lot 72A15 se poursuit au-delà d'une altitude de 4,79 m NMM.

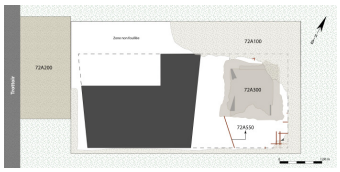

Le lot 72A16 se situe sous le vestige en bois 72A400, à l'ouest du lot 72A15. Ce lot d'argile limoneuse compacte est d'une couleur grisâtre (*very dark gray*, 10 YR 3/1) dû à la forte présence d'inclusions de mortier (50 %). Outre ces inclusions, le lot 72A16 comportait des cailloux (1 %), des fragments de briques (1 %), des éclisses de bois (1 %) provenant du vestige 72A400, de la cendre (<1 %) et du charbon de bois (5 %). Une grande quantité de racines (15 %) fut également trouvée. Ces dernières proviennent de l'arbre se trouvant en surface et au sud de l'opération. Ce lot occupe toute la partie ouest de l'opération sauf au coin nord-est occupé par le lot 72A8. Le lot 72A16 est situé au-dessus du vestige 72A450 et du lot 72A17. Il est à noter qu'un lot semblable fut retrouvé durant la fouille de 2000 (34A11).

Artefacts diagnostiques de 72A16
Clou forgé (Disparaît au cours du XIX^{e} siècle) (Dubé 1991 : 172)
Clou découpé (*ca* 1780 à 1890) (Dubé 1991 : 172-173)
Pearlware à décor imprimé géométrique répété et continu (1784-1864) (Samford 1997 : 18)
Grès cérame grossier glaçuré au sel et au feldspath façon Derbyshire (XIX^{e} siècle, après 1835) (Brassard et Leclerc 2001 : 113)
Bouton de type *sunken panel* (1837-1865) (Hume 1980 : 90-91; type 32)
Bouton *RICH ORANGE GILT* (1800-1850) (Luscomb 1967 : 163; dans Marier 1996 : 130)

La fouille a livré une grande quantité d'artefacts et d'écofacts pour la superficie et la faible épaisseur du lot, soit d'une moyenne de 6 cm. Une forte concentration des artefacts récupérés présentaient des traces de combustion rendant leur identification ardue. La forte proportion des artefacts retrouvés entrent dans les fonctions alimentation et construction. Au total, 285 fragments ont été récoltés. Plusieurs clous forgés et découpés étaient rougis par le feu les rendant très bien préservés. Une grande proportion des artefacts retrouvés ont tout de même fait l'objet d'identification suffisante pour donner une datation diagnostique sommaire malgré leur degré d'altération. Les fragments de terres cuites fines vernissées à corps tendre retrouvés étaient trop altérés pour nous aider à distinguer le *creamware* de la terre cuite fine blanche vernissée. Cependant, on peut observer sur certains tessons la possible présence d'un décor imprimé bleu. L'un d'entre eux possédait, à l'intérieur du bol, un décor à bande géométrique répété et continu sur le rebord dont le sommet de la production est daté entre 1818-1829 (Samford 1997 : 18). Un fragment de bouteille en grès cérame grossier glaçuré au sel et au feldspath façon Derbyshire fut retrouvé. Un fragment d'un couvercle en terre cuite commune vernissée façon locale fut retrouvé. Il est jointif avec deux fragments associés aux lots 72A99 et 72A17. Du verre incolore au plomb et sans-plomb fut également mis au jour. Fait intéressant, certains artefacts retrouvés dans le lot 72A16 sont associés au lot 72A17, dont un fragment de bol en porcelaine chinoise et un fragment d'une jatte en faïence anglaise à décor floral peint en bleu (figure 22). On a également retrouvé dans ce lot une pierre à fusil en silex, laquelle a été altérée par le feu, et de nombreux boutons (10). Deux de ces boutons sont semblables à des boutons retrouvés dans le lot 72A17, dont l'un montre une forme qui rappelle des boutons fabriqués entre 1837 et 1865 (Hume 1980 : 90-91; type 32; *sunken panel*). L'un des dix boutons possède une marque de qualité « RICH ORANGE GILT » incisée (CeEt-30-72A16-1). Ce type d'inscription apparaît entre 1800 et 1850 (Luscomb 1967 : 163; dans Marier 1996 : 130). Les écofacts retrouvés comprennent seulement des ossements d'animaux, soit de mammifères et d'oiseaux.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A17	Sable limoneux	10 YR 3/1 (*Very dark gray*)	Compacte	6,09 à 5,98	5,91 à 5,75	0,25	Truelle et tamisage	Fig. 16

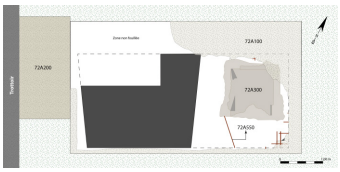

Sous le lot précédemment décrit (72A16) et le vestige de bois 72A450, on retrouve le lot 72A17 composé d'un sable limoneux compact de couleur brun foncé (*very dark gray*, 10 YR 3/1) situé à l'ouest de 72A15 et au sud et à l'est de 72A8. D'une épaisseur moyenne de 25 cm, la couche comporte une grande quantité d'inclusions de cailloux (10 %), de fragments de briques (1 %), de mortier (15 %), de bois (1 %) et de charbon de bois (1 %). Le lot est situé au-dessus des lots de maçonnerie 72A500, 72A600, 72A650 et 72A700 et des lots 72A18 et 71A19. Un lot semblable fut retrouvé durant la fouille de Duchaine en 2000 (34A14).

En ce qui concerne les artefacts et les écofacts retrouvés, il est à noter que la grande majorité de ceux-ci furent récoltés à la surface de ce lot et que très peu d'artefacts furent retrouvés en dessous de 7 à 10 cm de profondeur. Les artefacts retrouvés ont une datation variant entre le XVIII^{e} et le XIX^{e} siècle. Un fragment de jatte en faïence anglaise retrouvé dans le lot 72A16 recolle avec les fragments retrouvés dans le lot 72A17 (figure 22, CeEt-30-72A17-1). On a retrouvé dans ce lot : un tuyau de pipe à décor avec molette, un fragment de lèvre d'une possible théière en grès cérame fin non glaçuré et coloré dans la masse de type *black basalt*, un fragment de tasse en grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel, de la terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Staffordshire et un fragment de couvercle en terre cuite commune vernissée façon locale, qui recolle avec deux fragments en provenance de 72A16 et 72A99. Une tige de verre en verre incolore au plomb (figure 23, CeEt-30-72A17-2) a également été découverte. Une même tige fut trouvée dans les latrines du secteur ouest du deuxième palais de l'intendant (CeEt-30-47B57-5). Également, des fragments de porcelaine fine britannique à l'os de type bone china, de la porcelaine fine chinoise à pâte dure et une porcelaine chinoise à décor peint en rose de la famille rose furent retrouvés, ainsi que deux fragments de creamware, dont un fragment à motif Royal. Une perle bleue, un clou de tapissier, deux billes, une pelle, des clous découpés et forgés et probablement un étui à aiguilles en os ont été mis au jour. Une grande quantité de boutons (8) ont également été recueillis : certains sont en os et d'autres en métal cuivreux. Deux d'entre eux ressemblent à certains boutons retrouvés dans le lot 72A16 (type *sunken panel*, Hume 1980 : 90-91; type 32). Un des huit boutons retrouvés comporte une marque en diamant au dos enregistré au *British Patent Office* (CeEt-30-72A17-1) (figure 24). Ce type de marque est produit entre 1842 et 1883. Malgré le fait que le symbole révélant la date soit illisible, la répartition

Artefacts diagnostiques de 72A17
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (1720-1780) (Brassard et Leclerc 2001 : 132-133)
Porcelaine fine britannique à l'os, de type *bone china* (XIX^{e} siècle à aujourd'hui) (Brassard et Leclerc 2001 : 140)
T.C.C. avec engobe et vernissée façon Staffordshire (1730-1780) (Brassard et Leclerc 2001 : 55)
Creamware, motif Royal (après 1766 jusqu'à la deuxième décennie du XIX^{e} siècle) (Brassard et Leclerc : 77-78)
Bouton de type *sunken panel* (1837-1865) (Hume 1980 : 90-91; type 32)
Bouton avec marque de la British Patent Office (1868 à 1883) (Cushion 1976 : 284-287)
Pearlware (*ca* 1775 à la fin des années 1820) (Brassard et Leclerc 2001 : 79-80)
TCF imprimé bleu léger (1818-1867) (Samford 1997)
Pearlware à décor imprimé géométrique répété et continu (1784-1864) (Samford 1997)

des autres symboles présents dans le diamant (losange) porte à croire que le modèle du bouton fut enregistré pour une période de trois ans entre 1868 à 1883 (Cushion 1976 : 284-287). Également, nous avons repéré deux fragments non jointifs de terre cuite fine vernissée de type *pearlware* à décor imprimé bleu moyen à l'intérieur et à l'extérieur. Le décor intérieur est une bande continue de motifs géométriques répétés sous le rebord. Le décor extérieur, sur l'ensemble du corps, est constitué d'une scène principale composée d'une maison et de végétation (peut-être une scène pastorale). Les écofacts retrouvés sont des ossements de mammifères, d'oiseaux et de poissons ainsi que des fragments de coquilles de mollusques.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A18	Sable	5 YR 2.5/1 (*Black*)	Meuble	5,97 à 5,86	5,75	0,16	Truelle	n.d.

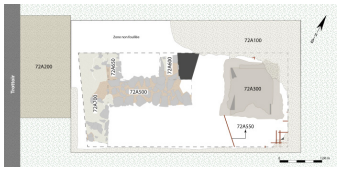

Le lot 72A18 est un lot compris entre la limite ouest du lot 72A15, le parement est du vestige de maçonnerie 72A600 et la section est du parement nord du vestige de maçonnerie 72A500, situé le long de la paroi nord de l'opération. Le lot 72A18 est également situé sous le lot précédent, soit 72A17, et au-dessus du lot 72A21. Ce lot de sable meuble de couleur brun foncé (*black*, 5 YR 2.5/1) est d'une épaisseur moyenne de 16 cm comportant seulement des inclusions de schiste (50 %) : aucun artefact ni écofact ne furent retrouvés. Le lot a une dimension d'environ 0,68 m de longueur et de 0,50 m de largeur.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A19	Mortier	2.5Y 7/2 (Light gray)	Très compacte	5,92 à 5,80	5,91 à 5,75	0,09	Truelle et piolet	Fig. 16

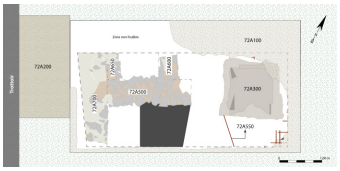

Au sud du parement sud du vestige de maçonnerie 72A500, on retrouve le lot 72A19 composé d'une couche de mortier d'une épaisseur d'environ 9 cm. Il se situe également à l'ouest du lot 72A15 et à l'est du lot 72A20 qui lui est également inférieur. Ce mortier d'une couleur beige (*light gray*, 2.5Y 7/2) à une dimension de 1 m de long sur 0,90 m de large et ne comporte aucune inclusion ni artefact, ni écofact.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A20	Sable loameux	10 YR 2/2 (*Very dark brown*)	Friable	5,77 à 5,68	5,20 à 5,07	0,65	Truelle	Fig. 16

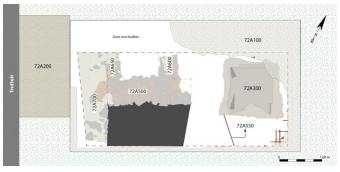

Le lot 72A20 est une couche d'une épaisseur moyenne de 65 cm de sable loameux brun foncé (*very dark brown*, 10 YR 2/2). Ce lot fut retrouvé au sud-ouest de l'opération sous le lot 72A19 : il lui est latéral. Également compris entre l'extrémité ouest du lot 72A15, le parement sud du vestige de maçonnerie 72A500 et le parement est du vestige de maçonnerie 72A700. Ce lot est composé, hormis de sa matrice de

sable loameux friable, d'inclusions de schiste (50 %) et de mortier (2 %) ressemblant au mortier composant le lot 72A19. Aucun artefact ni écofact ne furent retrouvés dans ce lot.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A21	Sable	10 YR 5/4 (*Yellowish brown*)	Meuble	5,75	5,23	0,52	Truelle	Fig. 9

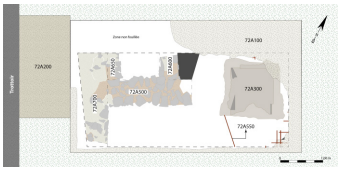

Sous le lot 72A18, on retrouve le lot 72A21. D'une épaisseur de 52 cm il est semblable au lot 72A20. Ainsi, le lot 72A21 est composé de sable et comporte les mêmes inclusions de schiste (50 %) et de mortier (2 %). Toutefois, sa couleur et sa consistance diffèrent : la couleur est d'un brun jaunâtre (*yellowish brown*, 10 YR 5/4) et il est meuble. Aucun artefact ni écofact ne furent trouvés dans le lot.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A22	Sable loameux	10 YR 3/6 (*Dark yellow brown*)	Compacte	5,23 à 5,07	n.d.	n.d.	Non fouillé	Fig. 14 et 16

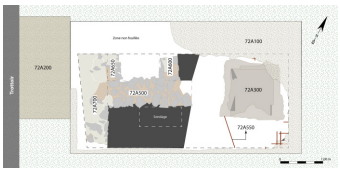

Situé au sud de l'opération, sous les lots 72A19, 72A20 et 72A21, on retrouve le lot 72A22 qui est un sable brun (*dark yellowish brown*, 10 YR 3/6) dont la surface est de couleur rouge-orangé. Le lot a une dimension de 1,90 m sur 0,90 m. Il se situe également à l'ouest du lot 72A15. Le lot 72A22 est composé de schiste et de cailloux arrondis (40 %) et de gastéropodes. Aucun artefact ne fut retrouvé dans ce lot. Le sol semble avoir une pente vers l'ouest, car les points d'altitude pris au coin nord-ouest et sud-ouest de ce lot sont de l'ordre de 5,12 à 5,07 m NMM, alors que les coins nord-est et sud-est sont entre 5,20 et 5,19 m NMM. La fouille s'est terminée à ce lot puisqu'il fut associé à un sol naturel. Un sondage a été réalisé dans la partie nord de ce lot sur une dimension de 1 m sur 0,45 m. Le sondage fut rapidement envahi par l'eau provenant de la nappe phréatique. Nous avons toutefois fait quelques observations. La position exacte du sondage est à 76 cm à l'est du vestige de maçonnerie 72A700, à 35 cm au nord de la paroi sud et à 24 cm à l'ouest du sondage réalisé dans le lot 72A15. Entre 15 et 20 cm d'épaisseur, nous avons atteint un loam sableux de couleur brun foncé (black, 5 YR 2.5/1) composé à 70 % de copeaux de bois et de branchages (figure 24). L'altitude de ce bois est à 4,99 à 4,95 m NMM et le fond est à 4,88 m NMM, soit d'une épaisseur de 11 cm. On peut observer que ce bois semble aller vers le nord sous le mur de maçonnerie 72A500. Cependant, il ne semble pas aller plus loin vers l'est dans le lot 72A15 sans doute parce que la couche fut, lors du creusement, pour le coulage du béton. Un échantillon de ce bois fut prélevé afin de déterminer s'il s'agit d'un dépôt naturel ou anthropique.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitudes (m) NMM		Épaisseur moyenne	Technique de fouille	Référence
				Supérieure	Inférieure			
72A23	Sable	n.d.	Meuble	5,37	n.d.	n.d.	Non fouillé	n.d.

Sous le lot 72A8 et compris entre la paroi nord de l'opération, le parement nord du vestige 72A500, le parement est du vestige 72A650 et le parement ouest du vestige 72A600, nous avons pu observer le lot 72A23. Ce lot situé plus bas que la base des murs de maçonnerie est un sable meuble composé à 35 % d'inclusions de schiste et de petites pierres rondes sans artefact ni écofact. Ce lot coïncide à la limite de fouille (sol vierge) de l'opération 34 entreprise par Duchaine (2001). Afin de vérifier s'il s'agissait bel et bien d'un sol vierge, il était question de poursuivre la fouille. Cependant, dû à l'instabilité de la paroi nord, constituée de sable de remplissage, cet objectif n'a pu être atteint. En effet, après avoir dégagé tout le sable du lot 72A8 dans le secteur nord-ouest de l'opération, la paroi s'est effondrée et l'éboulement a comblé l'espace entre les parements des vestiges de maçonnerie 72A500, 72A600 et 72A650. Bref, seules quelques informations concernant le lot 72A23 ont pu être recueillies.

3. Séquence chronologique des phases d'occupation et des événements

3.1. Séquence événementielle de l'îlot des Palais (CeEt-30)

Phase 0 : Niveaux non-anthropiques

Phase I : Occupation autochtone (ca. 1300)

Phase II : Première occupation européenne (ca. 1665-1673)

Phase III : Brasserie de Jean Talon (1668-ca. 1675)

Phase IV : Premier palais de l'intendant (ca. 1675-1713)

Phase V : Second palais de l'intendant et magasins du roi (1716-1760)

Phase VI : Période d'abandon et de réaménagement (1760-1852)

VIa : Période d'abandon et de réaménagement (1760-1820/30)

VIb : Période boulangerie Clearihue (ca. 1820/30-1845)

VIc : Période boulangerie Clearihue and Frew (1845-1852)

Phase VII : La brasserie Boswell-Dow (1852-1968)

VIIa : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (1852-ca. 1865)

VIIb : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (ca. 1865-1880)

VIIc : Brasserie Boswell and Brother (1880-1919)

VIId : Boswell/National Breweries Ltd) (1919-1968)

Phase VIII : Démolition de la brasserie Dow/aménagements paysagers/fouilles archéologiques/mise en valeur/remblayage (1968-2013)

3.2. SÉQUENCE ÉVÉNEMENTIELLE DE L'OPÉRATION 72

Phase 0 : Niveaux non-anthropiques

Événement 1 : Sol naturel

Phases IV et V : Premier palais de l'intendant (*ca.* 1675-1713); Second palais de l'intendant et magasins du roi (1716-1760)

Événement 2 : Construction d'un bâtiment en lien avec le mur d'enceinte et du corps de garde (*ca.* 1690 à 1735)

Phase VI: Période de réaménagement et d'occupation britannique et civile (1760-1895)

Événement 3 : Réaménagement d'une construction en habitation (*ca.* 1766 à 1785)

Événement 4 et 5 : Occupation et destruction de l'habitation (*ca.* 1785 à 1868/1875)

Événement 6 : Transformation de l'habitation en fonderie (*ca.* 1868 à 1875)

Événement 7 : Occupation de la fonderie (1868 à 1894)

Phase VIIc et VIId : Brasserie Boswell and Brother (1895-1919); Boswell/National Breweries Ltd (1919-1968)

Événement 8 : Destruction de la fonderie et construction de l'entrepôt frigorifique (1933 à 1940/45)

Phase VIII : Démolition de la brasserie Dow/aménagements paysagers/fouilles archéologiques/mise en valeur/remblayage (1968-2013)

Événement 9 : Démolition de l'entrepôt frigorifique (1969-1970)

Événement 10 : Aménagement d'un stationnement (1974)

Événement 11 : Fouilles archéologiques de l'opération 34 (2000)

Événement 12 : Aménagement d'un emplacement pour un banc de parc (2000 à 2009)

Événement 13 : Réaménagement du stationnement en parc urbain (2009)

3.3. MATRICE ÉVÉNEMENTIELLE DE L'OPÉRATION 72

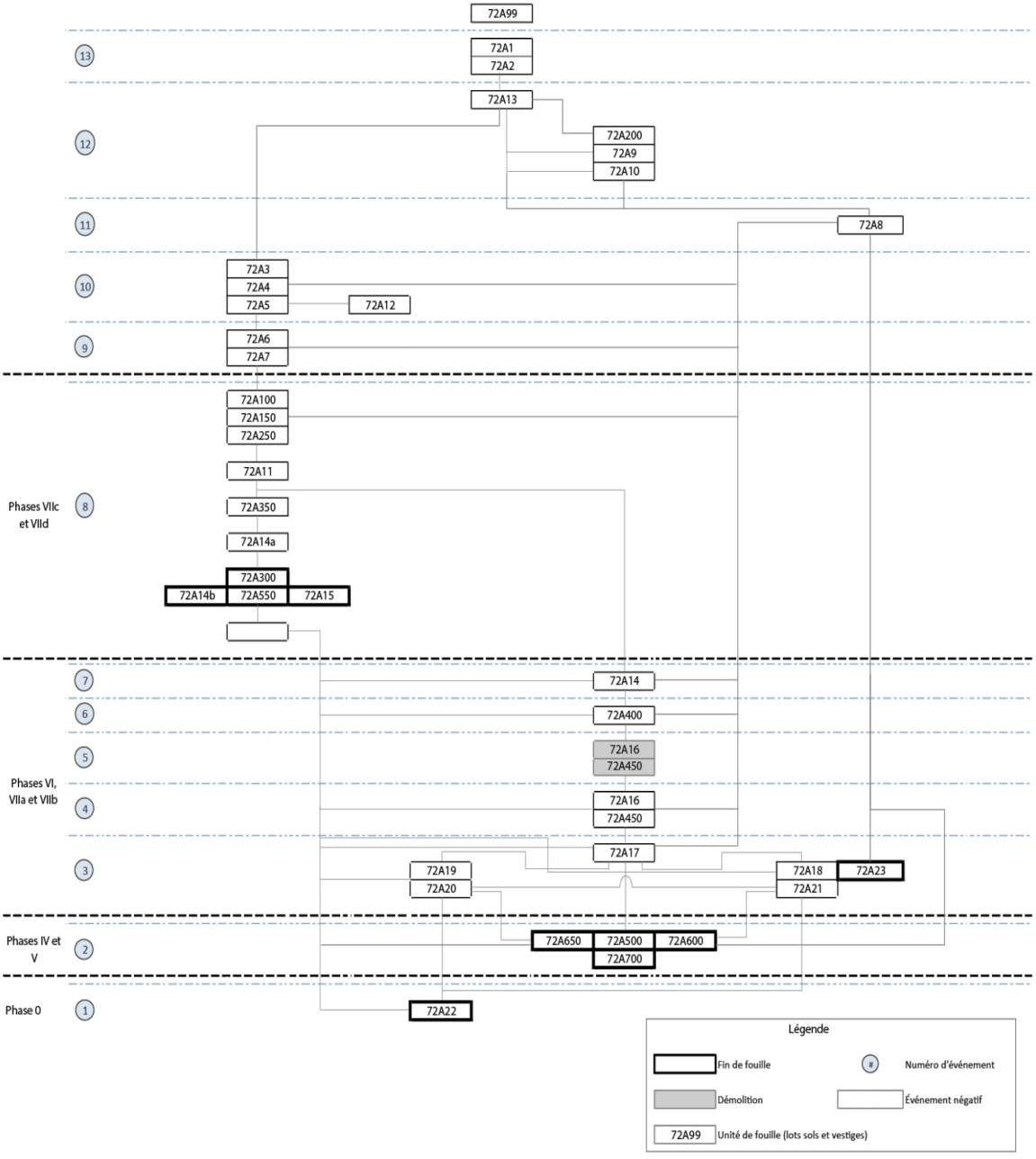

3.4. INTERPRÉTATIONS

Suite à la présentation des descriptions des diverses structures et des lots recensés lors de la fouille, ce chapitre présente nos interprétations de ces lots. Elles sont organisées selon la séquence événementielle du site et celle de l'opération 72.

3.4.1. Phase 0 : Niveaux non-anthropiques

La fin de la fouille de l'été 2013 coïncide, pour l'opération 72, avec des niveaux que nous avons interprétés comme étant non-anthropiques. En effet, dans notre secteur, nous croyons avoir atteint les niveaux naturels.

Événement 1 : Sol naturel

Lot 72A22

La fouille de l'opération 72 s'est terminée à une altitude de 5,23 à 5,07 m NMM sur un sable loameux brun (*dark yellow brown*), dont l'interface est d'une couleur rouille. Ce sol ne contenait aucun artefact ni écofact : seuls des gastropodes n'ayant subi aucune transformation anthropique furent retrouvés. Étant donné la très basse altitude du lot, du fait qu'aucun artefact ne fut retrouvé durant près de 68 cm[5] et que le lot fut retrouvé sous les murs de maçonnerie datés d'entre 1690 à 1735, nous avons interprété le lot comme étant le sol naturel. Un sondage fut réalisé afin de vérifier cette hypothèse. Nous n'y avons retrouvé aucun artefact ni écofact, mais à une altitude de 4,99 à 4,95 m NMM nous avons fait la découverte de nombreux fragments de bois répartis sur une épaisseur de 10 cm. Au moment de la rédaction de ce rapport, aucune analyse n'avait été réalisée quant à la nature des fragments de bois retrouvés.

Des lots semblables furent retrouvés en 2008 et en 2010. Lors de la fouille de 2008 réaliséé par Pelletier (sous-opération 61A), de nombreux lots (61A30 à 61A43) contenant des débris provenant vraisemblablement d'un travail du bois, de branchages et d'écorce, furent retrouvés à une altitude entre 4,54 m NMM et 3,91 m NMM (Pelletier 2013 : 41). Ces lots avaient été associés à la présence d'une étendue d'eau durant la phase des premières occupations européennes et de la brasserie de Jean Talon (*ca.* 1665-1675). Il semblerait qu'une activité anthropique serait à l'origine du travail du bois, sans toutefois être la cause directe de la déposition des sédiments et du bois (Pelletier 2013 : 42). Selon Pelletier (2013 : 44), ce travail du bois pourrait être associé à un travail dans le secteur du premier palais en lien avec « la construction de la brasserie [de Jean Talon], sa transformation, de la présence d'un chantier naval ou tout autre travail du bois dans le secteur, tel que la création d'une palissade ou d'une clôture » (Pelletier 2013 : 44). De plus, ce dernier attribue son dépôt de bois à la présence d'eau dans le secteur. En effet,

> « À la lumière de ces éléments, il est possible de penser que l'eau soit une des causes potentielles de la création de ces multiples lots, présentant un aspect de fines strates superposées. Cette hypothèse peut être appuyée

5. Il est à noter que les derniers artefacts et écofacts retrouvés dans l'opération 72 se retrouvent à l'interface supérieure du lot 72A17, soit environ 5,91 à 5,75 m NMM.

> par l'élévation et la situation géographique de ces lots. Ils se situent à une altitude variant entre 3,91 et 4,54 m d'après le niveau moyen des mers. Parmi les marées les plus élevées observées pour le fleuve et ses affluents dans la région de Québec, certaines peuvent atteindre plus de 5,5 m, notamment lors des saisons équinoxiales. Avec ces amplitudes, les grandes marées peuvent aisément inonder les terrains inférieurs à cette élévation qui sont situés à proximité d'un cours d'eau. » (Pelletier 2013 : 42)

Un lot comportant plusieurs fragments de bois fut également trouvé lors de la fouille de 2010 par Fields (2012 : 45). Le lot 65A28, mis au jour, se caractérise par une élévation supérieure de 5,55 et de 5,23 m NMM pour la surface inférieure. On remarque la présence de gastéropodes, de 275 pièces de bois comportant des traces anthropiques, de deux artefacts français et de trois écofacts. Aucune des pièces de bois retrouvées n'était des pièces finies, uniquement des déchets de transformation initiale qui suggèrent un mélange de bois travaillé et de branchages. Ce lot fut associé à un événement relié à la coupe de la végétation riveraine entre 1685 et 1699 durant la phase du premier palais de l'intendant. Également, à une altitude inférieure, un lot de sable (65A29) et de limon sableux (65A30) fut retrouvé à une altitude variant entre 5,42 à 5,09 m NMM. La jonction latérale des lots 65A29 et 65A30 est marquée par la présence de marbrures jaunes et rougeâtres pouvant s'apparenter à la limite supérieure du lot 72A22. Dans le lot 65A30, quelques fragments de bois en décomposition furent retrouvés (Fields 2012 : 39). Aucun artefact ni écofact ne furent retrouvés dans ces lots : ils furent interprétés comme étant des niveaux naturels. Nous croyons pour l'instant que le lot 72A22 s'apparente à ce lot trouvé par Fields. De plus, selon une source historique l'endroit où se situe notre opération était jadis « un marais qui avait un fond de sable mouvant »[6]. Nous l'interprétons donc comme étant naturel, mais ce dernier pourrait aussi dater du premier palais de l'intendant.

3.4.2. Phases I, II et III : Occupation autochtone (*ca*. 1300), Première occupation européenne (*ca*. 1665-1673) et Brasserie de Jean Talon (1668-*ca*. 1675)

Aucune trace de ces phases d'occupation ne fut retrouvée lors de la fouille de l'opération 72. Cependant, il se pourrait que le bois retrouvé lors du sondage dans le lot 72A22 appartienne à l'une de ces phases. Il faudra attendre l'analyse du bois afin de préciser si nous pouvons confirmer l'absence de ces phases dans le secteur fouillé en 2013.

3.4.3. Phases IV et V : Premier palais de l'intendant (*ca*. 1675-1713) et second palais de l'intendant et magasins du roi (1716-1760)

L'ancienne brasserie de Jean Talon est occupée temporairement par l'intendant de Meulles en 1684 qui y voit un grand potentiel pour y installer l'intendance sans

6. D'après un document provenant de la cause 3512 du fonds Cours des Plaidoyers communs du district de Québec, Matières civiles en générales, *John Painter, négociant, procureur de la dame et enfants de feu Zacharie Thompson contre Gother Mann, capitaine ingénieur demeurant près du Palais de l'intendant, 1788*. BAnQ-Q, TL15, S2, contenant 1980-09-008/44.

trop de frais (Moussette 1994 : 50). Le roi accepte le projet en 1685. Selon Guimont (1987 : 11), peu de travaux importants furent réalisés avant la fin du XVII[e] siècle sur le bâtiment. L'endroit où se situe l'opération 72 est à l'ouest de l'intendance et peu de constructions furent réalisées dans ce secteur avant 1690, date à laquelle apparait sur les cartes anciennes le mur d'enceinte destiné à protéger le palais de l'intendant (Charbonneau et al. 1982 : 115-120) (figure 26). Un grave incendie ravage la résidence de l'intendant le 5 janvier 1713, laissant le palais en très mauvais état[7]. À la suite de cet incendie, on construit un nouveau palais (second palais) à quelques mètres au nord des ruines, face à la rivière Saint-Charles et on reconstruit, à l'endroit des ruines, les nouveaux magasins (Guimont 1987 : 13). Selon Bouchette (1815 : 475-476), après la conquête de 1759, très peu d'entretien fut réalisé sur le palais, et en 1775 il fut complètement en ruine.

Événement 2 : Construction d'un bâtiment en lien avec le mur d'enceinte et du corps de garde (*ca*. 1690 à 1735)

Lots 72A500, 72A600, 72A650 et 72A700

Quatre murs de maçonnerie furent découverts lors de la fouille de l'opération 72. Ces derniers étaient tous reliés l'un à l'autre, soit par emboitement ou par simple accolement et joints par du mortier. Cependant, seulement l'un d'entre eux semble plus ancien que les autres (72A700). Cette hypothèse s'appuie sur très peu d'indices archéologiques puisqu'aucun artefact ne permet d'appuyer notre proposition. La combinaison de deux indices nous laisse penser que le mur de maçonnerie 72A700 est plus ancien, soit le fait que la base de ce mur ait été retrouvée à des altitudes plus basses que les trois autres murs et que le mur 72A700 ne soit pas emboité avec les autres murs, mais accolés à ceux-ci et joints en surface par du mortier. Nous ne pouvons pas émettre une datation précise. Cependant, nous ne croyons pas qu'il y ait un grand écart de datation entre les quatre murs, bien que construits séparément. Nous émettons l'hypothèse qu'ils furent construits durant le même événement, mais en plusieurs phases de construction. Par sa position stratigraphique, nous pouvons émettre l'hypothèse que ce mur pourrait dater de l'époque de l'intendance, soit avant 1760.

Grâce aux documents historiques et aux traces archéologiques, nous croyons que le mur 72A700 est une construction en lien avec le mur d'enceinte qui aurait entouré les terres de l'intendance. Le même mur fut retrouvé dans l'opération de Duchaine (2001 : 13-14) où il fut interprété comme étant le corps de garde que comprenait le mur de fortification. Nous suggérons également que le mur 72A700 est un mur en lien avec le mur de fortification, mur qui fut probablement retrouvé dans l'opération 40 (Alberton 2005 : 23-25). Une superposition de cartes anciennes et des vestiges retrouvés lors des fouilles archéologiques (figure 27) nous montre que le mur 72A700 serait un mur parallèle à la fortification et en lien avec son corps de garde.

Nous savons que dès 1689, les autorités françaises ont le désir de protéger le quartier du palais de l'intendant en cas d'attaque des Britanniques. En effet, Robert de Villeneuve, ingénieur et cartographe du roi, propose, en 1689, un tracé pour une future

7. *Lettre de M. Bégon au ministre, 11 février 1713*. BAC, Col., Série C11A, Correspondance générale, Canada, p.400-402 (transcription).

enceinte à l'ouest de la ville et dont le point de départ se situait à l'ouest du palais de l'intendant (Charbonneau *et al.* 1982:115). Un second projet de l'ingénieur, en 1692, propose en outre de clore tout le secteur du palais par une enceinte, mais la cour du roi n'accepte pas le projet (Charbonneau *et al*. 1982 : 116-117) (figure 28). Le major Provost fait construire un mur d'enceinte composé de redoutes en pierre reliées par une palissade débutant au palais de l'intendant (Charbonneau *et al*. 1982 : 117). Cette dernière ne répond plus aux besoins défensifs puisque la palissade est endommagée à plusieurs endroits. Beaucours propose alors de fermer la ville et le palais de l'Intendant par un ouvrage à corne triangulaire (Charbonneau *et al*. 1982: 120) (figure 29).

Grâce à l'analyse de ces données historiques, nous pouvons situer l'érection du mur d'enceinte du palais vers 1690. Cependant, les plans historiques ne semblent pas montrer les murs 72A700, 72A500, 72A600 et 72A650 avant 1739 sur un plan de Chaussegros de Léry (figures 28 à 31). En effet, les premiers plans montrent le mur d'enceinte et un corps de garde, mais notre opération se situe quelques mètres à l'ouest de ce corps de garde. Par contre, il se pourrait que le mur 72A700 fût érigé bien avant 1739. En effet, son mode de construction plus robuste que celui des trois autres murs porte à croire qu'il aurait pu être construit dans un but défensif, alors que les trois autres murs auraient rempli une fonction autre qui nous est inconnue. Nous ne savons pas à quoi ce bâtiment, sur le plan de Léry, a pu servir. Par contre, selon un document historique d'un plaidoyer datant de 1788, la « seconde partie de [la] maison à l'étage qui fait face au palais […] était, autrefois, l[e] colombi[er] de l'intendant français, donc il n'y avait ni fenêtres, ni cheminées »[8]. Selon ce document, ce bâtiment fut modifié afin d'y réaliser une demeure. Il se pourrait donc que nous ayons toujours les fondations de ce colombier ou du corps de garde, mais modifiées. Également, nous savons par contre que ce mur était érigé bien avant que les terres de l'intendance soient arpentées et cédées aux civils puisqu'un plan datant de 1790 montre les propriétés « *the inclosure walls of the yard, garden, and those of A, G, C, and D were standing at the time the grant was made* [soit en 1766] » (figures 33 et 33). Cependant, sur le même document, on mentionne que les bâtiments retrouvés sur la propriété de Zachariah Thompson furent reconstruits après 1766. Il se pourrait donc que le bâtiment représenté en A, G et B fut reconstruit après la Conquête et l'attaque américaine de 1775, soit entre 1781 et 1784. Puisque les bâtiments retrouvés après la Conquête de 1760 gardent le même tracé des murs retrouvés durant l'époque française, nous pensons que les fondations des murs français sont restées en place, mais que, peut-être, les parties supérieures hors-terre des murs furent réparées.

3.4.4. Phases VI : Période de réaménagement et d'occupation britannique et civile (1760 à *ca*. 1895)

Suite à la Conquête, les terres de l'intendance perdent leur vocation administrative. Peu à peu, les terres du site de l'îlot des Palais sont considérés comme un quartier résidentiel et/ou commercial, ou encore comme un quartier industriel. Il s'agit d'une période en constante évolution et mutation contrairement à la période

8. D'après un document provenant de la cause 3512 du fonds Cours des Plaidoyers communs du district de Québec, Matières civiles en générales, *John Painter, négociant, procureur de la dame et enfants de feu Zacharie Thompson contre Gother Mann, capitaine ingénieur demeurant près du Palais de l'intendant, 1788.* BAnQ-Q, TL15, S2, contenant 1980-09-008/44

précédente qui garda, durant près de quatre-vingt-cinq ans, une même vocation, soit un lieu de résidence et de travail pour l'intendance. Maintenant aux mains des Anglais, le site demeure en grande partie propriété publique et sert, durant quelques années, comme lieu de casernement pour les troupes anglaises (Guimont 1987 : 29). En effet, une semaine après la reddition de Québec le 17 septembre 1759, le palais est désigné comme quartier d'hiver pour le 78th Highlander et pour le 48e régiment en octobre (Moussette 1994 : 125). En 1765, à l'ouest de l'enceinte du palais, là où se trouvaient anciennement les jardins, des terres sont loties et concédées à des particuliers, soit à John Hay, Benjamin Price et Samuel Jacobs (figure 34). Quant au terrain situé à l'est du mur de l'enceinte, il est désormais occupé par le capitaine Zachariah Thompson (Guimont 1987 : 30). Bien qu'épargné lors de la Conquête, le palais est entièrement détruit lors d'un bombardement en 1775, afin de déloger les Américains s'y trouvant (Guimont 1987 : 30).

Événement 3 : Réaménagement d'une construction en habitation (*ca.* 1766 à 1785)

Lots 72A17, 72A18, 72A19, 72A20, 72A21 et 72A23

Les lots 72A17, 72A18, 72A19, 72A20, 72A21 et 72A23 témoignent d'un réaménagement réalisé en lien avec les murs de maçonnerie 72A500, 72A600, 72A650 et 72A700 afin de réaliser une habitation. Lors de la fouille, nous n'avons relevé aucune trace de tranchée de fondation près des murs 72A500, 72A600, 72A650 et 72A700. Cela nous laisse supposer que l'on aurait construit ces murs directement sur le sol naturel et finalement comblé l'espace entre les murs 72A600, 72A650 et 72A500 avec des sols afin de niveler les fondations de l'habitation pour y installer un plancher. La construction des murs reliés à l'enceinte aurait subi des réaménagements qui auraient fait disparaître les tranchées de construction. Également, on aurait modifié les murs afin de les placer au même niveau pour ainsi implanter les fondations. Cela voudrait dire que la construction aurait été réalisée en deux phases plutôt qu'une : les murs seraient plus anciens que les sols les entourant. C'est cette hypothèse qui nous semble la plus probable. Peu d'édifices furent érigés dans le secteur ouest du site au cours des XVIIe et XVIIIe siècles hormis le mur de fortification et les jardins de l'intendant. Cependant, après la conquête de 1760, une habitation en forme de « L » apparaît sur les plans historiques (figures 33 et 35). Cette construction appartenait à Zachariah Thompson dès 1766, ainsi que d'autres constructions et terrains. Puisqu'aucune autre construction ne semble présente dans le secteur de notre opération, nous pouvons supposer que nous sommes en présence de vestiges et de sols en lien avec la construction de cette habitation. L'hypothèse évoquée précédemment voulant que les murs soient plus anciens que les sols les entourant est vraisemblable, car nous savons que le bâtiment fut reconstruit vers 1781-1784 (figures 32 et 33). En effet, celui-ci fut, selon les documents historiques, détruit par les Américains le 31 décembre 1775 (Moussette 1994 :141). Les lots 72A17, 72A18, 72A19, 72A20, 72A21 et 72A23 retrouvés témoigneraient de cette reconstruction où l'on aurait réutilisé les murs existants pour assoir les fondations de l'habitation. On aurait rempli de sol (72A17, 72A18 72A20, 72A21 et 72A23) et de mortier (72A19) l'espace entre les murs afin de créer une base pour recevoir une aire de circulation de l'habitation sous la forme d'un plancher en bois (72A450). Il est à noter que bien que des artefacts furent retrouvés dans le lot 72A17, il semblerait que

ceux-ci soient en lien avec l'occupation et la destruction de l'habitation, expliquées au prochain événement, car ils furent retrouvés à l'interface avec le lot 72A16 et le vestige en bois 72A450.

Événements 4 et 5 : Occupation et destruction de l'habitation (*ca.* 1785 à 1868/1875)

Lots 72A16 et 72A450

Le vestige de bois 72A450 et le lot 72A16 constituent les traces à la fois d'une occupation et de la destruction d'une habitation datant de la fin du XVIII^e^ siècle jusqu'au troisième quart du XIX^e^ siècle. Le vestige de bois 72A450 brûlé et des artefacts fortement altérés par le feu et retrouvés dans le lot 72A16 nous font penser que nous sommes en présence d'un incendie. Lors des fouilles des années antérieures, les traces de feu découvertes dans le secteur de l'opération, dans des lots similaires, ont été attribuées à l'incendie de Saint-Roch en 1845 (Duchaine 2001 : 16 ; Arpin 2005 : 36). Cet incendie fut catastrophique et près de 1630 maisons et bâtiments furent détruits : il toucha 12 000 personnes dans Saint-Roch et une partie de la Basse-Ville (Vallières 2008 : 858). La Ville de Québec fut grandement touchée par de nombreux incendies majeurs au cours du XIX^e^ siècle, dû à la prédominance de constructions en bois, de rues étroites, de l'entassement de la population dans un milieu manufacturier et de l'entreposage de produit inflammable (Vallières 2008 : 857-860). Nous savons que le secteur du palais de l'intendant fut bel et bien affecté par l'incendie du 28 mai 1845 puisque la boulangerie de Clearihue, la propriété voisine de l'habitation à l'étude, est incendiée (Moussette 1994 : 172). Toutefois, les artefacts retrouvés sous et sur le plancher de bois (72A450) proposent une datation postérieure à cette grande conflagration. En effet, certains d'entre eux ont une datation minimale de 1868. Il est probable qu'un second incendie, non répertorié, ait affecté la maison. Il se pourrait donc qu'aucune trace de l'incendie de 1845 ne subsiste dans l'opération. Les artefacts retrouvés lors de la fouille de 2013 semblent suggérer une occupation des lieux durant une longue période de temps : il se pourrait aussi qu'un nettoyage des lieux fût réalisé après l'incendie de 1845 et qu'aucune trace du plancher ne subsiste outre quelques fragments d'artefacts.

Tel que rapporté précédemment, les données recueillies en 2013 ont plutôt révélé une occupation continue de la fin du XVIII^e^ siècle jusqu'à environ 1868/1875. En effet, les artefacts recueillis dans le lot 72A16 et à l'interface supérieure du lot 72A17 ont révélé une variété d'artefacts d'une datation très variée, mais on retrouve majoritairement des artefacts datant du XIX^e^ siècle. À la lumière de ces informations, nous proposons l'hypothèse, non pas que la demeure ait simplement servi de résidence aux ingénieurs comme l'ont supposé Duchaine (2001 : 16) et Arpin (2005 : 35-36), mais plutôt à une occupation continue de plusieurs propriétaires autant militaires que civils. Les prochains paragraphes démontrent cette hypothèse.

Selon les recensements de 1795, 1798 et 1805, deux ingénieurs militaires habitèrent l'enceinte de l'intendance. Puisque les habitations se trouvant sur les terres de l'intendance ne comportent pas de numéro d'immeuble à cette époque, aucun indice ne vient appuyer la proposition que ces ingénieurs habitèrent la résidence

érigée par Thompson en 1766. Cependant, les écrits de Bouchette laissent supposer que la résidence qui se trouve dans le secteur des opérations 72, 34 et 39 était désignée pour servir de résidence aux ingénieurs en chef. En effet, « près des ruines est un petit bâtiment conservé en bonne réparation, et qui sert de résidence à l'ingénieur en chef de la garnison; depuis l'époque de sa démolition, une petite partie qui exigeait peu de dépense pour la rétablir, a été convertie en magasins pour le gouvernement » (Bouchette 1815 : 475-476). Selon le recensement de 1795[9], deux domestiques protestants habitent chez le colonel Mann dans l'enceinte de l'intendance. En 1798, Mann semble présent lors du recensement puisqu'on y dénombre un certain colonel Mann, ingénieur[10]. Ralph Henry Bruyeres succéde à Mann à titre d'ingénieur commandant des deux Canadas lorsqu'il devient lieutenant-colonel le 1er juillet 1806 (Spurr 1983). Cependant, il semblerait que ce dernier habitait déjà la demeure avant sa promotion, puisque le recensement de 1805 mentionne qu'un dénommé major Bruère (Bruyeres), ingénieur, habitait déjà les lieux en compagnie de trois autres individus[11]. Un troisième ingénieur semble avoir pris quartier dans l'ancienne demeure de Thompson. Il s'agit de l'officier et ingénieur militaire, Elias Walker Durnford qui durant son affectation de commandant du génie royal, de 1816 à 1831, réside en premier lieu dans une section restaurée de l'ancien palais, puis avec sa famille dans une résidence de la rue Saint-Louis à Québec (Charbonneau 1988). Nous ne savons pas exactement quand ce dernier a déménagé, mais nous savons que, selon l'annulaire de la ville de Québec de 1826, ce dernier habite sur la rue Saint-Louis, soit avant la fin de son mandat[12].

Par la suite, en 1820, l'armée britannique décide de vendre à des civils les terrains vacants longeant la rue Saint-Vallier du palais de l'intendant, soit de la propriété de John Hay à l'est du site jusqu'au terrain de la potasse (Moussette 1994 : 161). En tout, la parcelle de terre sera divisée en sept lots et sera vendue à l'encan (Moussette 1994). Sur le plan de Durnford (figure 36) datant de mars 1820 on peut y déceler ces sept lots. Le lot un est attribué à Augustin Wexler, les lots deux et trois au boulanger James Clearihue (Sénior), les quatrième et cinquième lots sont à J. Deblois, mais Clearihue rachète les deux parcelles quelques mois plus tard. Le sixième lot est adjugé au notaire Jean Bélanger et au marchand-boucher John Anderson (Guimont 1987 : 32-33). La dernière parcelle, soit le lot 7, est vendue à un dénommé Gain[13].

Le secteur prospecté par l'opération 72 se situe au nord-ouest du lot 6 acquis par Bélanger et Anderson (figure 36). En effet, le 14 juin 1820, Jean Bélanger et John Anderson acquièrent aux enchères, pour la somme de 920 livres, le lot numéro six consistant à :

> *« fifty feet eight inches and a half English measure in front upon Saint-Vallier street and having the same breadth in the rear, the western side consisting of one hundred and twenty tree feet tree inches and the eastern side one hundred and twenty one feet one there abouts English meassure*

9. « Mann ». Recensements paroissiaux de Notre-Dame-de-Québec, 1795. BAnQ.
10. « Mann ». Recensements paroissiaux de Notre-Dame-de-Québec, 1798. BAnQ.
11. « Bruère ». Recensements paroissiaux de Notre-Dame-de-Québec, 1805. BAnQ.
12. Smith, John. 1826. *The Quebec Directory, or Strangers' Guide in the City, for 1826.* T. Cary & Co., Québec. p. 17.
13. Mention, sur le plan de vente, du nom du propriétaire du terrain 7 dans le greffe d'Archibald Campbell, *Sale, Peregrine Maitland Knight to Jean Belanger and John Anderson, 14 juin 1820*. BAnQ-Q, CN301,S49, microfilms No 1-1535 (M173/167).

> *bounded in front by Saint-Vallier street in the rear by Governement proprety, on the East by lot number five adjudged to J. Deblois [*plus tard à James Clearihue*] and on the West by a new street [*future rue Vallière*] together with the house and the buildings erected […] »*[14]

Sur cette propriété, on retrouve entre autres l'ancienne demeure de l'ingénieur en chef. Anderson et Bélanger ne semblent pas avoir habité les lieux puisque selon le recensement de 1831[15] et l'annulaire de la ville de 1826[16] ceux-ci habitent la rue Buade pour Anderson, et la rue Saint-Jean en ce qui concerne Bélanger.

Cinq années après l'achat du lot 6, Bélanger et Anderson vendent une partie du terrain à Mary Neilson pour cinq cents livres. En effet, le 5 février 1824, Mary Neilson, épouse non commune en biens de Thomas Lee, acquiert :

> « une partie d'emplacement et maison située au quartier du Palais comprenant la maison et ailes ci-devant occupée par l'ingénieur en chef avec la cuisine en arrière d'icelle, le tout se trouvant borné par devant à l'ouest par la rue qui descend de la rue Saint-Vallier à ladite maison et par derrière à l'est au terrain de James Clearihue, d'un côté au Nord au chemin qui se trouve au pignon de ladite maison qui n'est point encore à l'usage du public et l'autre côté au sud par l'alignement sud du pignon de la cuisine appartenant et dépendante de la dite maison avec droit de passage pour ladite acquéreuse en communs avec lesdits vendeurs par la porte cochère qui se trouve sur l'autre partie du dit emplacement et qui reste aux dits vendeurs tant que la rue ou chemin qui se trouve au nord de la maison […] ne sera pas ouvert à l'usage du public […] »[17].

Cependant, il ne semblerait pas que Mary Neilson ait habité la demeure qui s'y trouvait, et si c'est le cas, elle n'y vécut que brièvement. L'année précédente, soit en 1825, cette dernière avait acquis également 26 lots dans la ville de Québec de William Burns (Bervin et Robert 1987). Les données que l'on possédait précédemment concernant Mary Neilson étaient que cette dernière possédait toujours le terrain en 1845 (Guimont 1987 : 38). Cependant, un avis public de la *Gazette de Québec*[18] datant du 17 juillet 1834, démontre le contraire. En effet, selon l'avis de saisie de terres et d'héritages publié par le Shérif dans le journal, 17 propriétés appartenant à Mary Neilson sont vendues, mais le terrain de la rue Saint-Vallier ne fait pas partie de ce nombre. À sa mort, Mary Neilson cède toutes ses terres à son seul héritier et seul enfant, William Lee. Elle serait décédée avant le 17 juillet 1834, date de l'avis de saisie des terres. De plus, un contrat de vente datant de 1845 mentionne que cette dernière aurait vendu sa propriété à William Burns dont elle avait acheté d'autres propriétés le 7 janvier 1825[19].

14. Greffe d'Archibald Campbell, *Sale, Peregrine Maitland Knight to Jean Belanger and John Anderson, 14 juin 1820*. BAnQ-Q, CN301,S49, microfilms No 1-1535 (M173/167).
15. *Recensement du Bas-Canada, 1831*. BAC.
16. Smith, John. 1826. *The Quebec Directory, or Strangers' Guide in the City for 1826.* T. Cary & Co., Québec, p. 8 et 9.
17. Greffe de Roger Lelièvre, *Vente de Jean Bélanger et John Anderson à Mary Neilson, 5 février 1824*. BAnQ-Q, CN301,S178, microfilm n° 1-4889 (M173/659).
18. « Ventes par le shérif, district de Québec : *Alias Fieri Facias ». La Gazette de Québec/The Quebec Gazette*, 17 juillet 1834, Vol. XI (39), p. 341. BAnQ, microfiches MIC/B524\62171.
19. Greffe de John Simpson Hossack, *Vente entre Paul Lepper et George Bisset, 8 août 1845*. BAnQ-Q, CN301,S137, microfilm No 1-4023 (M173/501).

William Burns fut propriétaire de la demeure de 1825 jusqu'à sa vente par succession réalisée le 26 avril 1830. En effet, ce dernier meurt célibataire le 25 septembre 1829 (Bervin et Robert 1987). Le recensement de 1825 mentionne simplement qu'il habite la Basse-Ville[20]. Cet homme d'affaires, officier de milice et homme politique aurait plus précisément habité le quartier Saint-Pierre (Bervin 1982 : 5). Il pourrait donc avoir habité la demeure retrouvée lors de la fouille de 2013. À la suite de sa mort, la propriété est vendue à John Davison[21]. Ce dernier aurait possédé la demeure entre 1830-1839.

Le 23 mars 1839, la propriété est vendue à Paul Lepper[22]. Il fut propriétaire de 1839 à 1845. Il semblerait que ce dernier aurait possiblement habité la demeure puisque dans le recensement de 1842 ce marchand et brasseur habite la rue Saint-Vallier avec sa femme, Eliza Atkins et cinq autres individus[23]. Il déménage par la suite dans une demeure située entre les rues Saint-Paul[24] et Saint-Charles[25]. De plus, il semblerait que ce dernier ait acheté, à l'époque de la vente de la résidence, l'ancienne brasserie de McCallum, la *St. Charles Brewery*, également connue sous le nom de *Lloyd and Lepper's Brewery* et située sur les rues Saint-Charles et Saint-Paul (Fiset 2001 : 94-95).

Finalement, la demeure est transmise par vente à George Bisset le 8 août 1845[26]. Nous savons que ce dernier fait construire une fonderie sur les anciennes terres du palais qu'il acquiert dès 1846 (Guimont 1987 : 39). Cependant, la datation de certains artefacts nous laisse supposer que la propriété n'aurait pas été transformée instantanément en fonderie comme nous le croyions au départ. L'inventaire après décès de la femme de Bisset, Maria Badenoch, révèle que leur maison est attenante à la fonderie située sur la rue Saint-Vallier[27]. L'inventaire décrit la demeure comme étant répartie sur deux étages. Elle est constituée d'une salle à manger, d'une cuisine, d'un salon (*parlo[u]r*), d'un hall et trois chambres à coucher réparties sur les deux étages. Bisset vécu avec sa femme, ses quatre enfants (Alexandre, Ann, George et James) et trois domestiques (John Tait, Margaret Donney et Ann Breman)[28]. Le recensement de 1851 mentionne également que la résidence est en pierre et que Bisset possède un cheval ainsi qu'une vache sur sa propriété[29].

20. *Recensement du Bas-Canada 1825*. BAC.
21. Greffe de John Simpson Hossack, *Vente entre Paul Lepper et George Bisset, 8 août 1845*. BAnQ-Q, CN301,S137, microfilm No 1-4023 (M173/501).
22. Ibid.
23. *Recensement du Canada-Est de 1842*. BAC.
24. Mackay, Robert W.S. 1850. *Mackay's Quebec Directory, Corrected in July 1850*. Mackay's, Quebec, p. 94.
25. Hawkins, Alfred. 1844. *The Quebec Directory and Stranger's Guide to the City & Environs, 1844-5*. W. Cowan and Son, Québec, p. 158.
26. Greffe de John Simpson Hossack, *Conveyance of Paul Lepper to George Bisset*, 8 août 1845. BAnQ-Q, CN301,S137, microfilm No 1-4023 (M173/501).
27. Greffe Fisher Langlois, *Inventory of the community of property which between George Bisset and the late Maria Badenock his wife, 20 janvier 1868*. BAnQ-Q, CN301, S150, contenant 1975-00-194/18.
28. *Recensement de 1851*. BAC.
29. Ibid.

Événement 6 : Transformation de l'habitation en fonderie (ca. 1868 à 1875)

72A400

Suite à la destruction de l'habitation de Bisset, probablement par le feu, on aurait transformé celle-ci en une fonderie. Il semblerait que l'on ait réutilisé les anciennes fondations en maçonnerie 72A500, 72A600, 72A650 et 72A700. On aurait également posé un plancher de bois (72A400) par-dessus les anciens sols et vestiges de l'habitation.

Par sa position stratigraphique se situant sous des vestiges associés à Boswell, nous savons que le vestige de bois 72A400 est antérieur à l'époque où Boswell acquiert le lot en 1895 (Guimont 1987 : 40). De plus, ce vestige est situé directement sous une épaisse couche composée de sable noir et de marbrures de sable argileux rougeâtre que nous avons associé tous deux à du sable de fonderie (nous y reviendrons au prochain événement). Ces traces archéologiques nous laissent supposer que nous sommes en présence d'un plancher associé à un bâtiment ayant été utilisé dans une fonderie. Par contre, la datation de la construction de ce plancher de bois est incertaine, puisqu'aucun artefact retrouvé ne permet de la préciser outre le fait que nous sommes en présence d'un vestige datant du XIX^{e} siècle.

Le même vestige (34A11) fut retrouvé dans l'opération 34, soit l'opération dont nous avons repris une section déjà fouillée. Ce dernier fut associé à un bâtiment ayant servi « pour entreposer le charbon de bois utilisé comme combustible pour faire fonctionner la fonderie, principalement en raison de la présence d'une couche compacte de couleur noire (34A7) » (Duchaine 2001 : 17). Selon elle, il pourrait s'agir de l'un des deux bâtiments inscrits « *locker* » (figure 37) sur un plan de 1879 (Duchaine 2001 : 18). Également, elle émet l'hypothèse que le plancher retrouvé serait une reconstruction datant de la fin des années 1860 suite à l'incendie qui toucha la fonderie de Bisset en 1853 (Duchaine 2001 : 17). Un second vestige en bois, semblable à celui retrouvé dans notre opération et dans l'opération 34 fut retrouvé dans l'opération 39 (39C150). Arpin (2005 : 38) l'associe à l'époque de Bisset, mais date plutôt le plancher de 1846 lors de la construction de la fonderie par Bisset dans le secteur. Elle ne précise cependant pas à quel bâtiment ce plancher est associé.

Pour notre part, nous réfutons en partie ces interprétations. Cependant, nous croyons, comme elles, que nous sommes en présence d'une construction datant de la période de la fonderie Bisset. Premièrement, nous soutenons que le vestige 72A400 est plus récent que 1846, datation proposée par Arpin (2005 : 38-39), et nous proposons plutôt une datation se situant entre 1868 et 1875. Cette datation se situe près de la datation proposée par Duchaine (2001 : 17), soit qu'il fut construit vers la fin des années 1860. Grâce à différents documents historiques et archéologiques, nous proposons l'hypothèse que ce dernier fut construit à l'époque de George Bisset. En effet, nous avons retrouvé, sous le vestige en bois 72A450 dans le lot 72A17, un bouton possédant une marque datant entre 1868 et 1883. Nous savons donc que le plancher de bois 72A400 ne peut pas être plus ancien que 1868. De plus, un plan d'assurance datant de 1879 (figure 37), montre que l'opération 72 se situerait dans le bâtiment inscrit « *Iron Foundry Built 1670* ». Cela nous indique donc que le secteur où

se situe l'opération était déjà occupé par une fonderie en 1875. Deuxièmement, nous rejetons l'interprétation de Duchaine voulant que le bâtiment représenté par le plancher de bois soit l'un des « *lockers* » situé sur le plan de 1879 puisque ces derniers se situent beaucoup trop au sud de nos deux opérations. Également, ces derniers appartiendraient plutôt au lot cadastral 1958 du cadastre officiel de la ville de Québec plutôt qu'au lot 1959 appartenant à George Bisset (figure 38). En effet, un contrat de vente du terrain au sud de notre opération en 1847, entre Mary Petry, veuve de John Anderson, à Barthélémy Pépin dit Lachance stipule que la vente du terrain vient avec les dépendances érigées[30]. Également, un second contrat de vente du même terrain passé devant notaire en 1884, soit durant les années de l'occupation de la fonderie Bisset, stipule un emplacement avec deux maisons et hangar construits, borné au nord et à l'est par Georges Bisset[31]. On peut donc supposer que ces hangars ou dépendances pourraient être ces « *lockers* » présents sur le plan de Goad datant de 1879 et dont parle Duchaine.

Événement 7 : Occupation de la fonderie (1868 à 1894)

72A14

Au-dessus du plancher de bois 72A400, nous avons découvert une épaisse couche de sable noir profond comportant des marbrures de sable argileux rougeâtre (72A14). Nous avons associé ce lot à une occupation liée à une fonderie dont les activités ont pu dater entre 1868 et 1894. En effet, le sable noir profond retrouvé au lot 72A14 et comprenant des marbrures de sable argileux rougeâtre est normalement retrouvé dans des contextes associés à une fonderie utilisant la technique de moulage en sable (Samson 1998 : 199).

Le même lot fut également retrouvé dans les opérations 34 et 39. Lors de la fouille de l'opération 34, Duchaine (2001 : 18) avait interprété cette couche de sol noir (34A7) comme étant une couche charbonneuse pouvant se rapprocher des sols découverts aux forges du Saint-Maurice composés de charbon presque pur. Le sable rougeâtre retrouvé dans la couche 34A7 fut associé à du sable de moulage. Dans l'opération 39, l'interprétation du sol noir et des marbrures est sensiblement la même que pour l'opération 34. Ces sols furent interprétés par Arpin (2005 : 39) comme étant une épaisse couche de suie provenant de la chauffe du métal alors que le sable rougeâtre résulterait du moulage de ce métal.

Bien que nous soyons d'accord avec les interprétations faites antérieurement concernant le fait que le sol retrouvé constitue une couche d'occupation en lien avec des activités d'une fonderie, nous proposons une interprétation quelque peu différente de ces dernières. En effet, nous ne pensons pas que le sol noir retrouvé soit un sol composé de suie ou encore de charbon. Notre hypothèse veut que ce sol noir soit le même que les marbrures rouges. En effet, au toucher les deux sables sont identiques hormis que celui ayant les marbrures rougeâtres contient de petites inclusions d'argile. En fonderie,

30. Greffe d'Alexandre-Benjamin Sirois Duplessis, *Vente de Mary Pétry, veuve de John Anderson, Jane Anderson, William Henry Allen Davies, Caroline Anderson, Catherine Mayant Anderson, Anne Maria Anderson, William Anderson et Septima Harriot Anderson à Barthélémy Pépin dit Lachance, 14 janvier 1847*. BAnQ-Q, CN301,S255, microfilm n° 1-5751 (M173\983).

31. Greffe Joseph Allaire, *Vente de Marie Dénechaud à J. Elzéar Cyrille Pelletie, 5 février 1884*. BAnQ-Q, CN301,S377, contenant 1994-12-049/5).

le sable de moulage utilisé peut être de différentes couleurs, mais le rouge semble très utilisé encore aujourd'hui dans les fonderies (Vapeur 45 2005). Le sable utilisé lors du moulage est spécifique à la fonderie : il est normalement constitué principalement de silice et d'argile auxquelles on rajoute un peu d'eau et de liants (ex. : huiles) afin d'assurer sa plasticité (ROBAR Industries Ltd 2009). Le sable de moulage devient noir lorsqu'il est exposé au métal en fusion lors de la coulée (ROBAR Industries Ltd. 2009). Le sable non brûlé pendant la coulée est réutilisable puisque ce n'est pas le sable qui brûle, mais bien les liants (Vapeur 45 2005). Quant au sable pollué après la coulée, soit le mélange de sable contenant de l'huile et brûlé (sable noir), il peut être réutilisé afin d'exécuter des travaux ne nécessitant pas une grande précision tels des lingots (Vapeur 45 2005). Également, nous savons que la fonderie Bisset utilisa la technique de moulage en sable puisque dans l'inventaire après décès de l'épouse de Georges Bisset, il est fait mention que ce dernier possède quarante-six tonnes de sable à moulage évaluées à deux cent vingt dollars[32]. Étant donné l'épaisse couche de sable noir que nous avons retrouvée comparativement au sable rouge, nous sommes plutôt en accord avec l'hypothèse que nous soyons en présence d'un lieu d'entreposage plutôt que d'une aire de travail. Il se pourrait que le sable de fonderie, une fois utilisé, fût entreposé dans le secteur de notre opération afin d'être réutilisé.

Bien que nous sachions que ce sol ait pu appartenir à une fonderie, aucune certitude ne réside quant à son propriétaire. En effet, il y aurait eu non seulement une fonderie sur le site, mais deux. Le 8 août 1845, George Bisset achète de Paul Lepper[33] la propriété précédemment décrite dans l'événement 5. Il acquit également, le 3 avril 1846, de James Clearihue trois lots limitrophes au terrain acheté l'année précédente[34]. Ces lots concordent, sur la figure 36, aux lots trois, quatre et cinq du plan de Durnford datant de 1820. Fait intéressant, à cette époque, le quadrilatère borné au nord par les ruines du deuxième palais devenu propriété du Gouvernement, à l'est par la rue Saint-Nicolas, au sud par la rue Saint-Vallier et à l'ouest par la future rue Vallière appartient à quatre propriétaires différents, dont trois sont liés par le mariage. À l'est complètement du quadrilatère, on retrouve le marchand-épicier Alexandre Fraser[35] suivi de la boulangerie Clearihue, désormais entre les mains de James Clearihue fils et de John Frew[36], au centre et au coin nord-ouest du quadrilatère on retrouve George Bisset et finalement au coin sud-ouest par Barthélémy Pépin dit Lachance. Il semblerait que Ann Badenoch, femme de James Clearihue sr., Maria Badenoch, femme de George Bisset et Mary Badenoch, femme de Alexandre Fraser aient été trois sœurs.

Comme nous l'avons expliqué précédemment avec l'interprétation de la construction du plancher de bois 72A400, nous ne savons pas exactement à quand remonte la transformation de l'habitation de Bisset en fonderie. Nous pouvons

32. Greffe de Fisher Langlois, *Inventory of the community of property which existed between George Bisset and late Maria Badenock his wife, 20 janvier 1868*. BAnQ-Q, CN301, S150, contenant 1975-00-194/18.
33. Greffe de John Simpson Hossack, *Conveyance of Paul Lepper to George Bisset, 8 août 1845*. BAnQ-Q, CN301,S137, microfilm No 1-4023 (M173/501).
34. Greffe d'Archibald Campbell, *Sale by James Clearihue to George Bisset, 3 avril 1846*. BAnQ-Q, CN301,S49, microfilms No 1-1550 (M173/182).
35. Greffe d'Archibald Campbell, *Sale by James Clearihue to Alexandre Fraser, 22 décembre 1845*. BAnQ-Q, CN301, S49, microfilm No 1-1549 (M173/181).
36. Greffe de Edward Glackmeyer, *Accord entre James Clearihue jr. et James Clearihue sr*., 30 janvier 1847; *Société entre James Clearihue jr. et John Frew*, 30 janvier 1847; *Vente de James Clearihue sr. à Clearihue & Frew*, 30 janvier 1847. BAnQ-Q, CN301, S116, microfilm No 1-3395 (M173/436), enregistrements 24 à 26.

simplement proposer une date qui se situerait entre 1868 et 1875. Il se pourrait que la transformation ait eu lieu après le décès de la femme de Bisset en 1868[37]. Bien que peu d'indices archéologiques nous soient fournis quant à la datation des sols, la consultation de sources historiques nous a permis d'approfondir les données que nous possédions sur la fonderie Bisset. En 1868, la fonderie attenante à la résidence était composée d'un atelier de finition réparti sur deux étages, d'un atelier de modelage, d'une forge, d'un « *general fittings* » et d'un « entrepôt » (*stock*)[38]. Nous savons que Bisset était spécialisé dans l'usinage de tuyaux en fer et autres objets en fonte et en fer battu (Guimont 1987 : 39). Il est à noter qu'un grand nombre des pièces métalliques rouillées furent retrouvées lors de la fouille, mais que malheureusement aucune forme précise ne pouvait être déterminée. Nous avons cependant remarqué que ces objets étaient pour la plupart de forme circulaire. Il se pourrait qu'il s'agisse de ces tuyaux en fonte dans lesquels se spécialisait Bisset. Également, une annonce placée dans l'annuaire de la ville de Québec en 1867 révèle que George Bisset était ingénieur et fondeur et qu'il fabriquait plus que des tuyaux, mais également des pièces pour les trains, par exemple (figure 39). Nous savons également qu'il s'agissait de l'une des plus importantes fonderies de la ville de Québec à l'époque si ce n'est pas la plus importante. Dès 1851, la fonderie employait près de 40 travailleurs et augmenta ce nombre, en 1870, à 52 personnes comparativement aux autres fonderies qui employaient entre 4 et 23 employés (Vallière 2008 : 1151). En 1860, la fonderie avait une valeur de production supérieure à ses compétiteurs, mais en 1870 sa valeur était moindre que son compétiteur le plus direct (Vallière 2008 : 1151). George Bisset Jr. semble avoir travaillé pour son père avant sa mort[39]. George Bisset père décède d'un problème au cœur le 23 septembre 1879 à l'âge de 72 ans : il est inhumé au *Mount Hermon Cemetery*[40]. Ses fils semblent avoir repris la fonderie, quelque temps après sa mort, puisque chacun des trois garçons, James, George et Alexander, sont enregistrés dans l'annuaire de la ville de Québec datant de 1880-81 comme étant propriétaires de la *Bisset Brothers*[41]. Malheureusement, après quarante-quatre ans de service, la fonderie Bisset ferme ses portes pour cause de faillite en 1889[42].

Le lot de terre où était érigée l'ancienne fonderie et désormais entre les mains des fils de Georges Bisset, soit James, Alexander et George est vendu par le shérif de la ville. Les deux tiers indivis du lot no 1959 appartenant à James et Alexander Bisset sont vendus à raison d'une rente annuelle de 240 $ par année aux représentants de feu James Clearihue[43]. Le tiers restant indivis du même lot appartient à George Bisset[44]. L'ensemble des lots à vendre comprenait une fonderie, un atelier de construction pour les machines et autres bâtisses sus-érigées, avec les machines, outils et autres effets en faisant partie[45]. Le tiers appartenant à George Bisset est vendu par le shérif à Thomas

37. « Maria Badenoch ». *Registre d'inhumation du Mount Hermon Cemetery, 1848-1904*. BAnQ.
38. Greffe de Fisher Langlois, *Inventory of the community of property which between George Bisset and the late Maria Badenoch his wife*, le 20 janvier 1868. BAnQ-Q, CN301, S150, contenant 1975-00-194/10.
39. *Recensement de 1871*. BAC.
40. « George Bisset ». *Registre d'inhumation du Mount Hermon Cemetery, 1848-1904.* BAnQ.
41. Anonyme. 1880-81. *Cherrier's Quebec Directory*. Cherrier & Co., Quebec. BAnQ.
42. « Mandat du curateur, Dans l'affaire de James Bisset, George Bisset et Alexandre Bisset […] (no 1696) ». *Gazette officielle du Québec/Quebec Official Gazette*, Vol. XXI (38), 21 septembre 1889, p. 1898-1899. BAnQ.
43. Ibid
44. « Mandat du curateur, James Reed, de la Cité de Québec, marchand, contre George Bisset […] (no 1972) ». *Gazette officielle du Québec/Quebec Official Gazette*, Vol. XXI (38), 21 septembre 1889, p.1899. BAnQ.
45. « Mandat du curateur, James Reed, de la Cité de Québec, marchand, contre George Bisset […] (no 1972) ».

H. Morris et celui de James et Alexander Bisset à Antoine Gagnon (Guimont 1987 : 40). Quelques mois plus tard, Antoine Gagnon rachète la partie de Thomas H. Morris. Selon les annuaires de la ville, la fonderie aurait eu pour nom la *Quebec Machine & Foundry*[46] et Gagnon et Frères[47]. Cette entreprise fut de courte durée puisqu'un incendie la détruisit en 1894. Selon le périodique *La Semaine Commerciale* datant du 14 décembre 1894, on « [mentionne] encore un gros incendie, qui a détruit de fond en comble mercredi soir la fonderie Gagnon et Frères, rue Saint-Vallier, au Palais. Les pertes évaluées à 15 000 $ sont en grande partie couvertes par les assurances »[48]. L'année suivante, Antoine Gagnon vend ses propriétés à Vesey Boswell[49]. Ce dernier possédait déjà, à l'est, le terrain contigu à celui de la fonderie.

3.4.5. Phases VIIc et VIId : Brasserie Boswell and Brother (*ca*. 1895-1919)/Boswell-National Breweries Ltd (1919-1968)

Dès 1852, les terrains qui jadis abritaient toute l'intendance sont acquis progressivement par Joseph Knight Boswell. En effet, les terrains appartenant à Ann Badenoch, veuve de James Clearihue, voisin de la fonderie, sont vendus à Boswell le 5 juin 1852[50]. Une brasserie est construite sur les terrains quelque temps après l'acquisition (Guimont 1987 : 41). Cependant, l'emplacement de notre opération n'est acquis par la brasserie que quarante-trois ans plus tard par Vesey Boswell fils de J. K. Boswell, soit en 1895 (Guimond 1987 : 47).

Événement 8 : Destruction de la fonderie et construction de l'entrepôt frigorifique (1933 à 1940/45)

Lots 72A11, 72A14a, 72A14b, 72A15, 72A100, 72A150, 72A250, 72A300, 72A350 et 72A550

Selon l'acte de vente du 28 septembre 1909, la compagnie *Boswell and Brother Limited* vend ses propriétés à la *National Breweries Limited*, dont une fonderie et d'autres bâtiments sur le lot 1959 (Guimont 1987 : 53), soit le lot sur lequel l'opération 72 se situe. Cet acte de vente suggère que la fonderie Gagnon et Frères ne fut pas démolie en 1895 tel que nous le pensions au départ. Selon les plans de 1911, 1917 et 1923, un hangar (*shed*) et un entrepôt à bière (*beer storage*) ont existé à l'emplacement de l'ancienne fonderie. Cependant il semblerait qu'aucune trace archéologique de ces bâtiments ne fut retrouvée dans l'opération 72 (figures 40 à 42). Ces niveaux furent probablement effacés lors de la destruction de la « fonderie » pour la construction de l'entrepôt frigorifique. En regardant l'évolution des plans depuis 1820, on remarque que l'emplacement de l'habitation retrouvée dans l'opération garde les mêmes dimensions. C'est pourquoi nous croyons que les fondations, et peut-être les murs,

Gazette officielle du Québec/Quebec Official Gazette, Vol. XXI (38), 21 septembre 1889, p.1899. BAnQ.

46. Anonyme. 1890. *L'Indicateur de Québec & Lévis (1890-1891)*. Boulanger & Marcotte, Québec, p.101. BAnQ; Anonyme. 1891. *L'Indicateur de Québec & Lévis (1891-1892)*. Boulanger & Marcotte, Québec, p.96. BAnQ; Anonyme. 1892. *L'Indicateur de Québec & Lévis (1892-1893)*. Boulanger & Marcotte, Québec, p.100. BAnQ.

47. Anonyme. 1894. *L'Indicateur de Québec & Lévis (1894-1895)*. Boulanger & Marcotte, Québec, p.112. BAnQ.

48. *La semaine commerciale*, Vol.1 (18), 14 décembre 1894, p. 14. Notre mémoire en ligne.

49. Greffe de Edouard Graves Meredith, *Vente de Antoine Gagnon à Vesey Boswell, 4 juillet 1895*. BAnQ-Q, CN301,S442, contenant 2010-11-009/150.

50. Greffe de Daniel McPherson, *Conveyance, Ann Badenock, widow of the late James Clearihue and Joseph Knight Boswell*, 5 juin 1852. BAnQ-Q, CN301/S196, microfilm n°1-5068 (M173/742).

furent réutilisées tout au long du XIX^{e} siècle jusqu'à la destruction du bâtiment en 1933. En effet, ce n'est qu'à partir des plans de 1940/45 (figure 43) que les dimensions et la forme du bâtiment semblent avoir changé : le bâtiment est plus grand et désormais en béton (« *cold storage* » en jaune, soit en béton) (figure 43) et non plus en pierre comme en 1917 et 1923, (bâtiment « *beer storage* » en bleu, soit en pierre) (figures 41 et 42).

Une nouvelle construction est érigée à l'automne 1933 au 118 rue Saint-Vallier, sur le lot 1959 (Guimont 1987 : 56-57). Selon le permis de construction,

> « le bâtiment aura 24 pieds de front sur 24 arrière et de 29 pieds de haut. La fondation sera posée sur le roc et sera en béton. [De plus,] l'édifice sera en brique et l'épaisseur des murs sera de 12 pouces. La charpente sera en acier et les planchers en béton. L'édifice aura un toit plat en gravois. » (Guimont 1984 : 56)

Aucune certitude ne subsiste quant à l'emplacement exact de ce bâtiment puisque le cadastre 1959 est très vaste. Cependant, les plans de 1911 et de 1940/45, et une photographie de 1934, montrent l'évolution du secteur ouest et nous laisse supposer que le bâtiment décrit dans le contrat de construction est bel et bien le bâtiment retrouvé dans l'opération 72 (figures 43 à 45). En effet, si l'on regarde le plan d'assurance de 1957 on peut apercevoir que l'entrepôt frigorifique (*cold storage*) est décrit comme étant une construction avec des fondations en béton armé (rein. conc. cons.), des murs en brique (bk.) et des protections en acier (prot. steel). Cette description ressemble au bâtiment décrit dans le contrat de construction. Cependant, nous avons retrouvé lors de la fouille, sous les vestiges de béton, un artefact *in situ* dans le lot 72A11 près du tuyau 72A350 qui propose une datation contraire (figures 19 et 20). En effet, l'artefact retrouvé, soit une bouteille avec une inscription sur son fond, semble avoir été fabriqué en mai/juin 1941 ou en mai/juin 1951 (CeEt-30-72A11-1). Nous proposons donc que la datation de construction de l'édifice soit repoussée puisque les vestiges et sols retrouvés associés à l'entrepôt frigorifique ne peuvent être plus anciens que 1941. Il se pourrait par ailleurs qu'il y ait eu d'autres constructions entre la fonderie et le bâtiment retrouvé, mais que celles-ci furent démolies pour faire place à l'entrepôt.

Par les années passées, la construction de l'édifice fut interprétée comme ayant été réalisée en plusieurs étapes sur un certain nombre d'années. Nous rejetons cette affirmation et nous croyons plutôt que le bâtiment fut érigé en une seule phase. Étant donné qu'un grand nombre de vestiges et de sédiments furent retrouvés lors de la fouille en lien avec l'entrepôt frigorifique, soit les lots de sol 72A11, 72A14a, 72A14b et 72A15, les vestiges de béton 72A100, 72A250 et 72A300, le papier goudronné 72A150, le vestige de tuyauterie 72A350 et le vestige en bois 72A550, nous avons préféré les séparer par ordre de déposition et de construction afin de faciliter la lecture et la compréhension.

8a : Pose d'une fondation

Lots 72A14a, 72A14b, 72A15, 72A300 et 72A550

Afin de construire ce bâtiment de béton, on a dû entreprendre la mise en place des assises de ce bâtiment. Dans le devis de construction, on dit que les fondations seront posées directement sur le roc et seront en béton. Nous croyons que le pilier 72A300 serait l'une des fondations de ce devis ou d'une construction semblable. Il semblerait que l'on ait préféré les fondations dites profondes ou sur pieux, généralement utilisées lorsque le sol est de mauvaise qualité (Anonyme n.d.). Également, on coulera le béton sur place si le bon sol est à une grande profondeur (Anonyme n.d.). Dans le cas présent, il semblerait que cela soit le cas. On aurait creusé, manuellement ou mécaniquement, un grand trou profond, détruisant par le fait même une partie de la fonderie, de l'habitation et du mur de fortification et bâtiment relié. En effet, on remarque que le mur de maçonnerie 72A500 semble avoir été coupé ce qui suppose que ce dernier pouvait se prolonger vers le pilier. On aurait également traversé toutes les strates d'occupation que recélait l'opération. Une fois le trou réalisé pour l'implantation du pilier, il semblerait que l'on ait coulé le béton en plusieurs niveaux, au moins trois. En effet, la forme « pyramidale » de cette structure suggère que l'on aurait creusé mécaniquement plutôt que manuellement. On aurait creusé une grande superficie plutôt qu'un trou isolé afin de construire le pilier. Cette forme pyramidale, à une telle profondeur, serait impossible à creuser manuellement sans que les parois s'effondrent sur l'ouvrier dû à une ouverture de trou plus étroite que le fond du trou qui est plus large. De plus, la présence de la tranchée de construction 72A15 aborde dans le même sens qu'un creusement à aire ouverte au secteur où l'on désirait des piliers de fondation. La technique de coffrage ne semble pas avoir été utilisée sur une grande partie du pilier, sauf peut-être son sommet qui semble plus travaillé. Voici la méthode hypothétiquement utilisée pour l'érection du pilier expliquée schématiquement afin de faciliter la compréhension:

• 1. On aurait tout d'abord effectué le creusement de la tranchée possiblement jusqu'au roc. Nous ne connaissons pas encore les premières étapes de construction puisque nous n'avons pas trouvé la base du pilier.

• 2. Par la suite, il semblerait que l'on ait fait l'installation du premier niveau de béton à l'aide du vestige 72A550 en bois et en acier. Il semble que la fin du niveau de béton (figure 7, lettres A, B et C) soit égale avec une bande métallique. On aurait par la suite déposé de la terre de remblai (72A14b et 72A15) afin de réaliser un trou pour couler le béton à l'intérieur. Fait intéressant, le vestige 72A550 semble aider à donner une forme carrée au vestige à un seul endroit. Dans la cavité créée par les remblais, on remplit cette dernière de granulat dans le fond du trou jusqu'à la première barre d'acier du vestige 72A550. Par la suite, on coule du béton sur ce granulat et on attend que ce dernier sèche.

• 3. On aurait ensuite répété l'étape précédente au moins deux autres fois pour obtenir la hauteur du pilier que nous possédons.

• 4. Il semblerait que l'on aurait fait l'utilisation d'un coffrage et du remblai 72A14a pour la mise en place de la partie supérieure du pilier afin de donner la forme de pyramide tronquée. En effet, le sol 72A14a, composé de sable noir, semble avoir été utilisé puisque ce dernier entoure une partie du sommet du pilier. Il fut probablement utilisé pour sa propriété à bien se former.

• 5. Finalement, on aurait procédé au nivellement du sol avec le sol de 72A14a.

8b : Pose d'une canalisation

72A350

À la suite de l'installation du pilier de fondation en béton (72A300), une canalisation en fonte (72A350) fut installée. Selon les données recueillies durant la fouille de 2013, il n'y aurait eu aucune tranchée de fondation pour cette tuyauterie. En effet, on aurait simplement apposé la tuyauterie sur le pilier 72A300 et utilisé les sols aux alentours pour donner les inclinaisons voulues pour l'écoulement des eaux. C'est près de ce vestige que fut retrouvée la bouteille cataloguée CeEt-30-72A11-1 datée de mai/juin 1941 (figure 20).

8c : Nivellement du terrain

72A11

Après l'installation de la fondation et de la canalisation, on aurait utilisé les débris de la destruction de la fonderie (72A11) afin de niveler le terrain pour ensuite construire le plancher de l'entrepôt frigorifique.

8d : Installation du plancher du bâtiment

72A100, 72A150 et 72A250

Par les années passées, la succession d'un béton plus friable et grossier (72A250), d'un papier goudronné (72A150) et d'un béton armé (72A100) fut retrouvée dans plusieurs opérations (34A et 39A) et fut interprétée comme ayant été réalisée en plusieurs phases réparties sur quelques décennies. Le dernier niveau, celui en mauvais état, fut interprété comme un plancher ancien datant autour de 1895-1918 (Duchaine 2001 : 19 ; Arpin 2005 : 41 et 46). Dû à son mauvais état causé, entre autres, par une forte utilisation de l'endroit et par un ruissellement de l'eau sur le plancher, on a dû apposer un deuxième niveau de béton vers 1920 (Arpin 2005 : 48). Pour ce faire, on aurait ajouté un papier goudronné afin d'imperméabiliser la surface et séparer les deux planchers (Duchaine 2001 : 19-20 ; Arpin 2005 : 48). Finalement, le deuxième plancher, plus solide et plus épais, cette fois en béton armé, fut coulé dans les années 1920 (Duchaine 2001 : 19 ; Arpin 2005 : 48). Arpin (2005 : 48) propose même un second plancher composé d'une mince couche d'un béton plus solide directement par-dessus le béton armé. Selon Arpin (2005 : 49), cette réparation fut réalisée quelques années après la pose du béton armé, peut-être en 1940, « étant donné que le béton ne peut s'user trop rapidement » (Arpin 2005 : 49). Nous croyons plutôt que cette succession fut réalisée en plusieurs phases,

mais en un seul événement durant la même année, soit vers 1941/1945. En effet, cette superposition d'éléments rappelle des techniques de construction de bâtiment en béton (figure 46). Premièrement, on appose sur le sol aplani (72A11) un béton de propreté, soit un béton maigre (peu dosé en ciment), étalé sur le sol pour réaliser une aire de travail plane et non terreuse (SFIC 2014a). Par la suite, on recouvre le béton de propreté d'une couche d'imperméabilisation. Dans le cas présent, on aurait utilisé un papier goudronné. En effet, le papier goudronné ou bitumé est utilisé en construction comme pare-vapeur. Au-dessus de la couche d'imperméabilisation, on retrouve le béton armé. On appose en premier lieu l'armature puis on y coule le béton. Finalement, on retrouve la couche de finition. Ce revêtement superficiel, constitué d'un mortier de ciment et/ou de chaux hydraulique, est destiné à recouvrir une paroi, afin d'en homogénéiser la surface et de l'imperméabiliser (SFIC 2014b). Ainsi, ces étapes de construction ont été réalisées afin de construire le plancher de l'édifice retrouvé dans l'opération 72 vers 1941/1945 tel que mentionné précédemment.

3.4.6. Phase VIII : Démolition de la brasserie Dow/ aménagements paysagers/fouilles archéologiques/mise en valeur/remblayage (1968-2013)

En 1968, la brasserie Dow de Québec ferme les portes de son usine après qu'un scandale houleux entourant la mort de seize buveurs de bière Dow éclate en 1966 dans la ville de Québec (Dorion 1989 : 10). Cependant, la production et la distribution de la bière ne cessent pas pour autant. La production est désormais transférée à Montréal et seul l'entrepôt perdure afin de distribuer la bière dans la région de la Capitale jusqu'en 1973 (Guimont 1987 : 62-63; Dorion 1989 : 10-11). En 1969 et 1970, certains bâtiments de la brasserie sont démolis (Moussette 1994 : 207). Seuls la maison Fraser, les voûtes du palais et l'entrepôt sur la rue Saint-Nicolas subsistent toujours. La maison Fraser sera occupée par le service de police, les voûtes par le Centre d'initiation à l'histoire de la ville de Québec. Quant à l'entrepôt à bières de la rue Saint-Nicolas, il devient la caserne no 2 des pompiers de la Ville de Québec (Guimont 1987 : 65; Moussette 1994 : 207). L'espace des bâtiments démolis est transformé en aire de stationnement et le pourtour devient un aménagement paysager constitué de gazon, d'arbres et meublé de bancs de parc (Moussette 1994 : 2007). Entre 1982 et 1990, l'Université Laval est autorisée à réaliser annuellement des fouilles archéologiques dans le cadre d'un chantier-école. Le chantier-école est de nouveau instauré à l'îlot des Palais à partir de l'an 2000, annuellement afin de former les étudiants en archéologie et en vue d'y mettre en valeur l'îlot des Palais lors des célébrations du 400^{e} anniversaire de fondation de la Ville de Québec en 2008. L'abandon du projet de mise en valeur par la nouvelle administration en 2007 fait en sorte qu'un nouveau parc urbain y est également aménagé en 2009.

Événement 9 : Démolition de l'entrepôt frigorifique (1969 à 1970)

Lots 72A6 et 72A7

La caractérisation même des lots 72A6 et 72A7 composés essentiellement d'un amalgame hétérogène de débris de matériaux de construction tels que du béton, de la

brique, du mortier, des tiges métalliques, de la pierre et du carton fibreux, probablement d'un isolant pour les murs et le peu de sols retrouvé suggèrent que nous sommes en présence d'un lot représentant une démolition.

Il est logique d'associer ces lots à la démolition de l'entrepôt frigorifique de la brasserie réalisée entre 1969 à 1970. Cette supposition s'appuie sur deux postulats. Premièrement, la position stratigraphique de ces deux lots situés au-dessus de l'ensemble des lots de vestige 72A100, 72A150 et 72A250 que nous associons aux planches de l'entrepôt frigorifique de la brasserie suggère un événement postérieur à l'utilisation de ce dernier. Or, nous savons que l'entrepôt fut abandonné en 1968, puis démoli au cours des années 1969-1970. Également, nous savons qu'aucune autre construction ne fut érigée sur les terrains de la brasserie puisque quelques années plus tard, le tout est acquis par la Ville de Québec et aménagé en stationnement et en parc urbain. On peut donc prétendre que les lots 72A6 et 72A7 reflètent la destruction de l'entrepôt à cette époque. Deuxièmement, la composition même des lots rappelle les matériaux dont le bâtiment était fait, soit de la brique et du béton armé. En effet, en observant le plan d'assurance de 1957 (figure 44), on peut remarquer que le bâtiment *cold storage* le plus à l'ouest est constitué de briques (BK sur le plan) et d'une charpente en béton armé (*frame concrete construction*). De plus, nous savons que les bâtiments de la brasserie Boswell-Dow étaient principalement construits en brique rouge (Dorion 1989 : 70). Les briques retrouvées dans le lot 72A6 étaient de couleur rouge.

Événement 10 : Aménagement d'un stationnement (1974)

Lots 72A3, 72A4, 72A5 et 72A12

La superposition du lot 72A3, composé de poussière de pierre, suivi du lot 72A4, du concassé 0-3/4, terminé par le lot 72A5 formé de schiste argileux rouge et du sable 72A12 représente la préparation pour une aire de stationnement. En effet, la même suite de lot fut retrouvée lors de fouilles antérieures sous une couche d'asphalte (voir Arpin 2001 : lot 39A1, 39A4, 39A5 et 39A6 ; Fortier 2013 : 55B1, 55B2, 55B5).

Afin d'apposer l'asphalte, on doit utiliser une fondation adaptée. En général, on utilise une fondation de type MG-20, cependant il peut arriver que l'on ait recouru à une fondation inférieure de type MG-56 (Bilodeau 2009 : 9-10). Rien n'indique quel type de sol doit être utilisé comme fondation inférieure à MG-56. Cependant il semblerait, selon nos lectures, que ce dernier doit posséder une granulométrie étalée (Bilodeau 2009 : 9). On suppose donc que l'on aurait initialement déposé une couche de schiste argileux rouge sur les débris de démolition de l'ancien entrepôt frigorifique (72A6 et 72A7) afin d'avoir une bonne assise inférieure de type MG-56. Nous croyons que le schiste (72A5) fut utilisé comme fondation inférieure pour les caractéristiques de compactage qu'il offre. En effet, les particules plates et allongées ont une faible résistance et tendent naturellement à produire plus de particules lors du compactage (Bilodeau 2009 : 14). Cela permet de combler les espaces vides crées par l'empilement des débris de destruction. La position stratigraphique du sable 72A12, latéral à 72A5, suggère que celui-ci fut utilisé au même moment. Par la suite, un matériau plus fin de type MG-20 doit être utilisé pour terminer la fondation (Bilodeau 2009 : 10). Ce type

de matériau est couramment appelé granulat 0-3/4. Ce niveau de fondation concorde au lot 72A4. Finalement, nous supposons qu'un lit de pose de poussière de pierre (72A3) servant à recevoir l'asphalte fut apposé sur le lot 72A4 puisque ce dernier permet d'assurer un nivellement précis. Il est à noter que dans l'opération 72 aucun asphalte ne fut retrouvé lors de la fouille alors que lors de fouilles antérieures on en avait retrouvé dans le même secteur. Nous croyons que celui-ci fut retiré lors de l'aménagement d'un parc urbain en 2009.

Événement 11 : Fouilles archéologiques de l'opération 34 (2000)

Lots 72A8

Au coin nord-ouest de l'opération 72, une épaisse couche de sable fin comprenant peu d'inclusions et aucun artefact fut mise au jour (72A8). Ce lot est associé au remplissage d'une fouille archéologique réalisée antérieurement. En effet, à l'été 2000, le chantier-école de l'Université Laval est de retour sur le site de l'îlot des Palais après une dizaine d'années d'absence. Ce retour est en grande partie lié au projet de mise en valeur de sites archéologiques de la ville de Québec proposé par la Commission de la Capitale nationale dans le cadre de la fête du 400e de Québec qui a eu lieu en 2008 (Duchaine 2001 : 1). L'objectif de la fouille était de fournir des informations liées à la présence et l'organisation spatiale de bâtiments secondaires en lien avec les jardins du second palais.

Suite à la fouille de l'opération 34, les vestiges de maçonnerie 34A100, 34A200 et 34A300 (correspondance avec les lots 72A500, 72A600, 72A650 et 72A700) et le dernier lot fouillé 34A21 (correspondance avec le lot 72A23) furent recouverts d'un géotextile, afin de les protéger. Par la suite, l'opération fut comblée avec un sable stérile, soit le lot 72A8.

Événement 12 : Aménagement d'un emplacement pour un banc de parc (2000 à 2007)

72A9, 72A10, 72A13 et 72A200

Tel que mentionné précédemment, lors de l'achat de l'ancienne brasserie en 1974 par la Ville de Québec, on aménage un stationnement et un aménagement paysager sur son pourtour à l'endroit où il y avait anciennement l'entrepôt frigorifique. Bien qu'un aménagement paysager est en place aussi tôt que 1974, nous croyons que les différents lots que nous associons à l'aménagement du parc urbain se sont réalisés en plusieurs phases s'échelonnant de 1974 à 2009. Par contre, nous ne retrouvons dans notre opération que des lots datant d'entre 2000 et 2009. Le premier événement est celui réalisé entre 2000 et 2007 pour l'installation d'une plateforme de béton pour recevoir un banc.

En effet, les lots les plus anciens (72A9, 72A10, 72A13 et 72A200) représentant un aménagement paysager ont une datation maximale de 2000. Par leurs positions stratigraphiques se situant au-dessus du lot 72A8 associé au remblai de la fouille

archéologique réalisée en 2000, nous pouvons affirmer que ces lots sont obligatoirement plus récents que le moment de remblayage au sable après la fouille. Cependant, nous ne savons pas à quand remonte exactement la pose de la dalle de ciment 72A200 et les trois autres lots. Par contre, on peut supposer que cela a été réalisé avant 2007 puisque sur une photographie aérienne de *Google Earth* datant du 30 mai 2007, nous distinguons le vestige 72A200 (figure 47). Suite à la fouille de 2000, on aurait aménagé une aire de repos à l'ouest de l'opération : la dalle de ciment 72A200 aurait servi à recevoir un banc de parc (figure 48). Afin de réaliser cet aménagement, on aurait déposé une couche de granulat 0-3/4 (lot 72A10) sur le sable de remplissage de la fouille de 2000 (72A8) suivie par un étalement de poussière de pierre (72A9) afin de recevoir le ciment de la plateforme 72A200. On aurait par la suite étendu de la terre (72A13) sur le sable de fouille (72A8) et les lots 72A9 et 72A10 afin de recevoir le gazon.

Événement 13 : Réaménagement du stationnement en parc urbain (2009)

72A1 et 72A2

Le deuxième événement d'un aménagement eut lieu à l'été 2009 à la suite de l'abandon du projet de musée à l'îlot des Palais (Néron 2009). Le stationnement qui recouvrait la section est de l'opération fut enlevé pour y ajouter du gazon et un aménagement d'arbustes (figure 48). Nous supposons donc qu'après avoir retiré l'asphalte du stationnement, on aurait recouvert les secteurs qui n'avaient pas encore de gazon d'une épaisse couche de limon sableux (72A2) pour niveler le terrain puis on aurait recouvert tout le secteur de l'opération d'une mince couche de terre à jardin pour y recevoir le gazon (72A1).

4. Conclusion et recommandations

La campagne de fouille de 2013 a permis d'approfondir les connaissances que nous possédions sur le site de l'îlot des Palais. Les fouilles réalisées dans l'opération 72 avaient pour but de confirmer la présence du mur d'enceinte, de documenter la maison de l'ingénieur et finalement de documenter une zone peu fouillée, afin de relier les vestiges à l'ensemble du site. L'objectif ultime de cette fouille était de mieux comprendre la phase datant d'avant le premier quart du XIX^{e} siècle.

Bien que les problématiques de recherches étaient spécialement axées sur ces périodes historiques, les fouilles de l'opération 72 nous ont surtout permis de mieux documenter les deux siècles suivants, soit les périodes des XIX^{e} et XX^{e} siècles.

Nous n'avons pas réussi à documenter archéologiquement le mur d'enceinte, mais les traces découvertes en 2013 et les indices historiques permettent de proposer que nous soyons peut-être en présence d'un mur parallèle à ceui-ci (72A700). Archéologiquement, peu de traces permettent d'assurer que nous sommes en présence du mur d'enceinte, hormis la profondeur des vestiges de maçonnerie. De plus, aucune couche archéologique ne fut retrouvée associée à ces derniers, donc aucun artefact ne lui est associé. Cependant, la profondeur des vestiges de maçonnerie (72A500, 72A600, 72A650 et 72A700) laisse supposer que nous serions en présence de vestiges anciens. La superposition de plans nous suggère que ce mur pourrait être, non pas le mur de fortification, mais un mur parallèle à ce dernier associé vraisemblablement au corps de garde ou encore à un colombier. Nous supposons donc que la projection initiale de la Ville de Québec voulant que le mur retrouvé par Alberton en 2002 soit probablement le mur de fortification est acceptée. Les fouilles archéologiques devant se faire dans ce secteur à l'été 2014 pourront mieux éclaircir cette hypothèse.

En ce qui concerne la deuxième problématique, soit de documenter davantage la maison de l'ingénieur, nous pouvons dire que celle-ci fut accomplie. En effet, bien que nous n'ayons pu confirmer à quel ingénieur les vestiges étaient associés, nous avons remarqué que les traces relevées laissaient supposer une occupation continue des lieux par plusieurs propriétaires durant une période allant de la fin du XVIII^{e} siècle jusqu'à un peu plus de la moitié du XIX^{e} siècle. Les documents historiques et les données archéologiques retrouvées durant la campagne de fouille amènent une datation et une interprétation différente de celles des années précédentes où selon celles-ci l'habitation avait appartenu au colonel Durnford, ou au moins à un ingénieur. Les documents historiques démontrent plutôt que celle-ci aurait également appartenu à des civils après les ingénieurs. Le mobilier archéologique abonde dans le même sens dans l'optique où nous avons mis au jour des artefacts datant de la seconde moitié du XIX^{e} siècle.

Le troisième objectif était de documenter un secteur du site méconnu et ainsi de relier l'opération à l'ensemble du site. Cet objectif fut atteint en partie. En effet,

la fouille nous a permis d'approfondir nos connaissances concernant les XIX^{e} et XX^{e} siècles, et ainsi nous permettre de reformuler certaines hypothèses et interprétations réalisées les années antérieures. Bien que la fouille de l'été 2013 nous ait permis de mieux documenter un secteur peu étudié, il fut difficile de relier l'opération 72 à l'ensemble du site. En effet, le secteur ouest, en bordure de la rue Vallière, reste un secteur moins prospecté par les fouilles archéologiques, rendant ardu de faire des liens avec les autres vestiges.

À la lumière des informations fournies au cours de la fouille, nous recommandons de poursuivre la fouille dans le même secteur. D'autres fouilles dans les environs des opérations 34, 37, 39 et 72 pourraient permettre d'approfondir nos connaissances du secteur ouest de l'îlot et ainsi éclaircir certaines informations le concernant. De surcroît, aucune des opérations du secteur de l'opération 72 n'a pu mettre au jour les façades extérieures de l'habitation et de la fonderie Bisset. Il serait intéressant de fouiller quelque peu à l'est de l'opération 72, soit près du coin nord-est ou tout simplement à l'est, puisqu'aucune fouille n'a eu lieu à cet endroit. En effet, le secteur ouest qui longe la rue Vallière fut bien prospecté avec les opérations 34, 37, 39 et 72, mais le secteur compris entre ces opérations et celle réalisée en 2007 (opération 56) ne fut aucunement étudié. Une fouille à cet endroit permettrait de mieux faire le lien entre le secteur ouest et le reste du site et peut-être de mieux documenter la fonderie Bisset et ses installations puisque l'on possède très peu de données archéologiques concernant cette industrie.

Le questionnement face à la mise au jour de pièces de bois sous des murs associés à l'époque française dans le lot 72A22 nous porte à recommander une fouille dans le secteur ouest du site et de fouiller jusqu'au sol naturel. Nous recommandons également, pour atteindre cet objectif, de faire l'ouverture d'une petite opération puisque le temps alloué pour les fouilles est court. Également, si une autre opération devait avoir lieu près de l'opération 72, nous suggérons d'ouvrir plus grand jusqu'au plancher de béton armé et par la suite de réduire la surface de fouille une fois les installations de Boswell excavées.

Bibliographie

DOCUMENTS D'ARCHIVES

Notre mémoire en ligne

1894 *La semaine commerciale*, Vol.1 (18), 14 décembre 1894. Notre mémoire en ligne, format numérique. http://eco.canadiana.ca.res.banq.qc.ca/view/oocihm.8_04102_18

Bibliothèque et archives Canada (BAC)

1699 *Détail du cartouche de la carte de Jean-Baptiste-Louis Franquelin attribué à de Fonville et montrant le Palais de l'Intendant en 1699*, AN, Paris-Holzapfel, copie BAC, C-46450).

1713 *Lettre de M. Bégon au ministre, 11 février 1713*. BAC, Col., Série C11A, Correspondance générale, Canada, p.400-402 (transcription).

1790 *Plan of a lot of ground near the Intendant's Palace at St Roch's claim'd by the Successor of the late Zachariah Thompson*, Anonyme. BAC, Plan 1902, H3/340/Québec/[1790])

1820 *Sketch of the Disposition of the Building Lots Fronting St Vallier Street to be Disposed of by Public Auction*. E.W. Durnford, march 25th 1820. BAC, MG13, W.O., Vol. 40, p. 500, 25 mars 1820, Durnford.

1825 *Recensement du Bas-Canada, 1825*. BAC, Instrument de recherche en ligne: http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1825/Pages/1825.aspx.

1831 *Recensement du Bas-Canada, 1831*. BAC, Instrument de recherche en ligne: http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1831/Pages/1831.aspx

1842 *Recensement du Canada-Est de 1842.* BAC, Instrument de recherche en ligne: http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1842-canada-est/Pages/1842-canada-est.aspx.

1851 *Recensement de 1851*. BAC, Instrument de recherche en ligne : http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1851/Pages/1851.aspx.

1871 *Recensement de 1871*. BAC, Instrument de recherche en ligne : http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1871/Pages/1871.aspx.

1934 *Boswell Brewery [building], 2 mai 1934*, W.B. Edward, 1934. BAC, PA-080908, Acc. n°.: 1972-210.

Bibliothèque et archives nationales du Québec (BAnQ)

1795 *Recensements paroissiaux de Notre-Dame-de-Québec, 1792, 1795, 1798, 1805, 1806*. BAnQ, Instrument de recherche en ligne : http://pistard.banq.qc.ca/apex/f?p=116:2:3208144155669.

1798 *Recensements paroissiaux de Notre-Dame-de-Québec, 1792, 1795, 1798, 1805, 1806*. BAnQ, Instrument de recherche en ligne : http://pistard.banq.qc.ca/apex/f?p=116:2:3208144155669.

1805 *Recensements paroissiaux de Notre-Dame-de-Québec, 1792, 1795, 1798, 1805, 1806*. BAnQ, Instrument de recherche en ligne : http://pistard.banq.qc.ca/apex/f?p=116:2:3208144155669.

1826 *The Quebec Directory, or Strangers' Guide in the City, for 1826*, John Smith, T. Cary & Co., Québec.

1834 « Ventes par le shérif, district de Québec : Alias Fieri Facias ». *La Gazette de Québec/The Quebec Gazette*, 17 juillet 1834, Vol. XI (39), p. 341. BAnQ, microfiches MIC/B524\62171.

1844 *The Quebec Directory and Stranger's Guide to the City & Environs, 1844-5*, Alfred Hawkins, W. Cowan and Son, Québec.

1848-1904 *Registre d'inhumation du Mount Hermon Cemetery, 1848-1904*. BAnQ, Instrument de recherche en ligne : http://pistard.banq.qc.ca/apex/f?p=118:5:0.

1850 *Mackay's Quebec Directory, Corrected in July 1850*, Robert W.S. Mackay, Mackay's, Quebec.

1867 *The Quebec directory for 1867-68*, Anonyme, G.H. Cherrier, Québec.

1875 *Insurance plans of the city of Quebec, Canada*. Charles Edward Goad, 1879 [1875], Montreal, Chas. E. Goas. BAnQ P600/S4/SS1/D65.

1879 *Atlas of the city and county of Quebec : from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands*. Henry Whitmer Hopkins, 1879, [Québec (province], Provincial Surveying and Pub. Co. BAnQ, G/1144/Q4G475/H6/1879 CAR.

1880 *Cherrier's Quebec Directory,* Anonyme, Cherrier & Co., Quebec.

1889 *Gazette officielle du Québec/Quebec Official Gazette,* Vol. XXI (38), 21 septembre 1889. BAnQ, format numérique, http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2305884.

1890 *L'Indicateur de Québec & Lévis (1890-1891)*, Anonyme, Boulanger & Marcotte, Québec.

1891 *L'Indicateur de Québec & Lévis (1891-1892)*, Anonyme, Boulanger & Marcotte, Québec.

1892 *L'Indicateur de Québec & Lévis (1892-1893)*, Anonyme, Boulanger & Marcotte, Québec.

1894 *L'Indicateur de Québec & Lévis (1894-1895)*, Anonyme, Boulanger & Marcotte, Québec.

Bibliothèque et archives nationales du Québec à Québec (BAnQ-Q)

1911 *Plan of Brewery of Messrs Boswell and Bro.*, Staveley and Staveley, March 21th 1911, Québec. BAnQ-Q, P541, D374, pellicule: négatif N80-9-41).

1917 *Insurance plan of the city of Quebec, Canada*, Charles Edward Goad, 1917[1910], Chas. E. Goad, civil engineer, Montréal. BAnQ-Q, G/1144/L67G475/U5/1917 CAR).

1923 *Insurance plan of the City of Quebec, Canada*. Underwriter's Survey Bureau, 1923. BAnQ-Q, P600/S4/SS1/D31, feuillet 14.)

1957 *Insurance plan of the city of Quebec, volume1*. Underwriters' Survey Bureau, 1961 (1957). BAnQ-Q, P600, S4, SSS1, D275, feuillet 14, G/1144/Q4G475/U5/v.1/1957, CAR).

Cours des plaidoyers communs du district de Québec, matières civiles (en général)

1788 *John Painter, négociant, procureur de la dame et enfants de feu Zacharie Thompson contre Gother Mann, capitaine ingénieur demeurant près du Palais de l'intendant, 1788*. BAnQ-Q, TL15, S2, contenant 1980-09-008/44, dossier 3512.

Greffe Joseph Allaire

1884 *Vente de Marie Dénechaud à J. Elzéar Cyrille Pelletie, 5 février 1884*. BAnQ-Q, CN301,S377, contenant 1994-12-049/5.

Greffe d'Archibald Campbell

1820 *Sale, Peregrine Maitland Knight to Jean Belanger and John Anderson, 14 juin 1820*. BAnQ-Q, CN301/S49, microfilm nº 1-1535 (M173/167).

1845 *Sale by James Clearihue to Alexandre Fraser, 22 décembre 1845*. BAnQ-Q, CN301/S49, microfilm nº 1-1549 (M173/181).

1846 *Sale by James Clearihue to George Bisset, 3 avril 1846*. BAnQ-Q, CN301/S49/ microfilm nº 1-1550 (M173/182).

Greffe d'Alexandre-Benjamin Sirois Duplessis

1847 *Vente de Mary Pétry, veuve de John Anderson, Jane Anderson, William Henry Allen Davies, Caroline Anderson, Catherine Mayant Anderson, Anne Maria Anderson, William Anderson et Septima Harriot Anderson à Barthélémy Pépin dit Lachance, 14 janvier 1847*. BAnQ-Q, CN301/S255, microfilm n° 1-5751 (M173/983).

Greffe de Edward Glackmeyer

1847 *Accord entre James Clearihue jr. et James Clearihue sr.*, 30 janvier 1847. BAnQ-Q, CN301/S116, microfilm nº 1-3395 (M173/436), enregistrement 24.

1847 *Société entre James Clearihue jr. et John Frew,* 30 janvier 1847. BAnQ-Q, CN301/S116, microfilm nº 1-3395 (M173/436), enregistrement 25.

1847 *Vente de James Clearihue sr. à Clearihue & Frew*, 30 janvier 1847. BAnQ-Q, CN301/S116, microfilm nº 1-3395 (M173/436), enregistrement 26.

Greffe de John Simpson Hossack

1845 *Conveyance of Paul Lepper to George Bisset*, 8 août 1845. BAnQ-Q, CN301/S137, microfilm nº 1-4023 (M173/501).

Greffe Fisher Langlois

1868 *Inventory of the community of property which between George Bisset and the late Maria Badenock his wife, 20 janvier 1868*. BAnQ-Q, CN301, S150, contenant 1975-00-194/18.

Greffe de Roger Lelièvre

1824 *Vente de Jean Bélanger et John Anderson à Mary Neilson, 5 février 1824*. BAnQ-Q, CN301/S178, microfilm n° 1-4889 (M173/659).

Greffe de Daniel McPherson

1852 *Conveyance, Ann Badenock, widow of the late James Clearihue and Joseph Knight Boswell, 5 juin 1852.* BAnQ-Q, CN301/S196, microfilm n°1-5068 (M173/742).

Greffe de Edouard Graves Meredith

1895 *Vente de Antoine Gagnon à Vesey Boswell, 4 juillet 1895*. BAnQ-Q, CN301/S442, contenant 2010-11-009/150.

Archives nationales d'outre-mer (France)

1692 *Plan de a ville de Québec en Nouvelle-France où sont marqués les ouvrages faits et à faire pour la fortification, par le Sr de Villeneuve, ingénieur du Roy*, Sr de Villeneuve, 1692. Archives nationales d'outre-mer (France), Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 439A.

1694 *Plan de l'enceinte de la ville et château de Québek, en 1694*, Levasseur de Néré, 1694, Archives nationales d'outre-mer (France), Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC358B.

1716 *Plan de la ville de Québec, Capitale du Canada*, Chaussegros de Léry, octobre 1716. Archives nationales d'outre-mer (France), Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC399B.

1739 *[Plan d'une partie de la ville de Québec], 4 octobre 1739*, Chaussegros de Léry, 1739. Archives nationales d'outre-mer (France), Fonds du dépôt des fortifications des colonies, Série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC415bsC

Ministère des affaires culturelles du Québec (MACQ)

1940/45 *Plan au sol de la Brasserie Boswell & Brother Ltd, vers 1940-45*, MACQ, Direction générale du patrimoine, nég. 88.049(45)

William Clements Library

1711 [*Titre inconnu*], John Marr.

MONOGRAPHIES, ARTICLES ET RAPPORTS

ALBERTON, LORENZO

2005 « Rapport d'intervention, Le Palais de l'Intendant, Opération 40 (2002) ». Dans *Site du palais de l'intendant, Chantier-école de l'an 2002*, Réginald Auger et Marcel Moussette, directeurs, p. 1-60. CÉLAT, Québec. Cahiers d'archéologie du CELAT nº 17.

ARPIN, CAROLINE

2005 « Fouille archéologique dans le stationnement près de l'entrée actuelle des Voûtes du Palais sur la rue Vallière : À la recherche du mur d'enceinte de la cour intérieure des palais ». Dans *Site du palais de l'intendant, Chantier-école de l'an 2002*, Réginald Auger et Marcel Moussette, directeurs, p. 1-98. CÉLAT, Québec. Cahiers d'archéologie du CELAT nº 17.

BERVIN, GEORGE

1982 « Espace physique et culture matérielle du marchand-négociant à Québec au début du XIXe siècle (1820-1830) ». *Material Culture Review/Revue de la culture matérielle*, vol. 14 (printemps).

BILODEAU, JEAN-PASCAL

2009 « Optimisation de la granulométrie des matériaux granulaires de fondation des chaussées ». Thèse de doctorat en génie civil, Université Laval, Québec.

BOUCHETTE, JOSEPH

1815 *Description topographique de la province du Bas-Canada : avec des remarques sur le Haut-Canada et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique*. W. Faden, Londres.

BRADLEY, CHARLES S.

2001 « La pipe à fumer pour l'archéologie ». Dans *Études en culture matérielle*, Karlis Karklin, directeur, pp. 120-154. Parcs Canada, Ottawa.

BRASSARD, MICHEL ET MYRIAM LECLERC

2001 *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec : Guide à l'usage des amateurs et des professionnels*. Sous la direction de Marcel Moussettte et Réginal Auger. CÉLAT, Québec. Cahiers d'archéologie du CELAT nº 12.

CHARBONNEAU, ANDRÉ, YVON DESLOGES ET MARC LAFRANCE

1982 *Québec, ville fortifiée du XVII^e au XIX^e siècle*. Édition du Pélican, Québec.

CUSHION, JOHN PATRICK

1976 *Pocket Book of British Ceramic Marks : Inculding Index to Refistered Designs*. Faber and Faber, Londres.

DORION, NICOLE

1989 *La Brasserie Boswell : Un essai d'ethnologie industrielle*. CÉLAT, Québec. Hors série (CELAT) n° 3.

DUBÉ, FRANÇOISE

1991 *La quincaillerie d'architecture de Place-Royale*. Les Publications du Québec, Québec. Patrimoine n° 71.

DUCHAINE, DÉSIRÉE-ÉMMANUELLE

2001 « De 1693 à aujourd'hui, secteur de la rue Vallière situé à l'ouest du palais de l'intendant : L'opération 34, Intervention archéologique 2000 ». Dans Site du Palais de l'intendant : *Chantier-école de l'an 2000*, Marcel Moussette et Hélène Côté, directeurs, p.1-44. CÉLAT, Québec. Cahiers d'archéologie du CELAT n° 9.

FIELDS, MARTIN

2012 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) : rapport d'intervention sur la sous-opération 65A*. Allison Bain, directrice Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

FISET, RICHARD

2001 « Brasseries et distilleries à Québec (1620-1900) : profil d'archéologie industrielle ». Thèse de doctorat, Université Laval, Québec.

FORTIER, NICOLAS

2013 « Le site de l'îlot des Palais : Rapport d'intervention archéologique, sous-opération 55B (CeEt-30) ». Dans *L'îlot des Palais : Chantier-école de l'Université Laval, saison 2007*, Allison Bain et Réginald Auger. CÉLAT, Québec. Cahiers d'archéologie du CELAT n° 36.

GUIMONT, JACQUES

1987 *Le site du premier palais de l'intendant à Québec : rapport préliminaire de la quatrième campagne de fouille (1985)*. CÉLAT, Québec. Rapports et mémoires de recherche du CELAT n° 8.

HUME, IVOR NOEL

1980 *A Guide to Artifacts of Colonial America*. Alfred A. Knop, New York:.

MARIER, CHRISTIANE

1996 Les menus objets de Place-Royale. Les Publications du Québec, Québec. Patrimoines nº 95.

MILLER, GEORGE L. ET ELIZABETH A. JORGENSEN

1986 *Explication sur le numérotage des moules de bouteilles de la Dominion Glass Company et de ses prédécesseurs*. Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Environnement Canada, Ottawa.

MILLER, GEORGE L., PATRICIA SAMFORD, ELLEN SHLASKO ET ANDREW MADSEN

2000 « Telling Time for Archaeologists ». *Northeast Historical Archaeology* 29 : 1-22.

MOUSSETTE, MARCEL

1994 *Le site du palais de l'Intendant à Québec : Genèse et structure d'un lieu urbain*. Septentrion, Québec.

NÉRON, JEAN-FRANÇOIS

2009 « Le projet de musée à l'îlot des Palais enterré ». *Le Soleil,* La presse. Jean-François Néron, 30 juillet 2009. http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/200907/29/01-888342-le-projet-de-musee-a-lilot-des-palais-enterre.php

PONTON, FRANÇOIS ET MARIE-ANNICK PRÉVOST

2010 « À la limite des propriétés privées et gouvernementales : L'évolution de l'occupation au nord-est de l'îlot des Palais sous la rue des Prairies ». Dans *Site du Palais de l'intendant chantier-école de l'an 2004*, Réginald Auger et Allison Bain, directeurs. CÉLAT, Québec. Cahiers d'archéologie du CELAT nº 31.

PELLETIER, TOMMY SIMON

2013 « Le site de l'îlot des Palais : Rapport d'intervention archéologique, Opération 61(CeEt-30) ». Dans *L'îlot des Palais : Chantier-école de l'Université Laval, saison 2008*, Allison Bain et Réginald Auger, directeurs. CÉLAT, Québec. Cahiers d'archéologie du CELAT nº 37.

SAMFORD, PATRICIA

1997 « Response to a Market: Dating English Underglaze Transfer-Printed Ware ». *Historical Archaeology* 31(2):1-30.

SAMSON, ROCH

1998 *Les Forges du Saint-Maurice : les débuts de l'industrie sidérurgique au Canada 1730-1883*. Presses de l'Université Laval, Québec.

VALLIÈRES, MARC

2008 « Québec à l'ère des chemins de fer et de l'industrie ». Dans *Histoire de Québec et de sa région, tome 2* : 1792-1939, Marc Vallières, Fernand Harvey, Yvon Desloges et André Héroux, directeurs. Presses de l'Université Laval, Québec. Régions du Québec nº 18.

SOURCES INTERNET

ANONYME

n.d. « Les principes de construction ». document de cours en ligne : http://tsap.voila.net/techniquesDeConstruction.pdf, consulté le 14 décembre 2013

BERVIN, GEORGE ET DAVID ROBERTS

1987 « Burns, William ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Université Laval/Université of Toronto, vol. 6. http://www.biographi.ca/fr/bio/burns_william_6F.html, consulté le 5 décembre 2013.

CHARBONNEAU, ANDRÉ

1988 « Durnford, Elias Walker ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Université Laval/University of Toronto, vol. 7. http://www.biographi.ca/fr/bio/durnford_elias_walker_7F.html, consulté le 8 octobre 2013.

ROBAR INDUSTRIES LTD.

2009 « Fonderie : Sable ». http://www.robarindustries.com/F/Foundry/Sand.html, consulté le 26 mai 2013.

SPURR, HOHN W.

1983 « Bruyeres, Ralph Henry ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Université Laval/Université of Toronto, vol. 5. http://www.biographi.ca/fr/bio/bruyeres_ralph_henry_5F.html, consulté le 8 octobre 2013.

SYNDICAT FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE CIMENTIÈRE (SFIC)

2014a « Béton de propreté ». InfoCiments : La base documentaire de référence sur les ciments et les bétons.

http://www.infociments.fr/glossaire/b/beton-proprete, consulté le 25 mai 2013.

SYNDICAT FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE CIMENTIÈRE (SFIC)

2014 b « Enduit ». InfoCiments : La base documentaire de référence sur les ciments et les bétons.

http://www.infociments.fr/glossaire/e/enduit, consulté le 25 mai 2013.

VAPEUR 45

2005 « Atelier de fonderie », http://vapeur45.free.fr/index.php/fonderie/71-atelier-de-fonderie.html, consulté le 10 décembre 2013.

Figures

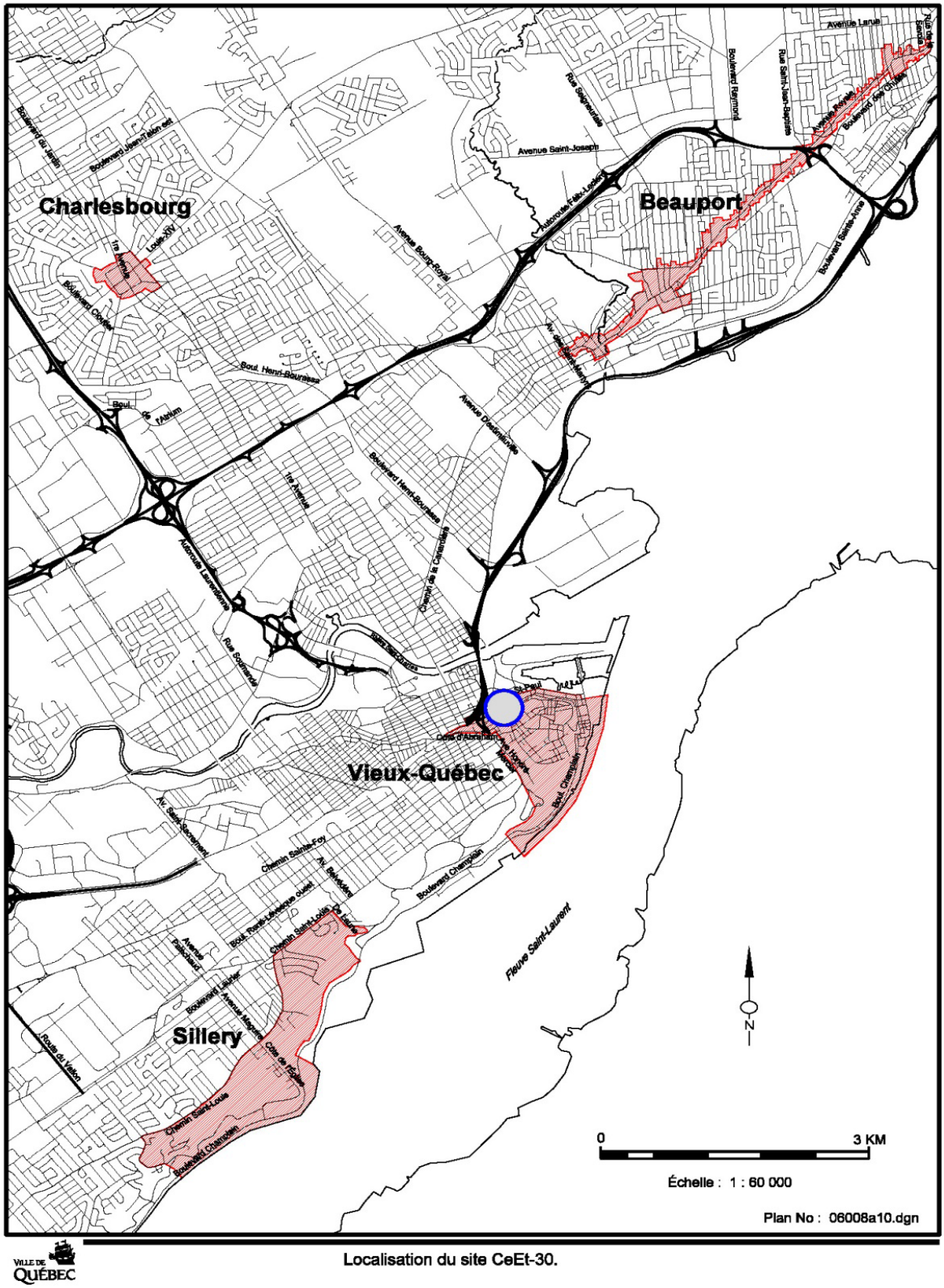

Figure 1. Plan de la ville de Québec montrant l'emplacement de l'îlot des Palais (CeEt-30). (Source : Ville de Québec)

Figure 2. Limites du site archéologique de l'îlot des Palais (CeEt-30). (Source: Direction de l'archéologie et des institutions muséales du ministère de la Culture et des Communications)

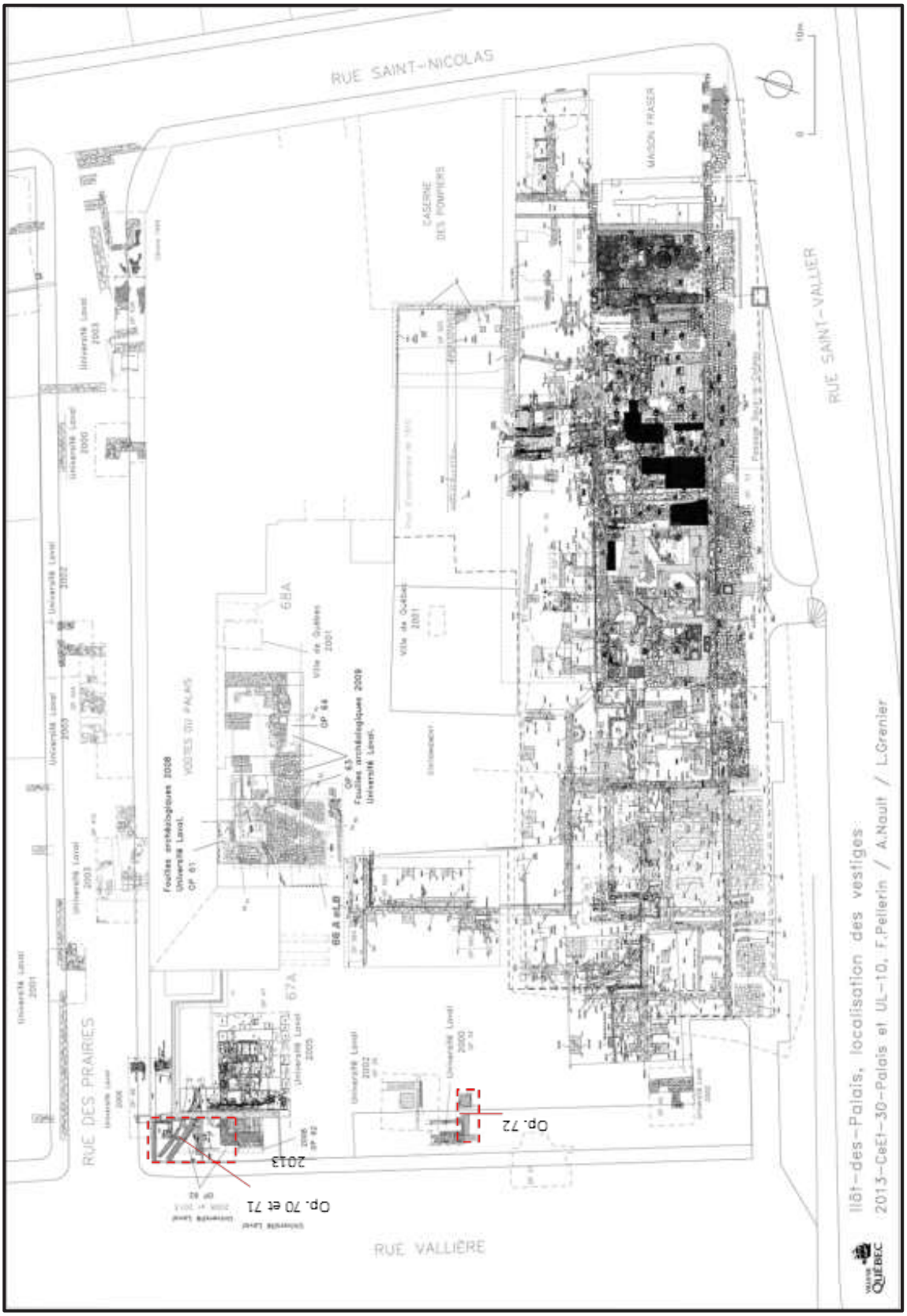

Figure 3. *Localisation des opérations 70, 71 et 72 (2013) par rapport aux autres opérations du site de l'îlot des Palais (CeEt-30). (Source : Ville de Québec)*

Figure 4. *Présence d'un grand nombre de tiges métalliques apparaissant à la suite de l'ouverture de l'opération 72 (photo : 13NU72A-00-02)*

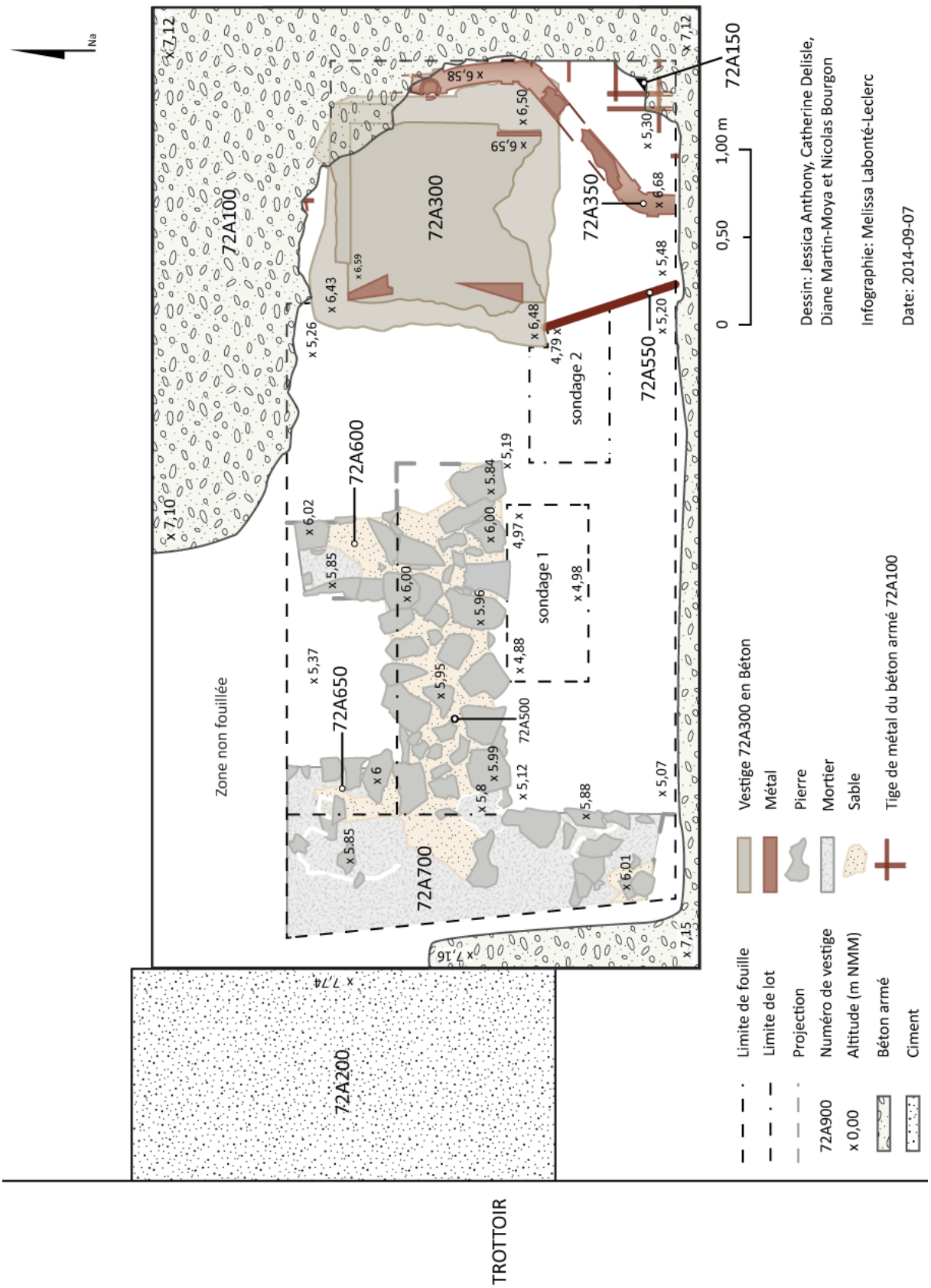

Figure 5. *Plan général de l'opération 72 comprenant les principaux vestiges et leurs élévations (72A100, 72A150, 72A200, 72A300, 72A350, 72A500, 72A550, 72A600, 72A650 et 72A700)*

Figure 6. *Vue du vestige 72A200, de la délimitation de l'opération et de son environnement avant le début de la fouille (photo : 13NU72A-00-01)*

Figure 7. *Vue en plongée du vestige 72A300 et ses modes de constructions, ainsi que celle du vestige 72A550 (Photo : 13NU72A-06-12)*

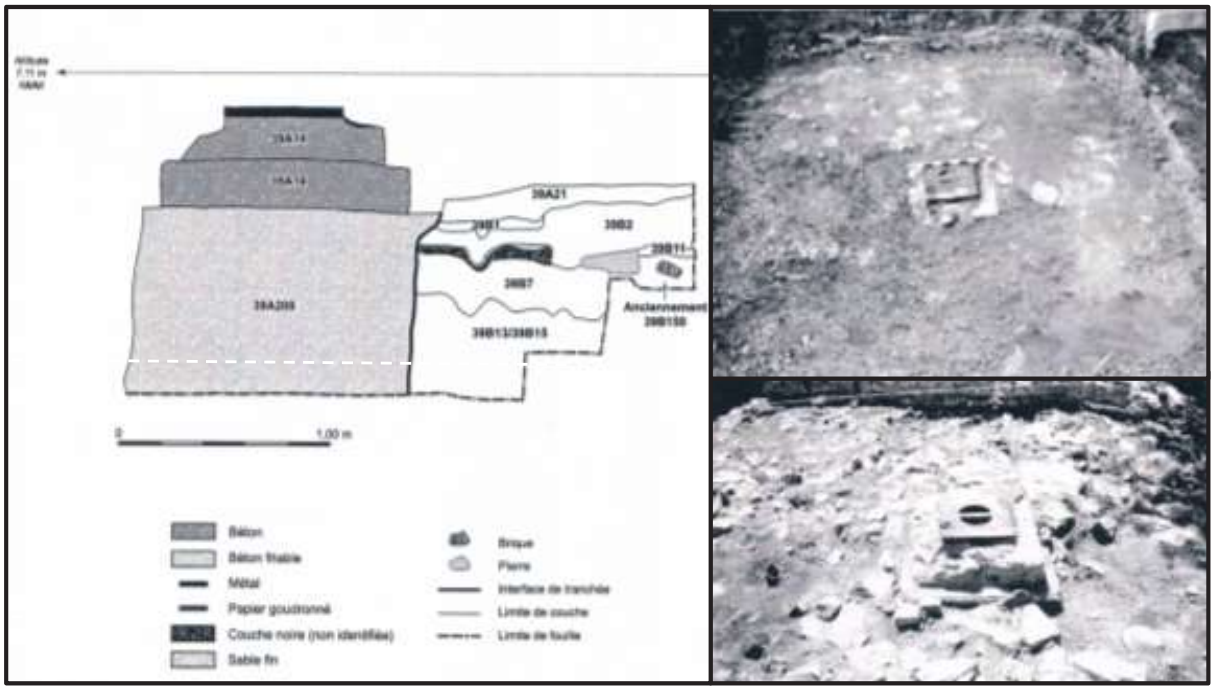

Figure 8. *Dessin en élévation et vues en plongée des vestiges 39A14 et 39A300 retrouvés dans l'opération 39 ressemblant au vestige 72A300 (source: Arpin 2005: 75, 76 et 80)*

Figure 9. *Vue en plongée des planches de bois retrouvées dans le lot 72A14b et accolées au vestige 72A300 (photo : 13NU72A-01-06-06)*

Figure 10. Vue en plongée d'un élément de construction appartenant au vestige 72A300 (photo : 13NU72A-00-03)

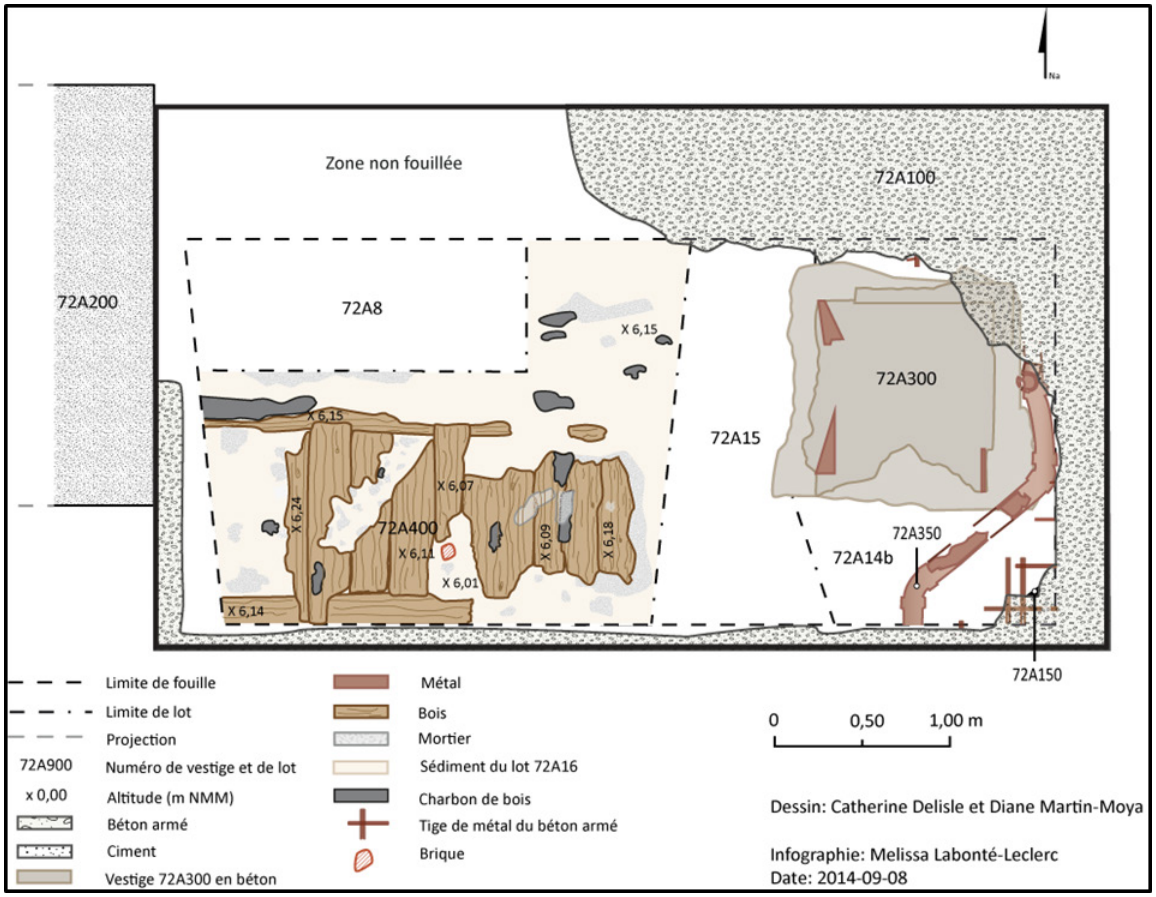

Figure 11. Vue en plan du vestige en bois 72A400 et de ses élévations

Figure 12. Vue en plongée du vestige 72A450 (photo : 13NU72A-04-39)

Figure 13. Vue de face du vestige 72A550 compris dans le vestige 72A300 (photo : 13NU72A-06-10)

Figure 14. Vue en plongée des vestiges 72A500, 72A600, 72A650 et 72A700 et du lot 72A22 (Photo : 13NU72A-06-04)

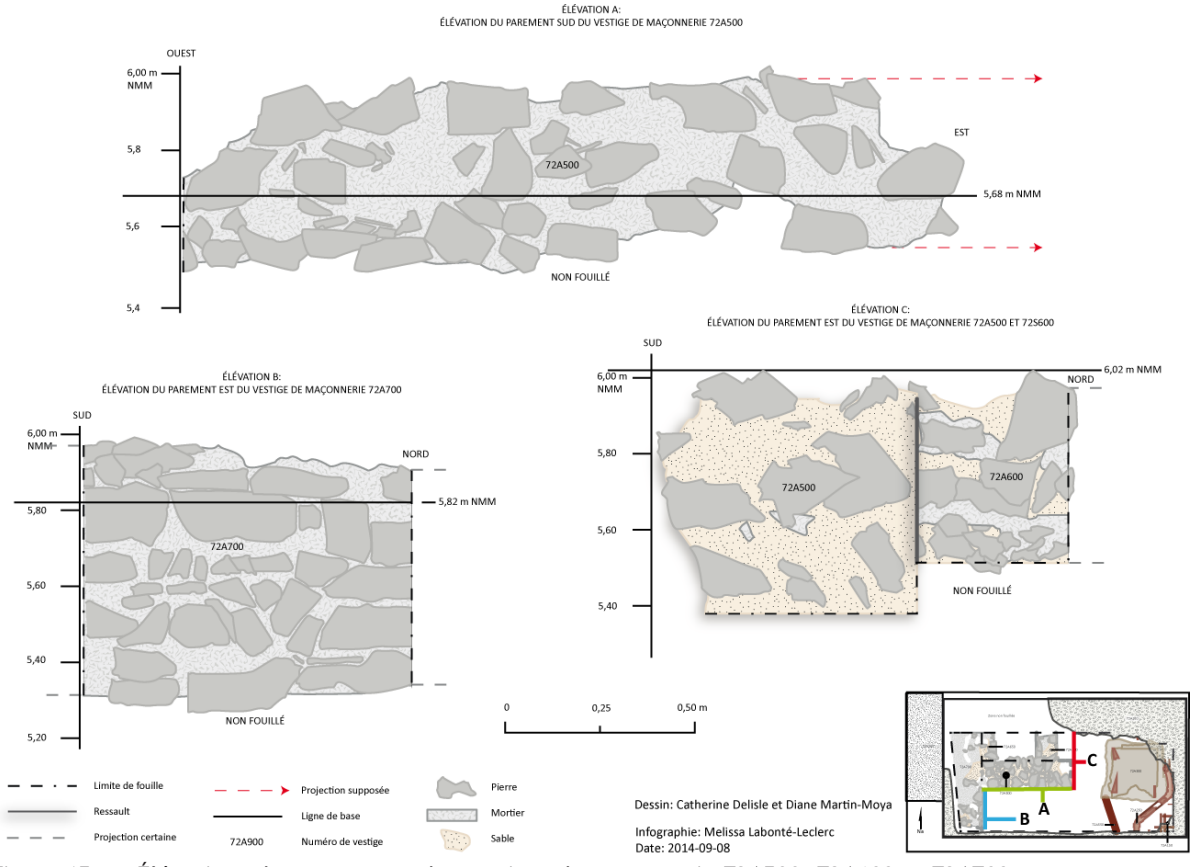

Figure 15. Élévations des parements des vestiges de maçonnerie 72A500, 72A600 et 72A700

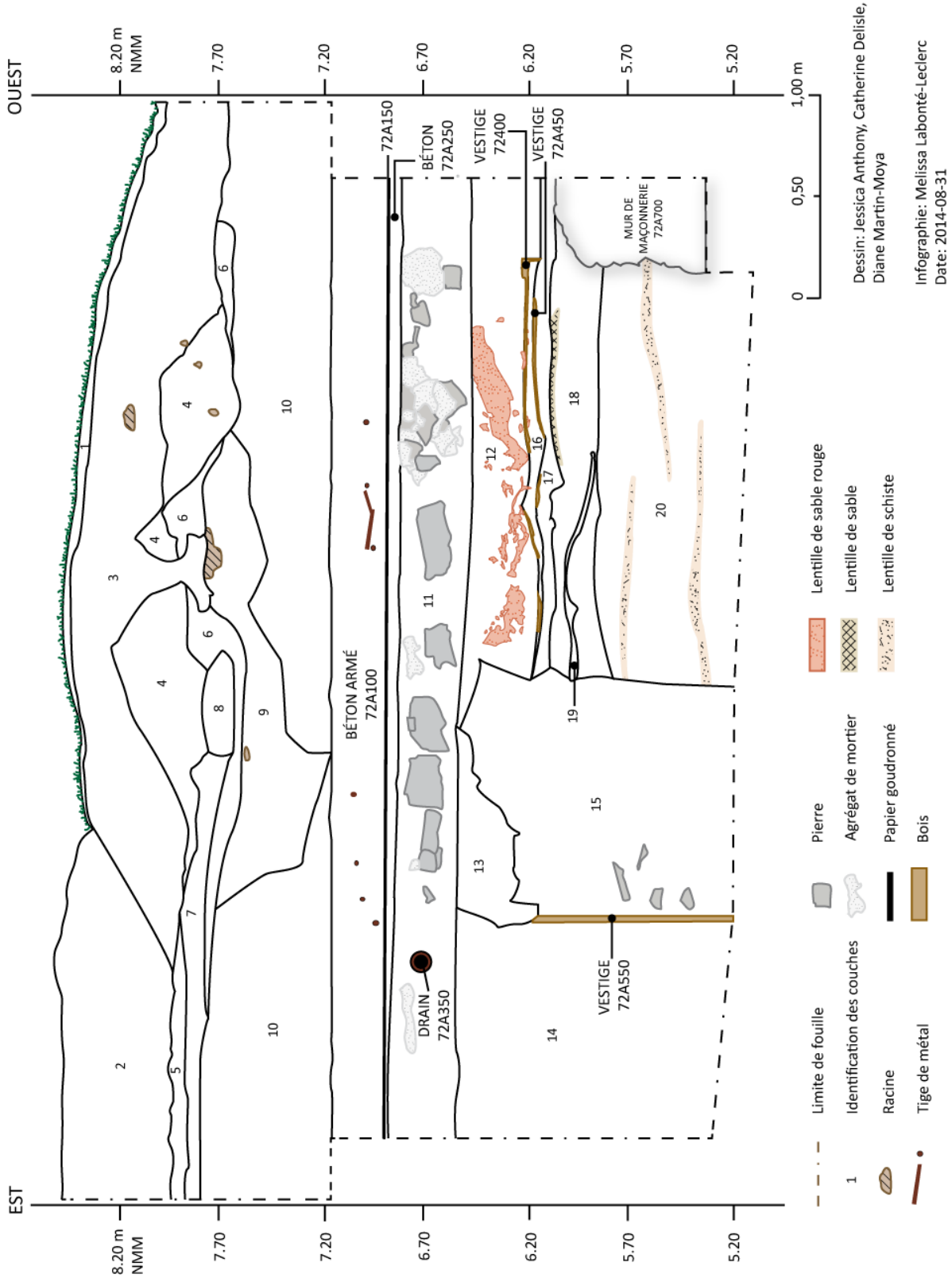

Figure 16. Coupe stratigraphique de la paroi sud de l'opération 72

CeEt-30-72A (2014)
DESCRIPTION DES COUCHES
DESSIN : STRATIGRAPHIE DE L'OPÉRATION 72, PAROI SUD

# de couche	Description de couche	# d'événement et interprétation	# de phase	Datation
1	Couche de gazon et de limon sableux de couleur brun foncé (10YR 2/1, *black*) friable d'une épaisseur moyenne de 8 cm. On retrouve des inclusions de racines (40%) et des petites roches (1%). Correspondance avec le lot **72A1**.	13 : Réaménagement du stationnement en parc urbain	VIII	2009
2	Couche de limon sableux de couleur noirâtre (5Y 2.5/1, *black*) compact d'une épaisseur moyenne de 36 cm. On retrouve des inclusions de petites pierres (1%) et de racines (30%). Correspondance avec le lot **72A2**.	13 : Réaménagement du stationnement en parc urbain	VIII	2009
3	Couche de loam sableux compact de couleur brun foncé (10YR 2/1, *black*) comportant une inclusion de racines (50%). Correspondance avec le lot **72A13**.	12 : Aménagement d'un emplacement pour un banc de parc	VIII	1974
4	Lentille d'argile compacte de couleur brun foncé (10YR 2/1, *black*) avec inclusions de racines (50%). Correspondance avec **72A13**.	12 : Aménagement d'un emplacement pour un banc de parc	VIII	1974
5	Couche composée de gravier 0-3/4 meuble de couleur gris foncé (Gley 2 5/10B, *bluish gray*) d'une épaisseur moyenne de 8 cm sans inclusion. Correspondance avec le lot **72A4**	10 : Aménagement d'un stationnement	VIII	1974
6	Couche de sable meuble de couleur brun clair (10YR 5/3, *brown*) sans inclusion. Correspondance avec le lot **72A12**.	10 : Aménagement d'un stationnement	VIII	1974
7	Couche d'argile sableuse friable d'une couleur rougeâtre (2.5YR 3/3, *dark reddish brown*) d'une épaisseur moyenne de 6 cm et comportant 90% de schiste rouge. Correspondance avec le lot **72A5**.	10 : Aménagement d'un stationnement	VIII	1974
8	Lentille de gravier 0-3/4 meuble de couleur gris foncé (Gley 2 5/10B, *bluish gray*). Correspondance avec le lot **72A4**	10 : Aménagement d'un stationnement	VIII	1974
9	Couche de loam sableux très compact d'une couleur brun foncé (2.5YR 2.5/4, *dark reddish brown*) d'une épaisseur moyenne de 30 cm. On retrouve des inclusions de briques (45%), de mortier (5%), de tiges métalliques (1%), des grosses pierres (1%) et de la cendre. Correspondance avec le lot **72A6**.	9 : Démolition de l'entrepôt frigorifique	VIII	1969/1970
10	Couche de sable très compact de couleur brune (7.5YR 4/2, *brown*) d'une épaisseur moyenne de 32 cm. On retrouve des inclusions de béton (75%), de tiges métalliques (5%), de carton fibreux (2%) et de grosses pierres (10%). Correspondance avec le lot **72A7**.	9 : Démolition de l'entrepôt frigorifique	VIII	1967/1970
11	Couche de loam sableux moyennement compact de couleur brun foncé (10YR 10/1, *black*) d'une épaisseur moyenne de 36 cm. On retrouve des inclusions de pierres (50%), de briques (5%), de mortier (5%), de bois (1%), de scories (<1%) et de nodules de béton (<1%). Correspondance avec le lot **72A11**.	8 : Destruction de la fonderie et construction de l'entrepôt frigorifique	VIIc et VIId	1933 à 1940/1945
12	Couche de sable compact de couleur noire (Gley 2.5/N, *black*) avec marbrures de sable de couleur rouge-orangé (5YR 4/6, *yellowish red*) et inclusions d'argile rouge (2.5Y 5/4, *reddish brown*). On retrouve des inclusions de bois (3%), de charbon de bois (1%), de cendre (1%), d'anthracite (<1 %) et des scories (<1 %). Correspondance avec le lot **72A14**.	7 : Occupation de la fonderie	VI	1868 à 1894
13	Couche de sable compact de couleur noire (Gley 2.5/N, *black*) avec inclusions de mortier (1%). Correspondance avec le lot **72A14a**.	8 : Destruction de la fonderie et construction de l'entrepôt frigorifique	VIIc et VIId	1933 à 1940/1945
14	Couche de sable friable de couleur noire (Gley 2.5/N, *black*) avec inclusions de mortier (1%). Correspondance avec le lot **72A14b**.	8 : Destruction de la fonderie et construction de l'entrepôt frigorifique	VIIc et VIId	1933 à 1940/1945
15	Couche de sable loameux moyennement compact de couleur brune (10YR 3/2, *very dark gray*) d'une épaisseur minimale de 1m50. On retrouve des inclusions de pierres en calcaire schisteux et de schiste (40%), de mortier (5%) et de bois (1%).	8 : Destruction de la fonderie et construction de l'entrepôt frigorifique	VIIc et VIId	1933 à 1940/1945

	Correspondance avec le lot **72A15**.			
16	Couche d'argile limoneuse compacte d'une couleur grisâtre (10YR 3/1, *very dark gray*) d'une épaisseur de 6 cm. On retrouve des inclusions de mortier (50%), de cailloux (1%), de fragments de briques (1%), d'éclisses de bois (1%), de la cendre (‹1%), du charbon de bois (5%) et des racines (15%). Correspondance avec le lot **72A16**.	4 et 5: Occupation et destruction de la maisonnée	VI	(*ca* 1785 à 1868/1875)
17	Couche de sable limoneux compact de couleur brun foncé (10YR 3/1, *very dark gray*). On retrouve des inclusions de cailloux (10%), de fragments de briques (1%), de mortier (15%), de bois (1%) et de charbon de bois (1%). Correspondance avec l'interface du lot **72A17**.	4 et 5: Occupation et destruction de la maisonnée	VI	(*ca* 1785 à 1868/1875)
18	Couche de sable limoneux compact de couleur brun foncé (10YR 3/1, *very dark gray*) d'une épaisseur moyenne de 25 cm. On retrouve des inclusions de cailloux (10%), de fragments de briques (1%), de mortier (5%), de bois (1%) et de charbon de bois (1%). Correspondance avec le lot **72A17**.	3 : Réaménagement d'une construction en habitation	VI	(*ca* 1766 à 1785)
19	Couche de mortier très compact de couleur beige (2.5Y 7/2, *light gray*) d'une épaisseur d'environ 10 cm sans inclusion. Correspondance avec le lot **72A19**.	3 : Réaménagement d'une construction en habitation	VI	(*ca* 1766 à 1785)
20	Couche de sable loameux friable de couleur brun foncé (10YR 2/2, *very dark brown*) d'une épaisseur moyenne de 65 cm. On retrouve des inclusions de lentilles de schiste (50%) et des nodules de mortier (2%). Correspondance avec le lot **72A20**.	3 : Réaménagement d'une construction en habitation	VI	(*ca* 1766 à 1785)

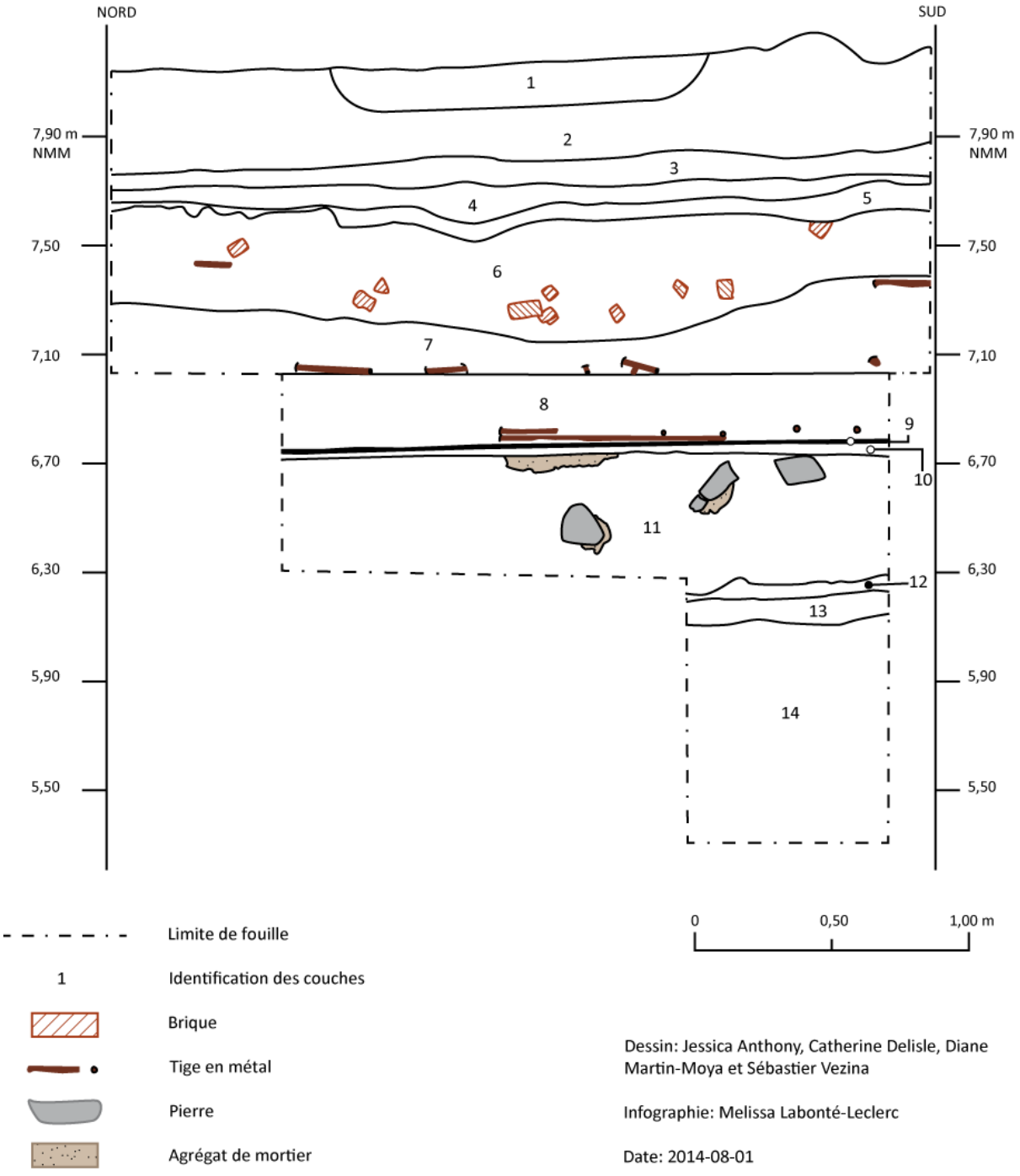

Figure 17. Coupe stratigraphique de la paroi est de l'opération 72

CeEt-30-72A (2014)
DESCRIPTION DES COUCHES
DESSIN : STRATIGRAPHIE DE L'OPÉRATION 72, PAROI EST

# de couche	Description de couche	# d'événement et interprétation	# de phase	Datation
1	Couche de gazon et de limon sableux de couleur brun foncé, (10YR 2/1, *black*) friable, d'une épaisseur moyenne de 8 cm. On retrouve des inclusions de racines (40%) et des petites roches (1%). Correspondance avec le lot **72A1**.	13 : Réaménagement du stationnement en parc urbain	VIII	2009
2	Couche de limon sableux de couleur noirâtre (5Y 2.5/1, *black*) compact d'une épaisseur moyenne de 36 cm. On retrouve des inclusions de petites pierres (1%) et de racines (30%). Correspondance avec le lot **72A2**.	13 : Réaménagement du stationnement en parc urbain	VIII	2009
3	Couche composée de poussière de pierre de couleur grise (5YR 4/1, *black*), meuble, d'une épaisseur moyenne de 5 cm sans inclusion. Correspondance avec le lot **72A3**.	10 : Aménagement d'un stationnement	VIII	1974
4	Couche composée de gravier 0-3/4 meuble, de couleur gris foncé (Gley 2 5/10B, *bluish gray*) d'une épaisseur moyenne de 8 cm sans inclusion. Correspondance avec le lot **72A4**	10 : Aménagement d'un stationnement	VIII	1974
5	Couche d'argile sableuse friable d'une couleur rougeâtre (2.5YR 3/3, *dark reddish brown*) d'une épaisseur moyenne de 6 cm et comportant 90% de schiste rouge. Correspondance avec le lot **72A5**.	10 : Aménagement d'un stationnement	VIII	1974
6	Couche de loam sableux très compact d'une couleur brun foncé (2.5YR 2.5/4, *dark reddish brown*) d'une épaisseur moyenne de 30 cm. On retrouve des inclusions de briques (45%), de mortier (5%), de tiges métalliques (1%), des grosses pierres (1%) et de la cendre. Correspondance avec le lot **72A6**.	9 : Démolition de l'entrepôt frigorifique	VIII	1969/1970
7	Couche de sable très compact de couleur brune (7.5YR 4/2, *brown*) d'une épaisseur moyenne de 32 cm. On retrouve des inclusions de béton (75%), de tiges métalliques (5%), de carton fibreux (2%) et de grosses pierres (10%). Correspondance avec le lot **72A7**.	9 : Démolition de l'entrepôt frigorifique	VIII	1967/1970
8	Béton armé. Correspondance avec le vestige **72A100**.	8 : Destruction de la fonderie et construction de l'entrepôt frigorifique	VIIc et VIId	1933 à 1940/1945
9	Papier goudronné d'une épaisseur de 0,5 cm. Correspondance avec le vestige **72A150**.	8 : Destruction de la fonderie et construction de l'entrepôt frigorifique	VIIc et VIId	1933 à 1940/1945
10	Béton. Correspondance avec le vestige **72A250**.	8 : Destruction de la fonderie et construction de l'entrepôt frigorifique	VIIc et VIId	1933 à 1940/1945
11	Couche de loam sableux moyennement compact de couleur brun foncé (10YR 10/1, *black*) d'une épaisseur moyenne de 36 cm. On retrouve des inclusions de pierres (50%), de briques (5%), de mortier (5%), de bois (1%), de scories (<1%) et de nodules de béton (<1%). Correspondance avec le lot **72A11**.	8 : Destruction de la fonderie et construction de l'entrepôt frigorifique	VIIc et VIId	1933 à 1940/1945
12	Couche de sable compact de couleur noire (Gley 2.5/N, *black*) avec inclusions de mortier (1%). Correspondance avec le lot **72A14a**.	8 : Destruction de la fonderie et construction de l'entrepôt frigorifique	VIIc et VIId	1933 à 1940/1945
13	Couche de sable loameux brun foncé (10 YR 2/1, *black*) avec inclusions de mortier (11%) et de petites roches (15%). Sans correspondance.	8 : Destruction de la fonderie et construction de l'entrepôt frigorifique	VIIc et VIId	1933 à 1940/1945
14	Couche de sable friable de couleur noire (Gley 2.5/N, *black*) avec inclusions de mortier (1%). Correspondance avec le lot **72A14b**.	8 : Destruction de la fonderie et construction de l'entrepôt frigorifique	VIIc et VIId	1933 à 1940/1945

Figure 18. Bouterolle de fourreau d'épée retrouvé dans le lot 72A99, numéro de catalogue CeEt-30-72A99-1

Figure 19. Fond d'une bouteille de bière retrouvé dans le lot 72A11, numéro de catalogue CeEt-30-72A11-1

Figure 20. Vue en plongée du lot 72A11 lors de la découverte de l'objet de catalogage (bouteille) CeEt-30-72A11-1 près du vestige 72A350 (photo : 13NU72A-03-05)

Figure 21. Vue en plongée des lots 72A14 et 72A15 (photo : 13NU72A-03-35)

Figure 22. Jatte en faïence anglaise à décor floral peint en bleu, numéro de catalogue CeEt-30-72A17-1

Figure 23. Tige creuse plissée en forme de cigare tordu surmonté d'un collet à fine cannelure appartenant à un verre à tige en verre incolore au plomb, numéro de catalogue CeEt-30-72A17-2

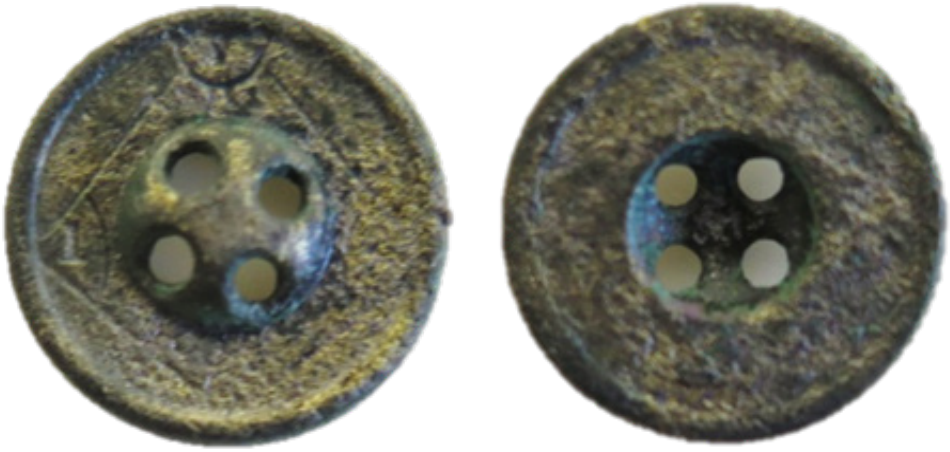

Figure 24. Bouton comportant une marque en diamant au dos, enregistré au British Patent Office, numéro de catalogue CeEt-30-72A17-1

Figure 25. Vue en plongée du sondage exécuté dans le lot 72A22 où on peut apercevoir du bois

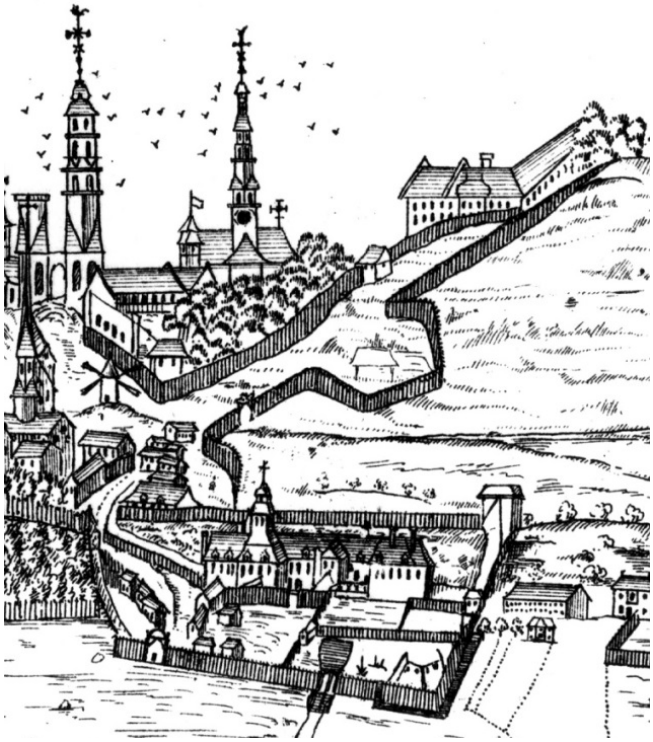

Figure 26. Gravure de Fonville (1699) présentant le réduit de l'intendance où on peut apercevoir le mur d'enceinte. (Source : Détail du cartouche de la carte de Jean-Baptiste-Louis Franquelin attribué à de Fonville et montrant le Palais de l'Intendant en 1699, AN, Paris-Holzapfel, copie ANC, C-46450)

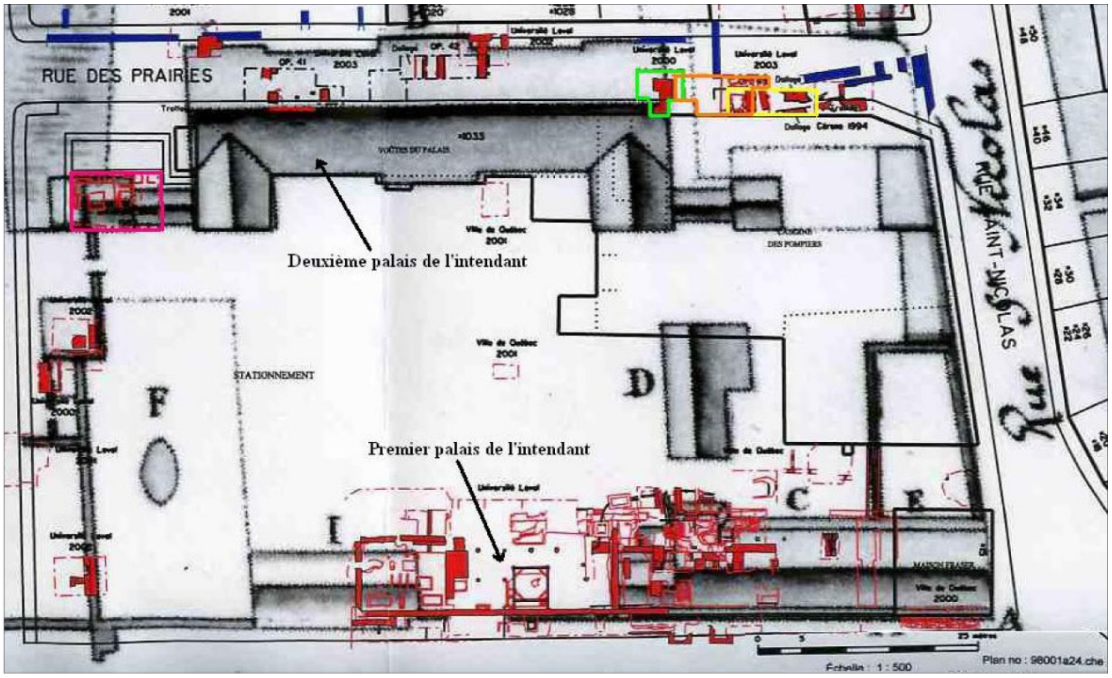

Figure 27. Superposition du plan de Chaussegros de Léry (1739) et des vestiges archéologiques retrouvés à l'îlot des Palais (CeEt-30) (source : Relevés et superposition par Lise Grenier, Ville de Québec dans Ponton et Prévost (2010: 120))

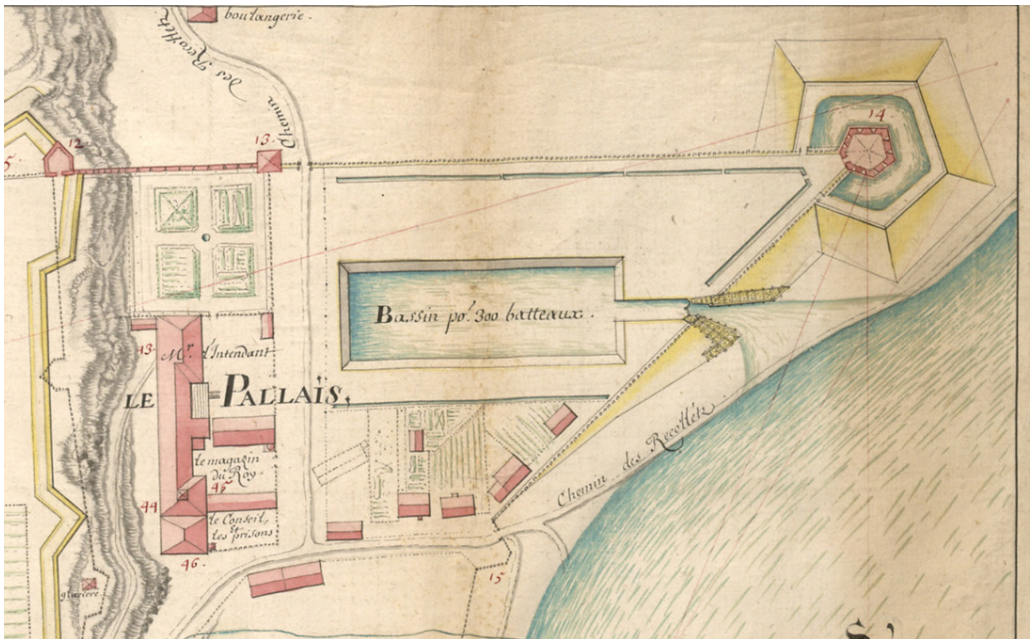

Figure 28. *Détail du plan de la ville selon un plan de Villeneuve de 1692. (Source : Plan de a ville de Québec en Nouvelle-France où sont marqués les ouvrages faits et à faire pour la fortification, par le Sr de Villeneuve, ingénieur du Roy, Sr de Villeneuve, 1692. Archives nationales d'outre-mer (France), Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 439A)*

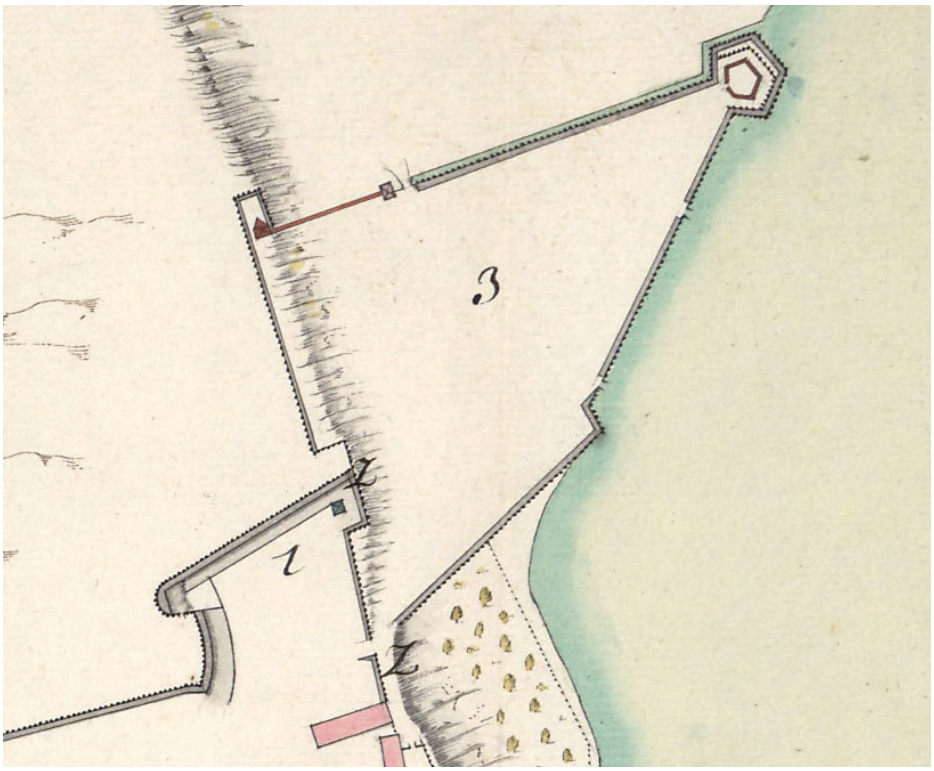

Figure 29. *Détail du plan de 1694, présentant l'espace de réduit où demeure l'intendant au numéro trois. (Source : Plan de l'enceinte de la ville et château de Québek, en 1694, Levasseur de Néré, 1694, Archives nationales d'outre-mer (France), Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC358B)*

Figure 30. *Détail du plan de Chaussegros de Léry (1716) montrant l'enceinte du palais. (Source : Plan de la ville de Québec, Capitale du Canada, Chaussegros de Léry, octobre 1716. Archives nationales d'outre-mer (France), Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC399B*

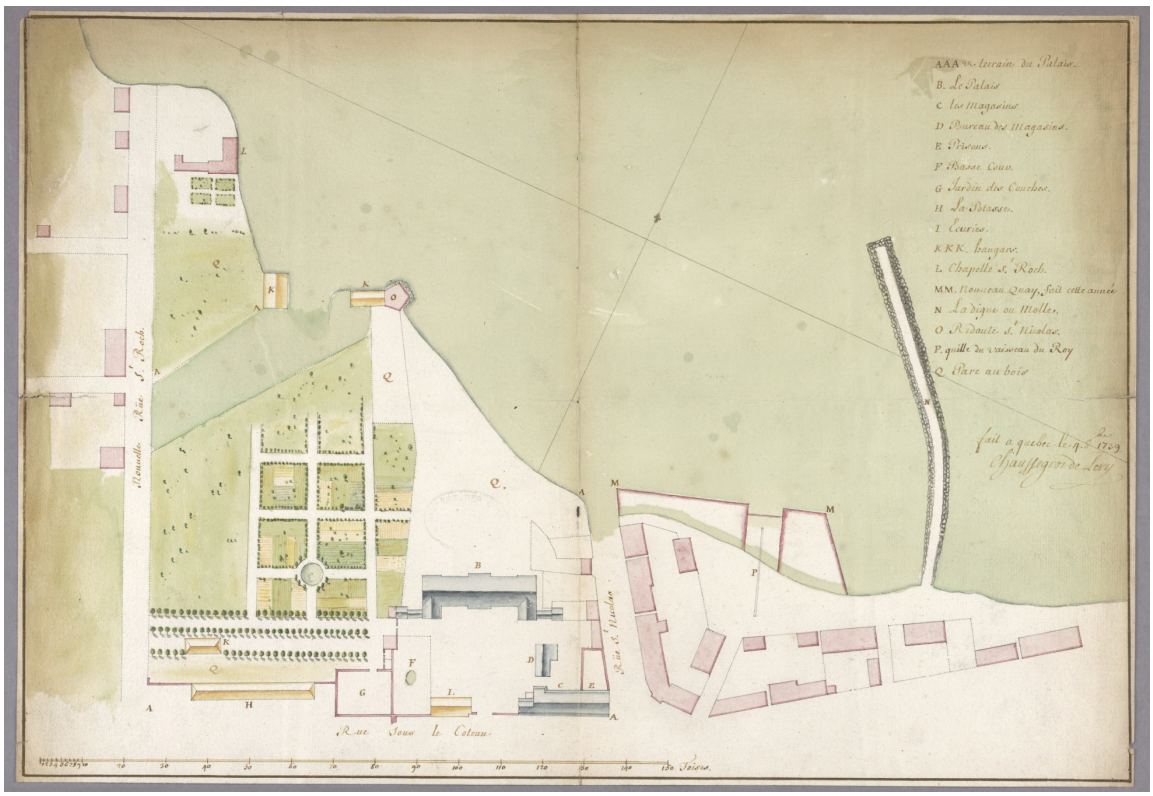

Figure 31. *Détail du plan de Chaussegros de Léry (1739), montrant l'enceinte du palais de l'Intendant à l'ouest. (Source : [Plan d'une partie de la ville de Québec], 4 octobre 1739, Chaussegros de Léry, 1739. Archives nationales d'outre-mer (France), Fonds du dépôt des fortifications des colonies, Série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC415bsC)*

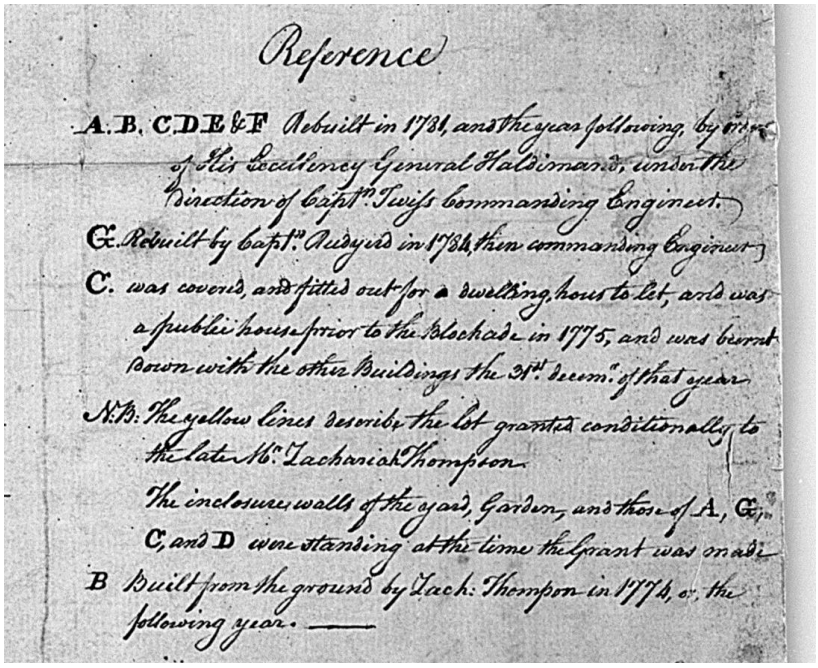

Figure 32. Détail de la légende du plan de 1790. (Source : Plan of a lot of ground near the Intendant's Palace at St Roch's claim'd by the Successor of the late Zachariah Thompson, Anonyme [1790], BAC, Plan 1902, H3/340/Québec/[1790])

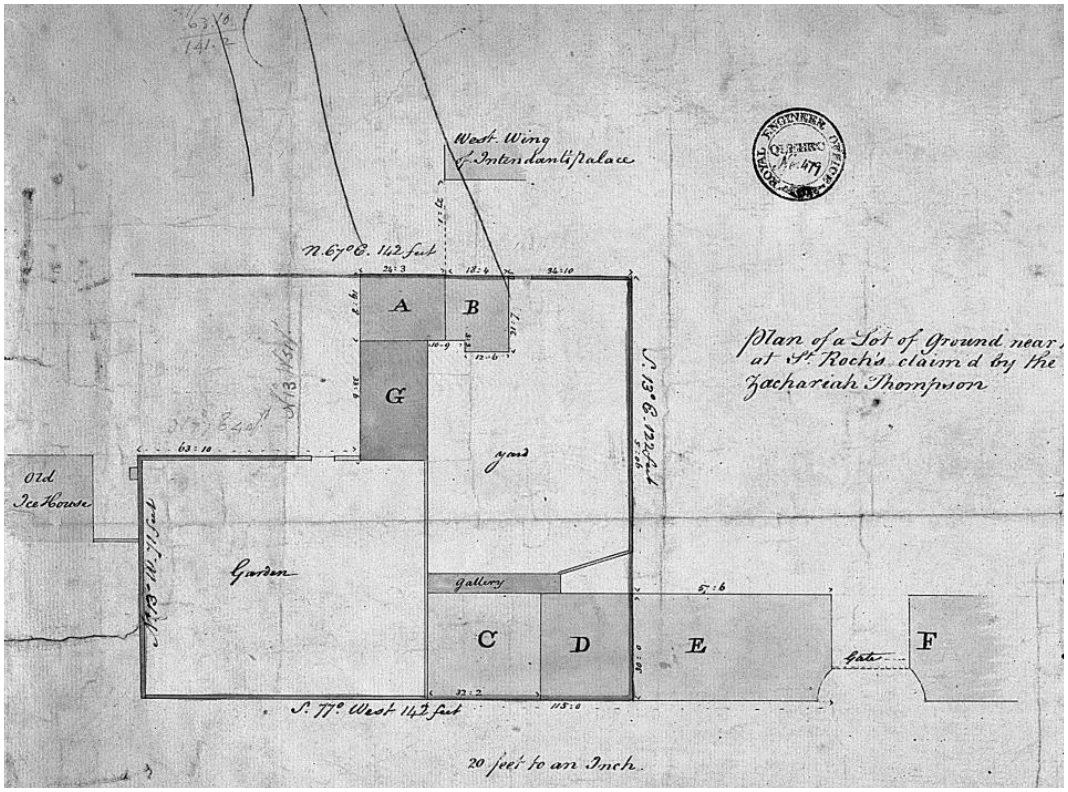

Figure 33. Détail du plan de 1790 montrant la demeure de Thompson en A, B et G. (Source : Plan of a lot of ground near the Intendant's Palace at St Roch's claim'd by the Successor of the late Zachariah Thompson, Anonyme [1790], BAC, Plan 1902, H3/340/Québec/[1790])

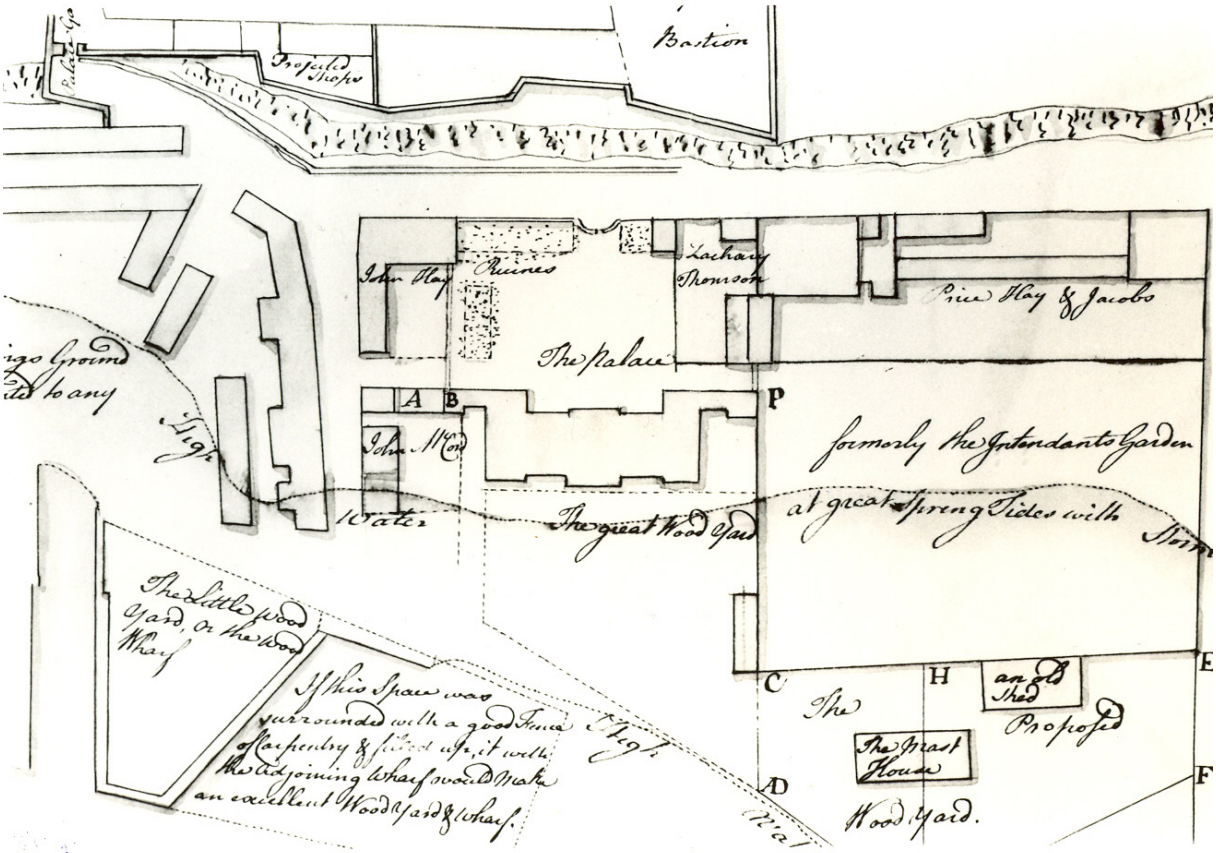

Figure 34. Plan de John Marr de 1771 présentant la propriété de Zachariah Thompson (Source: William Clements Library, University of Michigan)

Figure 35. Détail de la maquette Duberger (1806-1807) montrant la maison des ingénieurs et le Palais de l'intendant en ruines

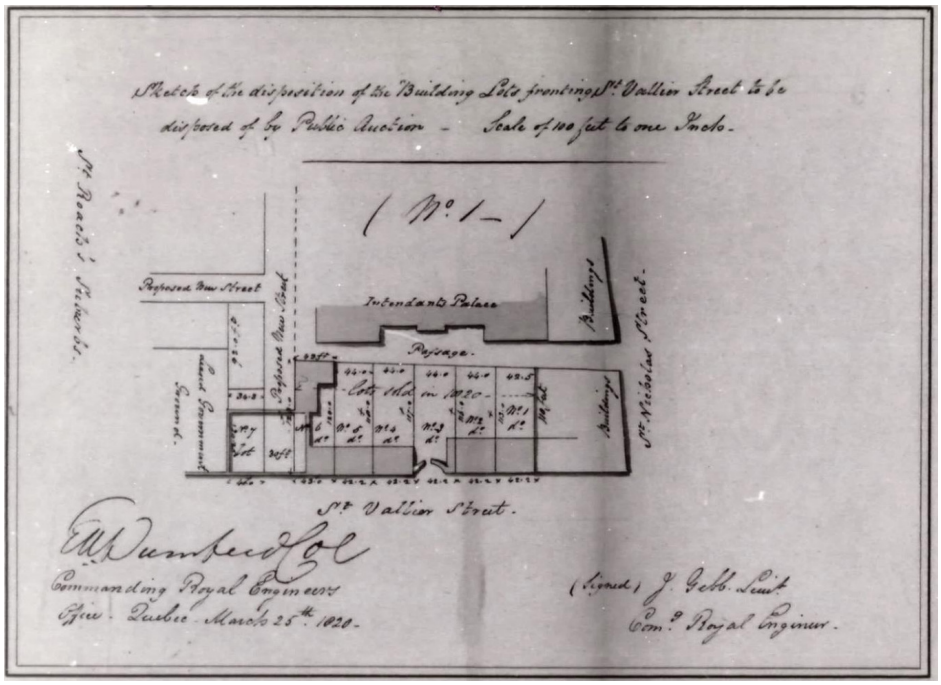

Figure 36. *Plan de Durnford situant les lots en vente à des civils le long de la rue Saint-Vallier en 1820. (Source : Sketch of the Disposition of the Building Lots Fronting St Vallier Street to be Disposed of by Public Auction. E.W. Durnford, march 25th 1820. BAC, MG13, W.O., Vol. 40, p. 500, 25 mars 1820, Durnford)*

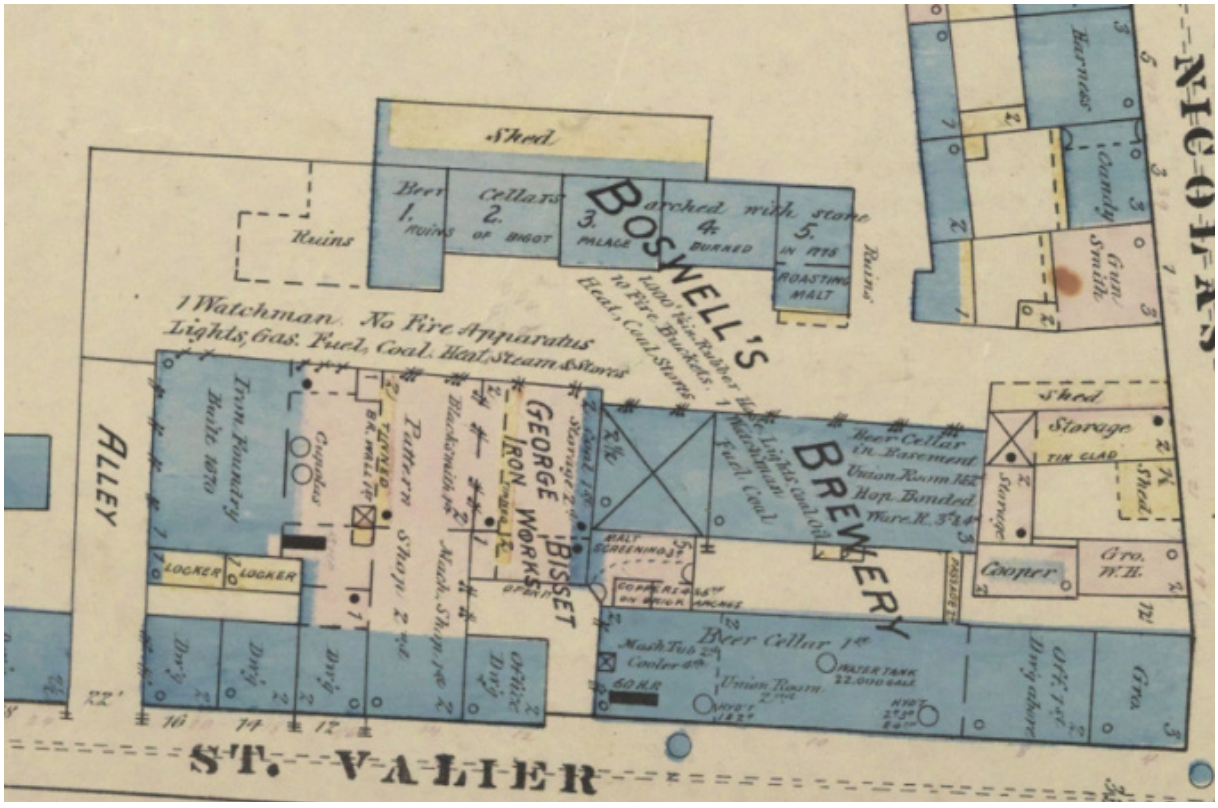

Figure 37. *Détail de la feuille 12 d'un plan d'assurance montrant les installations de la fonderie Bisset en 1875. (Source : Insurance plans of the city of Quebec, Canada. Charles Edward Goad, 1879 [1875], Montreal, Chas. E. Goas, BAnQ-Q, P600,S4,SS1,D65))*

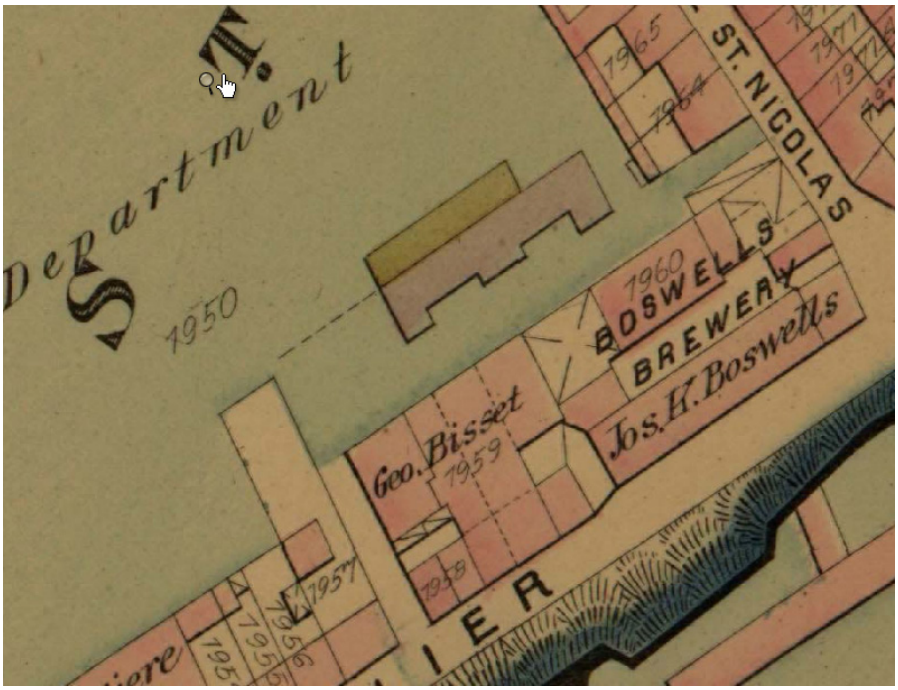

Figure 38. *Détail de la planche A de l'Atlas de la ville et des comtés de Québec de 1879. (Source : Atlas of the city and county of Quebec : from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands. Henry Whitmer Hopkins, 1879, [Québec (province], Provincial Surveying and Pub. Co. BAnQ, G/1144/Q4G475/H6/1879 CAR)*

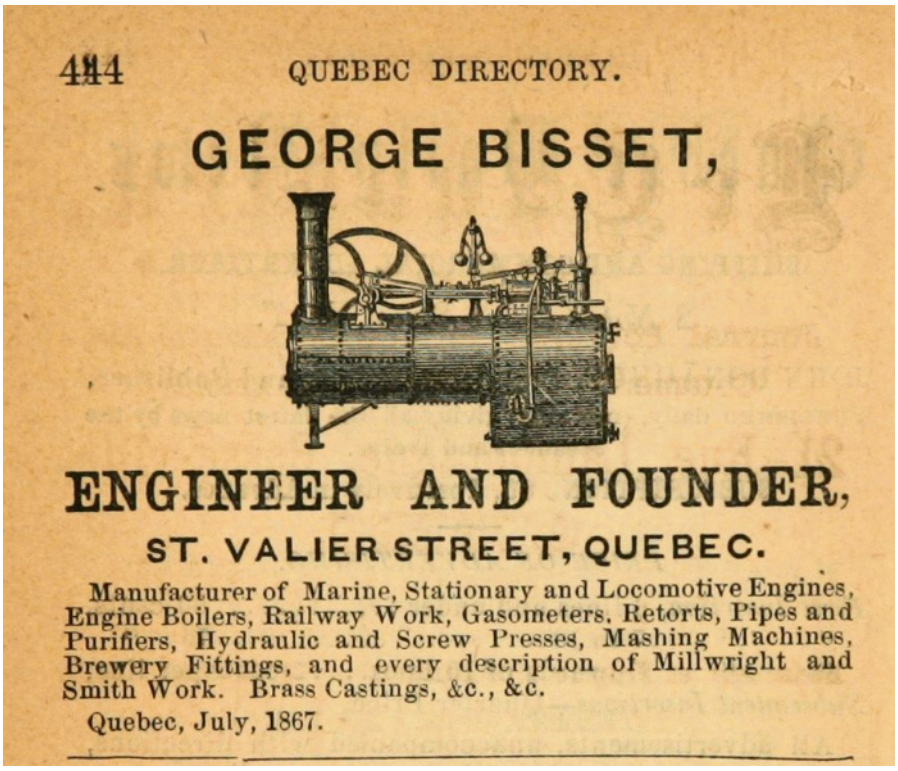

Figure 39. *Publicité de George Bisset, ingénieur et fondeur. (Source : The Quebec directory for 1867-68, Anonyme, 1867/68, G.H. Cherrier, Québec. BAnQ)*

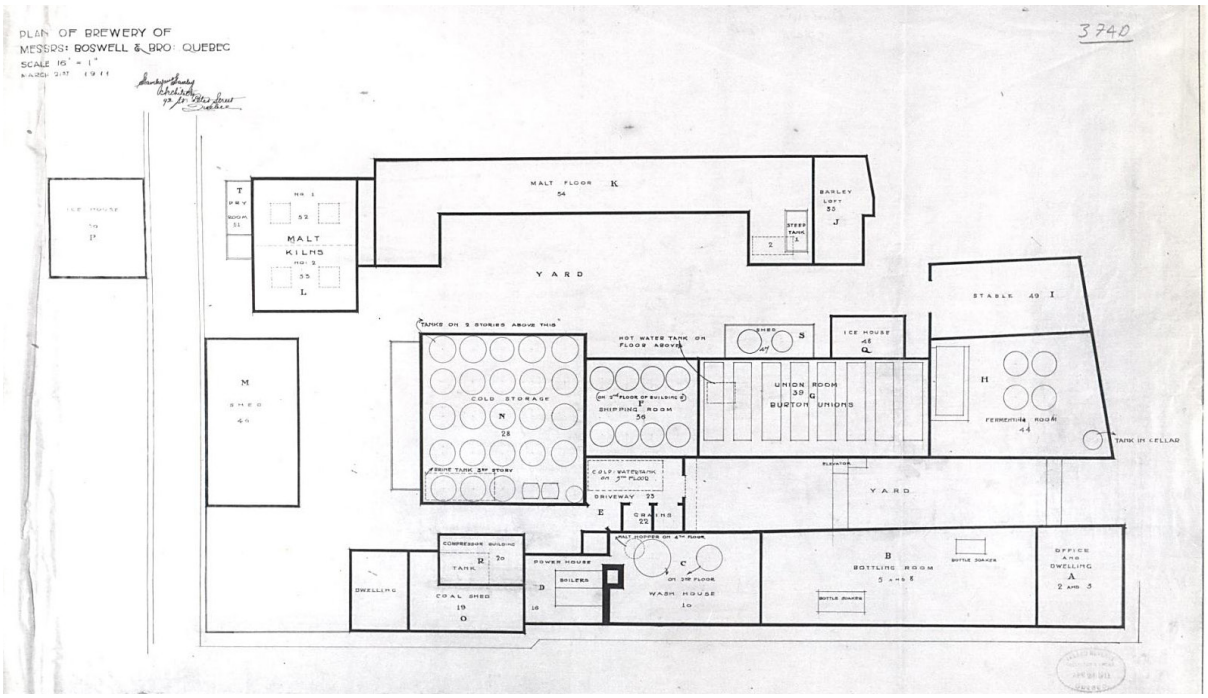

Figure 40. *Plan de Staveley et Staveley (1911) montrant les infrastructures du hangar (shed) de la brasserie Boswell. (Source : Plan of Brewery of Messrs Boswell and Bro., Staveley and Staveley, March 21th 1911, Québec. BAnQ-Q, P541, D374, pellicule: négatif N80-9-41)*

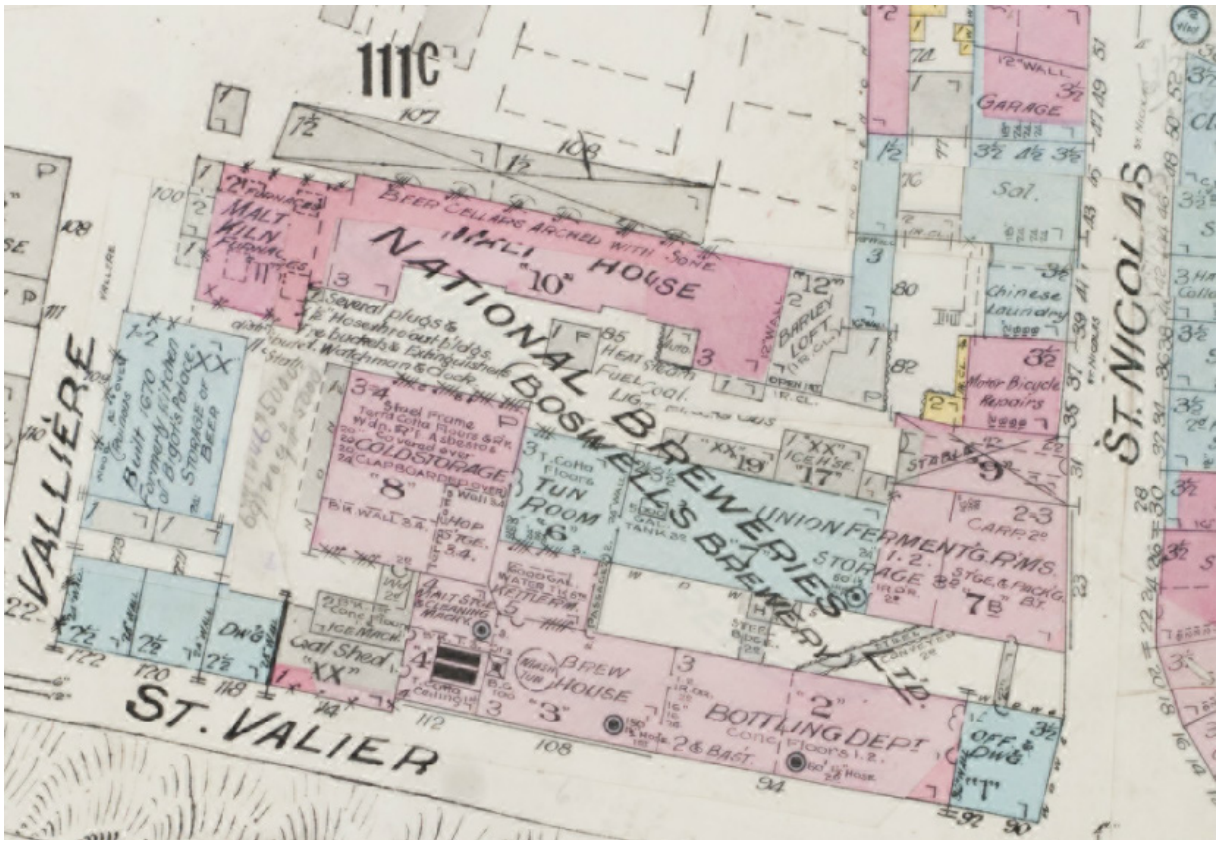

Figure 41. *Détail de la feuille 14 du plan d'assurance de 1917[1910]. (Source : Insurance plan of the city of Quebec, Canada, Charles Edward Goad, 1917[1910], Chas. E. Goad, civil engineer, Montreal. BAnQ-Q, G/1144/L67G475/U5/1917 CAR)*

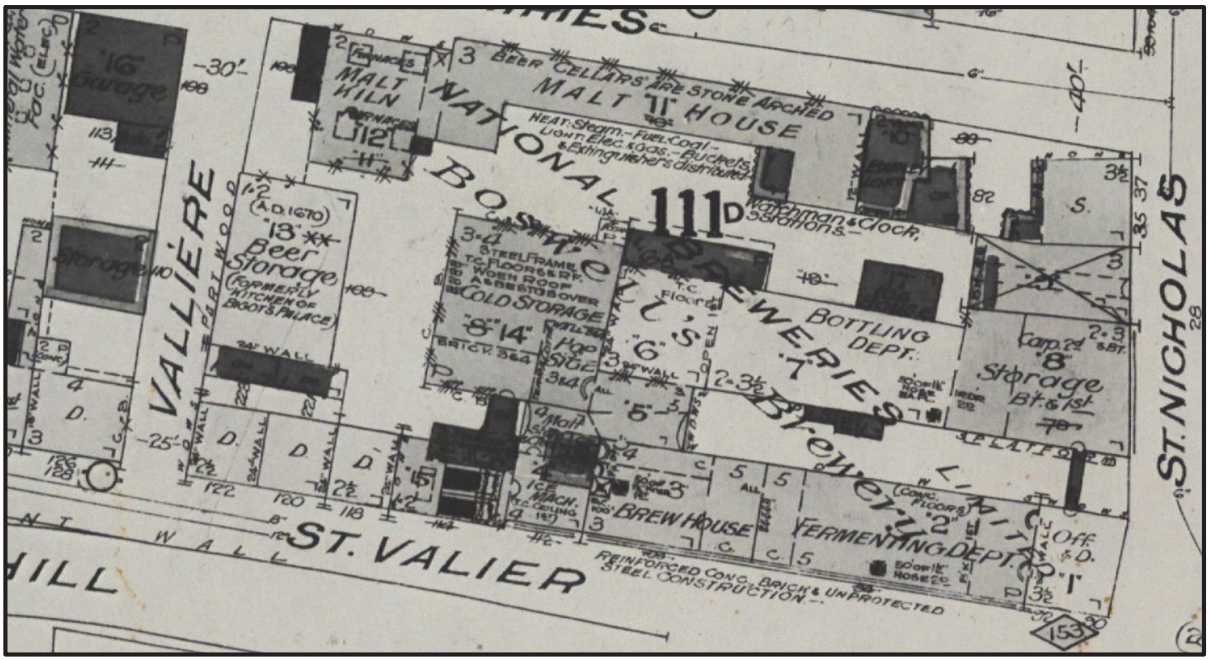

Figure 42. Détail de la feuille 14 du plan d'assurance de 1923 présentant l'entrepôt à bière. (Source : Insurance plan of the City of Quebec, Canada. Underwriter's Survey Bureau, 1923. BAnQ-Q, P600,S4,SS1,D31, feuillet 14.)

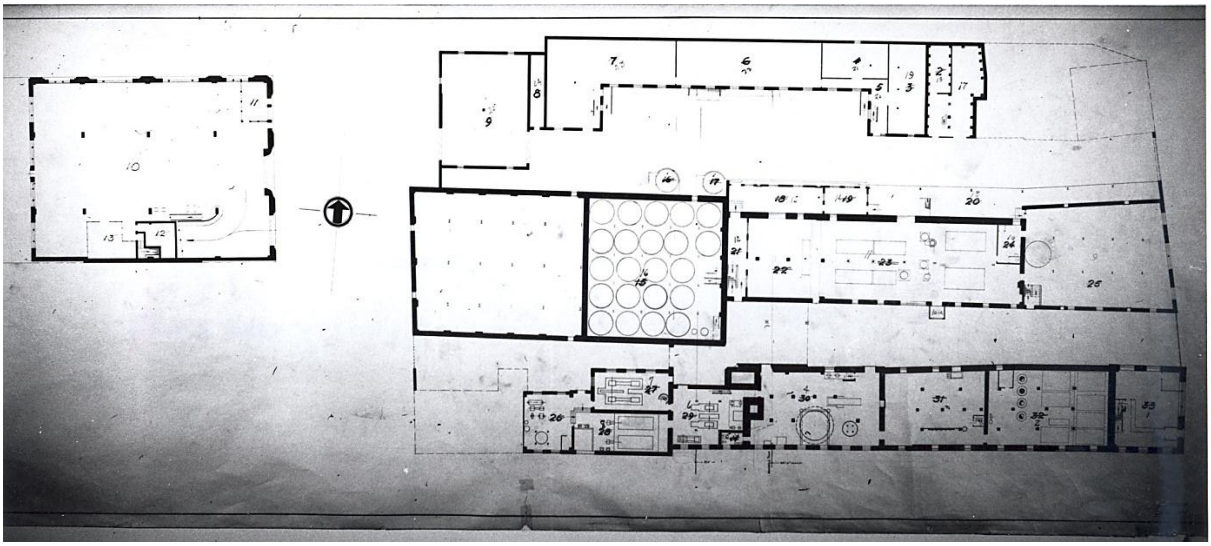

Figure 43. Plan de la Brasserie Boswell (1940-1945), montrant l'entrepôt frigorifique. (Source : Plan au sol de la Brasserie Boswell & Brother Ltd, vers 1940-45, MACQ, Direction générale du patrimoine, nég. 88.049(45))

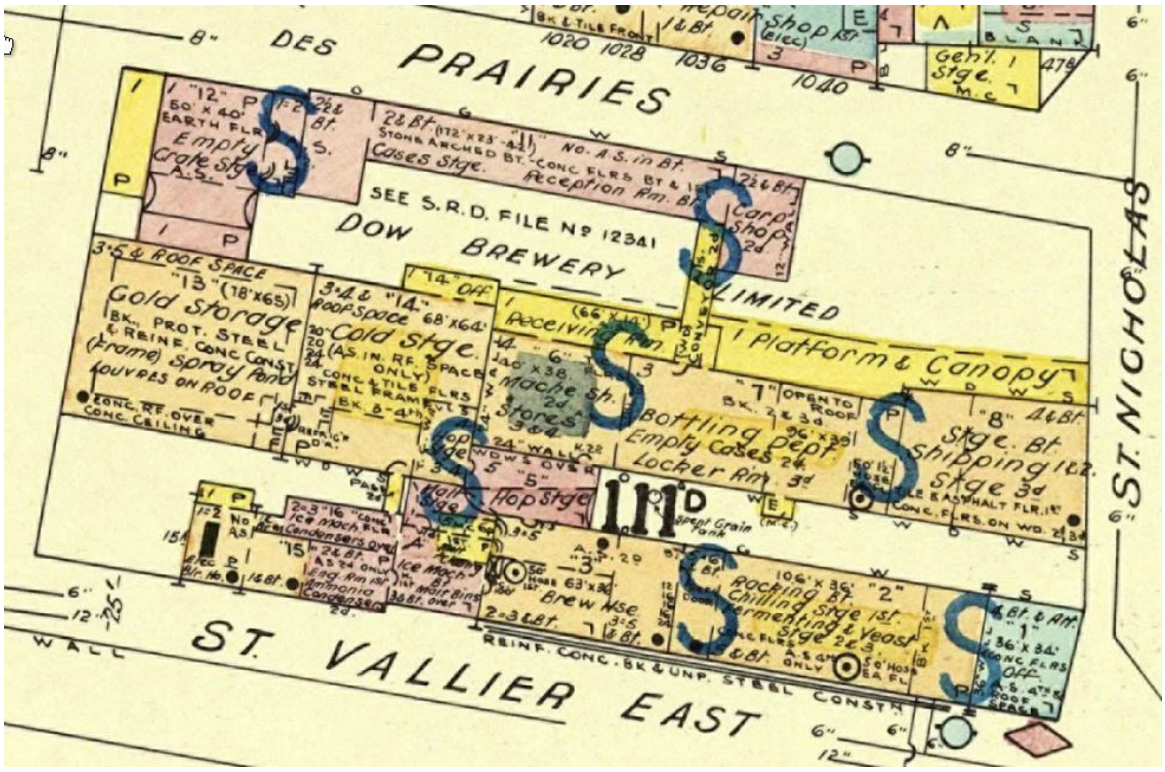

Figure 44. Détail du plan de la ville de Québec de la compagnie d'assurance Underwriters datant de 1957 montrant l'entrepôt frigorifique de la brasserie Dow. (Source : Insurance plan of the city of Quebec, volume1. Underwriters' Survey Bureau, 1961 (1957). BAnQ-Q, P600, S4, SSS1, D275, feuillet 14, G/1144/Q4G475/U5/v.1/1957, CAR)

Figure 45. Photographie montrant l'entrepôt frigorifique derrière l'ancienne touraille (1934). (Source : Boswell Brewery building, 2 mai 1934, W.B. Edward, 1934. BAC, PA-080908, Acc. No.: 1972-210)

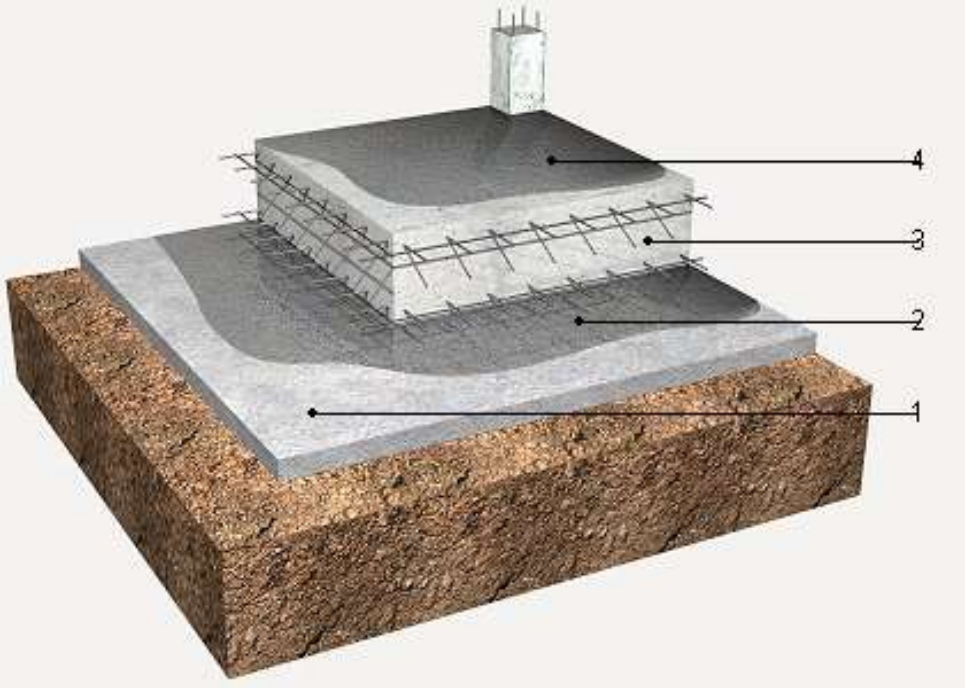

1:Béton de propreté; 2:Couche d'imperméabilisation sous la dalle; 3:Radier; 4:Couche d'imperméabilisation sur la dalle.

Figure 46. Dessin illustrant une technique de construction de plancher en béton. (Source : http://www.prix-construction.info/construction_neuve/Enveloppe_et_finition_exterieure/Etancheite/Impermeabilisation_sous_fondations/EES030_Impermeabilisation_d_un_radier__par.html)

Figure 47. Photographie aérienne de Google Earth datant du 30 mai 2007 dans le secteur du palais. On peut y apercevoir le vestige 72A200. (Source : Google Earth, 30 mai 2007 par Melissa Labonté-Leclerc 2013)

Figure 48. Photographie prise par Google Earth en avril 2012 montrant le banc de parc sur le vestige 72A200 et l'aménagement paysager de 2009. (Source : Google Earth, avril 2012 par Melissa Labonté-Leclerc 2013)

OCELAT
CULTURES • ARTS • SOCIÉTÉS

ENTENTE
DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

VILLE DE QUÉBEC
Québec

ISBN 978-2-923663-35-7